



# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION  
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13577 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

JEUDI 22 SEPTEMBRE 1988

## Du bon usage de Mme Thatcher

Mme Thatcher aime à se répéter, à enfoncer le clou. Le discours qu'elle a prononcé, le mardi 20 septembre, à Bruges, ne constitue donc pas une « bombe » : la plupart de ses déclarations, toujours formulées dans le style cru et provocateur qu'elle affectionne, figuraient déjà dans l'entretien passablement fracassant qu'elle avait accordé au mois de juillet à la BBC et dans lequel M. Jacques Delors, déjà, n'était pas ménagé.

Les obsessions de la « Dame de fer » sont connues, et bon nombre de dirigeants européens ont appris à vivre avec : elles sont de deux ordres : celui d'une Europe supranationale qui serait incarnée dans une « bureaucratie » bruxelloise non élue mais aux pouvoirs accrus et affirmation d'une Europe libérale - au sens économique du terme - plus au service des entreprises et des financiers que des syndicats.

À ces deux grands principes, Mme Thatcher ajoute deux conseils : l'Europe doit éviter à tout prix une guerre commerciale, notamment avec les États-Unis, et accepter d'accroître son effort de défense, ne serait-ce que pour ne pas encourager l'isolationnisme latent d'outre-Atlantique.

Le discours de Bruges, s'il ne constitue pas une innovation, prend cependant la forme d'un avertissement : les quelques années qui nous séparent de l'avènement du grand marché de 1993 seront difficiles, laborieuses et marquées par des affrontements entre les Douze que le langage idéologique utilisé ces derniers mois par de nombreux responsables ne permettrait pas d'apprécier à leur juste dimension. Au fur et à mesure que se rapprochent les échéances, les divergences apparaissent plus nettement, et il faudra sans doute encore deux marathons de nuit pour les réduire, sinon les contourner.

La querelle de la TVA, relancée récemment à Paris, est un bon exemple des difficultés à venir. Jusqu'à ce que M. Rocard s'engage d'une sérieuse réduction des ressources de l'Etat, le maître mot à Paris était « harmonisation ». La mise en garde du premier ministre français, après en avoir irrité plus d'un, a fait réfléchir à l'Élysée sinon rue de Rivoli, et il y a fort à parier que d'ici quelques mois la position officielle française sera quelque peu équilibrée. Paradoxalement, elle se sera rapprochée de celle de Mme Thatcher, farouchement opposée à une harmonisation de la fiscalité, mais pour des raisons diamétralement opposées : le premier ministre britannique est animé par son souci de libérer le marché de l'échange et de concurrence alors qu'on commence à s'interroger à Paris sur l'ampleur des moyens d'intervention qu'il convient de consacrer à l'Etat après 1993.

La réflexion n'en est qu'à ses débuts : il est urgent qu'elle se poursuive, et on peut regretter que la présidence grecque actuelle souffre du vide politique qui frappe Athènes. D'autres sujets de réflexion - et de division - ne manquent pas, qu'il s'agisse du projet de Banque centrale européenne ou de cette Europe sociale fustigée par Mme Thatcher, mais chère à MM. Mitterrand et Gonzalez. Encore faut-il qu'examinés et réexaminés soient bien dans la clarté. Le risque est grand, à trop polémiquer, d'encourager l'apparition, dans les différentes opinions publiques, d'un sentiment anti-européen dont on voit ici et là poindre les symptômes.

Il doit bien y avoir un bon usage de Mme Thatcher. Autant le trouver avant qu'elle ne fasse un mauvais usage des erreurs, des incertitudes ou des rêves de ses partenaires obligés.

(Lire nos informations page 3.)

M 0147 - 0922 0 - 4,50 F



379147004500 09220

## Le projet de budget pour 1989 au conseil des ministres

### Les entreprises et les consommateurs bénéficieront d'allègements fiscaux

Le projet de budget pour 1989, a été adopté le 21 septembre par le gouvernement. Il ramène le déficit de 115 à 100,3 milliards. L'abondance des recettes, qui progressent plus vite que les dépenses (6,7 % contre 4,7 %), permettra de réduire à nouveau les impôts des consommateurs et des entreprises, tout en accordant des crédits supplémentaires : éducation nationale, recherche, emploi...

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté le texte sur l'ISF en ajoutant une tranche d'imposition à 1,1 %.

(Lire nos informations page 41.)



PLANTU.

## L'agonie de l'empereur Hirohito

### Au Japon, la fin de l'après-guerre

L'état de santé de l'empereur Hirohito était qualifié, mercredi matin 21 septembre, de « stationnaire ». La veille, ses médecins l'avaient jugé « critique ». La maison impériale a officiellement demandé au gouvernement de confier la régence au prince héritier Akihito. La décision devrait être prise lors de la réunion du conseil des ministres prévue pour jeudi. La disparition de l'empereur marquerait la fin de l'après-guerre.

TOKYO de notre correspondant

Tokyo connaît son habituelle activité trépidante, et, pourtant, près de ce palais impérial, « centre » autour duquel la ville semble s'embraser, de verdure et de douces entrainant la circulation dans un perpétuel mouvement rotatoire, règne une atmosphère étrange. Dès l'aube, mercredi 21 septembre, quelques personnes, hommes et femmes de tout âge, étaient venues s'incliner, certaines se prosternant à genoux, sur cette esplanade face à l'entrée princi-

pale du palais, où le jour de la reddition du Japon, le 15 août 1945, eurent lieu plusieurs suicides par seppuku (éventrement).

PHILIPPE PONS. (Lire la suite page 5.)

## Politique et société

### Le grand dessein

par Edgar Morin directeur de recherche au CNRS

Pendant longtemps, les antagonismes idéologiques et les effets mécaniques de tribune ont pu faire croire qu'il y avait, entre les pratiques gouvernementales de droite et de gauche, une différence fondamentale. On a fini par découvrir des zones de consensus et des possibilités d'ouverture de part et d'autre. Mais, dans le même mouvement, la politique tend, dans le domaine intérieur, à se réduire à de la gestion. Cependant, de même que l'homme ne se nourrit pas que de pain, une société ne se nourrit pas que de gestion.

Elle se nourrit aussi d'espoir, de mythe, de rêve. Or l'espoir d'une révolution socialiste s'est dissipé quand il est apparu, avec beaucoup de retard, comme la perception de l'explosion d'une étoile morte depuis des années-lumière, les systèmes dits socialistes ayant apporté des maux pires que ceux qu'ils prétendaient avoir abolis. Tout semblerait donc nous condamner à un pragmatisme au jour le jour. Les possibilités de réformer par les moyens politiques une société comme la France ne sont-elles pas de plus en plus rétrécies, dans la mesure où le pays est de plus en plus intimement engagé dans les interdépendances économiques et la compétition internationale ?

Et pourtant, nos sociétés comportent des vices de plus en plus profonds ; le monde voit le déferlement des anciennes et nouvelles formes de barbarie mêlées.

L'abandon des grandes illusions ne doit pas se payer par l'illusion

que l'on puisse se satisfaire d'un pragmatisme au jour le jour : il doit conduire à la formation d'un grand projet. Cela est bien senti par ceux qui en cette saison souhaitent un « grand dessein ». Le malheur est que les politiques ne voient pas ce qui est pourtant à portée de leurs esprits : la possibilité de formuler un grand dessein à partir même de l'héritage qu'ils nous incombent à commémorer, celui de 1789.

(Lire la suite page 2.)

## M. Mitterrand, le gouvernement, la droite et la gauche

### Le bonheur du Sphinx

M. François Mitterrand respire le bonheur retrouvé. Il a le visage gourmand et l'œil qui pétille. Il se tapote, comme à l'ordinaire, la paume de la main gauche avec son coupe-papier mais, à l'occasion, les avant-bras bien à plat, il pose les coudes sur son bureau, buste penché, dans une attitude presque familière. Il sourit et rit plus souvent. Dehors, sur le parc de l'Élysée, c'est l'été indien.

L'explication est banale. Le chef de l'Etat ne cache pas son plaisir d'être là pour un nouveau mandat et d'avoir placé, à l'Hôtel

Matignon, le premier ministre de son choix. Un « bon choix », dit-il pour la bonne raison qu'il s'agit du sien. M. François Mitterrand a vécu sa réflexion comme une sorte de libération au terme de deux années pendant lesquelles la France a été maintenue par la fraction « bonapartiste » et « sectaire » de la droite sous une « chape de plomb ».

Dans son « pré carré » de l'Élysée, M. François Mitterrand en était, dit-il, préservé et souffrait pour les autres. Mais il ne faut

pas s'y laisser prendre. Après 1986, le chef de l'Etat faisait bonne figure, ne manquait pas une occasion d'assurer qu'il prenait quelque plaisir à une situation peu ordinaire.

On mesure aujourd'hui combien la méduse et le masque d'hier dissimulaient le fait que la « chape de plomb » pesait d'abord sur lui.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU. (Lire la suite page 10.)

## La crise en Birmanie

Le chef de la junte proclamé premier ministre  
PAGE 5

## Les cartes de paiement

Les banques vont augmenter les cotisations annuelles  
PAGE 41

## CAMPUS

### Les « dépanneurs » des facs

L'accueil et l'orientation des étudiants  
PAGES 31 à 34

## L'ENQUÊTE

### Palestiniens dans les territoires occupés et Arabes en Israël

PAGES 6 et 7

Le sommaire complet se trouve en page 46

## Les Jeux de Séoul

■ Natation : Biondi battu... et vengé  
Les Américains n'exercent pas la domination attendue : Matt Biondi a encore été battu, mercredi 21 septembre, en finale du 100 m papillon par Anthony Nesty, premier champion olympique du Suriname. L'Américain a cependant pris sa revanche avec le relais 4 x 200 m nage libre, record du monde à la clé.

■ Halterophilie : six records pour un seul homme  
Le Turc Naim Süleymanoğlu franchit dans la catégorie des 60 kg et bat six records du monde. En 1988, il offre à son pays d'accueil, la Turquie, sa première médaille d'or dans cette discipline.

■ Sports de combat : lutte contre la faim  
Le régime des boxeurs, judokas et lutteurs pour atteindre le poids réglementaire à la veille des compétitions.

Lire pages 14 à 16 les articles de nos envoyés spéciaux

## ERIK ORSENNA

L'Exposition coloniale, somme romanesque, biographie rêvée, mémorial d'outre-mer, réveille en maelström les zones tropicales de la mémoire française. Marc Lambron Le Point

Editions du Seuil

## Le Monde

### ARTS ET SPECTACLES

#### L'ouverture du Festival d'automne à Paris

Trois mois d'un panorama international, à dominante soviétique pour le théâtre, mais aussi Peter Stein et, en un opéra et dix concerts, le sobornisme anniversaire de Stockhausen.

Pages 19 à 26

### Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 36 et 37

A L'ÉTRANGER : Argentine, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Espagne, 100 pes. ; France, 4,50 F ; Grèce, 120 dr. ; Italie, 1,20 L. ; Japon, 120 ¥ ; Pays-Bas, 12 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Royaume-Uni, 1,50 £ ; Suisse, 1,50 S. ; USA, 1,50 \$ ; USA (Hawaï), 2 \$.

سكوا من الأصيل

# Débats

## Le grand dessein

par EDGAR MORIN

### I. Liberté, égalité et la suite

(Suite de la première page.)

Il y a un énorme problème de civilisation, qui semble encore infra-politique aux conceptions politiques traditionnelles. C'est celui de l'invasion profonde des développements techno-bureaucratiques dans la vie de la « société civile », c'est-à-dire des êtres humains concrets. La société civile souffre d'autant plus de ces développements que ceux-ci ont d'eux-mêmes contribué à la dissolution des solidarités traditionnelles, sans susciter pour autant la formation de nouvelles solidarités.

Ainsi, la grande famille s'est désintégrée au profit du couple nucléaire à un/ deux enfants ; les solidarités de village ou de voisinage se sont effritées ; les solidarités régionales sont très affaiblies ; la solidarité nationale, qui a eu toujours besoin de la menace vitale de l'ennemi « héréditaire », s'est érodée ; la protection mutuelle est laissée entre les mains des institutions bureaucratiques nationales, déchargées chacune de toute responsabilité ou initiative. Quand on attaque une femme dans la rue et qu'on la blesse, chacun se détourne puisque la police a pour mission d'empêcher l'agression et le SAMU la charge de transporter les blessés.

Aussi, se multiplient les souffrances, nées non seulement des agressions physiques, mais des agressions de tous ordres d'un environnement anonyme et brutal. Les impuissances devant les guichets aux voix sèches ou les répondants administratifs aux voix suaves, les pertes de temps et de substance vitale, les épaulements nerveux, tout cela contribue à un mal-être qui lui-même est atomisé dans sa perception par les mal-être eux-mêmes ; chacun se croit atteint d'un trouble singulier, et l'on prend pilules, tranquillisants, excitants, euphorisants, docteurs, spécialistes, psychanalystes, thérapeutes, astrologues, yogis, gourous. Le mal civilisationnel et social, ainsi atomisé de mille façons psycho-somatiques, devient invisible et insaisissable. Et la vie continue, charriant de plus en plus atomisés, dépressions, névroses, misères et désespoirs.

Du coup, l'atomisation des individus dans un monde techno-bureaucratique devient un problème majeur. L'un des aspects de ce problème est celui de la solidarité. Le plein épanouissement de l'individu a besoin de communautés et de solidarités, afin d'éviter, justement, les maux de l'atomisation solitaire.

Mai 68 porta en lui la double aspiration, apparemment contradictoire, « plus de liberté, plus de communauté », que portait déjà en son sein le socialisme du dix-neuvième siècle, et qu'avait formulés de façon archétypale la devise de la Révolution française : Liberté-Egalité-Fraternité.

Ajoutons : une société ne peut progresser en complexité que si elle progresse en solidarité. En effet, la complexité croissante comporte des libertés croissantes, des possibilités d'initiative accrues, des possibilités aussi bien fécondes que destructrices, de désordre. L'extrême désordre cesse d'être fécond et devient principalement destructeur, et l'extrême complexité se dégrade en désintégration, où les constituants d'un tout se disloquent. Le retour des contraintes peut évidemment maintenir la cohésion du tout, mais au détriment de la complexité ; la seule solution intégratrice favorable à la complexité est le développement de la solidarité véritable, non pas imposée, mais intériorisée ressentie et vécue comme fraternité. La formule de Waleza vaut dans ce sens pour nous : « Pas de liberté sans solidarité ».

La devise Liberté-Egalité-Fraternité est typiquement com-

plexe parce que ces trois termes complémentaires sont également antagonistes. De plus, ils relèvent chacun d'une logique politique différente : la liberté peut être assurée par constitutions et institutions ; l'égalité peut être plus ou moins déterminée par décrets et lois ; mais la fraternité ne peut s'instaurer ou se décréter. C'est ici que se pose une difficulté paradoxale : comment un Etat, ou un gouvernement, pourrait-il instituer ce qui ne relève pas de sa compétence ? Le problème, insoluble dans le cadre traditionnel de l'action politique, qui détermine par impératif et programme, peut commencer à être envisagé dans le sens d'une politique qui éveille ou stimule.

Tout d'abord, la prise de conscience du problème de la solidarité doit conduire à la volonté de le sortir des bas-fonds infra-politiques où il est refoulé, et d'en faire un problème central. Ainsi, nous semble-t-il, la solidarité ne doit pas être l'un des attributs hétéroclites d'un petit ministère, mais devrait devenir le projet d'un grand ministère, aussi dédié à la défense et l'éducation. Bien entendu, il ne s'agirait pas de créer un ministère des paroles creuses qui ajournerait des paroles creuses sur la solidarité à toutes les autres

paroles creuses. Il s'agit d'établir la connexion en profondeur entre le pouvoir politique et la société civile. Comment ? En partant de deux ordres de considération :

1. - Il y a dans nos sociétés environ 10 % de la population qui ressent la pulsion militante du dévouement à autrui. Une partie de ces dévoués ont perdu leur cause en perdant leur foi dans la révolution ; une autre partie a échoué dans ses tentatives de convivialité-communauté à l'échelle des grands ensembles, villes nouvelles, etc.

Cette minorité serait d'autant plus disponible pour des actions solidaires concrètes qu'elle a pris conscience des erreurs ou des mensonges des anciennes militances. De plus, il y a des sources inattendues de solidarité. On a pu le constater, il y a quelques années, dans les villes les plus violentes et les plus atomisées des Etats-Unis : c'est spontanément que se sont constituées des cohortes d'« anges », adolescents et jeunes filles, qui ont fait le salut de centaines de personnes dans les rues, dans des groupements de secours pour les agressés et les malheureux. Il y a donc un vivier très riche de bonnes volontés dans la société civile ; il s'agit de favoriser leur

buier à leur développement là où elles apparaissent.

2. - Il existe déjà, sur le mode public, subventionné ou privé (comme SOS-Amitié), des services solidaires multiples et multi-formes, qu'il serait très possible de regrouper et de développer en un lieu qui serait propre à la solidarité.

Dès lors, on pourrait, à partir d'une mission-pilote, envisager l'institution, dans les grandes villes de France, de Maisons de la solidarité où seraient localisés, pour un secteur précis, tous les services publics et privés d'aide existants, et où seraient créés de nouveaux services comme à l'image des *crisis centers* californiens, voués à sauver du naufrage les victimes d'overdose, non seulement de drogue, mais de malheur quel qu'il soit, initiatives bénévoles aux- quelles ont collaboré médecins, infirmières, ex-drogueurs. De telles maisons seraient dotées de dispositifs d'alerte et d'urgence qui, loin de se substituer aux services hospitaliers ou policiers, les situeraient dans les urgences. Ce seraient des lieux d'initiatives et de médiations, d'information et de mobilisation permanente. Il s'agit de généraliser la solidarité, c'est-à-dire de régénérer l'idée de fraternité. S'il ne peut être réalisé, pendant au septennat, ce dessein public et doit être formulé à l'aube de celui-ci.

### II. La démocratie cognitive et la réforme de pensée

Nos sociétés sont confrontées à un autre problème énorme, né du développement de cette énorme machine où science et technique sont intimement associées dans ce qu'on appelle désormais la techno-science. Cette énorme machine ne produit pas que de la connaissance et de l'éducation, elle produit aussi de l'ignorance et de l'aveuglement. Les développements disciplinaires des sciences n'ont pas apporté que les avantages de la division du travail, ils ont aussi apporté les inconvénients de la spécialisation, du cloisonnement et du morcellement du savoir. Ce dernier est devenu de plus en plus égotique (accessible aux seuls spécialistes) et anonyme (concentré dans des banques de données), puis utilisé par des instances anonymes, au premier chef l'Etat. De même, la connaissance technique est réservée aux experts, dont la compétence dans un domaine clos s'accompagne d'une incompréhension lorsque ce domaine est parasité par des influences extérieures ou modifié par un événement nouveau.

Dans de telles conditions, le citoyen perd le droit à la connaissance. Il a le droit d'acquiescer un savoir spécialisé en faisant des études ad hoc, mais il est dépossédé de tout point de vue englobant et pertinent. S'il est encore possible de discuter au café du commerce de la conduite du char de l'Etat, il n'est plus possible de comprendre ce qui détermine

le krach de Wall Street tout comme ce qui empêche qu'il ne provoque une crise économique majeure ; et du reste, les experts eux-mêmes sont profondément divisés sur le diagnostic et la politique économique à suivre. S'il était possible de suivre la deuxième guerre mondiale avec des petits drapeaux sur la carte, il n'est pas possible de concevoir les calculs et les simulations des ordinateurs qui effectuent les scénarios de la guerre mondiale future. L'arme atomique a totalement dépossédé le citoyen de la possibilité de la penser et de la contrôler. Son utilisation est livrée à la décision personnelle du seul chef de l'Etat sans consultation d'aucune instance démocratique régulière.

Plus la politique devient technique, plus la compétence démocratique régresse. Le problème ne se pose que pour la crise ou la guerre. Il est de vie quotidienne. Tout esprit cultivé pouvait jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle réfléchir sur les connaissances sur Dieu, le monde, la nature, la vie, la société, et informer ainsi l'interrogation philosophique qui est, contrairement à ce que croient les philosophes professionnels, un besoin de tout individu, du moins jusqu'à ce que les contraintes de la société adulte l'adultèrent. Aujourd'hui, on demande à chacun

de croire que son ignorance est bonne, nécessaire, et on lui livre, tout au plus, des émissions de TV où les spécialistes éminents lui font quelques leçons distrayantes.

La dépossesion du savoir, très mal compensée par la vulgarisation médiatique, pose le problème historique clé de la démocratie cognitive. La continuation du processus techno-scientifique actuel, processus du reste aveugle qui échappe à la conscience et à la volonté des scientifiques eux-mêmes, conduit à une régression forte de démocratie. Il n'y a pas pour cela, de politique immédiate à mettre en œuvre. Il y a la nécessité d'une prise de conscience politique de la nécessité d'éveiller pour une démocratie cognitive.

Il est effectivement impossible de démocratiser un savoir cloisonné et isolé par nature. Mais il est de plus en plus possible d'envisager une réforme de pensée qui permettrait d'affronter le formidable défi qui nous enferme dans l'alternative suivante : ou bien subir le bombardement d'innombrables informations qui nous arrivent en pluie quotidienne par les journaux, radios, télé, ou bien nous confier à des systèmes de pensée qui ne retiennent des informations que ce qui les confirme ou leur est intelligible, rejetant comme erreur ou illusion tout ce qui les dément ou leur est incompréhensible. Ce problème se pose non seulement pour la connaissance du monde au jour le jour, mais aussi pour la connaissance de toutes choses sociales et pour la connaissance scientifique elle-même.

Une tradition de pensée bien enracinée dans notre culture, et qui forme les esprits dès l'école élémentaire, nous enseigne à connaître le monde par « idées claires et dis-

tinctes » : elle nous enjoint de réduire le complexe au simple, c'est-à-dire de séparer ce qui est lié, d'unifier ce qui est multiple, d'éliminer tout ce qui apporte désordre ou contradictions dans notre entendement. Or le problème crucial de notre temps est celui de la nécessité d'une pensée apte à relever le défi de la complexité du réel, c'est-à-dire capable de saisir les liaisons, interactions et implications multiples, les phénomènes multidimensionnels, les réalités qui sont à la fois solidaires et conflictuelles (comme la démocratie elle-même qui est le système qui se nourrit d'antagonismes tout en les réglant). Pascal avait déjà formulé l'impératif de pensée qu'il s'agit aujourd'hui d'introduire dans tout notre enseignement, à commencer par la maternelle : « Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties ».

De fait, toutes les sciences avancées, comme les sciences de la terre, l'écologie, la cosmologie, sont des sciences qui brisent avec le vieux dogme réductionniste d'explication par l'élémentaire : elles considèrent des systèmes complexes où les parties et le tout s'entre-produisent et s'entre-organisent et, dans le cas de la cosmologie, une complexité qui est au-delà de tout système.

Plus encore : des principes d'intelligibilité se sont déjà formés, aptes à concevoir l'autonomie, la subjectivité, voire la liberté, ce qui était impossible selon les paradigmes de

la science classique. L'examen de la pertinence de nos principes d'intelligibilité à en même temps commencé : la rationalité et la scientificité demandent à être redéfinies et complexifiées. Cela ne concerne pas que les intellectuels. Cela concerne notre civilisation : tout ce qui a été effectué au nom de la rationalisation et qui a conduit à l'aliénation au travail, aux cités-dortoirs, aux métro-boul-dodo, aux loisirs de série, aux pollutions industrielles, à la dégradation de la biosphère, à l'implosion des Etats-nations dotés d'armes d'auto-défense, tout cela est-il vraiment rationnel ? N'est-il pas urgent de réinterroger une raison qui a produit en son sein son pire ennemi, qui est la rationalisation ?

La nécessité d'une réforme de pensée est d'autant plus importante à indiquer qu'aujourd'hui le problème de l'éducation et celui de la recherche sont réduits en termes quantitatifs : « plus de crédits », « plus d'enseignants », « plus d'informatique », etc. On se mesure par là la difficulté-clé que révèle l'échec de toutes les réformes successives de l'enseignement : on ne peut pas réformer l'institution sans avoir au préalable réformé les esprits, mais on ne peut pas réformer les esprits si l'on n'a pas au préalable réformé les institutions. On retrouve le vieux problème posé par Marx dans la troisième thèse sur Feuerbach : qui éduquera les éducateurs ?

Il n'y a pas de réponse proprement logique à cette contradiction, mais la vie est toujours capable d'apporter des solutions à des problèmes logiquement insolubles. Ici encore, on ne peut programmer ni même prévoir, mais on peut voir et


renouveler. L'idée même de la réforme rassemblera des esprits dispersés, réunira des esprits réagissants, suscitera des propositions. Enfin, de même qu'il y a de bonnes volontés latentes pour la solidarité, il y a une vocation missionnaire latente dans le corps enseignant, beaucoup espèrent trouver l'équivalent social de la vocation missionnaire de la laïcité aux débuts de la Troisième République. Certes, nous ne devons plus opposer des Lumières appartenant à l'ancien régime à un obscurantisme jugé fondamentalement répressif. Mais nous devons nous appuyer à l'intelligence aveugle qui a pratiquement partout les commandes. Autrement dit : nous devons réapprendre à penser, tâche de salut public qui commence par soi-même.

Evidemment, il faudra bien du temps, des débats, des combats, des efforts, pour que prenne figure la révolution de pensée qui s'amorce, ici et là, dans le désordre. Pour autant, il serait faux de croire qu'il n'y a aucune relation entre ce problème et la politique, entre ce temps long et le temps court d'une législature ou d'un septennat. Le défi de la complexité du monde contemporain est un problème-clé de la pensée et de l'action politiques. Et, de même qu'il y a eu des despotes éclairés au XVIII<sup>e</sup> siècle pour favoriser les Lumières, il pourrait y avoir un pouvoir éclairé qui favoriserait la réforme de pensée.

**DEMAIN : LA CONFÉDÉRATION DES NATIONS ; LA TERRE-PATRIE**

UN SUJET JUSQUE-LÀ TABOU.

**PHILIPPE BOURDREL**  
**L'ÉPURATION SAUVAGE**  
1944-1945



**Les exécutions, les sévices, les attentats et les internements qui ont eu lieu hors de toute justice légale en 1944/45.**

PERRIN

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09

Édité par la SARL Le Monde

**Gérant :**  
André Fontaine,  
directeur de la publication

**Anciens directeurs :**  
Robert Beaumont (1944-1969)  
Jacques Fenet (1969-1982)  
André Laurens (1982-1985)

**Durée de la société :**  
cent ans à compter du  
10 décembre 1944.

**Capital social :**  
620 000 F

**Principaux associés de la société :**  
Société civile  
« Les Rédacteurs du Monde »,  
Société anonyme  
des lecteurs du Monde,  
Le Monde-Entreprises,  
M.M. André Fontaine, gérant,  
et Hubert Beauvilliers, fondateur.

**Administrateur général :**  
Bernard Wozniak  
**Rédacteur en chef :**  
Daniel Verdet  
**Correspondant en chef :**  
Claude Sautes

**ABONNEMENTS PAR MINITEL**  
36-15 - Tappez LEMONDE  
code d'accès ABO

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

tarif	FRANCE	EUROPE	SWISS	AUTRES PAYS
3	264 F	399 F	304 F	677 F
6	621 F	767 F	772 F	1.375 F
9	854 F	1.069 F	1.064 F	1.952 F
1 an	1.290 F	1.800 F	1.800 F	2.930 F

**ETRANGER :** par voie aérienne tarif sur demande.

**POUR VOUS ABONNER RENVoyer CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus.

Changement d'adresse difficile en province : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à tous correspondances.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**DURÉE CHOISIE**

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Non :

Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# Etranger

## GRANDE-BRETAGNE : l'enquête sur la mort en mars, de trois militants de l'IRA à Gibraltar

### L'action des militaires britanniques est sévèrement mise en cause

LONDRES  
de notre correspondant

L'enquête judiciaire sur les circonstances de la mort en mars dernier de trois militants de l'IRA, qui s'appretaient à commettre un attentat à Gibraltar, a occupé pratiquement chaque jour la première page des journaux britanniques, depuis son ouverture, le 5 septembre, à Gibraltar.

Les sept soldats de l'unité de l'armée britannique, le Special Air Service (SAS), qui ont participé à l'opération ainsi qu'un hnt responsable des services de renseignements (MI-5), ont témoigné d'être en un rideau pour que leur identité ne soit pas révélée.

Un jury constitué d'habitants de la colonie doit déclarer prochainement si le comportement des soldats était justifié. Si ce n'est pas le cas, un procès en bonne et due forme pourrait alors se tenir.

Le témoignage des soldats, seulement dépeint par des lettres allant de A à G, a donné lieu à des échanges électroniques avec l'évêque catholique de Belfast, M. Fergus McGroarty, représentant les familles des trois victimes, Mairead McGuinness, Daniel McCann et Sean Savage. M. McGroarty a affirmé que les hommes du SAS avaient reçu l'instruction de « tirer pour tuer » et que Sean Savage, avait été achevé alors qu'il se trouvait à terre.

Vingt-sept coups de feu ont été tirés au total, dont dix-huit sur le seul Savage et le plus dans le dos ou à la tête. Les soldats ont vigoureusement réprimé l'affirmation d'une jeune femme présente sur le lieu, selon laquelle Farrell et McCann avaient les mains en l'air lorsqu'ils ont été abattus. Ils ont assés avoir

ouvert le feu au premier geste suspect des trois terroristes ou leur aurait dit qu'ils risquaient à tout moment de déclencher une bombe télécommandée.

Personne ne conteste que les trois militants de l'IRA s'appretaient à commettre un attentat. Une voiture leur appartenant et contenant 65 kilos de Semtex, un explosif très puissant, a été retrouvée deux jours plus tard dans un parking de Gibraltar.

#### « Acheminement »

Selon l'Independent, le recours au SAS a été décidé en février lors d'une réunion secrète tenue au 10 Downing Street en présence de Mrs Thatcher, des ministres de la Défense et des Affaires étrangères et d'un dirigeant du MI 5. Ce dernier avait alors décrit les préparatifs de l'IRA d'un attentat à Gibraltar. Ces délibérations ne seront rendues publiques au plus tôt qu'en l'an 2018.

Tous les officiels impliqués dans cette affaire ont répété que l'objectif était de capturer le commando. Le témoignage d'un médecin légiste désigné par le gouvernement contre dit cependant cette thèse. Après examen des blessures, cet expert a en effet parlé d'« acheminement » de la part des hommes du SAS.

Il a déclaré à la BBC, à la fureur des autorités, que « des coups de feu supplémentaires avaient probablement été tirés sur Savage, alors qu'il était déjà à terre ». Celui-ci a reçu cinq balles dans le dos et cinq autres à la tête. Le médecin légiste a fait signe devant le jury l'expression de l'avocat des victimes selon laquelle le corps de Savage était littéralement « criblé de balles ».

DOMINIQUE DHOMBER.

#### En raison de son coût

## Le projet d'avion européen est très critiqué en RFA

BONN  
de notre correspondant

En Allemagne, on rappelle le Jäger 90, en Grande-Bretagne Eurofighter ou EFA. Ce concurrent du Rafale de Dassault est un projet commun de la RFA (33 %), de la Grande-Bretagne (33 %) et de l'Italie (21%) et de l'Espagne (13%) qui n'a pas encore officiellement entériné l'accord. Il est destiné à remplacer le Tornado à partir de 1997 et jusqu'en l'an 2025 pour couvrir les 3400 avions et hélicoptères de combat du pacte de Varsovie dans la zone euro-occidentale. Cet appareil sera capable de neutraliser les avions ennemis en lançant des missiles à 70 km de distance, d'atteindre deux fois la vitesse du son en vol à basse altitude comme à

15 000 mètres. De plus il devrait être en mesure de porter sous ses ailes en forme de delta quatre tonnes et demi de bombes ou des engins antiradar.

C'était l'enfant chéri de l'ancien ministre de la Défense, M. Manfred Wörner, aujourd'hui secrétaire général de l'Otan, et du ministre président de Bavière, M. Franz Josef Strauss, dans le ciel d'où sont sorties les usines MBB, maître d'oeuvre de la partie allemande du projet. Le successeur de M. Wörner, M. Rupert Scholz est actuellement perplexé de tous côtés les critiques contre l'EFA se multiplient. Les coûts annoncés officiellement (5,85 milliards de deutschemarks pour le développement et 16,5 milliards pour l'acquisition de 200 appareils par la Luftwaffe) semblent complètement irréalistes (1). Ils ne tiennent pas compte ni de l'armement des avions - 7800 missiles - ni du coût de la formation des pilotes.

Le Cour des comptes de la RFA, dans un rapport remis avant l'été, s'est montré très critique à l'égard du projet qui « néglige toute une série de facteurs de coûts ». Le Cour des comptes accuse l'industrie d'avoir « tendance à présenter des prix très élevés pour que les projets n'échouent pas ».

Autre sujet de préoccupation : la capacité des hommes à piloter cet appareil. L'Eurofighter pourrait, en effet, soumettre les pilotes à des pressions de 9g (le poids du corps est multiplié par neuf) alors que le fameux vol de nuit apparaît à partir de 7g. Cependant, il existe des combinaisons anti-g qui permettent aux pilotes de supporter les effets de telles accélérations. M. Rudi Walter, porte-parole du SPD à la commission du budget du Bundestag estime à plus de cent milliards de deutschemarks le coût total de l'opération EFA.

Pour d'autres raisons, le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher est un opposant farouche au projet. Pour lui, la construction de cet appareil, destiné à soutenir une stratégie offensive dans l'hypothèse d'un conflit en Europe centrale est absurde dans une phase de négociation intense sur le désarmement conventionnel. Ne pouvant s'opposer directement aux partisans du projet, il majoritaire dans le gouvernement du chancelier Kohl, il a fait déposer par un tiers un amendement à la loi budgétaire stipulant qu'en cas de succès des négociations sur le désarmement conventionnel, le programme EFA doit être réduit, voire supprimé.

LUC ROSENZWEIG.

(1) Soit, au total, l'équivalent de 76 milliards de francs.

## A Bruges

## M<sup>me</sup> Thatcher a plaidé pour une Europe des patries et libérale

BRUXELLES  
(Communautés européennes)  
de notre correspondant

« L'Europe n'est pas l'œuvre du traité de Rome, et l'idée européenne n'est pas non plus la propriété d'un groupe ou d'une institution. La Communauté européenne appartient à tous ses membres et elle doit pleinement refléter les traditions et les aspirations de chacun d'eux ». Au nom d'une légitime diversité, M<sup>me</sup> Margaret Thatcher, dans un discours prononcé mardi 20 septembre à Bruges, lors de la séance d'ouverture de l'assemblée parlementaire du Collège d'Europe, a revendiqué pour la Grande-Bretagne le droit d'être européenne de sa manière.

Une manière à la fois gaillarde et libérale, qui s'écarte sur bien des points de celle prônée par la plupart de ses partenaires et par la Commission de Bruxelles. Celle-ci, apparemment soupçonnée de nombreuses ambitions, n'a pas actuellement la cote auprès du premier ministre britannique, et l'on devine, même s'il n'est pas nommé, que le désaveu vise principalement M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne.

#### Les dépenses de l'OTAN

Selon M<sup>me</sup> Thatcher, « une coopération volontaire et active entre les Etats souverains est le meilleur moyen de construire une Communauté européenne réussie ». Vive l'Europe des patries ! Sa méfiance à l'égard des tentatives supranationales reste intacte : « Si nous avons réussi à faire reculer chez nous les frontières de l'Etat, ce n'est pas pour les voir réimposer au niveau européen, avec un super-Etat européen exerçant à partir de Bruxelles, une domination nouvelle ».

Et, emportée par son sujet, elle estime ceux qui inclinent vers de telles tentatives plus retardés des brejnéviens ! « Au moment précis où ces pays comme l'Union

M<sup>me</sup> Thatcher a entrepris, mardi 20 septembre, une tournée européenne qui devait la conduire en Belgique, au Luxembourg et, à partir de mercredi soir, à Madrid. A Bruges, elle a prononcé un long discours dans lequel elle a développé une nouvelle fois ses vues sur une Europe qui elle veut à la fois gaillarde et libérale.

La visite de M<sup>me</sup> Thatcher en Espagne, la première d'un chef de gouvernement du Royaume-Uni, précédera d'un mois une visite officielle en Espagne de la reine Elizabeth. Elle sera dominée, outre les questions européennes, par celle de Gibraltar.

la « dimension sociale du grand marché », et auquel sont attachés la majorité des Etats membres, mais plus particulièrement la France et l'Espagne, ainsi que la commission de Bruxelles. « L'objectif d'une Europe ouverte à l'entreprise est la force motrice, la base de la création du marché unique européen d'ici à 1992. Nous n'avons pas besoin de nouveaux règlements qui augmentent les coûts de l'emploi et qui rendent le marché européen du travail moins souple et moins concurrentiel face aux fournisseurs étrangers ».

Traditionnellement attentive aux préoccupations de Washington, elle

#### Limites réglementations

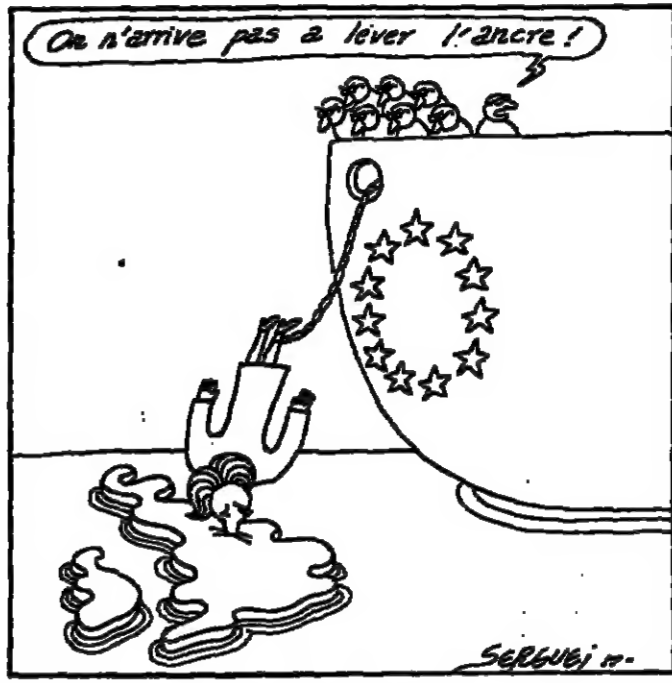
Quant à l'intégration économique, M<sup>me</sup> Thatcher n'a guère étonné en invitant ses partenaires à faire preuve de pragmatisme, à limiter au maximum les réglementations nouvelles et à se garder des grandes ambitions utopiques. Parmi celles-ci figure en bonne place, même si elle se garde de le rejeter formellement, le projet d'une banque centrale européenne, sur lequel planche actuellement un comité de gouverneurs et d'experts désignés par les chefs d'Etat et de gouvernement à Hanovre et présidé par M. Jacques Delors.

Selon elle, il n'est pas la question. Ses priorités en ce domaine sont la libre circulation des mouvements de capitaux, l'établissement du Marché commun des services, le développement de l'usage de l'ECU. « C'est ce dont le monde des affaires a besoin pour pouvoir effectivement concurrencer le reste du monde. Et c'est ce que le consommateur veut, car cela lui permettra d'étendre son choix et de réduire ses frais. Réduisons d'abord de telles mesures pratiques et ensuite on sera plus à même d'apprécier s'il est opportun d'aller plus loin », ajouta-t-elle.

Le premier ministre, ce n'est pas non plus une découverte, considère avec suspicion le projet qui concerne

insiste pour que l'Europe se garde de la tentation protectionniste : « Ce serait une trahison si, tout en réduisant les contraintes commerciales afin de créer le marché unique, la Communauté devait ériger une plus grande protection externe ». Mais les Etats-Unis apprécieraient surtout que le premier ministre britannique appuie leur thèse d'un partage plus équilibré des charges de défense au sein de l'OTAN et plaide pour un important effort de défense. « Nous devons faire notre possible pour maintenir l'engagement des Etats-Unis envers la défense de l'Europe ; cela signifie reconnaître le fardeau que représente pour leurs ressources le rôle mondial qu'ils assument, de même que la notion selon laquelle les alliés doivent jouer leur rôle entier dans la défense de la liberté, particulièrement au moment où l'Europe devient plus riche ».

Bref, la Communauté d'accord, mais en n'en savourant pas moins notre identité nationale que notre entreprise européenne commune ». PHILIPPE LEMAITRE.



## Inquiétude dans les pays arabes après le lancement du satellite israélien

Bien qu'exprimée avec une certaine discrétion, l'inquiétude n'en est pas moins perceptible dans les pays arabes au lendemain du lancement, lundi, par Israël, d'un satellite. Si ce lancement n'a été suivi dans l'immédiat d'aucune réaction gouvernementale, la presse arabe est quasi unanime à parler de « défi » et à mettre en valeur les retombées militaires de l'événement. Et ce, malgré le fait que les autorités israéliennes ont souligné l'aspect civil et scientifique de leur entrée dans le « club » des puissances spatiales.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, en a dénoncé, mardi 20 septembre, « la portée militaire » et a appelé les pays arabes à « tirer les leçons de la nouvelle situation ainsi créée ». Les Etats arabes doivent « répliquer dans les mêmes formes » à Israël, écrit pour sa part l'agence algérienne APS, qui estime que les Israéliens veulent « faire planer sur les pays arabes la menace d'une guerre, tout en continuant à ruer les Palestiniens en toute quiétude ». « Nouvelle menace contre la nation arabe », pour le quotidien syrien *Techrine*, le satellite israélien donne l'occasion à un journal du Golfe de critiquer les pays arabes pour avoir gâché leur potentiel technologique.

L'Union soviétique, quant à elle, fait savoir, par la voix d'un responsable du ministère des affaires étrangères, que la « préoccupation arabe était compréhensible ».

• Visite de M. Claude Cheysson à Alger. — M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la Méditerranée et des relations Nord-Sud, au terme d'une visite de quarante-huit heures en Algérie, est retourné à Bruxelles, mardi 20 septembre. Après s'être entretenu avec le président Abdelkader Chadli, il s'est déclaré « convaincu du développement très rapide des relations entre l'Algérie et la CEE ». Il a annoncé que la Communauté allait mettre « de gros moyens financiers à la disposition de l'Algérie et des autres pays du Maghreb, pour la prochaine campagne de lutte anti-sécheresse ».

## Après quinze ans de querelles internes

## Le Parti social-démocrate danois dit oui à l'Europe

COPENHAGUE  
de notre correspondante

En adoptant le lundi 19 septembre, lors de leur congrès annuel, un programme « clair, précis et engagé » résolument en faveur du Marché commun, les sociaux-démocrates danois ont opéré un revirement politique spectaculaire. Devant les députés, la vice-présidente du parti, M<sup>me</sup> Birte Weiss, a présenté les grandes lignes de la campagne des socialistes en vue des élections européennes de l'année prochaine. Son intervention a dû surprendre de nombreux militants habitués à entendre leurs dirigeants exprimer les plus grandes réserves à l'égard de la construction européenne et dénoncer vigoureusement certains projets de la Commission de Bruxelles. « Nous disons oui à une Europe ouverte non seulement au sein de la CEE, mais aux pays tiers », a déclaré M<sup>me</sup> Weiss, dont le programme a été approuvé à l'unanimité.

Dans l'opposition depuis 1982, le Parti social-démocrate, qui est la plus grande formation politique danoise, a longtemps été divisé en deux camps sur la question européenne. Lors du référendum organisé en 1986 sur l'acte unique, il avait fait campagne pour le « non » — ce qui n'avait pas été particulièrement apprécié par les syndicats du secteur privé. Mais l'heure est venue, semble-t-il, de mettre fin à ces querelles internes qui sont particulièrement responsables des mauvais résultats du parti aux législatives depuis six ans. M<sup>me</sup> Birte Weiss, qui fut une des adversaires les plus acharnées de l'entrée de son pays dans la Communauté en 1972, a expliqué que, « après seize ans de bagarres », de « verbiage », les sociaux-démocrates allaient préconiser un « oui à l'Europe ouverte » en juin 1989, en précisant toutefois qu'une CEE « fonctionnant uniquement aux conditions du capital

tournerait le dos à l'avenir. Une société moderne ne doit pas reposer seulement sur l'économie. Elle doit prendre en compte également l'éducation, l'environnement, la sécurité sociale, l'emploi et le développement humain. Il faut renforcer le contrôle des multinationales et des spéculateurs boursiers ».

Pour sa part, le numéro un du parti, M. Svend Auken, s'est prononcé en faveur d'une coopération européenne plus étroite dans le domaine de la politique étrangère et de la défense. « Nous avons intérêt, a-t-il déclaré, à ce que l'Europe

tournerait le dos à l'avenir. Une société moderne ne doit pas reposer seulement sur l'économie. Elle doit prendre en compte également l'éducation, l'environnement, la sécurité sociale, l'emploi et le développement humain. Il faut renforcer le contrôle des multinationales et des spéculateurs boursiers ».

prende en mains progressivement la responsabilité de sa propre défense et de sa propre politique extérieure ». Ces propos, comparés à ceux beaucoup plus « sceptiques » tenus par M. Auken et certains de ses amis il n'y a pas si longtemps, marquent incontestablement un changement de cap. Quelques réserves ont cependant été formulées : les sociaux-démocrates ne veulent pas d'une éventuelle armée européenne et souhaitent que le Danemark puisse rester maître de sa politique fiscale.

CAMILLE OLSEN.

## URSS : les incidents du Caucase

### Moscou dénonce « des éléments irresponsables »

Moscou (AFP). — La télévision soviétique a admis, mardi 20 septembre, la gravité des incidents interethniques survenus ces derniers jours dans les républiques caucasiennes. Ces incidents, provoqués volontairement et d'autres crimes avaient été commis dans la région du Haut-Karabakh.

Des « éléments irresponsables », s'est-elle indiquée en citant l'agence Tass, ont provoqué des incendies et commis « d'autres actes illégaux » au Haut-Karabakh, région azéribaïdjanaise, dont la population est en majorité arménienne, attirant ainsi les tensions entre les Azeris musulmans et les Arméniens chrétiens.

Les autorités des deux républiques transcaucasiennes, a poursuivi le commentateur, « tentent de prévenir une exacerbation » des tensions à la suite d'une « forte détérioration » de la situation ces derniers jours.

Les autorités azéribaïdjanaises, sous la direction de M. Abdul Rahman Vazirov, chef du PC de la république, ont tenu une réunion de crise et appelé à « des mesures « décisives » afin d'apaiser les tensions. Selon des informations de sources non officielles, un couvre-feu aurait été décrété à Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh.

A Erivan, où d'importantes manifestations ont encore eu lieu mardi soir, le mouvement de grève semble avoir été désorganisé. Une réunion de soviet suprême d'Arménie était attendue dans la journée de mercredi.

**Le plus tabou des tabous...**

LA FORTUNE DES FRANÇAIS — Par Jules Lepidi.

Fait social, phénomène économique, la fortune pose également des problèmes d'ordre juridique et revêt une dimension politique. Ce n'est donc pas étonnant que l'acquisition, la détention, la cession, la transmission de la fortune donnent lieu à un bouillonnement d'idées, de doctrines et de controverses. «Que sais-je?» n° 242A.

Autres Nouveautés: LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN par Jean Morange, n° 2408 • LE DROIT DE LA CONCURRENCE par Yves Chapuis, n° 2413 • LE SECTEUR PUBLIC ET LES PRIVATISATIONS par Armand Bizagut, n° 2414 • HISTOIRE DE LA PSYCHANALYSE par Roger Perron, n° 2415.

pufl

COLLECTION "QUE SAIS-JE?"

هكذا من الأصل

**HAÏTI : sous la pression des « sans grade »****Le général Avril procède à un important remaniement dans l'armée**PORT-AU-PRINCE  
correspondance

De nouveaux officiers supérieurs ont été démis de leurs fonctions, mardi 20 septembre, par le général Prosper Avril, sous la pression des « sans grade », qui ont choisi leurs remplaçants. Les chefs de la marine, du pénitencier national, des services de santé des armées et d'autres unités ont été limogés. Ce mouvement s'étend à la province : aux Gonaïves (170 kilomètres au nord de la capitale), le colonel Hippolyte Gambetta, responsable militaire régional, a été « déshouké » (éliminé) dans un climat de mobilisation populaire. Selon les correspondants des stations locales, l'effervescence croît dans les camps

à mesure que parviennent les nouvelles de la capitale.

Le nouveau chef de l'Etat a reconnu la gravité des problèmes de commandement que connaît l'armée haïtienne. Dans une brève allocution devant le palais national, à l'occasion de la nomination du nouveau commandant en chef, le général Hérard Abraham, il a lancé un appel au calme ; aux nombreux soldats et sous-officiers qui l'entouraient, il a annoncé que d'importantes mesures conservatoires étaient à l'étude afin de satisfaire les demandes des forces armées d'Haïti. Selon un sergent en faction devant le palais, la base a fixé un délai de quinze jours pour la satisfaction de ses revendications. Les vingt points du memorandum présenté au général Avril portent

sur l'amélioration de l'ordinaire de la troupe que sur l'exigence d'un changement profond.

Les sans grade réclament également la restauration de la Constitution de 1987, l'augmentation des salaires « de tout le monde », la séparation de la police et de l'armée, la mise à la retraite des officiers ayant plus de trente ans de services, le « nettoyage de la police », la lutte contre la corruption, l'organisation de cours pour les soldats où l'obligation pour les automobilistes de conduire vitres baissées afin de faciliter les identifications. Cette dernière exigence, apparemment saugrenue, peut être justifiée par l'habitude qu'ont les « macoutes » de se dissimuler derrière des vitres fumées.

JEAN-MICHEL CARROT.

**Washington réagit avec une prudente satisfaction**WASHINGTON  
de notre correspondant

Infiniment de prudence, et, malgré tout, l'espoir tenu que le général Avril fera un peu mieux que ses prédécesseurs. Au lendemain du coup d'Etat en Haïti, les officiels américains se bornent, pour l'essentiel, à une réaction classique : « Wait and see », attendre et voir, réaction d'autant plus justifiée que les coups d'Etat se succèdent à intervalles très rapprochés.

Mais, cette fois, Washington s'est abstenu de toute condamnation explicite, alors qu'en juin dernier le renversement avait été décrit par le département d'Etat comme « un revers flagrant pour la démocratie ». Au contraire, le même département d'Etat considère cette fois comme « encourageantes » les premières déclarations du général Avril. M. Charles Rodman, porte-parole, se déclarait « encouragé par l'annonce de la formation d'un nouveau cabinet, composé de civils, à l'exception du ministre de la Défense ».

Cependant, les Etats-Unis se réservent le droit de juger le nouveau régime à ses actes, avant d'envisager de reprendre leur aide économique et militaire, supprimée depuis l'annulation des élections de l'automne dernier (seule subsiste une aide humanitaire distribuée par des organisations non gouvernementales.)

Le porte-parole du département d'Etat a d'ailleurs rappelé — comme il l'avait déjà fait lors du « coup » de juin dernier, les critères selon lesquels Washington jugerait l'action des nouveaux gouvernants : « Stricte respect des droits de l'homme et des droits civiques, progrès économique propre à soulager les souffrances de la population, coopération dans la lutte contre le trafic de drogue qui transite par Haïti et mise en place d'une transition crédible vers un gouvernement démocratique dirigé par des civils ».

Dans l'immédiat, les responsables américains s'intéressent essentiellement au sort que le « nouveau » régime réservera au colonel Jean-Claude Paul — inculpé en mars der-

nier pour trafic de drogue par un tribunal de Floride. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, estimait déjà « sain » qu'il n'ait pas de responsabilité dans le gouvernement.

Officiellement, on s'abstient de tout commentaire sur la personne du nouveau président, le général Avril, et, au département d'Etat, on dément avec la dernière énergie qu'il soit venu récemment aux Etats-Unis, comme le bruit en a couru.

Mais, à Washington comme ailleurs, on considère le nouveau président comme un homme beaucoup plus intelligent que son prédécesseur. Il pourrait, en conséquence, être plus utile à son pays ou, au contraire, beaucoup plus dangereux, explique, par exemple, un ancien ambassadeur américain à Port-au-Prince, M. William Jones. Selon M. Jones, les Etats-Unis devraient se concerter avec des pays comme le Canada et la France pour exercer une pression sur les autorités haïtiennes, et les inciter à un retour à la démocratie.

JAN KRAUZE.

CHILI

**Plaidoyer pour un plébiscite**

« Le miracle chilien ? C'est le résultat d'une approche pour la première fois scientifique de l'économie, où le gouvernement, prétendument autoritaire, s'est désengagé des entreprises qu'il contrôlait » (1). Dans l'un des salons du CNFF, l'homme qui définit ainsi la politique économique de son pays n'est pas, on l'aura compris, un opposant. Jorge Schneider est vice-président de l'organisation patronale chilienne Sociedad de Fomento Fabril (SOFOPA). De passage à Paris, il a été invité à une réunion de travail sur les perspectives de son pays.

Devant une cinquantaine de représentants du patronat français et en présence de l'ambassadeur du Chili en France, M. Hector Riesle, il a brossé sans détour un tableau du libéralisme chilien. Soulignant que le « situation économique n'a jamais été aussi solide » (2), M. Schneider estime que « tout le monde peut aujourd'hui être capitaliste, même les gens les plus simples » et il n'est plus nécessaire, dit-il, d'avoir des relations dans les

partis politiques pour pouvoir travailler. » Le vice-président du patronat chilien loue ainsi « la clairovoyance du chef de l'Etat qui s'en est permis cet essai ».

Bien sûr, il y a le plébiscite du 5 octobre, et l'on osera quelques semaines après. M. Schneider pense toutefois que « tout cela se passera très tranquillement et très sérieusement » et que les élections « libres et propres » donneront une majorité de « oui » et surtout « grâce aux fermes qui feront une fois encore la décision ». A peine convient-il, si le « non » l'emporte, « l'amélioration de l'économie est une chose, sa perception par la population en est une autre ».

« Ce sera bien sûr plus compliqué qu'aujourd'hui ». Il s'empresse toutefois de préciser que « les investissements étrangers ne cessent pas malgré le plébiscite et que la Bourse se porte bien ». De toute manière, il ne voit pas comment on pourrait changer de politique maintenant.

M. Schneider convient qu'« une partie du pays n'aime

pas le régime » et semble regretter, comme son ambassadeur, que le « Formulaire restreint ne soit pas le plus facile pour le pouvoir, même si elle était prévue par la Constitution de 1980 ». M. Riesle fait toutefois état d'un sondage effectué à l'université du Chili : une simulation de vote à bulletin secret a donné 49 % de « oui », 41 % de « non », restant 11 % d'indécis, ces derniers, en baisse sensible, constituent, selon les derniers sondages, un électorat qui se prononcera en faveur du « oui ». Tout au long de cette réunion, le nom du chef de l'Etat chilien ne sera jamais prononcé.

D. H.-G.

(1) A la fin du premier trimestre de 1988 on ne comptait plus que cinquante-huit entreprises publiques contre soixante-quinze il y a dix-huit mois.

(2) Les indices économiques, avec une croissance du PIB de 3,7 % pour 1987 et une inflation de moins de 10 %, sont bons. La Banque internationale de développement (BID) note toutefois que, en dix ans, les salaires réels ont chuté de 30 %.

ÉTATS-UNIS

**Quand le FBI confesse une « aberration »**WASHINGTON  
correspondance

Après deux ans d'une enquête infructueuse, la police fédérale a reconnu ses erreurs de jugement et admis avoir commis une « aberration » dont, selon M. Sessions, son nouveau directeur, le FBI n'est pas fier. En 1983, agissant sur la base de renseignements douteux donnés par un informateur du Texas, le FBI avait ouvert une enquête sur un certain Comité de solidarité avec le peuple du Salvador (CISPES) accusé d'être en liaison avec des terroristes salvadoriens.

Pendant deux ans, des agents du FBI assistèrent clandestinement aux réunions du CISPES, fréquentées par des éléments démocrates de gauche, des syndicalistes, des hommes d'Eglise, des religieux... En

mars 1985, l'enquête prit fin sans conclusion. Aucune preuve n'avait pu être établie sur les liens entre les groupes terroristes du Salvador et des citoyens américains exerçant simplement leurs droits politiques, protégés par la Constitution.

Dans son rapport à la sous-commission de la Chambre, M. Sessions a admis que le témoignage de l'informateur n'avait pas été sérieusement vérifié, que les ordres de la direction centrale avaient été ignorés, mais que celle-ci n'avait pas exercé un contrôle satisfaisant sur la conduite de l'enquête.

Six agents du FBI ont fait l'objet de mesures disciplinaires, et M. Sessions s'est engagé à surveiller désormais plus strictement les enquêtes sur le terrorisme international impliquant les organisations nationales. Néanmoins, le FBI garde des dos-

siers très nourris sur les personnes ou les organisations « suspectes ». Or, figurer dans les dossiers du FBI peut avoir de conséquences fâcheuses, tant pour les particuliers que pour les groupes. M. Sessions a dit qu'il examinerait cas par cas les demandes des individus ou des organisations qui voudraient que leur nom soit rayé des dossiers.

Mais pourquoi le FBI ne prendrait-il pas lui-même l'initiative de corriger ses erreurs et d'expurger de ses dossiers les noms de ceux qui n'auraient jamais dû faire l'objet d'une enquête ? Telle est la question posée par diverses organisations et reprise par le Washington Post, qui se demande pourquoi l'enquête a continué pendant deux ans alors que ses premiers résultats démontaient les allégations de l'informateur trop zélé.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

**Le prince Sihanouk reçu vendredi par M. Mitterrand**

Le prince Norodom Sihanouk est arrivé mardi 20 septembre, à Paris, venant de Pékin. Il sera reçu par M. Mitterrand vendredi 23 septembre. Ensuite, le dirigeant cambodgien se rendra aux Etats-Unis, où il rencontrera M. Reagan, puis à Londres à l'invitation de M. Thatcher, avant de revenir en France. Le 5 novembre, le prince rencontrera à Paris le chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Hun Sen. Il s'agit du troisième tête-à-tête entre les deux hommes en France depuis décembre 1987.

A son arrivée à Paris, le prince Sihanouk a indiqué qu'il avait convié les deux autres chefs de la résistance khmère, MM. Son Sant (nationaliste) et Khieu Samphan (khmer rouge), à participer à la rencontre avec M. Hun Sen. Il a aussi déclaré qu'il allait demander à M. Mitterrand son aide pour organiser une conférence internationale sur le Cambodge « le plus tôt possible », de préférence à Paris. « Je pense que la France est d'accord », a-t-il ajouté, rappelant le rôle « si bénéfique » de celle-ci lors de la conférence de Genève en 1954.

Enfin, le prince a précisé qu'au cours de ses discussions avec M. Hun Sen il insistait sur un point « important », celui du respect des droits de l'homme au Cambodge : « Il ne suffit pas de parler politique. Il faut donner au peuple cambodgien l'assurance qu'il n'y aura plus de violations des droits de l'homme ».

Iran

**Fin de la crise ministérielle**

Le Parlement iranien a mis fin, le mardi 20 septembre, à la crise ministérielle à Téhéran en accordant sa confiance à cinq ministres du cabinet de M. Mir Hossein Mousavi. Lundi dernier, les députés avaient reconduit dix-huit membres du gouvernement Mousavi, en réduisant trois, dont M. Mohsen Fefiq-Doust, ministre des gardiens de la révolution, connu pour ses opinions radicales.

Toutefois, le nouveau ministre des gardiens de la révolution, M. Ali Chamkhani, qui a obtenu la confiance du Parlement, appartient à la même tendance. Commandant en second et

responsable des forces terrestres de ce corps, M. Chamkhani est l'un des dirigeants les plus en vue des gardiens de la révolution, auxquels l'imam Khomeiny avait adressé un message de soutien il y a trois jours, après que leurs chefs eurent été vivement critiqués à la suite des revers subis sur le front.

Il y a quinze jours, M. Mousavi avait dû reprendre la démission qu'il avait donnée, de crainte, avait-il dit alors, qu'une partie de son cabinet n'obtienne pas la confiance du Parlement. — (AFP.)

Pologne

**Le Pen Club réclame la légalisation de Solidarité**

La section polonaise du Pen Club, association internationale d'écrivains, a tenu, lundi 19 septembre, à Varsovie, sa première réunion légitime depuis sa suspension, en décembre 1981, après la proclamation de l'état de guerre. A peine rétabli dans ses droits, le Pen Club polonais a réclamaré la légalisation du syndicat Interdit Solidarité et l'instauration du pluralisme syndical, dans une résolution péremptive, mardi, à l'AFP.

Le nouveau bureau directeur de l'association, présidé par M. Juliusz Zulfawski, comprend plusieurs écrivains et journalistes connus pour leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, comme Wlodyslaw Bartoszewski, Marcin Krol ou Stefan Kisilewski.

Par ailleurs, le nouveau premier ministre polonais sera désigné le 27 septembre par le Sejm, qui se réunira en session à Varsovie, mardi soir, l'agence officielle PAP. Parmi les événements marquants de M. Mowczar, le nom de M. Wladyslaw Bakla, membre du bureau politique et ancien président de la Banque nationale, revient très souvent. — (AFP, UPL.)

« Création d'un parti écologiste. — Un nouveau parti indépendant du pouvoir, le Parti écologiste polonais (PPE), a été fondé la semaine dernière à Cracovie par une vingtaine de personnes membres de l'opposition, a-t-on appris, mardi 20 septembre, dans les milieux officiels. Le PPE s'est donc pour moitié le parti des Verts ouest-allemands. Il entend participer à la « vie politique et s'opposer à la dégradation de l'environnement en Pologne, qui menace l'existence biologique et culturelle du peuple ». — (AFP.)

**ALTEA**  
HOTEL

Altea en France  
C'est plus de quarante hôtels  
au cœur des régions  
et au centre des villes.  
Réservez : Tel. (1) 42.68.22.88. Tel. Vert. 05.28.88.00.



Altea, des hôtels en synergie avec la ville.

En France : Albi, Angers, Beaune, Belfort, Besançon, Briançon, Cabourg, Clermont-Ferrand, Colmar, Deauville, Dijon, Dunkerque, Fos-sur-Mer, Grande-Motte, Lyon, Mâcon, Marseille, Metz, Montpellier, Mont-St-Michel, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nemours, Nice, Orange, Orly, Paris, Reims, Rennes, Roubaix, Saint-Etienne, Saint-Valéry-en-Caux, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Val-de-Reuil, Valfréjus. Et aussi en Allemagne : Cologne, Francfort. En Autriche : Mondsee. En Belgique : Louvain-la-Neuve. En Hollande : Beek Maastricht, Groningen, Nijmegen, Tilburg, Vlieland. Au Portugal : Lisbonne.  
Une chaîne de Pullman International Hotels. Groupe Wagons-Lits.

# Asie

## INDE : la visite du premier ministre au Pendjab

### Le pari risqué de M. Gandhi

NEW-DELHI de notre correspondant

La visite que le premier ministre indien effectuera mercredi 21 septembre au Pendjab ressemble fort à un pari risqué. M. Rajiv Gandhi ne s'est rendu dans cet Etat qu'à une seule reprise depuis l'assaut lancé par l'armée en juin 1984 contre le Temple d'or d'Amritsar, la ville sainte des sikhs. Depuis ces événements, les actes terroristes des Fous du Khalistan (cet Etat indépendant et mythique que réclament les extrémistes) n'ont pas cessé.

Cette guerre contre le pouvoir central a pris la forme d'assassins aveugles contre la population civile. Le gouvernement a lancé une répression tous azimuts, dont les résultats, en

débordés de quelques arrestations spectaculaires, ont été pratiquement nuls. Au contraire, depuis environ deux ans, les meurtres terroristes se sont multipliés. Chaque semaine, plusieurs dizaines de personnes (hindoues, sikhs et musulmanes) meurent au Pendjab, et ce décompte quotidien, à moins d'un véritable massacre, ne fait plus les gros titres de la presse indienne. Du 12 au 18 mai dernier, alors que les terroristes puissamment armés avaient repris le contrôle du Temple d'or, l'armée indienne a lancé une nouvelle attaque contre le sanctuaire. Là encore, cette opération dite de « nettoyage », menée beaucoup plus en « douceur » que les précédentes (trente morts contre mille en 1984), n'avait pas sensiblement amélioré la situation.

La visite de M. Gandhi a été, en quelque sorte, saluée par les terroristes : lundi, le chef local d'un parti hindouiste de droite a été assassiné et, dans la nuit de mardi à mercredi, un responsable local du parti du premier ministre, le Congrès-I, a été tué dans une embuscade. De son côté, le gouvernement multiple, les gestes de bonne volonté en prenant plusieurs décisions, d'ordre politique et économique, de nature à transformer cette visite en succès. La plus symbolique est la libération, annoncée mardi, de cent quatre-vingt-trois des quatre cents « détenus de Jodhpur ». Ces prisonniers, accusés d'avoir « déclaré la guerre à l'Etat », sont enfermés dans la prison de Jodhpur (Rajasthan), depuis leur jugement, en janvier 1985.

Cette mesure, prévue par l'accord sur le Pendjab de juin 1985 (qui ne fut jamais appliqué), était l'une des revendications essentielles des sikhs. Elle sera donc bien accueillie, au moins par les plus modérés de la communauté. Les autres, les extrémistes, regroupés en plusieurs organisations de tueurs, ont lancé une guerre sans merci contre le pouvoir central, et il y a peu de chances qu'ils soient sensibles au « geste » de M. Gandhi.

Le premier ministre devait se rendre à Gwalior, Jabalpur et Jaipur. A Gwalior, il devait poser la première pierre d'une usine de pâte à papier, qui devrait employer près de mille cinq cents personnes et procurer indirectement du travail à près de dix mille autres.

D'autre part, les autorités ont enfin donné, lundi dernier, le « feu vert » pour la conclusion d'un important contrat avec Pepsi-Cola, qui, outre la construction au Pendjab d'une usine de boissons gazeuses, comprend d'autres investissements dans l'agro-alimentaire. Ce projet devrait générer cinquante mille emplois, dont vingt-cinq mille dans le sud Pendjab.

Des mesures de sécurité sans précédent ont été prises pour passer à une éventuelle action d'éclat des terroristes sikhs. M. Gandhi joue son va-tout : si une telle politique n'est pas suffisante pour ramener l'ordre au Pendjab, il ne restera plus que la fuite en avant : une répression accrue et, cette fois, sans espoir.

LAURENT ZECCHINI

(Suite de la première page.)

« Etat stationnaire », déclarait mercredi matin le porte-parole de la maison impériale. Mais, depuis mardi, l'annonce par le gouvernement qu'avaient commencé les procédures pour décider du nom de la nouvelle ère impériale marquant le règne du prince héritier Akhito a été perçue comme un signal que la disparition de l'empereur Hirohito semblait désormais inéluctable (une question d'heures, de jours peut-être). Les députés, pour leur part, révisent l'ordre du jour des débats parlementaires en prévision d'une suspension des travaux de la Diète pendant un mois.

C'est plus qu'un souverain, dont la fonction a été ramenée par la Constitution à celle de symbole, qui est en train de disparaître. C'est une page d'histoire qui est en train de se tourner. Pour beaucoup de Japonais, une période va définitivement s'achever : celle de l'après-guerre.

### Une page en train de se tourner

Assurément, la reconstruction du pays et son accession au rang de grande puissance mondiale ont balayé les souvenirs du Japon vaincu et détruit. Mais, pour toute une génération, ce vieux monsieur à la silhouette frêle, légèrement voûtée, marchant à petits pas glissés, impassible derrière ses lunettes rondes, hochant simplement la tête en réponse aux félicitations qu'on lui adressait lors de ses anniversaires, est identifié pour toute une génération au passé de chacun. Un passé lourd d'erreurs, de douleurs, de tragédies payées de la défaite et de ses humiliations, mais aussi compensé aujourd'hui par le redressement, la réconciliation avec le

## JAPON : l'agonie de l'empereur Hirohito

### La fin de l'après-guerre

grand voisin chinois et une place retrouvée sur la scène mondiale.

Si la vénération d'autrefois n'est plus le fait que de quelques très rares nostalgiques, épaves du Grand Japon, l'empereur Hirohito n'en est pas moins respecté par la plupart. Un respect sans passion, laïcisé, mais profond. « L'empereur me sauva la vie en acceptant l'humiliation de la défaite et en mettant fin à la guerre », nous dit un homme de quatre-vingt-deux ans, qui fut colonel de l'armée impériale en Mandchourie, et qui était venu s'incliner sur l'esplanade. « L'empereur Hirohito symbolise les temps modernes du Japon », commente pour sa part, laconique, un jeune salarié aux abords du palais impérial.

Plus de la moitié de la population japonaise est née après la guerre, et pour la jeune génération, l'empereur Hirohito est déjà une figure de l'histoire. Un homme du passé. Un homme qui compte pour les parents. Sans hostilité, les jeunes Japonais sont indifférents ou simplement curieux, mais l'empereur ne concerne pas vraiment leur vie. Les intellectuels, en revanche, sont souvent hostiles sinon à la personne de l'empereur, du moins à l'institution impériale, et la disparition du monarque relancera assurément les polémiques. Le Parti communiste a, par exemple, toujours demandé que le Japon devienne une République.

Une page est en train de se tourner. Pas seulement pour le Japon, mais aussi pour le reste de l'Asie. La « une » des journaux japonais de mercredi reflétait ce moment de l'histoire : les manchettes annonçant l'état critique de l'empereur voisinent avec des photos des Jeux olympiques de Séoul. Une coïncidence à plus d'un titre symbolique. Le règne

de l'empereur Hirohito s'achève, en effet, au moment où est consacrée sur la scène internationale l'émergence de la Corée, victime du joug japonais il y a un demi-siècle. La fin d'une époque coïncide avec le début d'une autre dans laquelle le Japon ne sera plus le seul pôle asiatique du monde, même s'il reste le plus puissant économiquement.

Pour les Coréens, c'est là une revanche sur l'histoire. Elle fut symbolisée, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Séoul, par l'entrée sur le stade olympique de M. Sohn Kee-chung, portant la flamme olympique. Médaille d'or du marathon aux Olympiades de Berlin en 1936, il la « donna » au Japon, puisque son pays était alors une colonie nipponne. Pour les Coréens, la plaie reste à vif, et lorsque se répendit, mardi à Séoul, la nouvelle de l'aggravation de l'état de santé de l'empereur Hirohito, elle ne suscita aucun sentiment, sinon l'indifférence.

PHILIPPE PONS.

● L'Union soviétique aurait proposé au Japon de lui louer les îles Kouriles du Sud. — Les Soviétiques auraient proposé aux Japonais un compromis pour tenter de résoudre leur différend territorial à propos des quatre îles Kouriles du Sud, indique le *Wall Street Journal*. Selon la presse japonaise, les Soviétiques auraient sondé « de manière informelle » à Paris, au début du mois, des Japonais sur la possibilité de leur louer ces quatre îles, qu'ils revendiquent, ainsi qu'une partie de l'île de Sakhaline. Aucun « sondage formel » n'a eu lieu, a déclaré pour sa part un porte-parole du ministère nippon des affaires étrangères, qui a cependant reconnu qu'il était « possible » que des contacts indirects à ce sujet aient eu lieu. Il a toutefois qualifié cette proposition de « totalement inacceptable car elle ne change en rien leur position selon laquelle ces quatre îles appartiennent à l'URSS ».

## BIRMANIE : chef de la junte militaire

### Le général Saw Maung a été proclamé premier ministre

Le général Saw Maung, chef de la junte militaire qui avait pris le pouvoir dimanche dernier à Rangoun, a été proclamé premier ministre, mercredi 21 septembre. Un nouveau gouvernement avait été annoncé mardi, composé de dix membres dont un seul civil, le ministre de la santé, M. De Thin, et dans lequel le général Saw Maung était attribué les portefeuilles de la défense et des affaires étrangères. Mais cette mesure n'a pas calmé les manifestations qui se sont poursuivies à Rangoun et dans d'autres villes du pays.

Les affrontements avec les forces de l'ordre, qui auraient fait quatre cents à cinq cents morts dimanche et lundi, ont été officiellement, soixante-deux heures après, officiellement, soixante-deux heures après, officiellement, soixante-deux heures après, officiellement, soixante-deux heures après, officiellement, soixante-deux heures après.

La hiérarchie bouddhiste est tentée pour tenter de faire cesser ces effusions de sang. Pressant au mit le

junte militaire, qui avait affirmé vouloir instaurer la démocratie, les plus importants dignitaires religieux ont lancé un appel radiodiffusé appelant les deux parties à « faire preuve de patriotisme en acceptant de se rencontrer face à face pour des négociations, dans un esprit de souplesse, sur les modalités de l'instauration de la démocratie ».

Trois des porte-parole de l'opposition ont adressé une lettre ouverte au général Saw Maung pour lui demander d'ouvrir des négociations. M<sup>me</sup> Aung San Suu Kyu et les anciens généraux Aung Gyi et Tin U ont « sévèrement condamné » la répression et exigé qu'on « arrête le massacre ».

L'ancien premier ministre U Nu a aussi lancé un appel à la négociation. Enfin, le régime a reconnu que les forces de l'ordre s'étaient livrées à des exactions : le chef d'état-major des forces armées a lancé, mercredi, sur les ondes de Radio-Rangoun, un appel à la discipline : « Il est devenu nécessaire, a-t-il déclaré, de renforcer la discipline militaire, qui est le principal pilier des forces de défense. Les soldats doivent en particulier être conscients de leur reproche dans leurs relations avec les femmes (...) ».

(AFP, Reuters)

## A TRAVERS LE MONDE

LA DÉFENSE

STOILE

ABRAID

CONCORD

BAITILLE

MOTRE-DAME

LA GARE DE NATION

LYON

MINISTÈRE

JOSES PRINCE

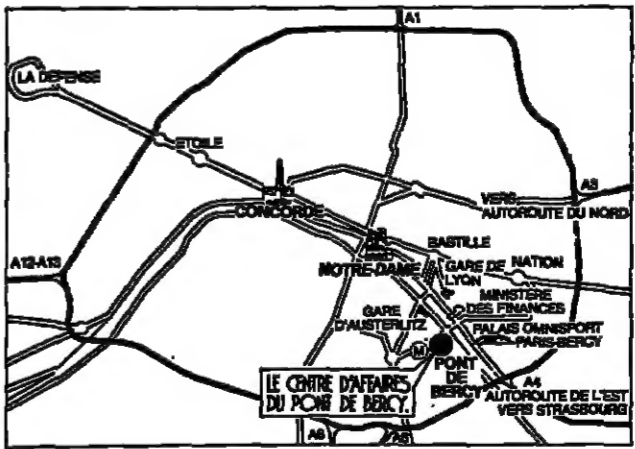
PARIS

LE CENTRE D'AFFAIRES DU PONT DE BERCY

BERCY

VERRE STASSBOURG

# A PARIS, COGEDIM PRESENTE LE CENTRE D'AFFAIRES DU PONT DE BERCY.



COMMERCIALISATION  
 AUGUSTE-THOUARD. Tél. 42 65 25 00. M. Chauvin  
 BOURDAIS. Tél. 45 62 11 89. M. Beccari  
 JONES LANG WOOTTON. Tél. 47 23 54 06. M. Guillemin

**COGEDIM**

1 MILLION DE M<sup>2</sup> DE BUREAUX D'EXPERIENCE  
 21, RUE D'ASTORG - PARIS-8<sup>e</sup>  
 Tél. 42 66 34 56. Mme Tessier - M. Héraud

## 7 IMMEUBLES DE BUREAUX A VENDRE ET A LOUER, A PARTIR DE 2 500 M<sup>2</sup>

Gare d'Austerlitz, Gare de Lyon, le RER, les autoroutes du sud vers Orly, du nord vers Roissy, de l'est vers l'Europe, à proximité immédiate des voies express... aucun quartier de Paris n'est mieux desservi.  
 Le Ministère des Finances, l'Institut National de

l'Audi-visuel, le Crédit Agricole, la BRED, KODAK... ont déjà choisi Bercy.  
 Et c'est donc face à Bercy, à 5 minutes de Notre-Dame, que Cogedim a choisi d'implanter un Centre d'Affaires à vocation internationale pour des entreprises parisiennes tournées vers l'Europe.

Une adresse parisienne, une situation privilégiée, un investissement d'avenir, des immeubles indépendants à partir de 2500 m<sup>2</sup> : c'est le dernier né des Centres d'Affaires proposés par Cogedim dans Paris.

هكذا من الأصل

# Enquête

## Palestiniens dans les territoires occupés

# La mémoire et la révolte

Neuf mois et demi après les premières manifestations palestiniennes à Gaza, que les autorités israéliennes pensaient alors réprimer rapidement, le soulèvement dans les territoires occupés a replacé le problème palestinien au centre du jeu politique en Israël, à un peu plus d'un mois des élections législatives.

JÉRUSALEM  
de notre envoyé spécial

« **L**e mouvement de révolte ? Il est venu trop tard pour moi. Nous l'avons attendu pendant tant d'années. - Mince silhouette légèrement voûtée sous le keffiyeh noir et blanc, Hussein Yahya a les pieds plantés dans l'herbe. Les yeux plissés derrière des lunettes à la lourde monture noire, il regarde fixement les collines qui courent à perte de vue.

« Quoiqu'il arrive, nous n'aurons rien perdu, puisque nous avons déjà tout perdu il y a bien longtemps, il y a quarante ans. Si cette révolte échoue, une autre réussira. Les terres qu'il couvre du regard, tout en parlant, sont siennes : ou plutôt étaient siennes, avant cette nuit de mai 1948 qui fit basculer sa vie, faisant de lui, de sa famille et de centaines de milliers de Palestiniens des réfugiés, des parias, un peuple d'exclus, un peuple en trop.

Anabab. Nul besoin de chercher ce nom sur une carte ; il ne figure sur aucune. Anabab n'existe pas, ne se trouve nulle part. Anabab n'est plus qu'un souvenir, réfugié dans la mémoire de quelques vieux Palestiniens, comme Hussein Yahya. Et pourtant, il y a quarante ans, c'était un village de près de trois mille âmes.

### « C'était notre maison »

Aujourd'hui, Hussein peut se permettre de l'arpenter en coupant à travers maisons, cours et jardins sans se soucier des murs et murets qu'il fait surgir devant nous. « Ici, il y avait l'école ; là, c'était notre maison, là-bas, la place centrale. » D'un geste sûr, il désigne habitations, places, rues. « Il fallait près d'une heure pour passer par ici, tant la rue était encombrée. » Il ne faut plus que quelques minutes pour parcourir l'espace qu'il montre, le temps de contourner des monticules de pierres recouvertes de végétation. C'est qu'aujourd'hui il ne reste plus rien d'Anabab, les oliviers rabougris succédant aux massifs de cactus sur cette colline qui domine l'autoroute Jérusalem-Tel-Aviv, à quelques kilomètres de Latroun et de son abbaye. Camions, cars et voitures traversent la région en une longue file indifférente.

Un peu plus haut vers Jérusalem, là où la route commence à monter en lacets au milieu des sapins, sous quelques épaves de véhicules blindés - régulièrement peinte aux couleurs bleu et blanc d'Israël - rappellent combien furent après les combats pour le contrôle de cette voie stratégique, accés à la Ville sainte. « C'était le troisième jour du Ramadan de 1948, il était 7 heures du soir lorsque les Israéliens attaquèrent Anabab. Familles et bétail avaient déjà été évacués vers d'autres villages. Nous étions restés à deux cents environ, mal armés de vieux fusils. Les Israéliens ont assiégré le village sur trois côtés,

laissant un accès ouvert vers le nord-est. A 1 heure du matin, nous avons épais nos munitions. Nous sommes partis. »

Hussein et ses compagnons ont pris, en pleine nuit, le chemin de l'exil - dont ils ne se doutaient pas alors qu'il serait définitif. Empruntant la seule issue que la Haganaah (l'armée juive) avait laissée libre, Hussein passa une dernière fois devant le cimetière où repose son père, tué en 1947 dans un attentat ; devant ce cimetière où la tombe d'Issah Ayyash Badwan, dernier sentinelle perdu dans les herbes hautes, est écornée, les blindés israéliens viennent de temps à autre évoluer dans ce qui fut Anabab. De l'autre côté du chemin, des oliviers sont à l'abandon ; ils appartiennent à la famille de Hussein. Il les regarde, les mains croisées dans le dos, comme il scrute la moindre pierre, le moindre mètre carré de son village.

Il marche sur ce même chemin, le visage maintenant ridé, creusé de longs sillons, le regard rivé au sol, à la terre qu'il quitta quarante ans plus tôt. Il avait à l'époque trente ans. Il lui fallut marcher jour et nuit, parcourir un centaine de kilomètres avant de retrouver sa famille campant au bord d'une route, à l'entrée d'un petit village.

Vinrent deux ans d'errance, de village en village, dans la région de Ramallah, aux mains de l'armée jordanienne. « L'hiver, nous vivions sous une hutte, tous les sept, ma femme, ses parents, ma mère et nos deux enfants. » Ces derniers ne survivront pas et mourront sur le chemin du camp de réfugiés. L'hiver, Hussein et sa famille devaient trouver refuge dans un village ou un autre. Pendant près de quatre ans, Hussein revint régulièrement à Anabab, prenant d'énormes risques pour traverser la ligne de front - devenue la célèbre « ligne verte » séparant les armées israélienne et jordanienne, - atteindre le village (passé en Israël après la percée de la Haganaah sur Jérusalem) et en rapporter quelques biens.

Il put ainsi revoir sa maison jusqu'en 1952, jusqu'à ce qu'Anabab soit rasé, jusqu'à ce que la dynamite et les bulldozers israéliens se chargent de rayer le village de la carte en même temps que des dizaines d'autres.

« Vous n'auriez jamais dû partir. » « Adil, l'un des huit enfants (cinq garçons et trois filles) de Hussein, a vingt-neuf ans. Plus qu'une simple constatation, sa remarque est une accusation contre la génération de ses parents - celle qui avait son âge quand elle a quitté sa terre natale.

« Je sais. Mais, à l'époque, poussés par les attaques juives, par la peur des massacres (Deir-Yassin n'est pas loin) (1), nous pensions revenir quelques mois plus tard. J'ai réalisé que notre départ était définitif un an après, lorsqu'il s'avéra que personne ne se souciait de nous et que les Jordaniens occupaient solidement la Cisjordanie. »

Deux ans après cette troisième nuit de Ramadan 1948, Hussein échoua au camp de réfugiés de Jela-zoun, aux portes de Ramallah, en bordure de la route reliant Jérusalem à Naplouse. La tente de toile remplace la hutte de branchages et de couvertures. Ce n'est que neuf ans plus tard, en 1959, que la famille pourra vivre à nouveau sous un toit en dur. Une baraque de ciment dans la boue de l'un de ces innombrables bidonvilles où se sont retrouvés quelque huit cent mille Palestiniens en ce nouveau royaume

hachémite de Jordanie, né en 1950 de l'annexion pure et simple de la Cisjordanie par la Transjordanie (2). Cette Cisjordanie qui, dans le plan de partage de l'ONU de novembre 1947, faisait partie de l'Etat arabe de Palestine, imbriqué dans l'Etat juif.

1950-1956 : la famille survit grâce à l'aide de la Croix-Rouge.

(avant qu'il ne monte sa propre entreprise), l'avait fait travailler pour une société juive de travaux publics, Solel Boneh, où, se souvient-il, il avait sous sa responsabilité des ouvriers aussi bien arabes que juifs. C'était le temps où, sous la férule des Britanniques, les deux communautés vivaient des hauts et des bas dans leurs relations, mais où

Mais, pour toute réponse, les chars se mirent à tiber. C'étaient les Israéliens. Nous sommes tous partis nous réfugier dans les collines avoisinantes. Le lendemain, quand nous redescendimes dans le camp, les Israéliens étaient là. »

« La différence entre les occupations jordanienne et israélienne ? Les Jordaniens parlent arabe ; nous

volonté de rendre la présence israélienne irréversible, qui ne peut elle-même que renforcer le sentiment des Palestiniens d'être des éternels exclus.

Pratiquement, pour l'un des fils de Hussein Yahya, cette politique signifie un retour brutal à la case départ, un retour au camp de Jela-zoun, dont une partie de la famille avait réussi à s'extraire en 1984. A l'heure de se marier, propriétaire d'une petite boutique à Ramallah, il est dans l'impossibilité de trouver un logement et doit quitter celui - trop exigu - loué par ses parents et quelques-uns de ses frères et sœurs. Il en est réduit à reconstruire sur l'emplacement du baraquement où il est né il y a vingt-cinq ans et où ses parents ont vécu pendant trente-quatre ans.

Hussein a lui-même dû récemment faire un retour forcé - et temporaire - à cette case départ, quatre ans après l'avoir quittée. Venu rendre visite à des amis, pour quelques heures seulement revivait-il, au camp de Jela-zoun, il s'y est retrouvé coincé pendant dix-huit jours pour cause de couvre-feu.

A soixante-dix ans, Hussein a eu le temps de se forger une carapace faite de déterminisme. « Je sais que je ne verrai jamais par moi-même un Etat palestinien » - et d'indifférence hautaine.

Universitaire - il est professeur d'histoire à l'université de Bir-Zeit, - Adil vit à fleur de peau l'incertitude, l'insécurité, l'humiliation générées par l'occupation. « Les Israéliens ? Ce n'est pas avec le visage qu'ils nous présentent que l'on peut a priori les considérer autrement que comme des ennemis. La prison, les bastonnades, les couvre-feu, les déportations, la fermeture des universités ou des écoles, ces incessants et humiliants contrôles d'identité. Eux ne nous considèrent pas comme des êtres humains et, nous, comment les voir autrement que comme des soldats ennemis ou des colons ? Le premier sentiment que l'on a pour eux ne peut être que la haine. »

### Quarante ans de déception

Militant nationaliste, Adil ne compte plus ses séjours en prison par périodes de dix-huit jours. Sur ses quatre frères, seul le plus jeune - vingt ans - n'a pas encore connu les geôles israéliennes. Le fils aîné de Hussein, lui, a toutes les chances d'échapper à jamais aux prisons d'Israël. Professeur dans le Golfe, propriétaire d'une maison à Amman, il ne pourra plus revenir en Cisjordanie tant que celle-ci sera occupée par les Israéliens ; il a perdu sa carte d'identité, document sans lequel il ne peut traverser le pont Allenby (sur le Jourdain).

La politique des « ports ouverts » pratiquée par Israël, grâce à laquelle les Palestiniens ont en principe la possibilité de maintenir des contacts avec l'extérieur via la Jordanie, peut également être utilisée comme moyen de pression sur ceux-ci. Tour récemment, Adil a été refoulé sur le pont Allenby. Il avait pourtant obtenu toutes les autorisations nécessaires pour passer en Jordanie. Rien n'y a fait, son nom était sur une liste noire.

Face à Israël, échoués par quarante ans de déception, tant Hussein que son fils Adil se sentent plus seuls que jamais. Ils ne croient plus guère à la « solidarité arabe », rejettent toute possibilité de retour à une « solution jordanienne ». Révolus, le temps où un gamin de huit ans pouvait croire, en voyant passer un char, qu'il s'agissait de l'avant-garde des armées arabes - libératrices... »

(1) A Deir-Yassin, les combattants juifs de l'Irgoun et du groupe Stern massacrèrent 254 habitants palestiniens le 9 avril 1948.

(2) La Transjordanie annexa officiellement la Cisjordanie - partie arabe de la Palestine qu'elle avait occupée en décembre 1948 - le 24 avril 1950 pour devenir le royaume de Jordanie.



1951  
REFUGIÉS : ici dans un camp de Cisjordanie, alors jordanienne.



1988  
REVOLTÉS : sur une route de cette même Cisjordanie, sous occupation israélienne.

Hussein n'a pas de travail. « Les Jordaniens essayaient de nous faire travailler gratuitement pour leur armée. » En 1956, enfin, il trouve du travail à Amman, à une centaine de kilomètres de son camp. Mais pour quelques mois seulement. Juillet 1956 : Nasser nationalise le canal de Suez. Fin octobre, Moïse Dayan lance une offensive contre l'Egypte. Début novembre, c'est l'intervention franco-britannique sur le canal, Hussein Yahya veut s'engager dans l'armée égyptienne, mais l'ambassade d'aller voir du côté de Jordanie.

Sous l'uniforme mais sans combattre, sa maigre solde ne lui permet pas de faire vivre sa famille. Il tient quinze mois. Puis, il déserte... et est jeté en prison pour quatre mois. Après ce malheureux épisode militaire-carcéral, il repart pour le camp de Jela-zoun, ses cubes de béton collés les uns contre les autres en contrebas d'une route, ses sentes boueuses, sa promiscuité.

Il retrouve aussi le métier qu'il exerçait avant l'exil : tailleur de pierres. Celui qui, de 1939 à 1944

il n'hésitait pas à dormir sur son lieu de travail, un kibboutz ; le temps où il tenait pour une plaisanterie ce que lui racontaient ses « camarades » juifs, à savoir que la Palestine serait divisée en deux Etats. Une aberration, pensait-il. Et de retourner à ses interlocuteurs d'alors qu'il n'y aurait, qu'il ne pouvait y avoir, qu'un seul Etat pour abriter Juifs et Arabes.

1948, 1956 et... 1967, Adil avait huit ans en ces premiers jours de juin. « Je comprenais qu'il se passait quelque chose, mais je ne savais pas exactement quoi. Je voyais mes parents écouter la radio toute la journée ; j'entendais les adultes, nos instituteurs, répéter que les armées arabes allaient venir nous libérer, que nous allions pouvoir rentrer chez nous. Et puis, un jour que nous jouions dans le camp, nous vîmes arriver des chars sur la route de Naplouse. Sur le coup, nous fûmes persuadés qu'ils étaient arabes, qu'il s'agissait de chars irakiens. Nous avons couru à leur rencontre. Certains d'entre nous leur faisaient de grands signes de bienvenue.

les comprenons lorsqu'ils nous insultent. Les Israéliens, nous ne les comprenons pas. » Le regard de Hussein Yahya se fait malicieux quand il raconte ainsi dos-à-dos Jordaniens et Israéliens, qu'il tient, les uns et les autres, en aussi piètre estime.

Il reconnaît toutefois que, sur le plus matériel, ses conditions de vie se sont nettement améliorées, surtout de 1967 à 1973. Paradoxe dramatique, il dut essentiellement cette amélioration à un développement de la construction provoqué par la colonisation des terres de Cisjordanie. Cette colonisation qui fait dire aux nationalistes palestiniens que « Les Israéliens se sont abstrus sur la Cisjordanie comme des moutons, pour tout prendre, et, en premier lieu, la terre ».

De toutes les occupations - et Dieu sait si la Palestine en a connues - l'israélienne est ressentie comme étant la plus dure par nombre de Palestiniens en raison justement d'une politique systématique d'acquisition de terres. Cette politique reflète, plus sûrement que toutes les professions de foi, ans

(Publicité)

**UNIVERSITÉ PARIS-XIII**  
Pour les salariés, DUT INFORMATIQUE  
à temps partiel, en 2 ou 3 ans  
Il reste encore quelques places  
Inscriptions immédiates  
Centre de formation continue de l'UTV de Villetaneuse  
Tél. : 49-40-31-17 et 48-26-90-48

**PLEIN DE NOUVEAUX PRODUITS!**

**AMSTRAD**

Enquête réalisée par Yves HELLER.

(Publicité)

**CENTRE RACH**  
70, bd de Port-Royal, 75005 Paris  
sous le patronage de l'UNIV  
et du département de l'enseignement de l'ESJ  
Séminaire-restaurant avec une délégation de pédagogues Israéliens  
**JEUDI 22 SEPTEMBRE à 20 h 30**  
Avec la participation de  
Harvi Hamon, écrivain  
et de Nicole Gauthier, journaliste  
Animé par Jean-Michel Crémadesco  
modérateur en chef du forum de l'éducation.  
En présence de M. Moshe Ben-Shaon  
consultant culturel près l'Ambassade d'Israël  
- FAF

# Enquête

## et Arabes en Israël

### Entre deux loyautés

**NAZARETH de notre envoyé spécial**

**« D'ES que je sors de chez moi, j'ai l'impression de devenir un collatéral suspect. »** Pour caricaturiste qu'elle puisse paraître à première vue, cette remarque désabusée n'en reflète pas moins le malaise de bon nombre d'Arabes israéliens, de ces quelques sept cent cinquante mille Palestiniens ressortissants d'un Etat, créé par et pour les Juifs, dont ils partagent, officiellement, tous les droits et devoirs, mais au sein duquel ils vivent trop souvent comme des « citoyens de deuxième classe », dont, en plus, on se méfie.

Georges, est né il y a quarante ans à Nazareth. Il avait une dizaine d'années en 1948 lorsque sa citoyenneté se joua. Il aurait très bien pu être ressortissant d'un Etat arabe de Palestine... si le plan de partage voté en novembre 1947 par l'Assemblée générale des Nations unies n'était pas resté lettre morte. Il aurait tout aussi bien pu être un réfugié, parmi deux millions d'autres, survivant dans l'un des innombrables camps qui égrenent l'histoire contemporaine du peuple palestinien tout au long des frontières d'Israël.

Il pourrait être *sefdayin*, homme d'affaires ou ouvrier au Liban ou dans le Golfe. Il pour-

rait... Mais Georges n'est rien de tout cela, et il n'est pas loin d'admettre que s'il est israélien, c'est un peu par hasard - si tant est que l'on puisse attribuer au hasard les vicissitudes de l'histoire. Un « hasard » qui a notamment voulu que, contrairement à ce qui se passa dans l'écrasante majorité des villes et des villages de Palestine, les habitants de Nazareth refusent de partir à l'arrivée des forces juives de la Hagana en 1948. Cent cinquante mille Palestiniens sont ainsi restés sur place, essentiellement en Galilée - au nord - et dans le Négev - ce long désert frontalière de l'Egypte.

#### Le droit et les faits

**« Si vous voulez savoir s'il y a un régime d'apartheid en Israël, la réponse est non. »** Quarante ans plus tard, Georges refuse catégoriquement le terme d'apartheid, mais ne se sent pas pour autant citoyen à part entière de l'Etat d'Israël.

**« D'abord, je ne peux pas ne pas me souvenir de ma jeunesse, de cette période où nous vivions sous l'empire des lois d'urgence britanniques reprises en 1948 par les autorités israéliennes; ces mesures, qui nous imposaient, à nous seuls Arabes, des restrictions dans de nombreux domaines, qui nous obligeaient**

**entre autres à quémander un permis spécial pour dépasser les limites de notre district. L'octroi - ou non - de ces autorisations conditionnait toute notre vie puis-que nos parents devaient souvent faire de longs trajets - jusqu'à Haifa, par exemple - pour trouver du travail et dépendaient donc du bon vouloir des autorités. A vingt ans, je devais encore demander un permis pour aller rencontrer une amie à Tibériade. D'accord, c'est le passé, mais un passé effacé sur le papier, pas de notre mémoire. »**

Aujourd'hui, et depuis une vingtaine d'années, il ne reste plus rien de ces restrictions. D'où vient alors ce sentiment qu'éprouvent beaucoup d'Arabes israéliens, à l'instar de Georges ? La loi, elle, est muette. Et pour cause, puisque, officiellement, tous les citoyens d'Israël sont égaux en droit. Electeurs, éligibles (quatre Arabes siègent à la Knesset) selon les mêmes modalités que les Juifs, leur langue est reconnue comme langue officielle au côté de l'hébreu. Jusqu'au service militaire, auquel ils sont en principe astreints mais, dont ils sont, de fait, exemptés; et ce, dans un pays où l'armée pèse d'un poids considérable, disposant d'un crédit non moins considérable.

#### Discrètes discriminations

Et c'est dans la vie quotidienne que se forgent la différence, l'inégalité, la discrimination. Pas d'apartheid donc, mais une somme de mesures et de pratiques ressenties comme autant d'exclusions par les Arabes israéliens, comme la volonté de « ne pas nous intégrer correctement ». « En tant qu'Arabe, on ne me demande pas de faire mon service militaire. Très bien; je ne veux pas porter l'uniforme d'une armée en guerre contre d'autres Arabes et contre mon peuple. Mais je le paie; par exemple, lorsque je me vois interdire l'accès à des prestations sociales dont j'ai des conditions pour en bénéficier et d'avoir justement fait son service militaire. » Et Georges de s'apercevoir rapidement de l'efficacité de l'armée

comme filtre, abondamment utilisé dans des domaines qui n'ont apparemment aucun rapport avec la chose militaire, que ce soit dans le domaine social ou en matière d'emploi.

Outre les dispositions israéliennes concernant la jouissance de la terre (voir l'encadré sur le problème des « présents-absents » et la fragilité des titres de propriété lorsqu'ils appartiennent à des Arabes), c'est peut-être au niveau communal que les Arabes déplorent certaines inégalités les plus flagrantes entre Israéliens juifs et arabes. « Les subventions que les communes arabes reçoivent ne représentent qu'un cinquième ou un quart de ce que perçoivent les autres communes. » M. Jahshan est membre du conseil municipal de Nazareth depuis neuf ans. « Et vous devez chercher longtemps avant de trouver une commune arabe déclarée zone de développement, décision qui entraîne d'importantes privations. »

Créée en 1962 aux portes de Nazareth, la ville nouvelle - à majorité juive - de Nazareth-III est classée zone de développement, alors que nous ne le sommes pas. Or, les deux villes se touchent, seulement séparées par une rue. En outre, la plupart des services officiels ont été transférés de la Nazareth arabe à Nazareth-III. De plus, souligne encore M. Jahshan, « nous avons perdu 80% de nos terres, et la politique de confiscation des terrains arabes menée par les autorités ainsi que l'absence de facilités - offertes en revanche aux municipalités juives - ont transformé nos villages en dortoirs, les habitants devant chercher du travail ailleurs. »

Enfin, selon le Jaffa Center, service de documentation arabe israélien travaillant à partir de statistiques officielles et des travaux du comité des maires arabes, si l'on répartit par personne les budgets de développement communal, on s'aperçoit que les Arabes sont treize fois moins bien lotis que les Juifs.

Mais ce que les chiffres n'évoquent pas, ce sont toutes les diffé-

cultés éprouvées dans la vie quotidienne - comme la méfiance environnante ou les problèmes pour louer un logement hors des quartiers arabes, - dont se plaignent nombre d'Arabes israéliens.

« Quand j'ai trouvé un appartement dans un quartier juif de Jérusalem, le propriétaire m'a demandé à mots à peine couverts de ne pas crier sur tous les toits que j'étais arabe. » Et comme il le dit lui-même, Georges ressemble physiquement « plus à un colon qu'à un Palestinien ». Dans bien des cas, « il suffit que je me mette à parler arabe dans la rue pour que, comme par hasard, un policier veuille contrôler mes papiers ». M. Jahshan avoue, pour sa part, ne pas pouvoir se défaire de ce qu'il appelle ses « réflexes arabes » - toujours avoir ses papiers d'identité sur lui ou demander à sa famille « de ne pas parler trop fort sur la plage ».

Certains indices récents, à la faveur de la révolte palestinienne dans les territoires occupés, ne sont pas faits pour atténuer le malaise. Ainsi cette information rapportée par le journal *Haaretz* et annonçant la création d'une nouvelle unité de renseignement dont la mission est de recueillir des données sur les « activistes » des territoires ainsi que sur les Arabes israéliens soupçonnés de les soutenir.

#### Déchiement et mauvaise conscience

Pris entre leur volonté d'exprimer leur solidarité avec les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza et leur souci de ne pas prêter le flanc à tous ceux qui seraient tentés de désigner leur communauté à la vindicte comme étant la « cinquième colonne » du « terrorisme palestinien », les Arabes israéliens ont réagi jusqu'à présent avec réserve à la révolte dans les territoires. Des manifestations, quelques grèves et jets de pierres, de rares inscriptions favorables à l'Olp. « Nous essayons d'aider le soulèvement dans le strict respect des lois de l'Etat d'Israël qui marquent les limites de notre solidarité. » Georges martèle ses mots : « Transgresser les lois égalité réelle. »

### Le triste privilège des « présents-absents »

**NAZARETH de notre envoyé spécial**

**ETRE présent et absent à la fois** : voir reconnue son existence légale en même temps que son inexistence juridique : cette peçure, variante du don d'ubiquité, est le triste privilège reconnu à une catégorie d'Israéliens, tous arabes, connus sous le nom de « présents-absents ». Réside en Palestine en 1948, le voit leur présence, leur existence légale attestées par leur citoyenneté israélienne. Alors qu'ils ont dû évacuer leur village - généralement pour quelques semaines ou quelques mois - lors des hostilités qui ont précédé la création de l'Etat d'Israël, leur « absence » a été déclarée par les autorités israéliennes, et leurs terres déclarées « vacantes » (alors qu'elles ne se trouvaient souvent qu'à quelques kilomètres) puis, parerment et simplement, confisquées.

Le moyen par lequel ces Palestiniens de nationalité israélienne - tout comme ceux qui ont quitté la Palestine en 1948 - ont pu être déposés est simple : il s'agit de la « législation sur les propriétaires absents », préparée dès 1948 et définitivement adoptée en mars 1950. Elle stipule que tout propriétaire « absent » de ses terres à des dates déterminées ne peut plus faire valoir ses droits à la propriété. Dates qui n'ont visiblement pas été choisies au hasard; mais plutôt de manière que le minimum de propriétaires palestiniens puissent, étant donné les conditions prévalant à l'époque, justifier de leur présence sur place dans les délais impartis.

#### Inutilité des titres de propriété

M. Jourban est l'un de ces « présents-absents ». Son histoire, son malheur tiennent en quelques mots : « Originaire d'une localité de Galilée proche de Nazareth, Migdal, ma famille a dû provisoirement quitter son village dans l'été de 1948, à l'arrivée de la Hagana, et se réfugier à Nazareth. Quand nous avons voulu revenir sur nos terres, les Israéliens les avaient déclarées vacantes et confisquées. » Professeur dans un collège de Galilée, M. Jourban est citoyen israélien, bénéficiant en principe de tous les droits dus à sa nationalité. Et pourtant, ses titres de propriété sont ceux d'un « absent », donc nus. Quant à son village, s'il a été rasé, un autre a été construit, parfois non loin de la même place. Il vit, s'occupe maintenant Migdal, et ses nouveaux habitants exploitent les terres... dont les autorités ont ainsi pu disposer pour les redistribuer.

M. Bishara est dans le même cas. En 1948, les Israéliens ont coupé de sa famille, comme de

tous les habitants de Maslouf, qu'elle quitta son village pour six mois, l'assurant qu'elle pourrait revenir. Depuis, M. Bishara attend vainement, ses titres de propriété à la main. Lui aussi est citoyen israélien.

Sanfouhieh. C'était le nom d'une localité de cinq mille âmes environ, à un ou deux kilomètres de Nazareth. Aujourd'hui, ses anciens habitants - Israéliens - qui ne sont réfugiés dans cette dernière ville, peuvent contempler quelques ruines : tout ce qui reste de leurs habitations. Ils peuvent également apercevoir le moçhav (village coopératif) qui s'est installé à la place.

« Situations dans ce village d'artistes. » Nichés dans les arbres à flanc de montagne, avec vue imprenable sur la Méditerranée. En Hod est pimpant : ses petites maisons de pierre sont coquettement décorées de poteries. « Bijoux », « galerie » : des parterres de bois vernis guident le visiteur dans un dédale de petites routes inégalement entretenues. Le jeune serveur du restaurant esclote simblalement qu'il s'agissait, « avant », d'un « village arabe ». Et les anciens habitants, que sont-ils devenus ? « Certains d'entre eux vivent un peu plus haut. » Ils ont aussi tout quitté, quelques centaines de mètres « plus haut », d'ailleurs, la mer, et les anciennes maisons, gentiment décorées par les artistes qui y habitent maintenant.

Elaboun est un village tranquille aux maisons piquées sur les collines, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Nazareth. Seule, une plaque fixée sur le mur du cimetière rappelle le drame qui s'y déroula le 30 octobre 1948. Ce jour-là, quatorze jeunes Palestiniens furent fusillés sur le grand-père. Les habitants furent au Liban. Fait rarissime : ils furent finalement autorisés à rentrer chez eux. Mais il fallut, pour cela, une intervention présente du Vatican en faveur des habitants... de confession grecque-catholique.

« Ce village, qui n'aurait, avant 1948, pas beaucoup plus de cinq cents personnes et était essentiellement agricole, est composé de deux mille de plus. Quelques familles seulement travaillent encore la terre. La plupart des villageois sont ouvriers sans qualification dans les villes voisines. » Les habitants de Loubyeh n'ont pas eu la « chance » de ceux d'Elaboun, distant d'une douzaine de kilomètres. Alors que depuis 1948 ils sont réfugiés au Liban, leur village est devenu baptisé South Africa Forest. Entre les oliviers et les pins, les visiteurs peuvent, s'ils prennent la peine de sortir des allées, se promener au milieu de tamulus. Au-dessus, on trouve les étranges cactus, « ce à quoi nous, Palestiniens, reconnaissons les arbres où s'élevaient nos maisons ».

Steve & Robinson

**RANK XEROX**  
Le Traitement du Document

**Rank Xerox lance les 15 jours de business anti-stress. Restons calme.**



© 1988 Rank Xerox Corporation

هكذا من الأصل

Afrique

Le conflit du Sahara occidental

Le Conseil de sécurité approuve le plan de paix de M. Perez de Cuellar

NEW-YORK de notre correspondant Récupulé sous la présidence de la France, le Conseil de sécurité a donné, mardi 20 septembre, son aval au plan du secrétaire général pour l'avenir du Sahara occidental. Elaboré conjointement avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), après une longue série de contacts, de voyages et de missions d'experts, le plan avait déjà été accepté, avec des réserves qualifiées de mineures, par le Maroc et le Front Polisario, qui, tous deux, semblaient à présent satisfaits (Le Monde daté 14-15 août).

Le plan de paix de M. Perez de Cuellar, directeur général, les représentants du Front Polisario affirment avoir récupéré une victoire importante grâce à un léger glissement du langage: «... le Royaume du Maroc et le Front Polisario, parties au conflit du Sahara occidental...», a, en effet, affirmé M. Perez de Cuellar dans sa déclaration devant le Conseil, dont les membres, notamment les cinq grandes puissances, ne l'ont pas démenti, mettant ainsi un terme à la polémique sur l'identité des belligérants. Pour le Maroc, il s'agissait surtout d'un conflit entre lui et l'Algérie, alors que les amis du Front Polisario estimaient que la guerre opposait les représentants du peuple sahraoui au Maroc, « puissance colonisatrice ». Quelle que soit l'importance réelle de ce glissement, il reste que l'Arabie saoudite, qui joue discrètement un rôle de médiateur, a effectivement demandé au roi Hassan II d'accepter cette formulation, qui a l'avantage d'enclaver l'Algérie de la surface diplomatique des événements et de réduire le conflit à celui opposant une puissance reconnue et un mouvement de revendication nationale.

Certains sources diplomatiques pensent que le début des opérations pourrait se situer au début du 1<sup>er</sup> janvier. Après la nomination, sans doute dans une dizaine de jours, d'un représentant spécial du secrétaire général pour le Sahara occidental, les préparatifs pourraient démarrer dès novembre. Selon M. Perez de Cuellar, son représentant sera assisté, sur place, par un « groupe de soutien suffisamment étoffé comprenant des unités civiles, militaires et de sécurité », estimé en privé à environ deux mille personnes. Alors que l'administration marocaine restera sur place, l'armée chérifienne sera réduite « suivant les nécessités du terrain », promet-on à Rabat, où l'on rappelle que le retrait des soldats marocains sera « totalement exclu en cas de menaces sur la sécurité du territoire ». Le Front Polisario et ses amis souhaiteraient que les effectifs militaires marocains ne dépassent pas ceux des Sahraouis, c'est-à-dire environ quinze mille hommes. Aux problèmes militaires s'ajoutent ceux du recensement des populations « authentiquement sahraouies ». Déjà, côté marocain, on affirme que le recensement reposera sur une méthode « cas par cas », qui permettra aux fonctionnaires internationaux d'interroger, séparément, tous ceux, parmi les réfugiés installés en Algérie, qui souhaiteraient établir officiellement leur appartenance au peuple sahraoui. Alors que le Front Polisario évoque le problème de la campagne électorale pour le référendum, de source marocaine on affirme qu'« aucun réfugié ne sera admis sur le territoire avant la fin du recensement et l'établissement de la liste complète des Sahraouis ».

SOMALIE

Amnesty International dénonce des centaines d'arrestations sur des bases ethniques

Amnesty International, dans un rapport publié le mercredi 21 septembre, constate que la torture continue à être utilisée en Somalie. Des prisonniers ont été détenus pendant des années dans des conditions déplorables, souvent au secret et privés de soins médicaux. Certains ont été tués par les forces de sécurité, affirme Amnesty. Au cours des trois derniers mois, des centaines de personnes ont été arrêtées à Mogadiscio en raison, semble-t-il, de leur appartenance à la même ethnique — les Issa — que le Mouvement national somali (organisation d'opposition armée).

Depuis une tentative avortée de coup d'Etat mené par des membres des forces armées en 1978, le gouvernement fait face à des organisations d'opposition armée ayant leurs bases en Ethiopie, notamment le Front démocratique pour le salut de la Somalie et, plus récemment, le Mouvement national somali qui a mené des opérations au nord de la Somalie en mai 1988.

Depuis quatre mois dans le nord du pays, de nombreux civils ont été délibérément tués par les forces gouvernementales, notamment à Hierogila et dans ses environs. Plus de deux cents condamnations à mort auraient été prononcées depuis trois ans par la Cour nationale de sécurité et par des tribunaux militaires. La plupart de ces sentences ont été exécutées, conclut Amnesty.

Depuis la prise du pouvoir en 1969 par l'actuel gouvernement, de nombreuses violations des droits de l'homme ont été signalées à Amnesty International, notamment dans les années 80. Lorsque la répression s'est abattue sur les opposants politiques et ceux soupçonnés d'avoir des relations avec le Mouvement national somali, Amnesty International considère un grand nombre de personnes détenues comme des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement pour avoir exprimé sans violence leurs opinions. Youssef Osman Samantar est l'un d'entre eux. Avocat et ancien parlementaire, il est en prison depuis près de dix-neuf ans sans avoir été inculpé ni jugé. Saifa Hashi Madar, ancien professeur, travaillant pour un organisme de secours américain, a été condamné en 1986 à la réclusion à perpétuité pour « appartenance à une organisation subversive ».

Farmi les personnes arrêtées, on compte des parlementaires, des médecins, des chefs de mouvements islamistes, des hommes d'affaires, des étudiants et des écoliers (dont certains n'ont que douze ans), des réfugiés, de très nombreux fermiers et des nomades. Parmi les témoignages recueillis par Amnesty International, nombreux sont ceux qui mentionnent le siège national de service national de sécurité à Mogadiscio connu sous le nom de Godda (le trou) à cause de ses cellules souterraines.

Ch. L.

Réunion en assemblée générale à New-York

L'ONU déplore le manque de rigueur des politiques économiques africaines

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

La situation économique des pays africains s'améliore-t-elle ? La réponse est simple : non. Réunie à New-York pour un « examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations unies pour le redressement et le développement de l'Afrique » adopté en juin 1986 pour une durée de cinq ans, l'Assemblée générale ne peut que constater, malgré des améliorations mises en avant ici ou là, que l'efficacité des modèles économiques africains demeure incertaine, alors que l'aide au développement fournie par le monde industrialisé semble atteindre ses limites.

Les torts de l'Afrique apparaissent clairement lorsque l'on met en présence deux résultats macro-économiques de ces dernières années : malgré la stagnation de l'aide extérieure, le revenu par habitant de l'Afrique sub-saharienne a, lui, baissé de 2 % en 1987. Les causes de cette disparité sont multiples et comprennent des aspects si complexes qu'il serait vain de prétendre les résoudre par une conférence internationale. Notons toutefois qu'un sondage effectué par les Nations unies auprès de trente et un pays — les dix-neuf autres n'ont pas voulu répondre — montre que des réformes structurelles sérieuses n'ont été entreprises que par une vingtaine de gouvernements. Le rapport du secrétaire général souligne donc la nécessité d'accroître la plus grande attention à la rationalisation de la gestion, à l'amélioration du management des finances publiques africaines et à la valorisation du commerce local, trop souvent négligé au profit des sacro-saintes recettes à l'exportation.

Initiatives privées

Si le sondage constate un léger recul du secteur étatisé, il déplore également la stagnation du secteur privé, dont le développement, pourtant promis par l'Afrique lors de la conférence de 1986, ne s'est pas matérialisé. Alors que trente pays seulement ont accordé une autonomie plus grande à leurs entreprises nationales, le nombre des privatisations n'a pas dépassé quatre-vingts, réparties dans dix-neuf pays. Cette timidité — politique ? — devant la nécessaire modernisation des idéologies héritées des années soixante se reflète dans le bilan du Club de Londres, chargé de la gestion de la dette privée du tiers

monde : les cas du Maroc et du Nigeria mis à part, le nombre de banques privées participant à des opérations de réinvestissement a diminué sensiblement depuis huit ans. En face, le Club de Paris, celui de la dette publique, rééchelonne à tous de bras : 25 milliards de dollars d'allonges budgétaires en deux ans, trois fois plus qu'entre 1980 et 1985. De nécessité verte.

Les orateurs occidentaux qui se sont exprimés lors de la première journée de la conférence ont abondé dans le sens du rapport. « Les pays qui tirent le meilleur parti des conditions actuelles des échanges sont ceux où une action résolue de l'Etat a appuyé un élan très puissant d'initiatives privées », a déclaré le représentant de la France, l'ambassadeur Pierre-Louis Blanc, qui, tout en soulignant que la France demeurerait le premier bailleur de fonds de l'Afrique sub-saharienne, a admis qu'il « pouvait faire mieux ». M. Blanc a spécialement appuyé les critiques que certains Africains adressent au FMI : « Le Fonds monétaire international, gardien du minimum de discipline économique, doit jouer un rôle intrinsèque en rappelant à l'ordre les responsables nationaux tenus par la solidarité », a-t-il affirmé.

Dans une intervention étonnamment modérée, le représentant américain a souligné que l'Afrique devrait accepter, une fois pour toutes, ses propres responsabilités pour son avenir économique. Si les politiques économiques africaines s'avèrent réalistes, les pays donateurs devraient écouter avec davantage d'attention les doléances des gouvernements, a-t-il affirmé. Par avance, le représentant de l'Organisation de l'unité africaine, le ministre malien des Affaires étrangères, M. Modibo Dié, lui avait répondu en déclarant que l'intention de l'Afrique était de compter davantage sur elle-même.

CHARLES LESCAUT.

Proche-Orient

LIBAN : la préparation de l'élection présidentielle. Les délégations françaises se succèdent à Beyrouth

BEYROUTH de notre envoyé spécial

Alors que les Etats-Unis multiplient les mises en garde et les avertissements pour que l'élection présidentielle libanaise se tienne dans les délais constitutionnels, c'est-à-dire avant vendredi, une deuxième délégation française a fait, mardi 20 septembre, un très bref séjour dans la capitale libanaise. Arrivés en fin d'après-midi à Beyrouth, M.M. Thierry de Beaucourt, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, et Jean-Claude Cousseran, conseiller technique au cabinet du ministre des affaires étrangères, se sont rendus successivement chez le président du Parlement, M. Hussein Hussein, le premier ministre par intérim, M. Selim Hoos, et le chef de l'Etat, M. Aminé Gemayel.

Bien que cette deuxième délégation se soit, comme celle de M.M. Pérol et Dejammet, respectivement secrétaire général du Quai d'Orsay et directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères, entourée de beaucoup de mystère, il ne semble pas, selon des sources libanaises, qu'elle ait été porteuse d'une quelconque initiative française. On indique, en effet, que, outre le message verbal du président Mitterrand à M. Gemayel lui insistant « sa plus vive préoccupation et sa crainte face au blocage du processus électoral », la délégation se serait contentée de réaffirmer la nécessité de tenir l'élection dans les temps et d'offrir son aide au cas, notamment, où le camp chrétien se mettrait d'accord sur un candidat commun. La délégation aurait d'ailleurs part insisté, sans toutefois préciser ce que Paris suggérerait pour cela, sur la nécessité d'élections libres et dans un lieu accessible à tous les députés.

Folklore

Après le sérieux coup porté au camp chrétien par l'attitude américaine, l'initiative française laisse sceptiques beaucoup de responsables libanais qui, en privé, n'hésitent pas à parler de « folklore » destiné avant tout à l'opinion française, dont une partie se mobilise traditionnellement en faveur des chrétiens du Liban. La France intervient trop tard et avec de bonnes paroles réconfortantes mais inutiles et déçues dans les circonstances présentes — nous disant, amer, un parlementaire. Quoi qu'il en soit, M. de Beaucourt, qui a regagné Paris

dans la nuit, devait faire un rapport, mercredi, au conseil des ministres. La situation est toujours complétement bloquée et, sans miracle évident, on voit mal comment pourrait se dérouler, jeudi, la séance électorale du Parlement convoqué place de l'Étoile, c'est-à-dire à Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane et sous contrôle de l'armée syrienne. Les députés chrétiens, qui ont demandé, mardi, au chef du Parlement le retour de la séance au palais Mansour, comme le 18 août, c'est-à-dire sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, refusent en effet, « pour des raisons de sécurité », de se rendre place de l'Étoile. Une certaine panique s'est emparée maintenant du « pays chrétien » sans amener toutefois ses responsables à se mettre d'accord sur un candidat à opposer soit à M. Soleiman Frangié, qui maintient sa candidature, soit à M. Mikhaël Daher. Pour l'instant, trois candidats sont officiellement en lice : M.M. Frangié, Daher et Raymond Eddé. Et contre les trois, affirmait, mardi soir, M. Samir Geagea, chef de la milice chrétienne des forces libanaises,

M. Dumas entend préserver le « crédit » de la France

En dépeçant à Beyrouth, mardi 20 septembre, M. Thierry de Beaucourt, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, c'est-à-dire un membre du gouvernement, après que les hauts fonctionnaires du quai d'Orsay eurent fait les jours précédents la navette Beyrouth-Damas-Beyrouth, la France a voulu « montrer l'intérêt qu'elle porte à l'élection libanaise », a déclaré mardi M. Roland Dumas. Elle répondait à une demande libanaise qui s'est exprimée notamment dans « une lettre désespérée » adressée il y a quelque temps par le patriarche maronite, Mgr Sleir, à M. Mitterrand et à plusieurs conversations téléphoniques de M. Amine Gemayel avec le président et le ministre des affaires étrangères. M. Dumas, qui s'est également entretenu lundi avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, a précisé qu'il ne lui était pas possible de se rallier à la démarche américaine ni de la défendre auprès du président Gemayel. Il a qualifié cette démarche d'« impulsive et maladroite ». M. Murphy, estime-t-on à Paris, se serait fait quelque peu manoeuvrier par Damas : en accep-

tant de soutenir une candidature qui n'est pas une candidature d'union, les Américains feraient de surcroît payer le prix fort aux Syriens en leur mettant à dos l'ensemble du camp chrétien. La France se borne à souhaiter qu'un candidat d'unité nationale apparaisse, que le processus constitutionnel de l'élection se déroule effectivement, et se dit prête à y contribuer. Cette position n'est sans doute pas de nature à débloquer la situation. Mais, en « cette phase chaude », dit M. Dumas, on ne peut guère faire plus. L'idée est de ne pas se couper d'un des camps en présence pour rester disponible et préserver le « crédit » de la France dans la phase ultérieure. On craint que, devant l'impasse, le président Gemayel n'en soit réduit à ce que M. Dumas appelle une « solution de désespoir », à savoir la désignation d'un gouvernement non reconnu par les Syriens, ce qui signifierait, avec deux gouvernements, pas de président et la mainmise syrienne sur le nord du pays, un éclatement du Liban.

FRANÇOISE CHÉPAUX.

M. Dante Caputo président de la 42<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU. La 42<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies a commencé ses travaux le mardi 20 septembre par l'élection de son président. Pour la première fois, le scrutin à bulletin secret a été imposé. C'est M. Dante Caputo, le ministre argentin des affaires étrangères, qui a finalement emporté haut la main avec 51 voix contre 66 pour sa rivale, dame Ruth Nita Barrow, représentante de la Barbade à l'ONU, soutenus notamment par la Grande-Bretagne.

TUNISIE

Donze militants islamistes restent sous le coup d'une condamnation

TUNIS de notre correspondant

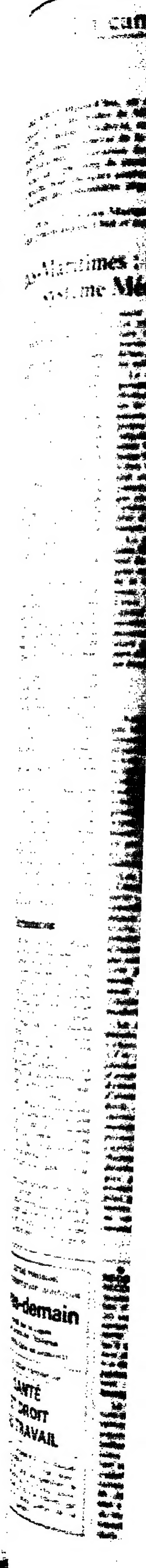
Douze membres du Mouvement de la tendance islamique (MTI), condamnés à de lourdes peines par contumace voici un an devant la Cour de sûreté de l'Etat, et qui ont fait opposition à ce jugement après être rentrés récemment en Tunisie, se sont vu infliger cinq ans de prison ferme, le mardi 20 septembre, par la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis. La sentence n'a toutefois pas été rendue immédiatement exécutoire et il y a tout lieu de penser — alors qu'il est question d'une reconnaissance à plus ou moins brève échéance, du MTI — que les condamnés demeureront en liberté. Mais ils restent — pour le moment en tout cas — sous le coup d'une condamnation et de la menace d'une incarcération qui risque de peser sur leurs activités politiques auxquelles, apparemment, ils n'ont pas renoncé.

Les douze condamnés avaient à répondre des mêmes chefs d'accusation que ceux retenus par la Cour de sûreté de l'Etat, supprimée depuis décembre : complot contre la sûreté de l'Etat, attentats ayant pour but de changer la forme du gouvernement, incitation des habitants à fâcher les uns contre les autres... Finalement, la chambre criminelle de la cour d'appel, les 19 condamnés que peut appartenir à une association non autorisée.

Dans ce groupe figurent MM. Hamadi Jebali et Abdelkader Mourou, membres du bureau politique du MTI. Le premier avait été condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat et avait réussi à fuir le pays pendant le procès ; le second, secrétaire général du mouvement, vivait à l'étranger depuis l'été 1986. Il avait été condamné, il y a un an, à dix ans de travaux forcés.

M. D.

TOP-COM advertisement. Directeurs et responsables de la communication. TOP-COM ouvre ses portes. Soyez au rendez-vous de la communication de demain. DEAUVILLE LES 22, 23 et 24 SEPTEMBRE 88. Véritable événement dans le monde de la communication, TOP-COM vous propose pour la première fois une vision globale de la communication interne et externe de l'entreprise. En effet, les conseils en communication, les prestataires spécialisés et les médias vous dévoileront les techniques les plus performantes et les plus sophistiquées de la communication. Venez faire une fructueuse moisson d'idées et de solutions nouvelles pour la communication de votre entreprise.





# Politique

## La campagne pour les élections cantonales et la tradition des potentats

### Grands féodaux

Le Monde achève aujourd'hui, en décrivant les personnalités et les méthodes de MM. Léon Jozeau-Marigné et Jacques Médecin, respectivement président du conseil général de la Manche et des Alpes-Maritimes. L'évocation des grands potentats locaux est rigoureuse, mais elle ne doit pas être, pour quelques années encore, l'une des traditions des assemblées départementales.

Conseil constitutionnel, ancien maire d'Avranches, ancien sénateur, ancien parlementaire européen, qui a dirigé de nombreuses associations ou groupements de caractère professionnel ou politique, entend demeurer malgré son âge (soixante-deux ans) à la tête de l'assemblée départementale.

En proclamant son admiration pour la formule rituelle du ministère de l'Intérieur « divers droite » avec laquelle il se sent en totale syn-

thie, M. Jozeau-Marigné perpétue dans la Manche la tradition d'une gestion « paternelle », très personnalisée qui a longtemps été la caractéristique principale de nombreuses présidences de conseils généraux.

Dans les Alpes-Maritimes, M. Médecin, maire de Nice, ancien député, ancien secrétaire d'Etat, incarne la variante la plus politisée et la plus rigide, érigée en véritable système, de ces potentats que sont fréquemment les présidents de conseils généraux.

L'exemple de M. Médecin permet en outre de mesurer à quel point la décentralisation a eu, pour effet, dans un certain nombre de départements de renforcer encore les particularités d'un mode de « gouvernement départemental » qui l'avait précédé.

(Dans les prochains jours, nous passerons en revue quelques-uns des combats les plus politisés de ces élections cantonales avant de nous consacrer à la situation en Ile-de-France.)

### Alpes-Maritimes : Irrésistible système Médecin

NICE

de notre correspondant régional

« Faisons des Alpes-Maritimes un département champion. » La profession de foi de Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice et président, depuis 1973 du conseil général, est celle d'une majorité départementale triomphante dont l'union est garante d'un succès électoral assuré. Avec la décentralisation, en effet, le système Médecin, déjà très efficace dans le passé, a reçu un nouvel élan qui l'a rendu irrésistible.

L'entreprise de médiocratie dans les Alpes-Maritimes n'est pas certes le seul exemple de la consolidation des fiefs locaux par la loi de 1982, mais il en est peut-être le plus significatif. Ici, contrairement à ce qui se passe ailleurs, on ne s'est pas contenté de créer un élu modéré, on a nommé Médecin, le père, à l'époque lointaine du mode de scrutin législatif par appartement.

A droite on s'aligne. A gauche on accuse. « En tant que socialiste et partisan convaincu de la décentralisation, nous avons appliqué la loi de 1982, explique M. Patrick Médecin, premier secrétaire de la Fédération des Alpes-Maritimes. Nous constatons aujourd'hui avec amertume qu'elle a été totalement détournée par M. Médecin à son profit exclusif. »

Avec seulement six conseillers généraux sur cinquante et un, dont un seul socialiste, le scrutin dissident, la gauche ne pouvait, il est vrai, que subir ce rapport de forces. Premiers déçus : elle a été évincée du bureau du conseil général dont l'élection à la proportionnelle, si elle n'est pas inscrite dans les textes, connaît du moins un usage démocratique répandu.

#### Discrimination

Réplique de M. Jacques Médecin : « Nous n'avons aucune raison de faire appel pour exécuter le budget à des gens qui ne le votent pas. » En l'occurrence, selon la gauche, le bureau de l'assemblée départementale, devenu un pourvoyeur omnipotent de crédits, exerce une lourde férule sur les maires « mal pensants ». « Déjà réelle avant la décentralisation, affirme Louis Broch, maire de La Trinité et président du groupe communiste au conseil général, la discrimination politique dans l'octroi des subventions s'est systématisée. Depuis 1983, en dehors des aides obligatoires, nos demandes, à une exception près, n'ont reçu aucune suite favorable. Les commissions ne servent à rien. Tout est délégué au bureau et l'on apprend les décisions par le bulletin des actes administratifs. »

Autres pratiques dénoncées par la gauche : l'utilisation discrétionnaire de fonds départementaux versés à des associations ad hoc et le recours au cercan des syndicats intercommunaux. La première est principale-

ment illustrée par la création à fin 1982, de l'association Agriculture de désignés pour mettre en œuvre la politique du conseil et faire échec à l'influence communiste dans les milieux agricoles traditionnels. Le second est ambivalent : si le groupement des communes pour la réalisation d'équipements collectifs est de plus en plus courant et utile, encore faut-il qu'il ménage l'autorité propre des maires et ne crée pas des inégalités de traitement. Ce qui, selon Guido Foré, maire (PS) de Saint-Martin-d'Entrèves, est loin d'être le cas. « L'ensemble de l'activité communale, s'impose-t-il, est soumis au contrôle de ces syndicats, qui sont eux-mêmes aux ordres de l'exécutif départemental. On ne sait plus d'ailleurs quand leur prolifération va s'arrêter. »

La gauche reproche enfin à Jacques Médecin d'avoir saisi l'opportunité de la loi sur la décentralisation pour opérer un transfert des charges de la ville de Nice sur le département. « Entre 1982 et 1984, observe Louis Broch, les subventions en capital des autres communes sont passées de 22 % à moins de 15 % du montant des crédits distribués, alors que dans le même temps, la part allouée à la ville de Nice a fait un bond de 2,17 % à 18,9 %... »

#### Des poux dans la tête

Autant de critiques qui ne sont pas inédites sans représenter la majorité départementale ? « Des lors qu'un dossier correspondant aux critères définis par notre assemblée est présenté, nous le prenons en compte, assure Charles Giney, premier vice-président (divers droite) du conseil général, et nouveau sénateur des Alpes-Maritimes. La liste des communes potentes change tous les mois, mais ce sont les municipalités socialistes et communistes qui ne sont pas oubliées. »

Les syndicats intercommunaux ? « Chacun est libre d'y entrer ou d'en sortir », Jacques Médecin ne nie pas cependant que sa ville bénéficie depuis quelques années d'un effort accru du département. « Mais, précise-t-il, il s'agit de la répartition d'infrastructures, et les aides qui sont accordées à la ville s'ajoutent par la vocation des équipements que nous réalisons notamment dans le domaine culturel (théâtre de Nice et Musée d'art moderne). »

Le président du conseil général estime au demeurant qu'on lui « cherche des poux dans la tête ». « J'ai fait passer les querelles de clocher du passé et j'ai l'impression d'avoir installé à mes côtés un dynamisme qu'ils étaient loin d'avoir avant la décentralisation, dit-il. Le conseil général était une institution romanesque, dont ses membres avaient le sentiment d'être prisonniers des volontés et des caprices de l'administration. Aujourd'hui il a une stratégie, un développement des hautes technologies, par exemple dans le domaine économique, la politique sociale la plus généreuse de tous les départements et des résultats que personne ne saurait contester. Le reste est secondaire. »

GUY PORTE.

• Une mise au point du RECOURS. — Le mouvement de coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer a rappelé, le mardi 20 septembre, à la suite de l'annonce abusive de son siège par certains candidats aux cantonales, qu'il a décidé de ne pas intervenir lors de ces prochaines élections et n'a donné « aucune recommandation particulière », à une seule exception : celle du système cantonal de Montpellier.

Le RECOURS y appuie la candidature de l'un de ses animateurs départementaux, M. Gilbert Rousseau, adjoint au maire socialiste de Montpellier. Cette confédération de pieds noirs ajoute que, « en cas pour autant d'être reconnue à l'égard de la majorité présidentielle, qui avait corrompu tenu, sous la houlette de M. Jacques Chirac, ses promesses », elle « estime raisonnable de prendre du recul » et de « réserver ses recommandations pour le prochain référendum sur la Calédonie ».

AVRANCHES de notre envoyé spécial

Clio n'a pas manqué d'occasions de cligner de l'œil en direction de Léon Jozeau-Marigné, soixante-deux ans, président du conseil général de la Manche depuis 1968 et membre du Conseil constitutionnel depuis 1983, cumul qui à lui seul est une rareté.

Responsable de l'assemblée départementale, il est le lointain successeur d'Alexis de Tocqueville, homme politique du dix-neuvième siècle passé à la postérité comme historien et théoricien. Cette filiation, un peu téneuse mais réelle, en ravirait plus d'un.

Pour le reste, la muse de l'Histoire a fait montre de quelque ironie. C'est dans sa nature. Désigné en février 1941 conseiller municipal et troisième adjoint au maire d'Avranches — telle était la pratique quand le maréchal Pétain était le chef de l'Etat français — Léon Jozeau-Marigné commença à partir de 1945 une longue série d'inébranlables élections. Désigné une seconde fois, par Alain Fohler cette fois, il prendra place, couronnement d'une riche carrière, au milieu des neuf juges suprêmes du Palais-Royal.

L'ancien avoué d'Avranches est, en s'asseyant pour la première fois au milieu de ses pairs, souverain d'un conseil municipal extraordinaire qui reprobait à l'unanimité, il y a quarante-huit ans la rue de la Constitution — rue du Maréchal-Pétain ?

« Aujourd'hui, monsieur le Haut Conseiller », comme l'appellent tous ceux qui ont entendu le prélat, le nommer ainsi, même deux fois, Deux et pas plus après en avoir assumé tant et tant : maire d'Avranches, sénateur, président de la commission des lois, et même vice-président de la seconde Chambre, président du conseil régional, parlementaire européen, etc.

Léon Jozeau-Marigné n'a, pendant plus de quarante ans, connu que « des élections paisibles » et « jamais de second tour », sauf pour accéder à la présidence de l'assemblée des présidents de conseil général. Vint le Conseil constitutionnel, donc, et M. le Haut Conseiller quitta tout. Tout, sauf le conseil général : « Le mandat avec lequel j'ai le plus d'affinités. »

Le mot est faible. Conseiller général trente-sept années, Léon Jozeau-Marigné est vite devenu, en prenant la tête du conseil, le père de la Manche. Il en est aujourd'hui le grand-père, mélange d'autorité et de générosité — d'autres parlent d'autoritarisme et de paternalisme, — survivance d'une « indépendance » à la Poincaré (pour lequel il professe une « déférente sympathie ») qui plaît dans ce département, où l'on a peu de goût pour l'esprit byzantin et les affichages trop voyants. En un mot comme en cent, le président du conseil général est un « modéré d'instinct ».

Léon Jozeau-Marigné en son conseil (général) n'a guère de fil à retordre. Trois socialistes et un écologiste de gauche, un Front national qui met son drapeau dans sa poche quand il siège à l'assemblée départementale, ce n'est pas la mer à boire. Surtout quand chacun appartient peu ou prou au même parti, celui des pragmatiques.

Les dossiers n'ont pas d'épines. Le président, esprit décentralisateur mais pas iconoclaste, continue de lier, préfet après préfet (il les rencontre durant deux heures tous les quinze jours), des liens permanents avec l'Etat. Tout roule sans péripéties notables.

Le vrai terrain de M. le Haut Conseiller, que quelques-uns appellent encore « Maître », d'autres « monsieur le Maire », d'autres encore « monsieur le Président » ou « mon ami Jozeau » ou « le patron »

(il y a un peu de vrai dans tout cela), c'est le terrain. Plus de 100 000 kilomètres par routes et chemins du département chaque année. Et un dogme, un seul : ne pas refuser, ou le moins possible, sa présence tutéaire.

Un vin d'honneur, une remise de décoration ou de récompense ne sont pas véritablement dignes de ce nom en l'absence de Léon Jozeau-Marigné. Il y va, donc, il y est sans cesse. Et depuis tant d'années qu'il lui arrive maintenant de décorer le fils ou le petit-fils bien longtemps après avoir éprouvé un ruban à la boutonnière du père ou du grand-père. Ou bien il reçoit. Enormément. Même ceux qui viennent encore consulter l'avoué qu'il n'est plus.

Lui aussi est un père, un grand-père, qui se trouve simplement être par surcroît président du conseil général. Voilà pourquoi on ne vote pas, à strictement parler, pour lui. On lui renouvelle régulièrement un témoignage d'affection, vibrant, coutumière ou résignée. Ainsi vogue la présidence, aux allures de perpétuité, de Léon Jozeau-Marigné.

A d'autres les petites campagnes électorales. Léon Jozeau-Marigné n'a qu'à paraître, serrer une main, écouter la ritournelle de petits mots qui valent scrutin : « Vous vous souvenez, Président, en vous envoyant mes vœux à Noël j'avais vivement souhaité que vous vous représentassiez. »

Alors puisque les médécins, dûment consultés, ont jugé que les soixante-dix-neuf années du président ne pesaient pas trop lourde, en avant pour une quarante-huitième année de vie publique.

Du reste, pourquoi en serait-il autrement ? Où est la relève, où sont les prétendants ? Olivier Sturm, par réflexe pavlovien, a bien fait mine un instant de frapper à la porte du conseil général. Sans suite. Rien qui puisse remettre en cause l'émancipation, l'évidence de Léon Jozeau-Marigné. Lorsqu'il n'est pas au conseil gé-

ral, ou sur les routes, le président, quittant peut-être Avranches en empruntant le boulevard Léon Jozeau-Marigné, s'en va au Conseil constitutionnel.

De cette seconde vie, il ne dit mot, comme il convient, sauf pour la trouver aussi primordiale que la première est essentielle. Et encore : « J'étais un civiliste, pas un publiciste. Maintenant je suis — prenez le mot avec la part d'exagération que j'y mets volontairement — un étudiant en droit public. C'est fort intéressant. »

Thémis cependant, jalouse de Clio peut-être, trahit un minuscule secret qui dépeint Léon Jozeau-Marigné tel qu'en lui-même. Lorsqu'il présente en 1983 son premier rapport devant les autres juges constitutionnels, le patron de la Manche ne put s'empêcher de constater : « A soixante-quatorze ans, il est toujours agréable de pouvoir dire que c'est la première fois qu'on intervient. »

MICHEL KAJMAN.

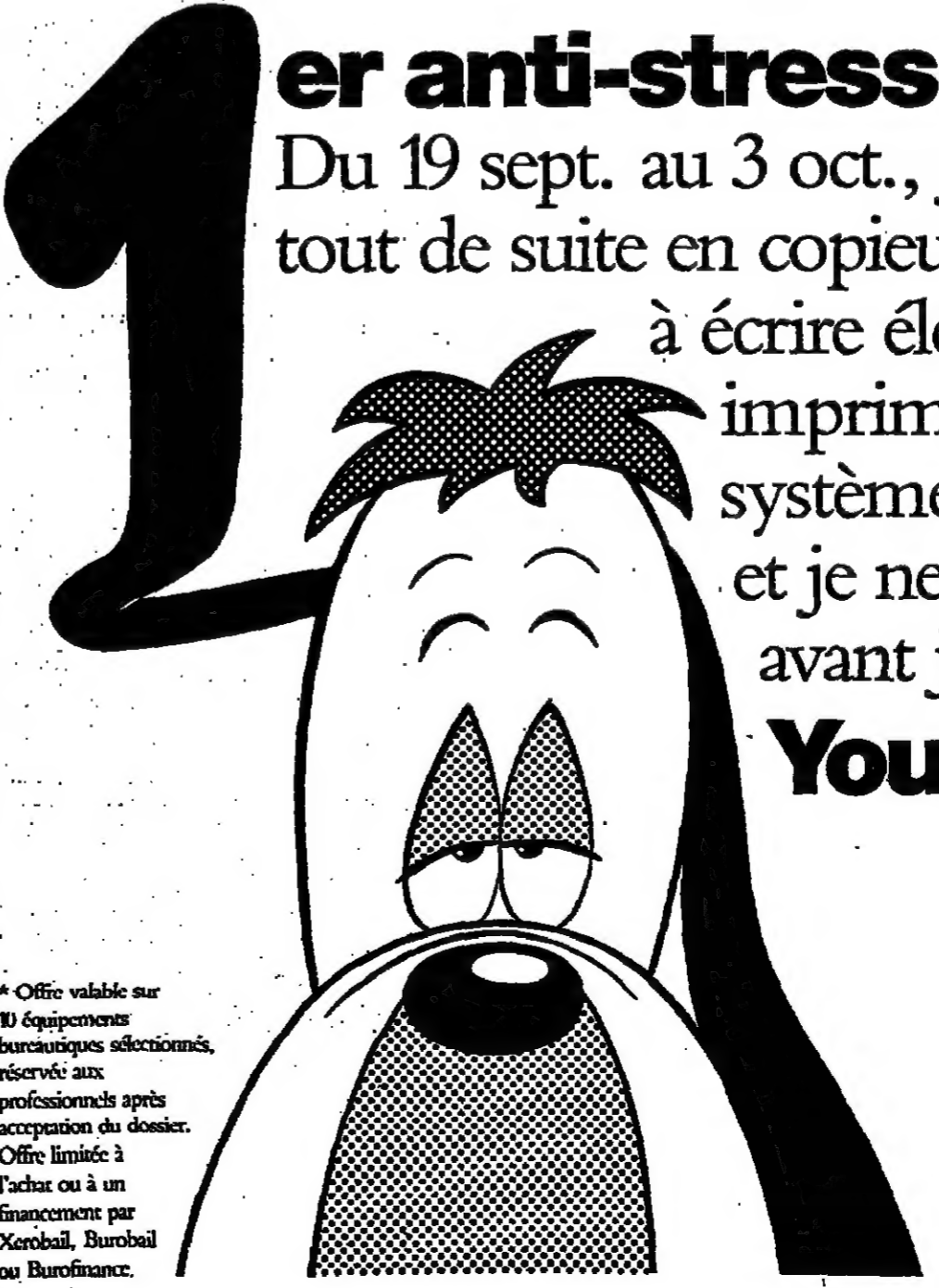
• CHER : retrait du FN en faveur du RPR. — M. Jean-Claude Péan, conseiller général sortant (RPR) du canton de Bourges II (Cher) et représentant sans aucune exclusive les forces réelles de l'association, a expliqué, mardi 20 septembre, M. Jean d'Ogny, secrétaire départemental du Front national, qui a demandé à la candidate du FN de se retirer en faveur du représentant du RPR. Ce retrait de M<sup>me</sup> Elisabeth Coutrier a été décidé « en plein accord tant avec le bureau politique [du Front national] de Paris qu'avec le candidat du RPR, M. Péan lui-même », a précisé M. d'Ogny. Le conseiller général sortant s, pour sa part, indiqué qu'il avait signalé à la fédération du FN que, si elle « mettait quelque'un dans son canton, il risquait de ne pas passer au premier tour ». Il s'est, de surcroît, déclaré « tout à fait satisfait de cette proposition et ce geste ».

**RANK XEROX**  
Le Traitement du Document

## er anti-stress.

Du 19 sept. au 3 oct., je m'équipe tout de suite en copieurs, machines à écrire électroniques, imprimantes, systèmes de P.A.O., et je ne paie rien avant janvier 89.\*

### Youpi.



\* Offre valable sur 10 équipements bureautiques sélectionnés, réservés aux professionnels après acceptation du dossier. Offre limitée à l'achat ou à un financement par Xerobail, Burobail ou Burofinance.

le journal mensuel de documentation politique après-demain

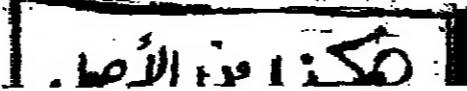
Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

**SANTÉ ET DROIT AU TRAVAIL**

Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolot, 75014 Paris, un spécimen du dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économies, qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro).

هكذا من الأصل



Politique

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

L'extrême droite s'oppose vivement au futur statut approuvé par le congrès du territoire

NOUMÉA de notre correspondant

Le congrès du territoire, où le FLNKS n'est pas représenté depuis le boycottage des élections régionales du 24 avril par les indépendantistes, a donné, mardi 20 septembre, un avis favorable au projet de loi référendaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Cette décision a été acquiescée par trente et une voix — celles des élus du RPCR — contre onze — celles des huit conseillers du Front national et de trois autres élus apparentés à l'extrême droite.

Calédonie à la « folle meurtrière du FLNKS » et que le projet de gouvernement, avalisé par le mouvement indépendantiste et le RPCR, « va provoquer les déséquilibres nécessaires pour que la cause indépendantiste dispose des moyens propres à satisfaire ses revendications ».

Le secrétaire du FN, M. Guy George, a reproché au RPCR de « s'associer » sur le référendum du 13 septembre 1987 qui avait confirmé le rejet des thèses indépendantistes.

Quant à M. Justin Guillemard, porte-parole du Comité d'action patriotique, il a qualifié les accords de Matignon de « honteuse capitulation », « pseudo-dialogue », « accords de comptoir » et il a accusé les dirigeants du RPCR d'avoir « partagé le pouvoir politique et économique entre les politiques et les militaires ». Les assassins terroristes d'autre part, pour supplanter dix ans, a-t-il lancé aux partisans de M. Laflaur, laps de temps qui vous permettra encore de réaliser quelques bonnes et juteuses affaires !

En visite sur le Caillou

M. Kouchner promet son soutien aux « réfugiés » de Canala

NOUMÉA de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, venu en Nouvelle-Calédonie pour dresser un bilan de l'état sanitaire du territoire, s'est entretenu, lundi 19 septembre, à Hienghène, avec le maire de cette commune de la côte est, M. Jean-Marie Tjiboua. Le président du FLNKS a insisté sur la nécessité d'envisager dans les régions sous-développées, des structures médicales faciles à gérer.

M. Kouchner s'est d'ailleurs rendu sur place en compagnie du maire de Pôindimié, M. Francis Posdoudou (indépendantiste modéré) et du député RPR de cette circonscription, M. Maurice Nénon. Il a découvert ensuite la tribu de Saint-Thomas, qui dispose d'une salle de soins, et celle de Tyé, qui n'en a pas.

FLNKS, lors des troubles du printemps, et que l'administration loge dans des dépendances du centre. Ces « réfugiés » lui ont présenté leurs revendications en jugeant « impossible », selon leur porte-parole, tout retour à Canala. « Je vous aiderai à redevenir vous-mêmes chez vous », leur a répondu M. Kouchner. Ce n'est pas facile de vous garantir à 100 % qu'un jour tout s'arrangera mais les accords de Matignon constituent une bonne base de départ pour construire l'avenir [...]. Je suis fier d'appartenir à ce gouvernement qui a fait le premier pas pour que les gens d'ici, qui étaient réputés ennemis, commencent à se parler. Et vous devez faire partie de ce dialogue. Vous ne devez pas être le reste du malheur, les oubliés de l'entreprise qui se met sur moi pour que votre voix soit entendue ici et à Paris.

Les maladresses verbales de M. Rocard

M. Michel Rocard est arrivé à l'Hôtel Matignon avec ses forces et ses faiblesses. Ses forces, le nouveau chef du gouvernement a su les mettre en lumière très vite. Premier résultat : l'hommage quasi unanime rendu à la « méthode » Rocard en Nouvelle-Calédonie. Quant au plan pour l'emploi, sans susciter le même concert de louanges, il n'a pas été critiqué, et sa préparation, elle aussi, illustre une autre facette de la « méthode » : les de la lenteur des administrations, le premier ministre a fini par s'installer lui-même à sa table de travail, pour ramener, au bout d'un week-end studieux, une quinzaine de feuilles qu'il a chargés ses collaborateurs, un peu ébahis, de mettre rapidement en musique.

Après ce M. Rocard est à Matignon — montrant que le premier ministre n'a pas entièrement discipliné son langage, y compris dans le domaine délicat des engagements internationaux. Première polémique : celle née des déclarations de M. Rocard à l'Expansion à propos de l'harmonisation de la TVA européenne. Le premier ministre s'était par la suite de rétracter ses propos en essayant vainement de minimiser, après coup, la portée de son désaccord avec M. Jacques Delors. Le président de la commission des communautés européennes n'a pas vraiment caché, lui, le jugement critique qu'il porte sur ces déclarations de M. Rocard. Au demeurant, M. Delors juge que c'est surtout le crédit du premier ministre qui risque d'être atteint dans cette affaire.

M. Mitterrand, pour sa part, préche le juste milieu. Il souhaite « un peu moins de Delors, un peu plus de Rocard », c'est-à-dire une démarche prudente vers une nécessaire harmonisation. Seconde polémique : celle née autour de l'avenir de l'aviation de combat Rafale. Sans contester le fond de l'analyse critique du premier ministre sur la gestion passée de ce dossier, on juge à l'élysee que M. Rocard a été un mot inheureux en évoquant un « équilibre délicat » de ce dossier, ce qui courrait le voile des spéculations — infondées — sur un éventuel abandon du programme, catégoriquement exclu par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense. Le mardi 20 septembre, lors du petit déjeuner hebdomadaire d'harmonisation entre le PS et le gouvernement, M. Laurent Fabius et Lionel Jospin auront émis des remarques acides sur l'opportunité de ces déclarations publiques d'apparence contradictoire. En outre, ces propos du premier ministre mettaient le France, selon l'arrangement de M. Chevènement, dans une position délicate vis-à-vis de la Belgique et de l'Espagne, invitées depuis plusieurs mois à participer au programme Rafale.

Le bonheur du Sphinx

(Suite de la première page.)

Certes, M. François Mitterrand était armé pour une « collaboration » qui fut un combat. Il s'était, tout au long de sa carrière politique, épais le cuir. Pourtant, l'après de l'affrontement a sans doute été au-delà de ce qu'il redoutait, avec un premier ministre « fort agréable » dans la conversation, mais impérmeable au dialogue au point de ne pouvoir parler en tête à tête de Canaques qu'en les traitant de « terroristes ».

Ces derniers, jusqu'à présent peu nombreux, sont formés. Elles ont conduit le premier ministre à accélérer le processus d'élaboration et de discussion parlementaire de deux mesures que le président de la République avait placées au cœur de sa

campagne électorale : l'impôt de solidarité sur la fortune et le revenu minimum d'insertion. « Ce sont mes priorités », a-t-il rappelé à M. Michel Rocard. Des priorités qu'il convient d'avoir derrière soi pour des raisons politiques évidentes, plutôt que devant.

M. François Mitterrand avait dû se forger ainsi un carapace de stocisme. Aujourd'hui, il respire, comme dirait M. Jean-Marie Tjiboua. Cela se voit et s'entend.

Le premier ministre lui plaît. C'est bien naturel parce que M. Michel Rocard bénéficie de la comparaison avec son prédécesseur. C'est logique aussi. Le premier ministre s'inscrit parfaitement dans la démarche d'un président qui veut faire vivre les institutions à sa manière : « Le gouvernement sou-

sauf « décret divin ». La gestion de l'« ouverture » gouvernementale relève plutôt du domaine du conseil. Lors de la formation du deuxième gouvernement Rocard, M. François Mitterrand a fait connaître son point de vue, selon lequel le nombre des ministres non socialistes, tel qu'il apparaît aujourd'hui, représente la bonne mesure. Aller au-delà, sans bloquer d'un groupe constitué, aurait présenti des risques pour longtemps le groupe PS, de le rassembler sur lui-même dans l'hostilité.

L'hommage de la nation à Henri Frenay

M. François Mitterrand a présidé, le mardi 20 septembre, les cérémonies organisées en hommage à Henri Frenay, résistant, fondateur de l'Armée secrète, décédé le 8 août dernier à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le chef de l'Etat a d'abord assisté à une messe en l'église Saint-Louis des Invalides puis à une cérémonie militaire dans la cour d'honneur des Invalides. Il a ensuite rendu un hommage solennel à la mémoire d'Henri Frenay, s'adressant d'abord à ceux qui, en 1940, ont vécu la guerre perdue et la France humiliée sans jamais douter de la patrie, de ses vertus, de sa pérennité, de ses survivants des grandes heures, des sombres heures où vous êtes si solitaires, porteurs d'une espérance qui n'avait plus que vous pour la servir.

La mesure est bonne pour aujourd'hui, et sans doute pour quelque temps. En assemblée, M. François Mitterrand, qui ne cesse de répéter à ses amis qu'il cherche, toujours plus, à « casser la droite », observe ses adversaires occupés à une sombre bataille de leadership. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui lui paraît moins pesant que ceux qu'il considère comme ses vassaux, anticipe une fin brutale du mandat présidentiel. Sauf « décret divin », M. François Mitterrand s'accorde « quelques années » à l'élysee, sept, comme prévu, si Dieu le veut. M. Valéry Giscard d'Estaing a cherché à rassembler l'irrassemblable et M. Raymond Barre de courir en solitaire jusqu'au moment où s'écroulera l'idée que l'on a besoin de lui. L'analyse que M. Mitterrand développe sur M. Barre ne peut pas, observe-t-on ne pas rappeler son propre parcours au début de la V<sup>e</sup> République, avant sa candidature contre De Gaulle en 1965. Certains destins individuels remarqués, répètent un jour à une nécessité politique qui justifie qu'on les sollicite. Encore faut-il que les circonstances s'y prêtent.

M. Mitterrand a rappelé quelle fut la vie d'Henri Frenay « soldat par tradition, soldat par vocations », qui, refusant la défaite, s'évade et, « le premier où l'un des premiers », rassemble quelques-uns, seront plus tard des dizaines, des centaines, des milliers, qui organisent les soldats de l'ombre pour en faire une armée (...). Sa carrière, sa liberté, sa vie à ses yeux présentent peu d'écarts à l'avenir. Au moment où tout venait à l'écarter, il n'obéit qu'à l'instinct venu des profondeurs de notre histoire, cette histoire qu'à son tour il va faire, car ce

M. Mitterrand a évoqué la création du Mouvement de libération nationale et du Comité de Combats des mouvements unifiés de la Résistance, de l'armée secrète et du combat français de libération nationale et celui duquel Henri Frenay fut appelé, par le général de Gaulle, à siéger. « Henri Frenay a obtenu un respecté l'identité de la résistance intérieure. (...) Jamais il n'a consenti à ce qu'elle fût réduite au simple rôle de collecteur de renseignements ou de simple auxiliaire. Plus qu'aucun autre, il a fait qu'elle a pris sa place dans la résistance nationale, et cette place est immense. »

Puis le chef de l'Etat a rappelé le militantisme d'Henri Frenay pour la construction de l'Europe et a ajouté que l'hommage que la nation lui a rendu « a pour objet de rappeler aux Français que, parmi eux, toujours ont surgi ceux qui ont su exprimer les volontés et les devoirs de la patrie commune ».

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

EN BREF

Les pays du Pacifique satisfaits de la politique française en Nouvelle-Calédonie. Pour la première fois, les quinze pays du Forum du Pacifique sud, réunis à Nuku'alofa, dans le royaume de Tonga, les 20 et 21 septembre, ont approuvé la politique de gouvernement français en Nouvelle-Calédonie. Ils se sont tous félicités des accords de Matignon entre le FLNKS et le RPCR, sauf le premier ministre de Vanuatu, M. Walter Lini, qui a réclamé une indépendance immédiate de l'Ile. — (AFP).

Prévisions sur un désistement de M. Gaston Flosse. — M. Gaston Flosse, dont nous avons annoncé le désistement de trois semaines en diffamation contre le journal Libération (Le Monde du 21 septembre) et qui n'était pas présent à l'audience de la dix-septième chambre de cette annonce, a précisé, depuis Papeete, les raisons de sa décision. Celle-ci lui a été dictée, dit-il, par la dernière loi d'amnistie qui, conjuguée avec les effets de certaines grâces présidentielles, « rend quasiment nul l'objet des poursuites pour délits de presse ».

M. Giscard d'Estaing : « Aucun compromis avec les valeurs extrêmes ». — Signant

l'éditorial du premier numéro de la lettre mensuelle de l'UDF-UDF-A (dix pages, tirage cinquante mille exemplaires), M. Valéry Giscard d'Estaing affirme que l'UDF « maintiendra son cap libéral et centriste sans aucun compromis avec les valeurs extrémistes ». Rappelant les grandes orientations de la confédération basée sur l'union de l'opposition, « racette unique de la victoire », le président de l'UDF explique que l'attitude de ses amis est « claire et nette ». « Elle n'est affectée, écrit-il, ni par les ralliements ni par les ralliements et tient en trois points : nous ne cherchons pas à empêcher la France d'être gouvernée, mais nous cherchons qu'elle soit mieux gouvernée. Nous agirons au Parlement pour éviter les excès des socialistes et nous devons donner aux Français la sécurité d'une alternance bien préparée. La France appelle de ses vœux une grande formation libérale et centriste qui lui permette d'être réellement gouvernée au centre. »

Le conseil régional d'Ile-de-France ne se réunira pas en septembre. — M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président (UDF) du conseil régional d'Ile-de-France, a écrit, le lundi 19 septembre, à M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national, pour lui signifier son refus de convoquer cette assemblée d'ici le

fin septembre, comme le lui demandait le dirigeant d'extrême droite (Le Monde du 21 septembre), en se référant à la loi. S'exprimant au nom du président, démissionnaire par cumul de mandats, M. Michel Giraud (RPR), actuellement en Chine, M. Fourcade fait valoir que « pour délibérer de dossiers importants », les conseillers doivent travailler « dans une ambiance sereine ». Selon lui, ce n'est pas le cas en raison de « la multiplication des scénarios électorales du premier semestre 1989 » et des futures élections cantonales.

LOIRE-ATLANTIQUE : conflit au CNL. — M. Yvon Briant, secrétaire général du CNL, qui s'est rendu le mardi 20 septembre à Nantes (Loire-Atlantique) afin de trancher le litige qui opposait deux candidats se réclamant de son parti dans le canton de Nantes-II, a appelé les électeurs à voter, dimanche, en faveur de M<sup>me</sup> Annie du Roscoat, responsable départementale du CNL, au détriment de M. Paul Guillard, conseiller général (CNL) sortant. Ce dernier avait, dans un premier temps, fait « personnellement » part à M. Briant de sa décision de ne plus se représenter. Mais il avait finalement accepté de se porter candidat « à la demande, selon lui, de tous les mouvements de l'opposition ».

Paris-Savoies, 8 vols directs par jour, ça vous intéresse? Tél: 05.05.50.05

**TAT** LA TRAJECTOIRE DES AFFAIRES

Hommes d'affaires, TAT relie 8 fois par jour Paris et les Savoies. Choisissez l'heure de votre vol et appelez-nous.

# Communication

Partie d'Antenne 2

## La grève gagne l'ensemble du secteur public

Interrompant la retransmission en direct des épreuves des Jeux de Séoul, une grève totale et à durée indéterminée des journalistes, techniciens et administratifs d'Antenne 2 a débuté, mercredi 21 septembre, à 0 h 20, à l'appel de la CFDT, du SNJ et de la CGT. Le programme minimum est désormais appliqué, et ce mouvement doit s'étendre, jeudi, à Radio-France et FR 3.

Interrogée à sa sortie de Matignon, où elle avait participé aux entretiens portant sur le futur Haut-Conseil de l'audiovisuel, M<sup>me</sup> Catherine Tasca a déclaré que le gouvernement était « très ouvert » aux négociations en cours.

Antenne 2. — C'est au cours d'une assemblée générale réunissant, selon les sources, de deux cents à quatre cents salariés d'Antenne 2, que la grève a été votée à main levée, mardi, en début d'après-midi. Seules trois ou quatre voix contre, selon les syndicats, ont été décombrées.

Plusieurs propositions avaient pourtant été faites le matin même aux représentants syndicaux par la direction : augmentation de 50 % du budget de promotion du personnel, embauche de sept ou huit pigistes et d'intérimaires, revalorisations des basses grilles par une enveloppe financée dès la fin de 1988. A cela s'ajoutait la proposition du collège employeurs de l'audiovisuel public d'avancer au 1<sup>er</sup> septembre une augmentation de 1 % prévue pour le 1<sup>er</sup> novembre, toute augmentation générale des salaires et des primes ressortant de ce collège et non des sociétés, insuffisant, ont jugé les syndicats, qui ont estimé ces « propositions vagues », les qualifiant de « déclarations d'intention plutôt que de mesures réelles ».

De son côté, le député UDF de la Mayenne, M. François d'Aubert, membre du conseil d'administration de la chaîne, a demandé une réunion d'urgence de cette instance.

FR 3. — Après la tenue d'une réunion inter-syndicale, les journalistes CGT, puis CFDT, ont décidé de se joindre au préavis de grève prévu pour une durée illimitée à partir de jeudi. Un mouvement auquel

se joindront, lundi prochain, les techniciens de la chaîne. Les syndicats réclament que les négociations soient engagées de façon globale, et non pas chaîne par chaîne, afin d'éviter « les distorsions entre sociétés ». Selon le SNJ, en effet, il existe un écart de 4 300 F entre la moyenne des salaires à A2 et celle de FR 3.

Inquiets de l'avenir de la chaîne, les organisations syndicales devaient également s'adresser, mercredi, au ministre de la communication, M<sup>me</sup> Catherine Tasca, afin d'obtenir « des déclarations sur la mission et les structures de FR 3 ». Enfin, le Syndicat national de l'audiovisuel CFTC demande une remise à niveau des salaires et le recrutement de journalistes pigistes, mais s'oppose à « toute grève politi-

que » et à « toute chasse aux sorcières ».

Radio-France. — Les négociations, entamées lundi soir et pendant toute la journée de mardi, doivent se poursuivre d'ici à la fin de la semaine. D'ores et déjà, la direction s'est engagée à la tenue de commissions paritaires en octobre, et le personnel devait, lui, se retrouver mercredi, en fin de matinée, en assemblée générale, avant que les grèves ne débutent jeudi, à 0 heure, tout personnel confondu.

Radio-France internationale. — Trois syndicats de journalistes (SNJ, CGT, CFDT) ont déposé un préavis de grève illimitée à partir du mardi 27 septembre. Une assemblée générale doit avoir lieu jeudi 22 septembre.

## La création du Haut-Conseil

### M. Alain Juppé représentera le RPR aux consultations de Matignon

C'est finalement M. Alain Juppé qui se rendra à l'Hôtel Matignon pour participer aux consultations engagées par le premier ministre, M. Michel Rocard, avec les formations politiques afin de débattre de l'institution qui remplacera la CNCL. Initialement invité, M. Jacques Chirac avait, en effet, décliné l'offre le 14 septembre, en précisant par lettre qu'à son avis il revenait au président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons, de se rendre au rendez-vous proposé. Une querelle protocolaire en réalité, M. Chirac — comme M. Giscard d'Estaing — refusant d'être mis sur le même pied que M. Léotard ou Mébaignerie.

Quelques jours plus tard, M. Rocard devait à son tour recuser cette suggestion, en faisant savoir qu'il ne souhaitait pas représenter les groupes parlementaires, mais les principales formations politiques représentées par un groupe à

l'Assemblée. « Compréhensif votre souci, lui a répondu M. Chirac, le mardi 20 septembre, j'ai transmis votre invitation à M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, en lui demandant de bien vouloir s'y rendre. Il est, en effet, le responsable compétent en la matière pour le RPR. » Fin, semble-t-il, des querelles de préséance.

Sans attendre, le premier ministre a reçu, mardi 20 septembre, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, en compagnie de M. Jack Lang et de M<sup>me</sup> Catherine Tasca, les deux ministres responsables du dossier. A sa sortie, après quarante minutes d'entretien, M. Mauroy a souligné qu'« de nombreuses convergences » s'étaient dégagées entre les propositions socialistes et le projet « en discussion ». Il a indiqué que son parti était « attentif à l'émergence d'une liberté renforcée en matière d'audiovisuel » et a souligné « la nécessité de maintenir l'identité du secteur public ». Il s'est refusé à tout commentaire sur les mouvements de grève.

Les entretiens se poursuivront jeudi, avec M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, ainsi qu'avec M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF. Vendredi, ce sera au tour de M. Pierre Mébaignerie, président du CDS, de se rendre à Matignon.

Selon « Daily Variety »

## Le groupe Rivaud aurait promis de vendre Pathé à M. Paretti

M. Giancarlo Paretti, patron d'holding financier Interpart, qui contrôle le producteur américain Cannon, confirme, dans le numéro du 15 septembre du quotidien américain *Daily Variety*, son intérêt pour Pathé-Cinéma. « Dans les faits, nous en sommes indirectement propriétaires », affirme-t-il même, en rappelant que lui-même et son partenaire du groupe suisse SASEA, M. Florio Fiorini, viennent d'acheter 44 % du groupe Rivaud, actionnaire majoritaire de Pathé-Cinéma (le *Monde* date 11-12 septembre). « Nous sommes maintenant en négociation pour reprendre les 52 % que Rivaud détient dans Pathé-Cinéma. La vente pourrait être annoncée le 28 septembre ».

En réalité, affirme le journal américain, M. Edouard de Ribes, actionnaire majoritaire du groupe Rivaud, aurait signé, en juillet dernier, une promesse de vente en faveur de M. Paretti. Cette promesse de vente

donnerait le contrôle de Pathé-Cinéma à M. Paretti pour 200 millions de dollars au total (1,3 milliard de francs). Selon *Daily Variety*, M. Silvio Berlusconi serait également partie prenante à l'accord. La mangent italien de la relation pourrait devenir actionnaire minoritaire de Pathé-Cinéma, en cas d'augmentation du capital de la compagnie cinématographique. « Nous avons, ajoute M. Paretti dans les colonnes de *Daily Variety*, d'autres projets de développement où nous pourrions être associés à M. Berlusconi ».

Interrogé, M. Pierre Vercol, PDG de Pathé-Cinéma, dément cependant qu'une promesse de vente ait déjà été conclue entre MM. Paretti et Fiorini et le groupe Rivaud. Deux groupes français, la Caisse des Dépôts et Suez, déjà actionnaires de Pathé, pourraient faire à M. Edouard de Ribes des contre-propositions.

## Religions

### Les juifs ont fêté Yom Kippour

Les juifs ont célébré, mercredi 21 septembre, Yom Kippour. Le jour du Grand Pardon est la plus importante cérémonie de l'année juive, une fête qui symbolise le « retour » vers Dieu et la pureté retrouvée. Journée exclusivement consacrée à la prière et à la pénitence, Kippour, comme la plupart des fêtes israéliennes, est chômée. Elle s'accompagne d'un jeûne de vingt-cinq heures pour que l'âme réagisse contre les « désordres » qui peuvant l'habiter.

Pour de nombreux juifs, cette fête aura été l'occasion de renouer avec leurs racines. En France, les synagogues étaient pleines, les hommes ont revêtu le tallith, un châle de prière blanc, et lors de la prière des morts, chaque génération a rendu hommage à celles qui l'ont précédée.

La fête s'achève à l'apparition des premières étoiles. Quand le corne de bélier, le choffar, résonne, les fidèles savent que tout peut recommencer...

## Faits divers

### Les violences mortelles d'un « dépressif »

Célibataire de trente-huit ans, Daniel Sergeant, employé jusque-là connu pour être dépressif, travaillant à la société Boisseaux, une briqueterie de Vihiers (Maine-et-Loire), s'est révélé, mardi 20 septembre, brusquement dangereux. Armé d'une carabine 22 long rifle il a d'abord, sans mot d'explication, tiré sur une secrétaire de l'entreprise, Marie-Bernadette Cailleaux, âgée de trente ans et mère de deux enfants. Mortellement blessée, la victime a succombé presque aussitôt dans les bras d'une collègue auprès de laquelle elle s'était réfugiée dans un bureau voisin.

Daniel Sergeant, loin d'être accablé ou délivré par ce premier geste, a alors fait une brusque volte-face pour se trouver devant une autre secrétaire qu'il avait entendue arriver. Celle-ci parvint à lui échapper, se réfugiant dans un bureau où travaillait son mari. L'employé dépressif n'en tira pas moins à travers la porte avant d'entreprendre de la défoncer à coups de crosse. Il parvint à y pénétrer une brèche par laquelle, à deux reprises, il fit feu de nouveau, blessant à la cuisse le mari de la secrétaire réfugiée dans la pièce, M. Garnier.

Après quoi Daniel Sergeant a pris la fuite à bord de sa voiture. La gendarmerie, depuis, le recherche et pense qu'il se dissimule dans le département voisin des Deux-Sèvres où il possède une résidence.



ORGANISE

Pour les Jeunes Architectes

le

PRIX COGEDIM 1989

de la

1<sup>ère</sup> ŒUVRE

- Ouverture du concours : Fin SEPTEMBRE 1988
- 1<sup>er</sup> Prix : réalisation d'un programme de logements à Paris.
- Candidature : le concours est ouvert aux architectes n'ayant jamais contracté en tant que maître d'œuvre pour la réalisation d'un programme immobilier collectif.
- Déroulement du concours : les candidats peuvent envoyer une lettre de candidature jusqu'au 7 Octobre.

COGEDIM  
Anne DIEUMEGARD  
21, rue d'Asorg  
75008 PARIS

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ? DEVENEZ  
**Graphologue MSI**  
Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à: MSI.LM  
Euler, Sautey de Graphologie, Bvd. Site 05, CH 250 Paris, Bt. 10, Suisse

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT  
**Le Monde**  
DES LIVRES

RANK XEROX  
Le Traitement du Document

## 2<sup>ème</sup> anti-stress.

Du 19 septembre au 3 octobre,

Rank Xerox reprend jusqu'à

12000 F mon ancien matériel

quelle que

soit sa marque.\*

## Ma joie redouble.



\* Pour l'achat d'un équipement de même nature parmi les 9 sélectionnés. Prix de reprise variable selon les matériels.

مكتبة من الأصول

verbales de M. R...  
ts par jour  
5.50.05  
DES AFFAIRES

## JUSTICE

« La Dernière Tentation du Christ » devant les juges

### « Le procès de Satan »

« C'est le procès de Satan », s'écriait M<sup>e</sup> Christian Soulié devant le tribunal des référés, exceptionnellement formé de cinq magistrats, réunis, le mardi 20 septembre, sous la présidence de M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, à la demande de trois associations religieuses qui souhaitent voir la justice interdire toute projection du film de Martin Scorsese la Dernière Tentation du Christ.

En citant l'ange déchu, l'avocat de la société distributrice du film, l'United International Pictures, et du producteur entendait montrer aux juges que la scène la plus litigieuse, où le Christ est en union charnelle avec Marie-Madeleine, après la crucifixion, a un caractère onirique évident. « C'est un rêve inspiré par Satan », expliqua M<sup>e</sup> Soulié. Jésus est toujours sur sa croix », avant de préciser : « Le principe même de la tentation du Christ n'est pas scandaleux ; il existe dans les Évangiles ».

Il semblait donc que les membres de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (AGRIF) n'aient pas vu le même film. Car, selon M<sup>e</sup> Wellerd de Saint-Just, conseil de cette association, présidé par M. Bernard Antony, député européen du Front national, il s'agit « d'une imposture et d'une escroquerie intellectuelle ».

Après avoir longuement raconté les passages où le Christ est placé devant les tentations de la chair, l'avocat a estimé que les chrétiens professent une foi « qui ne peut supporter que l'on représente le Christ dans des scènes à caractère sexuel ». En outre, à ses yeux, les chrétiens sont « tournés en dérision », puisqu'ils organisent leur vie et leur mort « en nom de Jésus de M. Scorsese ». Pour l'avocat, cela constitue « un double objectif à l'ensemble de la communauté chrétienne, qui n'est pas limitée aux seuls spectateurs du film ». Une argumentation similaire a été soutenue par M<sup>e</sup> Jean-Marc Varaut, conseil de l'association CREDO, pour lequel l'œuvre en cause est « une agression sans précé-

den dans l'escalade du film hard », qui n'est pas seulement subie par le spectateur.

« Par nature, un film est public ; il s'accompagne d'une publicité omniprésente, se fait accompagner d'articles, de photos, de diffusion d'extraits. Son impact dépasse l'acquisition d'un billet d'entrée », a plaidé l'avocat. Et, comme son confrère de l'AGRIF, M<sup>e</sup> Varaut a considéré que le film constituait « un trouble manifestement illégitime », puisqu'il pouvait tomber sous le coup de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, qui réprime « la diffamation publique commise envers un groupe de personnes, en raison de leur appartenance (...) à une religion déterminée ».

De la même manière, les deux avocats ont demandé que le tribunal applique à M. Scorsese la jurisprudence instituée par la cour d'appel de Versailles, lors de la condamnation de M. Le Pen dans l'affaire du « détail », en citant un extrait de l'arrêt où les magistrats s'appuient sur « le respect de valeurs essentielles assimilables (...) à la notion d'intérêt légitime juridiquement protégé ».

#### Un avertissement

Toutefois, M<sup>e</sup> Varaut se montrait suffisamment lucide pour ajouter que, si « par impossible », le tribunal estimait ne pas pouvoir prononcer la mesure d'interdiction, il souhaitait que les juges ordonnent la diffusion d'un avertissement précisant notamment que le film « n'est pas tiré des Évangiles et falsifie la personne de Jésus de Nazareth telle qu'elle est historiquement connue ».

Plus catégorique, M<sup>e</sup> Any-Claude Roissard, conseil de Mgr Marcel Lefebvre, représentant l'Association Saint-Pio-X, et de deux prêtres traditionalistes - l'abbé Paul Autagner - a « été prononcé contre toute diffusion et même contre la reproduction partielle par tout procédé, y compris la copie vidéo ».

« Ces pasteurs ne représentent pas grand-chose », s'est insurgé

M<sup>e</sup> Alain Mouard, défenseur de M. Scorsese, en dénonçant « un combat de clochers » mené par « une minorité qui veut amputer les autres de leur libre arbitre face à une œuvre d'art ».

De son côté, M<sup>e</sup> Soulié a constaté une certaine évolution dans les réactions, en rappelant que, lors de la parution en France du livre de Nikos Kazantzakis, en 1957, dont s'inspire le film, la presse catholique lui avait réservé un accueil « certes prudent, mais favorable ». En tout cas, l'avocat a estimé que la loi de 1972 ne pouvait s'appliquer à une œuvre de fiction. Quant à l'argument relatif au « détail », M<sup>e</sup> Soulié a plaidé qu'il y avait une différence entre l'agression imprévue résultant d'une émission radiophonique et l'exercice d'une liberté exprimée par l'entrée dans une salle de cinéma.

Dans ce conflit, qui semblait circonscrit, la surprise est venue en la personne d'un spectateur potentiel qui tint absolument à disposer de la liberté d'aller voir le film. Il ne s'agit pas véritablement d'un simple particulier mais du docteur Max Récazian, l'un des fondateurs de Médocins sans frontières, que son avocat, M<sup>e</sup> Bernard Jouanneau, a tenu à présenter comme « un simple croyant adulte, qui veut faire entendre sa voix » et souhaite « disposer du droit d'accéder à une œuvre de l'esprit et, éventuellement, de la critiquer ».

Avocat habituel de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), M<sup>e</sup> Jouanneau a relevé qu'il n'était pas « tout à fait étranger » à la jurisprudence invoquée par « ceux qui, par obscurantisme, n'osent pas regarder la réalité en face » et leur a contesté le droit de se servir des arguments qu'il utilisait contre les révisionnistes ou contre M. Le Pen. Caustique, il ajouta : « En somme, il s'agit d'une atteinte à l'intégrité de l'œuvre que constitueraient les Évangiles ? Mais de quel êtes-vous les héritiers ? En fait, ce procès que vous engagez aujourd'hui est un procès de droit d'auteur ».

Jugement le 22 septembre.

MAURICE PEYROT.

Education néo-nazie et danger moral

### « Atteinte à la sécurité d'un enfant »

RENNES de notre correspondant

Après s'être réunis à huis clos, la chambre chargée des affaires de mineurs de la cour d'appel de Rennes a rendu, au mois de juin dernier, un arrêt confirmant une ordonnance du juge des enfants de Rennes. Au mois de février, ce magistrat avait décidé le retrait de la garde d'une fillette de quatre ans à sa mère et au concubin de celle-ci et le placement de la fillette au service de l'aide sociale à l'enfance (le Monde du 21 septembre).

L'enquête effectuée par la police, les témoignages recueillis lui avaient en effet permis de conclure à la nécessité de soustraire l'enfant à l'influence détestable et au comportement pervers du couple.

Révélee par le quotidien Ouest-France, trois mois après le prononcé de l'arrêt de la cour d'appel, cette affaire suscite une vive émotion dans la région.

La mère, M<sup>e</sup> L., commerçante à Saint-Malo, avait élevé normalement ses deux filles jusqu'à ce que, au cours de l'été 1987, la plus jeune, âgée de huit mois, trouve la mort dans un accident. Après ce drame, la femme, devenue ébriée, rencontrait un homme s'affirmant visionnaire et professant des convictions néo-nazies abstruses. Devenu son concubin et ayant réussi à lui faire partager ses convictions, l'homme allait imposer une éducation très particulière à la fille de son amie, allant de l'endoctrinement à l'asservissement et à la perversion.

D'abord l'apprentissage d'une certaine conception du monde partagée entre les éras supérieurs et les esclaves, l'utilisation constante d'injures raciales, l'apprentissage du salut nazi ou le recours à des gestes symboliques comme l'obligation faite à la fillette de brûler une poupée dont les critères ne correspondaient pas à ceux d'une « race pure ». Le grand-père de la fillette, dans ce schéma, était lui-même relégué au rang d'esclave, et l'enfant n'avait pas le droit de fréquenter l'école maternelle, pépinière de « gens inférieurs ».

Mais l'enquête de police avait aussi permis d'établir que la perversion du couple ne s'était pas limitée à la seule idéologie. La fillette, contrainte d'assister aux ébats amoureux des adultes et à la projection de films pornographiques,

aurait été victime d'attouchements et de coups. Un examen médical pratiqué à la fin de l'année 1987 aurait en effet conclu à « des traces de coups notamment sur les jambes et à beaucoup d'irritations au niveau de la vulve ».

#### Le pouvoir d'appréciation du juge

Les témoignages des proches et les déclarations de l'enfant elle-même sont si accablants que, le 26 février 1988, le juge des enfants du tribunal de Rennes ordonna le placement de la fillette au service de l'aide sociale à l'enfance. C'est cette décision qui a été confirmée par la cour d'appel. Dans son arrêt, elle souligne que « l'enfant ne peut être maintenue dans son milieu familial, où sa sécurité et sa moralité sont en danger et les conditions de son éducation gravement compromises ».

Aujourd'hui, selon les services sociaux, la fillette, « initialement très perturbée », présente « une évolution harmonieuse après avoir trouvé des points de repère ».

Une information a été ouverte par le parquet de Saint-Malo, concernant les activités du couple, qui, inculpé d'incitation de mineur à la débauche, a quitté la région.

CHRISTIAN TUAL.

Aux assises des Hauts-de-Seine

### Deux femmes sont condamnées pour l'assassinat d'une vieille dame

La cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné, mardi 20 septembre, Odile Lefebvre, quarante ans, et Jeannine Gertrych, cinquante-deux ans, respectivement à dix-huit ans et vingt ans de réclusion criminelle après les avoir déclarées coupables de meurtre avec préméditation d'une vieille dame, Odette Guyot, qu'elles avaient ensuie volée le 31 janvier 1987 à Gennevilliers.

Ce fut durant deux jours un procès pénible au cours duquel on vit constamment les deux accusées s'affronter violemment, se rejetant mutuellement la responsabilité du crime et l'accomplissement des gestes qui l'accompagnaient. Les circonstances en avaient été particulièrement dures et inhumaines. La

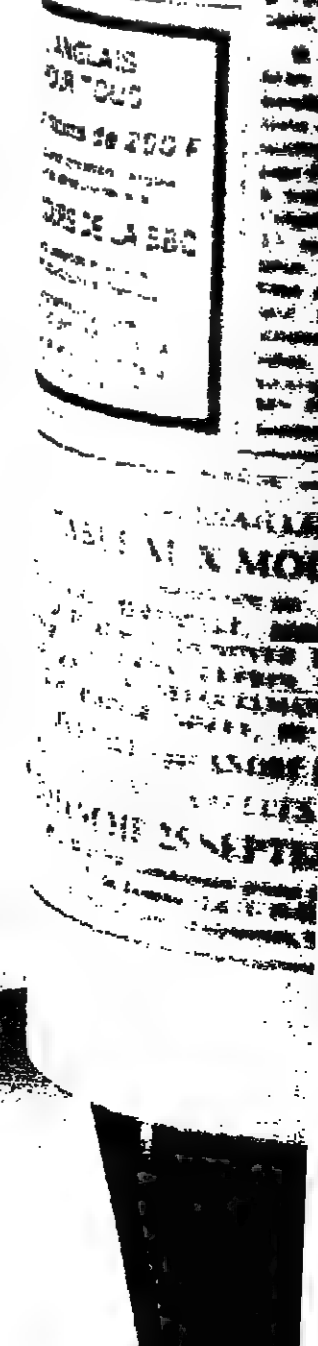
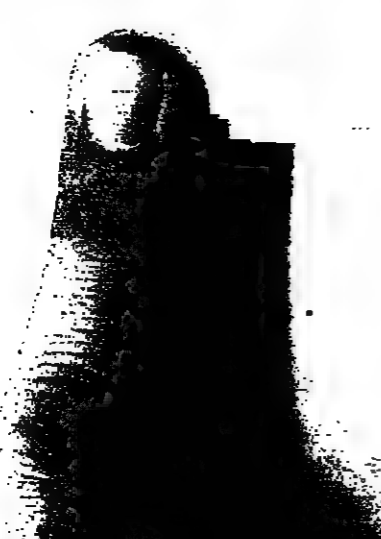
victime fut étranglée à l'aide d'un torchon de cuisine, dont les extrémités avaient été tirées par l'une et l'autre des deux femmes. Auparavant, Odile Lefebvre et Jeannine Gertrych avaient tenté de faire absorber un somnifère à Odette Guyot.

Le représentant du ministère public, M. François Pucheres, avait requis contre les deux accusées la réclusion criminelle à perpétuité. La défense, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Lyonnet pour Jeannine Gertrych et M<sup>e</sup> Hervé Temine qui assistait Odile Lefebvre, a cependant réussi à obtenir de la cour et du jury des circonstances atténuantes en évoquant la vie de misère des deux accusées qui, à cette époque, souffraient d'un équilibre chronique.

## Le Carnet du Monde

<b>Naissances</b> - Pascale GABRIEL-CHATAIN, Frédéric ANIMAR-KHODJA, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille <b>Adèle,</b> le 12 septembre 1988. 6, avenue de Palavas, 34000 Montpellier. - Michel MURET, Monique LORTHOIS, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils <b>Sébastien,</b> chez Jean-François, Béatrice et Claire, le 16 septembre 1988.	- M. et M <sup>e</sup> Claude BOZON, M. et M <sup>e</sup> Michel BOZON, Frédéric, Muriel et Jean-Baptiste, ont la douleur de faire part du décès de <b>M<sup>e</sup> Adrien BOZON,</b> née Marie Elvory, rappelée à Dieu, le 18 septembre 1988. Les obsèques religieuses ont eu lieu le mercredi 21 septembre, à Ouziers (Ain), 7, cité Vanosa, 75007 Paris. - Le président Et les membres du conseil d'administration du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales ont la tristesse de faire part du décès de <b>M. Marcel CHASSAGNY,</b> officier de la Légion d'honneur, président d'honneur du GIFAS, survenu le 18 septembre 1988. (Le Monde du 21 septembre.)	- Le président de l'université des sciences sociales de Grenoble, Les enseignants, Et le personnel administratif, Le directeur des sciences sociales de l'INRA Et le personnel INRA et IREP de Grenoble, Le président de Télépromotion rurale Rhône-Alpes-Massif Central, ont la regret de faire part du décès de <b>Marc GIRARDIN,</b> ingénieur INRA, directeur de TFR, le 16 septembre 1988. Une cérémonie à sa mémoire sera organisée à l'université des sciences sociales de Grenoble (salle doyen Jean-Maillet), le jeudi 22 septembre 1988, à 11 heures. - On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 18 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année, de <b>M<sup>e</sup> Édouard KUNTZ,</b> né Louis Zeisler. De la part de M. et M <sup>e</sup> Pierre Voiteiller, M. Edouard-Michel Kuntz, ses enfants, Pascale et Michèle Kostarek, Christian et Béatrice Voiteiller, Marc et Evelyne Voiteiller, Jean-Luc et Dominique Voiteiller, ses petits-enfants, Thierry, Laurent et Gaëlle, Arnaud, Maylis et Camille, Aurélie et Eugénine, ses arrière-petits-enfants, Le service religieux a été célébré par le pasteur Philippe Bertrand, pasteur de l'église réformée de France, en l'église Saint-Pierre, à Vernueil-en-Bourbonnais, le mardi 21 septembre, à 14 h 30. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Vernueil-en-Bourbonnais. 67, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Délégation Thomson-CSF, POB E7 Queen Victoria Terrace A.C.T., 2600 Australie.	- M <sup>e</sup> Pierre Langeard, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Le docteur et M <sup>e</sup> Roger Langeard, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de <b>médical colonial Pierre LANGEARD,</b> chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, croix de guerre, survenu à Paris, le 14 septembre 1988. La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre à Préchaux (Gironde), 2, rue de Capitaine-Olehanaki, 75016 Paris. Rue Marcel-Courthégolange, 33430 Bazas. - M <sup>e</sup> Eleon Delfino-Larria, M. et M <sup>e</sup> André Cassan, Le docteur et M <sup>e</sup> Paul Bina, leurs enfants et petits-enfants, M. et M <sup>e</sup> Humberto Delfino (Montevideo), leurs enfants et petits-enfants, M. l'abbé Jean Larria, Les familles Larria, Lamaritère, Grèce, ont la tristesse de faire part du décès de <b>Marcelle P. LARRIEU,</b> professeuse honoraire, leur mari, frère et allié, survenu le 23 août 1988, à Paris. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, 11, avenue de la République, 64000 Pau. - Les membres du département mathématique et informatique ont le regret de faire part du décès de <b>Anne-Marie RASSER,</b> survenue accidentellement cet été, le 9 août, au Guatemala. Tous ceux qui l'ont connue l'aimaient et sont dans la peine.	M <sup>e</sup> veuve Alfred SOLA, sa mère, M. et M <sup>e</sup> le docteur Roger Rouffler et leur fille, M. et M <sup>e</sup> Jean Alfred SOLA et leurs enfants, Madeleine SOLA, ses frère et sœurs, ont la tristesse de faire part du décès de <b>Agnès SOLA,</b> docteur en lettres, survenue le 19 septembre 1988. L'inhumation a eu lieu le 21 septembre, à 16 heures, au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans le caveau de famille. Cet avis tient lieu de faire-part, 68, rue Joseph-de-Mézière, 75018 Paris. - L'université Paris-III-La Sorbonne nouvelle Et son président ont la douleur de faire part du décès de <b>M<sup>e</sup> Agnès SOLA,</b> maître de conférences de littérature générale et comparée, - M <sup>e</sup> Marie-Anne Yver, son épouse, Geneviève, Jean-François et Etienne, ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès de <b>M. Jean YVER,</b> professeur honoraire, à la faculté de droit de Caen, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, survenu le 20 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année. La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 septembre, à 15 heures, à l'Abbaye-aux-Dames de Caen. 24, rue des Champs, 14000 Caen.	<b>Anniversaires</b> - M <sup>e</sup> Paris BLAU privait les siens de son affection le 22 septembre 1988. Son fils Simon Lewkowitz tient à rappeler qu'elle lui manque. - Il y a un an <b>Pierre MONBEIG,</b> directeur de recherche honoraire au CNRS, décédait après une courte maladie, à Cavalière (Var), où il a été enterré. - Il y a un an disparu <b>Jean TROUSSEAU,</b> dans son souvenir et celui de son épouse, <b>Germaine TROUSSEAU,</b> une pensée est destinée à ceux qu'elle ont connus et aimés. <b>Avis de messes</b> - Une messe sera célébrée le mardi 27 septembre 1988, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue de la Roche, à Neuilly-sur-Seine, à l'initiative de <b>M. Louis CHATIN,</b> conseiller à la cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, rappelé à Dieu, le 16 juillet 1988. <b>Manifestation du souvenir</b> - Les amis, Les élèves Et les pairs de <b>André SIBOULET</b> se réuniront pour lui rendre hommage, le jeudi 22 septembre 1988, à 18 heures, à l'hôtel Méridien-Montparnasse, rue du Commandant-Mouchotte, Paris-14 <sup>e</sup> . <b>Soutenances de thèses</b> - Faculté de droit de Rosta-Mont-Saint-Aignan, le mercredi 21 septembre à 14 h 30, M <sup>e</sup> Catherine Eude : « Le délit pour agir devant le juge administratif ».
--	--	--	---	--	---

**CARNET DU MONDE**  
 Tarif : la ligne H.T.  
 Toutes rubriques ..... 70 F  
 Abonnés ..... 60 F  
 Communiqués divers ..... 82 F  
 Remerciements : 42-47-95-83



# Société

## DÉFENSE

### La polémique sur le Rafale

#### M. Chevènement réaffirme le maintien du programme

Précisant qu'il exprimait le point de vue du gouvernement, le ministre de la Défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, le mardi 20 septembre, à l'Assemblée nationale, que « l'avion de combat tactique dont le Rafale est le prototype est pour la France le seul choix qu'elle puisse faire aujourd'hui, si elle veut préserver son aéronavale militaire et rester présente dans les technologies de pointe ».

Six jours plus tôt, sur la même tribune, le premier ministre, M. Michel Rocard, se référait à des informations de l'Express sur le coût excessif du programme Rafale, avait déclaré que ce dossier était dans « un état de sinistre avancé » et qu'il y avait autant de chances pour que l'avion de combat français qui en est dérivé soit réalisé ou non.

M. Chevènement a estimé que « la France ne ferait pas d'écono-

mies » si elle achetait son avion de combat à l'étranger. « Quand il faut aller, il faut aller », a-t-il dit.

De son côté, le président de la commission de la Défense à l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron (PS), s'est fait remettre par son auteur, M. Michel Bernard, ancien député RPR, le projet de rapport sur le Rafale qui est à l'origine des informations de l'Express. M. Boucheron affirme avoir constaté que « son contenu n'a rien de voir avec les informations récemment publiées » et que « ses conclusions en sont largement différentes et souvent contraires à celles que suggère l'article de presse », puis que ce document parlementaire, non publié en raison de la fin de la législature précédente, « repose sur l'idée fondamentale que le programme d'un avion de combat doit être mené à bien ».

## SCIENCES

### Le budget de la recherche

#### Une augmentation de 7,6 % pour 1989

M. Mitterrand avait promis pendant sa campagne électorale. M. Rocard l'avait confirmé en rappelant que la recherche scientifique et technique, un peu oubliée par le gouvernement de M. Chirac, était un « investissement prioritaire à long terme ». Aujourd'hui, c'est chose faite. Le gouvernement de M. Rocard a tenu ses promesses en allouant pour 1989 au ministère de la Recherche et de la Technologie un budget en augmentation — en francs courants — de 7,6 %, ce qui compense largement l'inflation.

Le budget civil de recherche et de développement, le fameux BCRD, dont l'existence avait été contestée et remplacée par l'ancien ministre de la Recherche, M. Hubert Curie, avait déjà souligné par la notion plus large d'effort budgétaire de recherche et développement (EBRD), est doté de 42 287 millions de francs de crédits (contre 39 309 millions de francs en 1988) au titre des autorisations de programmes (les investissements) et des dépenses ordinaires (les crédits de fonctionnement et les salaires). De même, les crédits de paiement (+ 7,9 %) passent de 19 500 millions de francs à 21 040 millions de francs pour 1989.

De tels chiffres devraient satisfaire la communauté scientifique qui, en 1988, avait dû subir de plein fouet les effets des coupes budgétaires décidées par les services du ministre délégué chargé du budget, M. Alain Juppé. Coupes qui, à l'époque, avaient représenté plus de la moitié des annulations budgétaires de l'Etat, tous ministères confondus.

### Priorité à l'Emploi

Dès lors, le ton était donné et les budgets successifs alloués à la recherche n'allaient guère dans le sens d'une priorité à ce secteur. A telle enseigne que les crédits réservés au BCRD n'ont progressé cette année que de 2,3 % et que le successeur de M. Devaquet, M. Jacques Valade, n'avait dû qu'à son optimisme d'avoir obtenu cent cinquante postes de chercheurs. Mais aucun ne fut inscrit au budget 1988 pour les ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) dont les effectifs furent réduits de 0,9 % alors que la demande dans certains secteurs est parfois criante.

Aussi ne faut-il guère être surpris que le budget 1989 ait retenu l'emploi scientifique comme priorité. Une priorité que le ministre de la Recherche, M. Hubert Curie, avait déjà souligné en réservant une partie des 830 millions que le décret d'avance lui avait alloués pour créer cent cinquante postes de chercheurs et d'ingénieurs (le Monde du 10 juin). Avec le nouveau budget, ce sont donc neuf cent dix-huit emplois nouveaux qui devraient être créés. Six cents d'entre eux seraient réservés aux chercheurs et le reste aux ITA pour compenser par avance le lent vieillissement des personnels des organismes et les trous que laisseront les prochaines vagues de retraités. De plus, neuf cent cinquante promotions sont prévues. De quoi assurer la relève en faisant un effort particulier sur les bourses et les allocations « pour que, comme le dit M. Curie, les jeunes Français qui sont dans le monde ne soient pas délaissés et qui, en ont le goût, puissent entrer plus facilement dans des carrières de recherche ».

S'il est clair que les emplois et les crédits bénéficieront surtout aux établissements publics à caractère scientifique et technique comme le CNRS, l'INSERM, l'INRA ou l'ORSTOM, dont la situation est pour le moins délicate, le ministre de la Recherche n'a pas oublié de doter largement le Fonds de la Recherche et de la Technologie (FRT). C'est en effet grâce à ce fonds qu'il peut infléchir facilement la politique de recherche sur des points qui lui paraissent justifier d'un soutien. A ce titre, le FRT, qui avait bénéficié en juin d'une rallonge de 500 millions de francs d'autorisations de programmes supplémentaires, passera donc de 930 millions de francs à 1 220 millions de francs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

## MÉDECINE

### La grève des infirmières

#### Le gouvernement annonce des négociations avec les syndicats de soignants

« Conscient des problèmes des personnels soignants », le ministre de la Santé et de la Protection sociale, M. Claude Evin, a annoncé, mardi 20 septembre, lors d'une visite au service des urgences de l'hôpital général de Meaux, que le gouvernement souhaitait reprendre leur dossier « totalement » et « le traiter en profondeur en concertation avec les organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier ».

Il a précisé qu'il recevrait personnellement, dès le mercredi 21 septembre, les représentants des cinq syndicats, pour les écouter et examiner leurs suggestions. Il a surtout ajouté qu'à partir du 6 octobre retrouveraient l'ensemble des syndicats pour parler concrètement et mener la concertation et les négociations sur le problème du statut, la revalorisation de celui-ci, le déroulement de carrières et les conditions de travail.

La visite à l'hôpital de Meaux se voulait inopinée. Mais une délégation comprenant le maire et la direction de l'hôpital attendait M. Evin à l'entrée des urgences, vers 22 h 15.

« Je suis venu à votre intention, a-t-il expliqué au personnel soignant. J'ai choisi votre service parce que c'est l'un où la pression est la plus forte... Je connais votre rôle, vos difficultés et je voulais vous dire que le gouvernement est disposé à discuter ».

Pas vraiment certain que le ministre ait compris l'ensemble des revendications des infirmières, l'une

d'elles était restée après son service pour s'adresser directement à lui et broser un rapide tableau de ses conditions de travail : des effectifs insuffisants, surtout la nuit, où seulement une infirmière, une aide-soignante et un brancardier sont là pour accueillir des patients souvent violents (clochards en état d'ivresse), drogués, etc., et des salaires trop bas...

Le ministre, lui, a insisté sur la nécessité d'aborder la « globalité des problèmes » rencontrés par le personnel soignant : « Les rémunérations, certes, mais pas seulement, car il y a aussi la formation et les conditions de travail ». Il n'a pas caché que les discussions seraient difficiles : « C'est toujours le cas, quand il y a une négociation entre deux parties ayant des contraintes à gérer. Je m'attacherai, car je suis ministre de la Santé mais aussi de la Sécurité sociale, à tenir compte des besoins du maintien des protections sociales... N'oublions pas que ce qui est donné aux hôpitaux est pris sur la Sécurité sociale ».

Interrogé sur une éventuelle rencontre avec la coordination des infirmières d'Ile-de-France, qui rassemble des syndiqués, des non-syndiqués, des associés et non-associés et qui est à l'origine du mouvement de grève décidé pour le 29 septembre, M. Evin a répondu pour le moment cette idée : « Le corps social est représenté par des fédérations syndicales. C'est avec les représentants syndicaux des personnels hospitaliers que je vais discuter ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

## ESPACE

● Echec d'une expérience spatiale japonaise. — Un modèle réduit de navette spatiale japonaise, long de 2 mètres, devait être amené, le mercredi 21 septembre, à 20 kilomètres d'altitude par un ballon, puis propulsé à 80 kilomètres par une fusée, pour atterrir ensuite en douceur. Le ballon a eu des soucis et l'engin est retombé au large du centre spatial d'Uchinoura, où avait lieu l'essai. Malgré cet échec, les responsables japonais maintiennent leur projet de réaliser dans six ou sept ans une navette spatiale dont la taille serait d'une quinzaine de mètres. — (AFP.)

● Report d'un tir d'Ariane. — Le lancement de la fusée européenne Ariane-4, qui était envisagé pour le 8 novembre, a été repoussé au mieux à la mi-décembre. La raison en est, d'une part, le décalage dans les campagnes de tir entraîné par le retard du satellite TDF-1, lequel reste programmé pour le 27 octobre par une fusée Ariane-2, d'autre part, le constat d'un échauffement excessif lors d'un essai du moteur du troisième étage. Une nouvelle date ne sera fixée qu'après étude de cet incident, qui pourrait conduire à remplacer le moteur.

## REPÈRES

### Environnement

#### Vélocitistes « propres » en Suisse

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, sous les vélocitistes (moteur de moins de 125 centimètres cubes) vendus en Suisse devront être équipés d'un catalyseur réduisant leurs émissions toxiques. Le surcoût de cet équipement (l'équivalent d'environ 1 200 francs français) sera compensé par le prix inférieur de l'essence sans plomb qu'utiliseront les nouveaux modèles.

Cette mesure a été décidée après une étude de l'Office fédéral de la protection de l'environnement montrant que les vélocitistes (ils sont cinquante mille unités en Suisse) émettent trois fois plus d'oxyde de carbone et dix-sept fois plus de carbone d'hydrogène par litre d'essence brûlé que les voitures sans catalyseur.

### SIDA

#### Deux cas de transmission du virus HIV-2 par transfusion

Le virus HIV 2, découvert en 1986 chez des sujets originaires de l'Afrique de l'Ouest, vient d'être identifié chez deux personnes ayant subi une transfusion sanguine, respectivement en 1974 et en 1982. Aucuna, bien qu'étant séropositive au HIV 2, ne présente de signe de maladie. Le donneur était un Portugais qui avait vécu de 1986 à 1989 en Guinée-Bissau et depuis sa venue en France en 1973, donna son sang régulièrement jusqu'en 1983.

Le docteur Anne-Marie Couroucé, du Centre national de transfusion sanguine de Paris, qui publie cette observation dans le dernier numéro de la revue *The Lancet*, précise qu'une étude conduite sur cent mille dons de sang collectés en France n'a pas permis de retrouver un seul cas de contamination par HIV 2. Elle estime néanmoins qu'un dépistage systématique devrait être entrepris et confirme, par son observation, que l'incubation de la maladie pour ce virus s'étend de seize à vingt ans.

### Éducation

#### Mécontentement des syndicats

Au moment où le conseil des ministres doit adopter le projet de budget 1989 prévoyant notamment une augmentation de 5,9 % des crédits de l'éducation (avec 208 milliards de francs) et la création de 10 840 emplois supplémentaires l'an prochain, le mécontentement des syndicats d'enseignants reste vif.

Ainsi le conseil fédéral de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) a appelé, mardi 20 septembre, à la mobilisation générale pour que soit votée en 1989 une loi d'orientation et de programmation pour l'éducation. « Des négociations doivent s'ouvrir le plus rapidement possible pour parvenir à l'adoption, au printemps prochain, d'une loi par le Parlement », a déclaré M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN. « Si le gouvernement ne fait pas ce choix, nous sommes prêts à l'action dès le 1<sup>er</sup> janvier à la grève ».

De son côté, le SNES (Syndicat national des enseignants du second degré) avait invité, le 20 septembre, les enseignants à organiser une journée d'action, renouvelable jeudi 22 septembre, pour dénoncer les insuffisances de l'école.

### Cyclones

#### Après Gilbert, Héléne

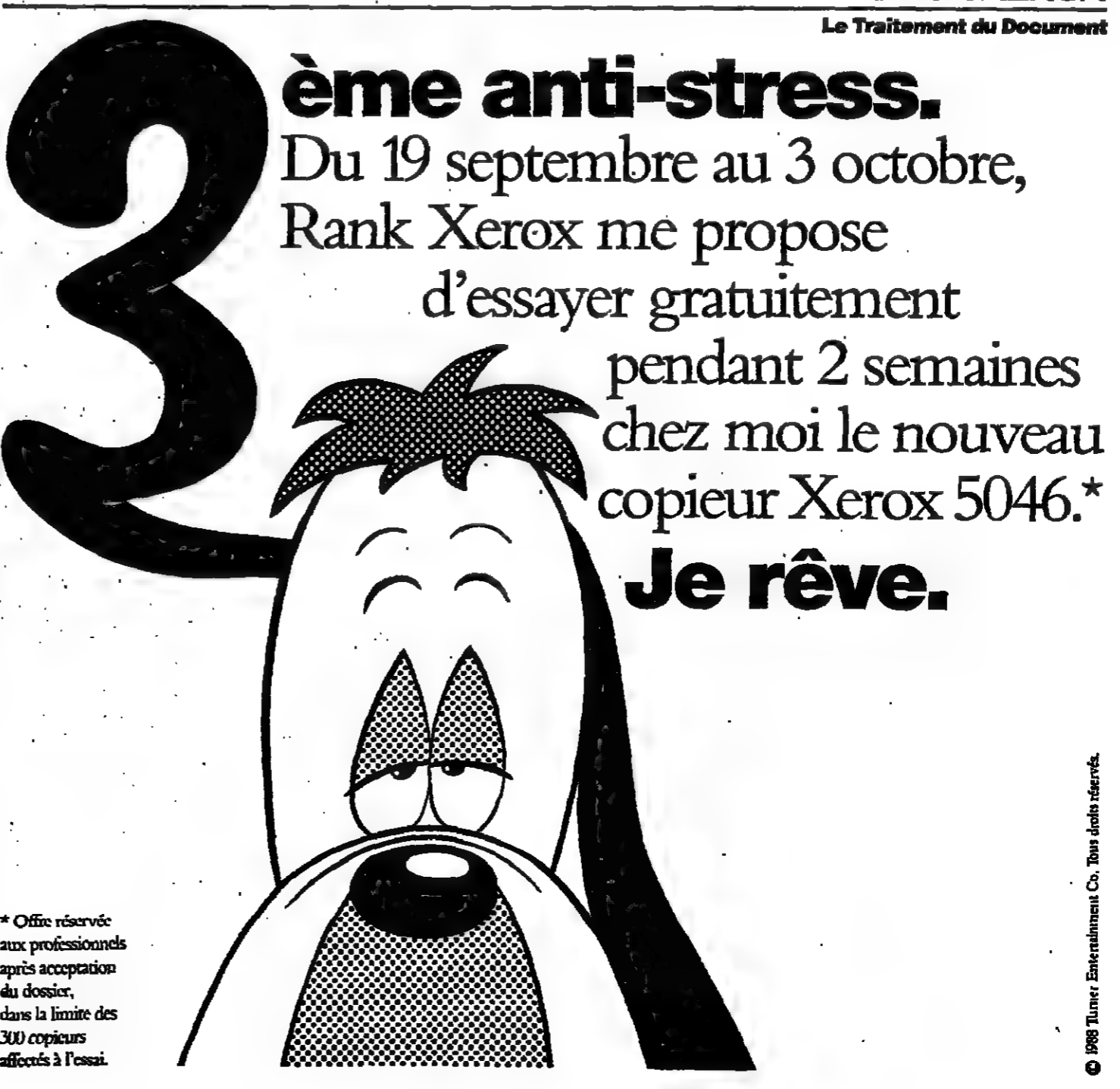
Pendant que le Mexique essaie de dresser le bilan du cyclone tropical Gilbert (106 morts retrouvés à Montreux, mais encore de 50 à 200 disparus), un nouveau cyclone est en formation dans l'Atlantique. Il a déjà atteint le stade de « tempête tropicale », c'est-à-dire que les vents soufflent à une vitesse comprise entre 64 et 120 kilomètres à l'heure : il a été baptisé Héléne. Dans la soirée du 20 septembre, Héléne était situé à 1 250 kilomètres à l'ouest-sud-ouest des îles du Cap-Vert et progressait vers l'ouest à la vitesse de 20 kilomètres à l'heure.

En outre, on apprend seulement maintenant que Gilbert a touché la Guadeloupe dans la nuit du 9 au 10 septembre : 2 600 hectares de bananeraie (sur 6 000 hectares) ont été détruits ; les dégâts sont estimés à 120 ou 130 millions de francs. — (AFP, AP.)

● L'affaire des pompes funéraires de Nice : deux nouvelles inculpations. — Aux quatre inculpations de corruption active ou passive notifiées par M. François Boissau, juge d'instruction, à Gérard Vitteta et à trois employés de la morgue de l'hôpital Pasteur à Nice (le Monde du 21 septembre), s'en sont ajoutées deux autres mardi 20 septembre. Elles visent M<sup>me</sup> Marie-Chantal Molard, cogérante, auprès de Gérard Vitteta, des Pompes funéraires associées, et le dirigeant d'une autre entreprise de même nature, M<sup>me</sup> Pons. L'une et l'autre ont été libérées en liberté.

L'ANGLAIS POUR TOUS  
Pour moins de 250 F  
vous pouvez apprendre l'anglais ou vous perfectionner avec  
**LES COURS DE LA BBC**  
Deux cassettes et un livre avec explications en français.  
Documentation gratuite :  
EDITIONS BBC OMNIVOX (M)  
8, rue de Berni, 75008 Paris  
Tél. (1) 43-69-60-05

(Publicité)  
à VERSAILLES  
**TABLEAUX MODERNES**  
notamment par :  
ADLER, AUJAME, BERTHOLLE, BORES, CAMOIN, COSSON, CROTTI, DUMITRESCO, DUNOYER DE SEGONZAC, GALL, HAMBURG, LA SERNA, LEFRIN, LIMOUSE, MALFROY, MENTOR, MONTÉZIN, NEQUELIMAN, PICHETTE, POUJON, ERAZ, REITH, ROHNER, SISLEY, DE WAROQUIER, ZELLER  
**DIX HUILES par ANDRÉ BAUCHANT**  
**VINGT-DEUX AQUARELLES par GRAU-SALA**  
**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE à 14 h**  
M<sup>e</sup> C. ELACHE, commissaire-priseur à Versailles (78000)  
5, rue Rambeau - Tél. (1) 39-50-55-06 +  
(Expo. ven. 23, sam. 24 septembre, 9-12 h et 14-18 h)



**3<sup>ème</sup> anti-stress.**  
Du 19 septembre au 3 octobre, Rank Xerox me propose d'essayer gratuitement pendant 2 semaines chez moi le nouveau copieur Xerox 5046.\*  
**Je rêve.**

\* Offre réservée aux professionnels après acceptation du dossier, dans la limite des 300 copieurs affectés à l'essai.

la sécurité d'un enfant...  
Deux femmes sont condamnées pour l'assassinat d'une vieille...

هكذا من الأصل

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

## HALTÉROPHILIE : une médaille pour la Turquie

### Suleymanoglou soulève des montagnes



#### Disciplines à l'épreuve

La tauromanie aux Jeux de Barcelone en 1992 comme sport de démonstration ou d'exhibition (1) : impensable, absurde ? L'hypothèse serait gratuite, si le CIO ne céda pas régulièrement au désir du pays organisateur de présenter, en hôte croyant bien faire, sa spécialité. Et que peut refuser à l'Espagne M. Juan Antonio Samaranch ? Beau sujet de polémique en tout cas : on entend déjà le cri des uns et le tollé des autres.

Tae-kwando à Séoul : le monde entier sait maintenant — et c'est ce que voulaient les Sud-Coréens — que ce n'est pas une boisson exotique mais l'art martial par excellence du Pays du matin calme. Base-ball à Los Angeles en 1984, réécrit en 1988 parce qu'il y a trente-neuf mille bidasses américains en Corée du Sud et parce qu'aussi les Asiatiques y ont pris goût. Ah ! si Paris avait été plus convalescent, la planète aurait approuvé, aux JO de 1992, que le cochonnet qui sommeille dans le cœur de tout Français n'est pas celui qu'elle croit et l'on aurait peut-être commencé à jouer à la pétanque dans les ranchs australiens.

Les Jeux de Tokyo, en 1964, ont consacré l'avènement du judo et, à l'inverse, la première apparition — comme sport officiel — du tennis de table à Séoul préfigure-t-elle le grand rendez-vous olympique qui aura forcés-

ment lieu, un jour ou l'autre à Pékin ?

S'il réussit son examen de passage au yeux du CIO, un sport de démonstration a des chances — pas toujours, souvent — d'obtenir le label supérieur, comme la natation synchronisée par exemple. D'où, aujourd'hui, un programme infatigable : vingt-trois disciplines portent l'estampille officielle à Séoul, vingt-six en fait, car le water-polo, le plongeon et la nage synchronisée, s'ils sont aussi régis par la Fédération internationale de natation, constituent des exercices à part entière : on voit mal Arnaud Bouet, malgré sa crête de coq et ses qualités, s'envoler du perchoir de haut vol.

Apparemment, le CIO n'a plus vraiment de critères pour juger en toute sérénité du caractère olympique d'un sport, et ce n'est pas pour rien qu'il envisage de réviser sa charte en 1990. Principe d'universalité ? Il est très subjectif, à moins d'admettre, en toute mauvaise foi, que le tir au sanglier courant, homologué à Séoul, passionne des continents entiers. Barrières entre amateurisme et professionnalisme ? Elles étaient déjà franchies, elles sont définitivement tombées à Séoul avec l'arrivée des milliardaires du tennis, même si le tournoi masculin risque d'être un « bide » (Le Monde du 21 septembre).

Le tennis de retour dans le giron olympique, on veut bien, mais pourquoi ne pas admettre alors — le rugby à quinze et le jeu à treize constituant des cas particuliers en raison de leurs accointances avec l'Afrique du Sud — le golf, l'automobilisme, le motocyclisme, le football américain ? Stefan Edberg et Steffi Graf médailles d'or, pourquoi pas Alain Prost ou Ayrton Senna ? Quatre roues et un volant, cela a bien la forme de cinq anneaux, non ?

MICHEL CASTAING.

(1) Sports de démonstration à Séoul : tae-kwando et base-ball. Sports d'exhibition : badminton et bowling.

#### SÉOUL de notre envoyé spécial

Prendre le droit à la parole n'est jamais simple. La plupart passent la main, impuissants à vaincre le poids du silence. Naim Suleymanoglou, petit bonhomme d'un mètre quarante-sept, gnome disgracieux de vingt et un ans, malchanceux par la taille au pays des grands, a choisi de se battre, justement, avec les kilos qui lui manquaient pour attirer l'attention du monde sur la situation de la minorité turque de Bulgarie, son peuple, qu'il a quitté un jour de 1986 pour s'en faire le champion.

Au nom de la liberté, la sienne et celle de ses frères, il se cotine avec la fonte. Il pousse, arrache, soulève des tonnes depuis son enfance. A huit ans, il portait sa mère, par jeu. Il était de tous les démenagements, fou de joie de pouvoir enlever les armoires paysannes pour rendre service aux voisins, dans son village de Pichar, en Bulgarie turque. L'originalité congénitale de son petit corps allait changer sa vie. Il allait tout simplement devenir le meilleur haltérophile des moins de soixante kilos. Sa force, celle de ses cuisses, mais surtout de ses bras, trop courts, même pour un petit bonhomme, était sa chance. Mardi, au bout d'un incroyable parcours personnel, après un aventureux recanabolisme qui tient du conte et du film d'espionnage, il a réglé ses comptes avec la vie et la Bulgarie.

Six fois de suite, en quelques minutes, il a repoussé les limites d'un record du monde, à l'arraché, à l'épaulet-jeté et au total olympique ! Six fois, le triple de son poids en équilibre au-dessus de la tête, il a maudit le sort des Turcs en Bulgarie devant un parterre de spectateurs turcs en délire et de Bulgares déconfits. Six fois, il a soulé cette masse incroyable, bouche ouverte, le corps ramassé pour mieux duper la fonte, pour qu'une fois, une fois au moins, le million de ses frères ait le droit à la parole.

Mardi, Naim se moquait bien de l'idéal olympique. Il repoussait les kilos pour sa cause. L'ambassadeur d'Ankara à Séoul avait beau nous

confier, au milieu des drapeaux ottomans, que cette estrade était « zone de paix » et qu'il ne souhaitait pas, en cette si belle soirée, évoquer la question des relations turco-bulgares, Naim le piston ahanait sous la charge pour oublier une idée fixe.

#### Liberté pour l'enfant chéri

Champion incontesté en Bulgarie, déjà détenteur de vingt-sept records du monde, ce petit bonhomme aurait voulu des jours heureux à Sofia si les autorités nationales ne l'avaient pas contraint, un jour, au fait de sa gloire, à changer de nom. Naim Suleymanoglou devait devenir Naim Shalamanov. L'haltérophile dut s'incliner. Il avait peur pour lui, pour sa mère, son cher fardeau, pour son père, mineur pauvre et usé du district de Karzhal. Une histoire connue...

Naim, rectifié Naim, ne fut plus alors qu'un champion, toujours exemplaire, mais de triste figure bulgare. Il s'entraîna sans passion. Ses bras courts le protégeaient de la bêtise de forme et des foudres du régime. Il se laissa doper, comme il le confia plus tard, la liberté retrouvée. Mais, il prit fait et cause, en secret, pour la lutte du peuple turc, oublié en Bulgarie dans les décomptes de la guerre turco-bulgare de 1912. Il était turc et musulman et ne voulait être que cela.

Les hasards des compétitions lui en fournirent l'occasion, après deux tentatives manquées, en France et en Autriche. En décembre 1986, à Melbourne, avec la complicité de l'équipe turque, il réussit à semer ses gardes, excellents manieurs de parapluie, et à embarquer dans le vol de Londres. Quelques heures plus tard, il rejoignait Ankara à bord de l'avion personnel du premier ministre turc, M. Turgut Ozal.

Liberté chérie. Naim, redevenu Naim, se cacha pour échapper à ses poursuivants. La Turquie accueillait un fils. Comblé de cadeaux, de millions et de voitures, entouré de gardes du corps solidement armés, petit bonhomme adopté par le pre-

mier ministre lui-même. Turc, Naim, devenu Suleymanoglou, l'était jusqu'au bout de ses doigts courts. Pour remercier le sort, il voulait faire mieux encore, être un champion turc, le plus grand de tous les temps. Repousser un peu plus les limites du corps à corps avec l'acier, ne serait-ce que pour faire mentir l'entraîneur bulgare qui parcourait le monde de l'haltérophilie en affirmant qu'hors la Bulgarie Naim n'était plus rien.

En 1987, il multiplia les déclarations d'amertume, jura qu'après les Jeux olympiques de Séoul il raconterait tout du dopage des pays de l'Est. La Turquie lui conseilla la prudence, pour la sauvegarde de ses parents restés en Bulgarie. Mieux valait, expliquait à l'enfant chéri M. Turgut Ozal, briller par la force sur le podium des Jeux.

#### Cent quatre-vingt-dix kilos

Alors, Naim n'attendit plus que ce jour. Le 20 septembre 1988 et le plateau de bois clair de la salle du parc olympique. On le croyait caché quelque part dans la ville pour éviter, toujours, les parapluies mortels. Il n'arriva que le jour de l'ouverture et, pour l'amour d'Ankara, vécut à l'heure de la Turquie, s'entraînant lorsque les autres dormaient déjà, déjeunant à la nuit tombée. Rivé à ses obsessions.

Mardi soir, enfin, alors que ses concurrents cédaient sous la charge, fesses au sol, épaules déchirées, alors que le Bulgare de service, le pauvre Stefan Topourov, faisait ce qu'il pouvait pour limiter l'humiliation nationale, petit bonhomme fit sortir, sans efforts apparents, d'abord 145 kilos de métal à l'arraché puis, trois minutes plus tard, 152,5. Record du monde.

Les Chinois, les Japonais, le Coréen s'inclinèrent en s'inclinant, sous le poids de l'invention la plus perverse de l'olympisme, l'épaulet-jeté. Vint à nouveau le tour de Suleymanoglou. Il prit tout le temps que les juges lui accordaient, un peu plus d'une minute. Sans un regard pour la presse turque, qui mordait ses stylos d'anxiété, il regarda lon-

guement la drôle de forme posée sur le sol, cet essieu de wagon que quatre jeunes gens avaient péniblement remis en place à l'aide d'un levier. Il s'inclina, soufflant un dernier jet d'air contre sa mèche de cheveux châtain. Petit bonhomme épaulé, il jeta pour la gloire de sa mère. Comme d'autres soulèvent un chiffon.

188,5 kilos, nouveau record du monde. Naim tourna même sa charge quelques secondes en direction de la colonie turque. Il avait réglé ses comptes. Il pouvait désormais lever pour le seul bonheur de la Turquie. Il savait qu'Ankara et Sofia avaient conclu, sur son nom, un accord de non-agression : Sa mère, son père espèrent pouvoir bientôt quitter la Bulgarie.

Suleymanoglou revint donc une dernière fois. Pour faire la preuve, cette fois universelle, qu'une toute petite boule de muscles, un gamin que partout ailleurs on prendrait pour l'idiot du village, pouvait se riper du poids des choses. Ces 190-kilos-là vengèrent, une seconde, tous les écrasés de la terre.

Alors, enfin, il sourit. Il s'anima, balançant ses bras dans l'air de la nuit coréenne, brandissant le poing de la victoire en direction des drapeaux turcs. Heureux, comme le gosse qui trimballait les armoires de Pichar. Naim avait gagné sa guerre bulgare-turque. Il allait pouvoir se reposer.

Il ne lui restait plus apparemment qu'à tenir la promesse faite à ses frères. Pour presque une tonne, dans la soirée, il pouvait s'en donner le droit. Il eût quelques phrases à remuer le cœur même d'un reporter de NBC pressé d'accrocher son direct, quelques mots pour le million de Turcs réglés par l'histoire qui avaient peut-être suivi son match obstiné à la télé. Si toutefois la télé, dans cette région de Bulgarie, était restée allumée. Bien sûr, qu'il leur dédiait ses records du monde, ses records olympiques et cette médaille d'or ! Il leur offrait cette brassée de la soirée parce qu'ils étaient si nombreux, là-bas, à ne pas vouloir « changer leur nom ».

PHILIPPE BOGGIO.

# RANK XEROX

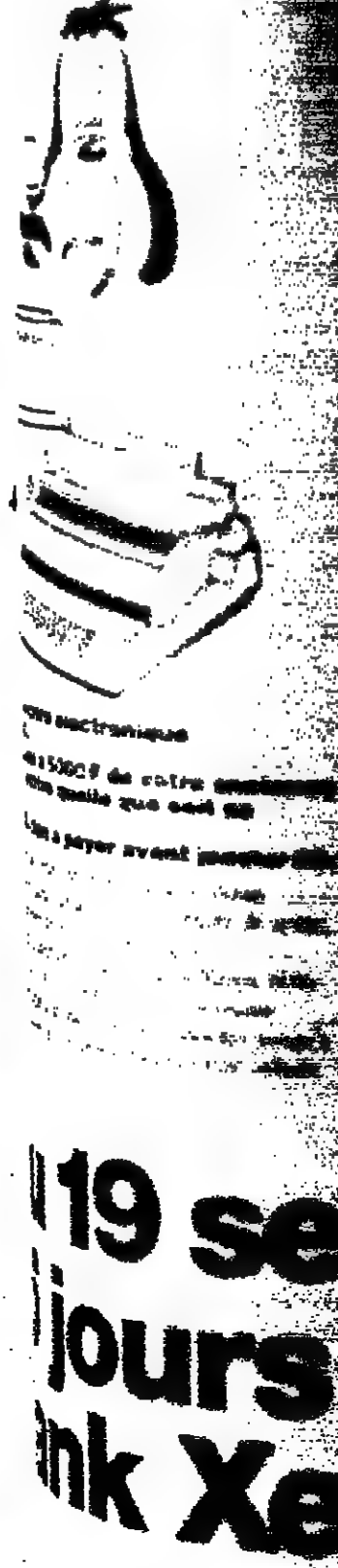
## Le Traitement du Document

**Vous savez quoi, pour être heureux en business, faites comme moi.**

Vous savez quoi, la quinzaine anti-stress commence dès que l'on décroche son téléphone. Quand on fait le 05 10 11 12 ou le 36 16 code Rank Xerox pour avoir des renseignements complémentaires, on reçoit immédiatement, gratuitement et sans obligation d'achat, une carte anti-stress Rank Xerox qui permet de mesurer son taux de stress. Ensuite restez calme et faites des affaires.

NUMERO VERTI 05. 10. 11. 12.

Minitel 36 16 code Rank Xerox



© 1988 Turner Entertainment Co. Tous droits réservés.

Séoul

des montagnes

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

## BASKET-BALL : la Yougoslavie bat la République Centrafricaine

### Goporo parmi les géants

SÉOUL  
de notre envoyé spécial

Chauvins, les Coréens ? Allons donc ! Même pas rancuniers. La preuve par l'olympisme : leur équipe de basket-ball a été mise à mal par celle de la République centrafricaine ! Eh bien, malgré tout, il est été quelques continents à scander, mardi soir 20 septembre dans le gymnase Chamskil, le nom de Frédéric-Ruffin Goporo en agitant mécaniquement le fanion aux couleurs du pays.

Il faut dire que ce Goporo-là - il a dans l'équipe un frère prénommé Aubin-Thierry - ne passe pas inaperçu sous les pameaux : son activité est inversement proportionnelle à sa taille. Car, dans ce sport de géant, il a pris sa place sans dépasser 1,75 mètre. La tête à hauteur de la poitrine de ses partenaires et de ses adversaires, il s'y entend pour lancer l'attaque ou bien battre le rappel. Distributeur, organisateur, c'est un meneur de jeu qu'on comparerait volontiers à Jacques Fouroux au temps où le demi de mêlée d'Auch conduisait le XV de France au grand chelem dans le Tournoi des cinq nations. Comment des garçons de plus de 2 mètres se laissent-ils ainsi mener au doigt et à l'œil par

d'aussi petits bonhommes ? Il y a là un mystère qu'il faudra bien un jour percer au forçat de la psychologie.

Donc Goporo, joueur centrafricain, a fait un triomphe mardi soir à Séoul. Reste à savoir s'il n'y avait pas plus de compassion que d'admiration dans l'ovation qui lui était adressée des tribunes. Car, en dépit de son activité infatigable, le tableau d'affichage ne laissait aucun doute sur la supériorité des Yougoslaves : 30 points d'avance à la mi-temps (51-21), 40, vingt minutes plus tard (102-61). Vainqueurs des Soviétiques deux jours auparavant, les hommes de Dusan Ivkovic étaient là comme à l'entraînement, confirmant qu'ils sont bel et bien des casidans sérieux au titre.

#### « Tout le monde parle de nous »

Mais Goporo n'a tiré aucune amertume de cette défaite : « C'est la deuxième fois qu'une équipe centrafricaine se qualifie pour une épreuve de niveau mondial. Nous avons gagné notre place aux Jeux lors des championnats pan-africains en décembre dernier. L'équipe a été formée en janvier. Mais, depuis, nous n'avons jamais affronté de for-

mations de niveau mondial, seulement des équipes universitaires. Nous étions là pour apprendre. Et la leçon a été bonne. »

Une leçon de réalisme et de technique collective que son compère Anicet-Richard Lavodrama et lui connaissent déjà bien : Goporo a fait des études commerciales aux États-Unis, il a joué en championnats universitaires et il ne désespère pas d'attirer l'attention d'une équipe professionnelle ; Lavodrama, séphore de 2,02 mètres, a été présélectionné par l'équipe de Los Angeles et opère actuellement en championnat espagnol.

L'intérêt des journalistes américains pour ces deux personnages confirmait d'ailleurs tout le bien qu'on pouvait penser d'eux. Hélas ! il n'y a pas encore assez de Goporo en Afrique pour enrayer une aussi belle mécanique à basket que ce moteur à explosion yougoslave. Mais bientôt ils seront peut-être très nombreux : « Le basket est de plus en plus populaire dans notre pays. Le président nous a envoyé un message de félicitations après notre premier match. A la radio et dans les journaux, tout le monde parle de nous à Bangui. » Et désormais Goporo est aussi célèbre à Séoul.

A. G.

## A la télévision

- Mercredi 21 septembre**
- 18 h - 19 h (résumé, FR 3) : basket-ball, boxe, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur glace, pentathlon moderne (1<sup>er</sup> tour), water-polo, haltérophilie, lutte, voile (deuxième régata).
  - 23 h 35 (A 2) : début de la retransmission des épreuves du jeudi 22 septembre (sans réserve).
- Jeudi 22 septembre**
- Jusqu'à 6 h 45 (direct, A 2, sous réserve) : avion, (demi-finale), cyclisme (quart de finale vitesse et finale poursuite), natation (série 400 m libre dames, 100 m libre messieurs, 100 m dos dames, 200 m dos messieurs, relais 4 x 100 m libre dames), gymnastique (finale individuelle, messieurs), pentathlon moderne (série 1<sup>re</sup> phase).
  - 6 h - 7 h 30 (résumé, TF 1) : avion, boxe, tir, escrime (série messieurs et deux dames), pentathlon moderne, cyclisme, natation et séquences en direct de gymnastique et de sports équestres (finale du concours complet).
  - 10 h - 12 h 30 (direct, A 2, sous réserve) : Volley-ball (France-Japon).
  - 13 h - 14 h 30 (résumé, FR 3) : basket-ball (dames), boxe, cyclisme, escrime (série), gymnastique, handball (messieurs), hockey sur glace, pentathlon moderne, avion, tir, natation, water-polo, tennis (2<sup>e</sup> tour messieurs, 1<sup>er</sup> tour dames), volley-ball, lutte, base-ball.
  - 14 h - 16 h 15 (différé, A 2) : natation, escrime, cyclisme, volley-ball.
  - 18 h - 19 h (résumé, FR 3) : basket-ball, boxe, cyclisme, sports équestres, escrime, football, handball, hockey sur glace, natation, tir, water-polo, volley, haltérophilie, lutte, voile (troisième régata).
  - 19 h - 19 h 30 (A 2) : Journal des Jeux.
- Vendredi 23 septembre**
- 1 h - 6 h 30 (direct, A 2) : athlétisme (série 100 m, 800 m, 1 000 m, 400 m haies, poids, triple saut messieurs ; série 400 m et 3 000 m dames), pentathlon (dames), natation (dames), 20 km marche messieurs et finale poids messieurs), tennis (série 100 m papillon, 100 m brasse et 800 m libre dames ; 400 m libre, 200 m brasse et relais 4 x 100 m libre messieurs).
  - 6 h - 7 h 30 (résumé et direct, TF 1) : avion, athlétisme, natation, tir, boxe, tennis (1<sup>er</sup> tour double messieurs et 2<sup>e</sup> tour dames simples), escrime (épée, sabre), avec des séquences en direct sur l'athlétisme et la gymnastique (concours général individuel féminin).

## GYMNASTIQUE : les Soviétiques vainqueurs par équipes

### Une faiblesse pour Dimitri

SÉOUL  
de notre envoyé spécial

Après sa première place lors des figures imposées, le succès de l'équipe d'URSS au concours masculin ne semblait poser aucun problème, mardi soir 20 septembre. Dominateurs, les gymnastes soviétiques enchaînaient les six exercices avec une facilité déconcertante. Au cheval d'arçons, ils se permettaient même de marquer deux fois la note maximale : 10 !

Vedettes de cette démonstration de rapidité et d'agilité à se mouvoir, les deux mains posées sur l'agrès, Valeri Lioukine et Dimitri Bilozertchev, deux jeunes hommes de vingt-deux ans aux habitudes à truster les victoires dans tous les concours. Aux anneaux et aux barres parallèles, Dimitri récidivait dans sa quête de la perfection par l'obtention d'un nouveau 10. Excepté le saut, discipline où les Soviétiques sont un peu moins à l'aise que leurs rivaux japonais ou allemands de l'Est, ce garçon aux muscles saillants se préparait à compléter sa collection de notes parfaites à la barre fixe.

Alors que les autres plateaux d'exhibition commencent à se vider de concurrents, il amarré son 1,69 mètre à l'engin. Puis commence à s'activer son corps autour de la barre. Il prend de la vitesse. Avec les deux mains. D'une seule main. Et tourne, tourne... A ce moment précis, dans le public, la colonie japonaise acclame la réussite au cheval d'arçons d'un enfant du pays du Soleil-Levant. Surpris par cette clameur, le Soviétique glisse légèrement sur la barre. Une chute ? Le déséquilibre est rapidement surmonté. Avec un sang-froid extraordinaire, Bilozertchev reprend ses rotations, relâche la barre d'un bras avant d'effectuer un atterrissage impeccable.

Les juges n'ont pas voulu tenir compte des facteurs extérieurs. Avec 9,45, le gymnaste soviétique a échoué de sa plus mauvaise note durant le concours. Au total des points, il se trouve dépassé par son camarade et rival Lioukine. Mais il reste si loin des autres concurrents.

S. B.

## Les régimes du juste poids

### Lutte contre la faim

SÉOUL  
de notre envoyé spécial

La salle à manger du village olympique peut servir 4 000 couverts en même temps. C'est notamment insuffisant pour cette communauté de plus de 13 000 athlètes et officiels. A l'heure des repas, d'impressionnantes files d'attente s'étirant le long des couloirs. Alors, pour tromper sa faim, on parle gastro-nomie. Les mérites du kimchi coréen, sorte de chou fermenté plus ou moins épicé, sont discutés à perte de vue. La qualité de la cuisine européenne servie ici fait l'objet de comparaisons nostalgiques. Une fois à table, tous mangent de bon appétit, à quelques exceptions près : les lutteurs. La plupart d'entre eux se serrent la ceinture depuis leur arrivée au village olympique. Non pas qu'ils soient plus difficiles que les autres, mais ils se nourrissent d'une seule obsession, faire le poids.

« Pour être compétitif, il faut être 4 à 5 kilos plus lourd que le limite de sa catégorie », explique Daniel Emelin, l'entraîneur français. Quelque temps avant la fatidique pesée, la plupart des lutteurs sont donc au régime. Sévère pour certains, Patrice Mourier, le champion du monde français de gréco-romaine, par exemple, pèse 83 kilos de poids de corps, or il lutte dans la catégorie des moins de 57 kilos (1). Il a 8 kilos à perdre. Pour Serge Robert, le calvaire du régime amaigrissant est encore plus dur : d'un poids habituel de 59 ou 60 kilos, il doit perdre plus du double de son poids pour s'aligner dans les 52 kilos.

« Cette perte de poids s'obtient grâce à un régime alimentaire strict, un entraînement quotidien avec sudette et éventuellement un sauna, précise Daniel Emelin. Le décrochage doit être régulier, sans à-coups. Il est primordial pour la performance que la réduction des rations alimentaires ne s'accompagne pas de carences. » Pour Serge Robert, le programme du stage terminal d'un mois prévoyait un amaigrissement de 2 kilos par semaine. « Pendant les trois premiers semaines, il est descendu progressivement à 54 kilos, mais après un passage chez lui, il est arrivé à Séoul en pesant 57 kilos. »

Rallchement coupable qui l'a obligé à mettre, si l'on peut dire, les bouchées doubles. En revanche, Patrice Mourier est, selon son entraîneur, « très sérieux dans sa perte de poids ». Il n'est pourtant pas à l'abri du stress des privations.

Celui-ci est moins écrasant depuis les récentes modifications du rituel de la pesée. Naguère, elle avait lieu le matin même de la compétition. Après une nuit agitée par la crainte de ne pas faire le poids, le lutteur devait parfois se livrer à un dernier footing matinal. Désormais, la pesée a lieu la veille. « C'est plus humain, estime Daniel Emelin. L'athlète dispose de toute la journée pour éliminer les derniers grammes, il peut manger un repas du soir et passer une bonne nuit. Sans compter que cela peut dissuader certains d'éliminer artificiellement par des diurétiques. » Bref, le lutteur pèse à 52 kilos au printemps le lendemain avec 3 kilos supplémentaires. Un avantage physique mais aussi psychologique sur un adversaire qui serait un 52 kilos « naturel ». « De plus, ajoute Daniel Emelin, un combattant qui a tant souffert pour perdre du poids gagne en agressivité. »

J.-J. BOZONNET.

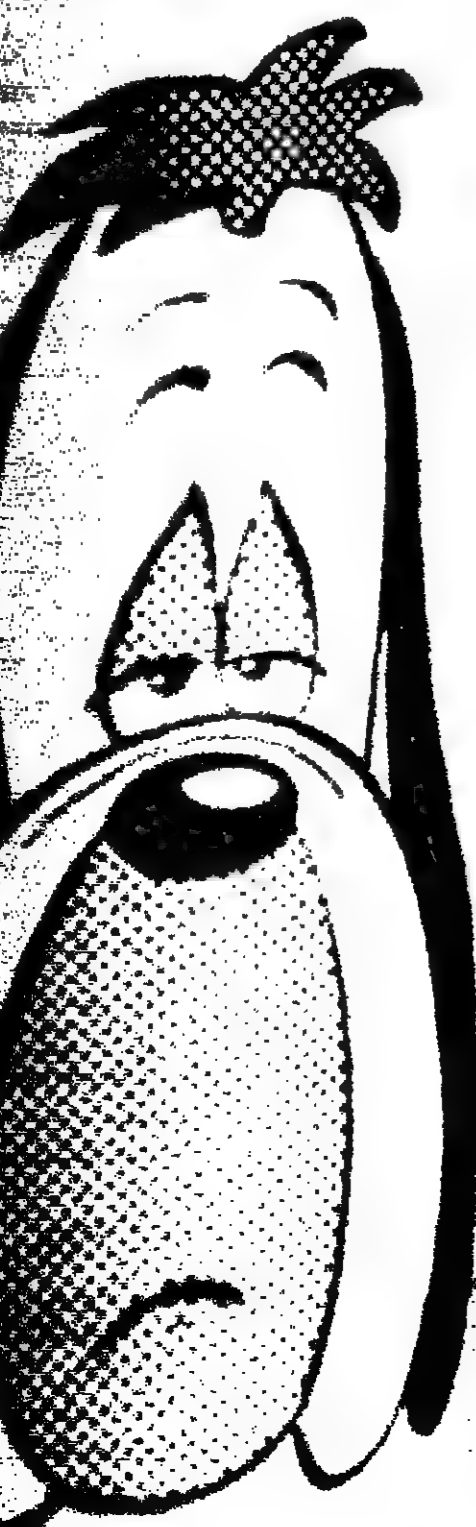
(1) Victime d'une fracture d'un os, mardi 20 septembre, dans son combat avec l'Irakien Ghaz Salah, Patrice Mourier a dû abandonner au deuxième tour.


RANK XEROX

Le Traitement du Document

RANK XEROX

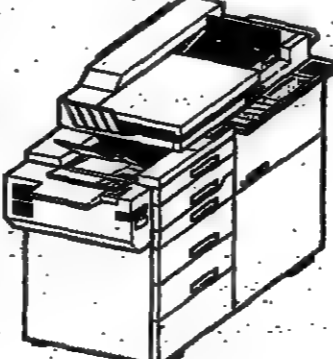
Le Traitement du Document





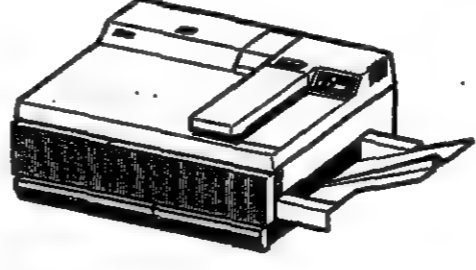
**Machine à écrire électronique Xerox 8040.**  
Reprise jusqu'à 5000 F de votre ancienne machine à écrire quelle que soit sa marque.  
Livré en 88, rien à payer avant janvier 89.\*

Cette machine à écrire électronique avec écran dispose d'une grande capacité de traitement de texte, avec une mémoire de plus de 350 pages.  
Celle offre est également valable sur la Xerox 6016 (reprise jusqu'à 2000 F). Dotée d'une mémoire électronique facile à utiliser, elle peut stocker jusqu'à 26 phrases et formats les plus fréquemment utilisés.



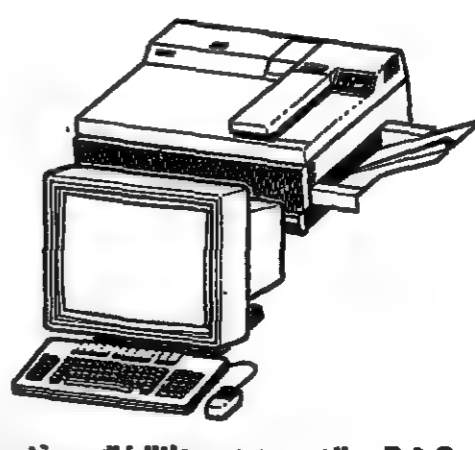
**Nouveau copieur ultra-performant Xerox 5046.**  
Reprise jusqu'à 10000 F de votre ancien copieur quelle que soit sa marque.  
Livré en 88, rien à payer avant janvier 89.\*  
Ou essai gratuit : 2 semaines chez vous.\*\*

Comme le bonheur n'a pas de limites, offres également valables (sauf essai gratuit) sur le copieur milieu de gamme Xerox 5052 (reprise jusqu'à 12000 F), les petits copieurs Xerox 1038 (reprise jusqu'à 6000 F) et Xerox 1025 (reprise jusqu'à 5000 F), et le mini-copieur Xerox 1012 (reprise jusqu'à 4000 F).



**Imprimantes laser Xerox 4045 DP.**  
Reprise jusqu'à 6000 F de votre ancienne imprimante quelle que soit sa marque.  
Livré en 88, rien à payer avant janvier 89.\*

Pour faire des affaires, suivez mon flair : les imprimantes laser milieu de gamme, de très haute résolution (4000 points/cm<sup>2</sup>) peuvent être utilisées comme imprimantes partagées de plusieurs micro-ordinateurs, s'intégrer dans un réseau bureautique/informatique, se connecter à des sites informatiques décentralisés ou à des mini-ordinateurs.

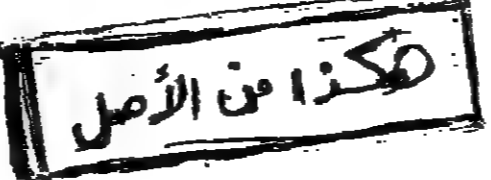


**Système d'édition personnelle - P.A.O. Xerox Documenter.**  
Formation gratuite de Futilisateur.  
Livré en 88, rien à payer avant janvier 89.\*

Le système d'édition personnelle Xerox Documenter permet de rechercher des informations dans des bases de données, les mettre en page, les transmettre électroniquement, les archiver et les éditer avec une qualité irréprochable. La formation gratuite a lieu chez Comptex S.A. filiale de Rank Xerox, ou ses correspondants.

\* Offre réservée aux professionnels après acceptation du dossier.  
Offre limitée à l'achat ou à un financement par Xerobail, Burobail ou Burofinance.  
\*\* Dans la limite des 300 copieurs affectés à l'essai.

**Du 19 sept. au 3 oct.,  
15 jours de business anti-stress  
Rank Xerox.**



Young & Rubicam 88

Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

NATATION : les déboires des Américains et la médaille surprise pour le Suriname

Matt Biondi, «repêcheur» d'or

Cinq finales, trois records du monde. Emotions fortes en série mercredi 21 septembre à la piscine du Parc olympique de Séoul avec la victoire d'Anthony Nesty, nageur du Suriname, sur 100 m papillon, et quelques minutes plus tard la revanche de Matt Biondi faisant triompher le relais 4 x 200 mètres américains dans une course au record.

SÉOUL de notre envoyé spécial

Dans la bataille navale de Séoul, la flotte américaine était en train de sombrer. Son bateau amiral, l'USS Biondi, déjà écopé deux jours auparavant par le croiseur australien Armstrong, venait de prendre par le travers une nouvelle torpille, d'un modèle inédit sinon inconnu, puisque amorcé dans l'unique chantier naval de Paramaribo (voir ci-contre).

Séoul allait-il être un Léopante pour l'armada des Etats-Unis ? L'océan olympique semblait bel et bien contrôlé par les marines des démocrates de l'Est, même si quelques pavillons de complaisance comme celui du Costa-Rica arboré par la Nicaraguayenne d'origine Allemande, Sylvia Poll, batraient, ici et là, sur les podiums.

La démonstration de force était impressionnante : 200 mètres nage libre dames : deux médailles pour la RDA, l'or pour Heike Freidrich qui sans forcer outre mesure confirme qu'elle est bien la meilleure du monde sur cette distance, le bronze pour Manuela Stellmach.

« Le plus grand nageur que les Etats-Unis aient connu »

200 mètres brasse dames : victoire de l'Allemande de l'Est Silke Hoerner, qui en profite pour ravir le record du monde à la Canadienne Allison Higson à la dérive ici en septième position ; deuxième place à la Chinoise Huang Xiangming, qui confirme ainsi les fantastiques progrès de la natation dans son pays en seulement deux olympiades ; troisième place pour la Bulgare Antoneta Frenkova. 400 mètres quatre nages messieurs : magistrale démonstration du champion d'Europe hongrois Tamas Danyi, qui conclut en améliorant son propre record du monde.

Bref, il ne restait que des brouillades aux Américains : deux malheureuses médailles d'argent, alors qu'à Los Angeles, lors des quatre mêmes courses ils en avaient gagné deux d'or et deux d'argent. Et pendant près de quatre-vingt-dix secondes ils ont pu craindre la pire : la perte de leur titre du relais quatre fois 200 mètres.

Dès le signal du départ, les Allemands de l'Est, qui avaient été les plus rapides aux qualifications, s'étaient portés en tête. Après les relais de Uwe Dassler, Sven Lodziewski et Thomas Fleming, la RDA avait un bon mètre d'avance sur les Etats-Unis. En plongeant simplement, Biondi a réduit l'écart à quelques centimètres. Au bout du bassin, il virait en tête aux 100 mètres, il avait un bras d'avance.

C'était Biondi, l'homme-poisson, glissant sur l'eau avec une majestueuse indifférence, comme s'il n'avait rien de mieux à faire, comme s'il était sourd aux vociférations du speaker qui promettait la mise à mal du record du monde. Ce même Biondi aux écailles brillantes qui, deux heures auparavant, s'était fait harponner par un pêcheur du Suriname. Et l'angoisse prend le pas sur l'excitation. Tiendra-t-il ? Résistera-t-il à la pression de Steffen Zesner, qui est à hauteur de ses ouïes. De Michael Gross, qui approche de ses nageoires ?

Il y avait une sorte de fatalisme dans les commentaires que faisait l'attaché de presse de la Fédération américaine de natation à ce moment : « Biondi est sans doute le plus grand nageur que les Etats-Unis aient jamais connu. Mais les statistiques sont contre lui : dans les relais 4 x 200 mètres, il n'est que le huitième meilleur performeur. Gross a cinq des dix meilleurs chronos. » Aurait-on autrement laissé entendre qu'avec un gaillard comme Biondi il fallait s'attendre au pire ? En deux courses, le géant californien s'était déjà vu accrocher au cou, et même temps que ses médailles de bronze et d'argent, l'étiquette,

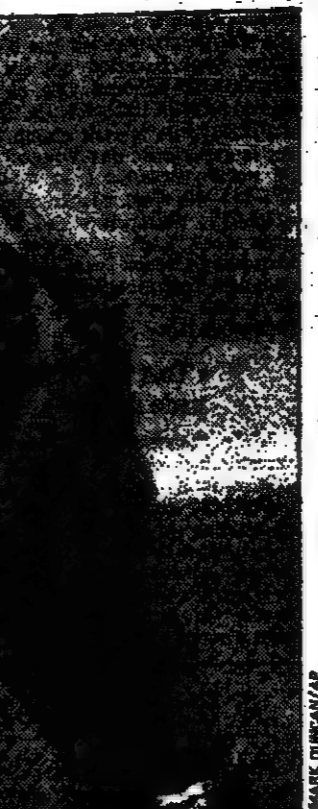


particulièrement infamante aux Etats-Unis, de loser, de perdant, c'est-à-dire de battu. Mais, mercredi en début d'après-midi, Biondi ne courait pas vraiment pour lui. Il se battait pour les autres, Troy Dalbey, Matt Ceilinski et Doug Gjerssen. Il n'avait pas le droit moral de les laisser tomber alors qu'ils avaient bien fait leur part de travail. Alors, pour la première fois de ces Jeux, le gentil dauphin s'est transformé en requin. Comme le fauve marin se ruant sur sa proie gueule grande ouverte, il a donné ces coups de nageoires féroces dont il

semblait incapable, il a mordu dans le fruit tendre de la victoire. « Pour gagner il fallait améliorer le record du monde. Voilà, c'est fait », dit alors l'homme de la Fédération américaine qui avait miraculeusement retrouvé le sourire en regardant le tableau lumineux où s'affichaient les temps : 7 min 12 sec 51 contre 7 min 13 sec 10 aux Allemands de l'Ouest en 1987. L'Amérique a son héros. La bataille navale peut continuer.

ALAIN GRAUDO.

Anthony Nesty le « dauphin » noir



SÉOUL de notre envoyé spécial

Dans le bassin olympique tout semblait en ordre, le mercredi 21 septembre. Pour la première course de la journée, le célèbre nageur des Etats-Unis, Matt Biondi, virait sans peine en tête à mi-parcours du 100 mètres papillon. Le dauphin tendait ses allures vers une nouvelle médaille. Le succès semblait assuré. Michael Gross, le rival germanique, le vainqueur de l'épreuve à Los Angeles, suivait à quelques centimètres, relégué à la quatrième place de cette folle chevauchée nautique.

Le rapide de l'épreuve ne laissait même pas le temps aux observateurs d'apercevoir en quatrième position, un nageur du Suriname qui taillait sa route presque aussi vite que le champion olympique en titre. Mais l'intérêt n'était pas là. Il se concentrait une nouvelle fois sur la rencontre entre le dauphin américain et l'elbestro allemand. Et comme lors d'une finale précédente l'habitué des plongées allait triompher de l'oiseau.

A 25 mètres de l'arrivée, le scénario se déroulait comme il avait été écrit dans tous les magazines spécialisés. Il ne restait plus qu'à faire le gros plan sur la médaille. Mais le beau film californien s'est coupé net. Devant une foule qui commençait à hurler son nom, Matt, le héros des jeunes étudiants américaines, a soudain perdu son énergie. Il lui restait un ou deux mouvements de bras à effectuer lorsque la belle mécanique s'est brutalement arrêtée. Comme blo-

qué dans sa trajectoire, le géant de deux mètres, n'a pu donner l'impulsion finale qui aurait propulsé vers le bord du bassin, ôtant seulement d'une longueur de bras. Défaillance physique ou faute tactique ? Elle s, en tout cas, été mise à profit par l'inconnu de la bande : Anthony Nesty, citoyen noir d'un petit pays des Caraïbes. Lui n'était pas « parti trop vite comme d'autres, qui ont perdu leurs moyens sur la fin ». Il s'est donc profité de l'absence. La veille, lors des 80 mètres, il avait remarqué qu'il devait travailler encore son départ mais qu'il avait toutes les chances d'être dans les trois premiers. « Mon objectif était simple, explique-t-il, ne pas faire d'efforts superflus au début du parcours pour lâcher les autres après les 75 mètres. C'était ma ligne de conduite et elle a marché. »

Voilà comment le dauphin a été privé d'un titre. Voilà comment, pour la première fois dans l'histoire des Jeux, un nageur à la peau noire accède à la plus haute marche du podium. Anthony Nesty brève de mystère, aux talents méconnus, qui voudrait que les Noirs ne fussent morphologiquement pas faits pour nager vite. L'enfant de Trinidad, élève à Paramaribo, la capitale du Suriname, mais surtout entraîné aux Etats-Unis fait mourir une légende.

Les regrets de Biondi

La seule piscine avec un bassin de 50 mètres de Paramaribo, ne pouvait suffire à un garçon qui a commencé à nager à peine l'âge de six semaines. A seize ans il est donc parti vers les collèges américains et leurs installations sportives. Son père, agent commercial pour une société des Pays-Bas, n'a pas eu de difficultés pour financer une telle entreprise. Si les études ne sont pas brillantes, les performances en natation compensent les sacrifices de la famille. La première place aux Jeux panaméricains de 1987, lors du 100 mètres papillon, incite donc Anthony à poursuivre son entraînement.

A Séoul la récompense est encore plus importante. Il va retourner vers son collège de Jacksonville en Floride avec une deuxième médaille à sa boutonnière. « Ce titre ne changera pas ma vie », affirme le jeune homme. Mais il ajoute quand même qu'il souhaite faire baisser le chronomètre. « Je suis à 53 secondes, l'ancien record d'ici à quelques années, atteindra les 52 secondes. »

A vingt ans, Anthony a la tête pleine de projets. Biondi, qui a annoncé qu'il va mettre fin à sa carrière après les Jeux, s'accroche, lui, les regrets.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

- AVIRON Messieurs Skiff Troisième de sa série de repêchages, le Français Pascal Boly ne participera pas aux demi-finales. Deux sans barreur Les Français Alexandre Perahia et Laurent Lacasa se sont qualifiés pour les demi-finales. Quatre sans barreur Le bateau français (Pascal Babaud, Dominique Leconte, Jean-Jacques Martigne et Olivier Pons) est qualifié pour les demi-finales. Dames Slujf Quatrième de sa série de repêchages, la Française Lydie Briere ne participera pas aux demi-finales. Quatre de couple Le bateau français (Chantal Lafon, Christine Gossé, Christine Dubosquelle, Monique Coppat), quatrième de sa série de repêchages, a été éliminé. CYCLISME Messieurs Kilomètre contre la montre individuel 1. A. Kirichenko (URSS), 1 min 4 s 499. 2. M. Vincinombe (Aus.), 1 min 4 s 784. 3. R. Lechner (RFA), 1 min 5 s 114. (...) 8. F. Magne (Fr.), 1 min 6 s 142. Vitesse Le Français Patrice Colas s'est qualifié pour les huitièmes de finale.

- Dames Vitesse La Française Isabelle Gautheron s'est qualifiée pour les quarts de finale. ESCRIME Messieurs Fleuret Le Français Patrick Gros a été éliminé au troisième tour, Laurent Bel au troisième, et Philippe Onass au quatrième. Dames Fleuret Les Françaises Laurence Modaine et Brigitte Gaudin ont été éliminées au deuxième tour des préliminaires, Isabelle Spennato au troisième. GYMNASTIQUE Messieurs Concours général par équipes 1. URSS, 593.350 pts. 2. RDA, 588.450. 3. Japon, 585.600. (...) 10. France, 577.450. HALTÉROPHILIE Catégorie des 60 kilos 1. Nalm Suleymanoglu (Tur.), 342,5 kg. 2. Stefan Toporov (Bul.), 312,5. 3. Ye Huanming (Chine), 287,5. Le Français Lionel Gondran, crédité d'un zéro à l'épaulé-jeté, n'a pas été classé. Le Turc Naim Suleymanoglu a amélioré ses trois records du monde. Il

- a porté celui de l'épaulé à 150,5 kg puis 152,5 kg (ancien record : 150 kg) et celui de l'épaulé-jeté à 188,5 kg puis 190 kg (ancien record : 188 kg). Son record du monde de total est donc passé de 335 kg à 341 kg puis à 342,5 kg. LUTTE Gréco-romaines Catégorie des 48 kg 1. V. Muzentz (Ital.). 2. A. Giab (Pol.). 3. B. Tazov (Bul.). Catégorie des 62 kg 1. K. Madjidov (URSS). 2. J. Vangelov (Bul.). 3. A. Doo-Hyun (Corée du Sud). Le Français Gilles Jalabert a obtenu la septième place en battant le Suisse Dietrich. Catégorie des 90 kg 1. A. Kouchev (Bul.). 2. H. Kocak (Fin.). 3. V. Popov (URSS). Le Français Jean-Christophe Court a été éliminé au troisième tour. Catégorie des 57 kg Le Français Patrice Mourier a obtenu son meilleur résultat en deuxième tour contre l'Irakien Selak. NATATION Dames 200 m nage libre 1. H. Friedrich (RDA), 1 min 57 s 65.

- 2. S. Poll (Costa-Rica), 1 min 58 s 67. 3. M. Stellmach (RDA), 1 min 59 s 01. 4. M. Wayne (E-U), 1 min 59 s 04. 5. N. Trebilova (URSS), 1 min 59 s 24. 6. M. Krenner (E-U), 2 min 00 s 23. 7. S. Orwig (RFA), 2 min 00 s 72. 8. C. Pradier (Fr.), 2 min 02 s 88. 200 m brasse 1. S. Hoerner (RDA), 2 min 26 s 71 (record du monde ; ancien record par la Canadienne Higson en 2 min 27 s 27 en mai 1988 à Montréal). 2. H. Xiaomin (Chine), 2 min 27 s 49. 3. A. Frealova (Bul.), 2 min 28 s 34. 4. T. Dangalalova (Bul.), 2 min 28 s 43. 5. Y. Bogacheva (URSS), 2 min 28 s 54. 6. I. Lempereur (Bel.), 2 min 29 s 42. 7. A. Higson (Can.), 2 min 29 s 62. 8. M. Dalla Valle (Ita.), 2 min 29 s 86. Messieurs 100 m papillon 1. A. Nesty (Suriname), 53 s 00. 2. M. Biondi (E-U), 53 s 01. 3. A. Jansson (G-B), 53 s 30. 4. J. Sieben (Autriche), 53 s 33. 5. M. Gross (RFA), 53 s 44. 6. J. Mortenson (E-U), 54 s 07. 7. T. Pouting (Canada), 54 s 09. 8. V. Yaraschuk (URSS), 54 s 60. 400 m quatre nages 1. T. Danyi (Hong.), 4 min 14 s 75 (record du monde ; ancien record par

- lui-même en 4 min 15 s 42 en 1987 à Strasbourg). 2. D. Wharton (E-U), 4 min 17 s 36. 3. S. Battistelli (Ital.), 4 min 18 s 01. 4. J. Szabo (Hon.), 4 min 18 s 15. 5. P. Koehl (RFA), 4 min 21 s 71. 7. L. Sacchi (Ital.), 4 min 23 s 23. 8. P. Berzmel (RFA), 4 min 24 s 02. Le Français Christophe Bordenau, deuxième de la finale B derrière l'Américain Kostoff, a battu son propre record de France en 4 min 23 s 39 (ancien record : 4 min 23 s 46 le 20 septembre à Séoul). Relais 4x200 m nage libre Etats-Unis (T. Dalbey, M. Ceilinski, D. Gjerssen, M. Biondi), 7 min 12 s 51 (record du monde ; ancien record par la RFA en 7 min, 13 s 10 en 1987 à Strasbourg). 2. RDA, 7 min 13 s 68. 3. RFA, 7 min 14 s 35. 4. Australie, 7 min 15 s 23. 5. Italie, 7 min 16 s 00. 6. Suède, 7 min 16 s 10. 7. France (M. Pons, F. Inconnu, O. Fougereud, L. Depickère), 7 min 24 s 69. 8. Canada, 7 min 24 s 91. PENTATHLON MODERNE Classement individuel après trois épreuves 1. J. Marinick (Hon.), 3 320 pts. 2. V. Iagorachvili (URSS), 3 239. 3. L. Fabian (Hon.), 3 231. (...) 6. J. Bouzon (Fra.), 3 159 ; (...) 9. C. Ruzer (Fra.), 3 095 ; 37. B. Gérard (Fra.), etc. Classement par équipes après trois épreuves 1. Hongrie, 9 604 pts ; 2. Grande-Bretagne, 9 189 ; 3. France, 9 137.

- Le Français Christophe Ruzer a remporté, samedi 20 septembre, l'épreuve de natation du pentathlon moderne. TIRE Dames Pistolet à air comprimé 1. J. Soltész (You.), 489,5. 2. N. Salskova (URSS), 487,9. 3. M. Dolmatova (URSS), 485,2. (...) 12. R. Masson (Fra.), (...) 13. R. Mariz (Fra.). Carabine petit calibre 1. S. Sperber (RFA), 685,6 pts. 2. V. Lucheva (Bul.), 683,2. 3. V. Tchornakova (URSS), 681,4. (...) 12. D. Eranak (Fra.), (...) 15. L. Hébert (Fra.). TENNIS Dames C. Saïre (Fra.) bat R. Sasuki (Indon.) 6-3, 3-6, 6-0 ; J. Sospetra (Ech.) bat J. Donaghi (Fra.) 6-4, 6-3. WATER-POLO Groupe A - Hongrie-Grecs 12-10 ; Etats-Unis-Yugoslavie 7-6 ; Espagne-Chine 13-6. Groupe B - France-Corée du Sud 16-5. URSS-Italie 9-0, RFA-Australie 13-11.

Advertisement for a product called 'Blonde' with a large illustration of a woman's face and various text elements including 'formati', 'MAGAZINE', and 'Blonde'.





شكرا من الأصل

MARIN KARMITZ PRESENTE

PRIX D'INTERPRETATION FEMININE VENISE 1988

# UNE AFFAIRE DE FEMMES



PHOTO JACQUES FRAYER DAMIAN

ISABELLE HUPPERT

FRANÇOIS CLUZET

EN FILM DE

CLAUDE CHABROL

PHOTO JACQUES FRAYER DAMIAN

MARIN KARMITZ PRESENTE ■ ISABELLE HUPPERT ■ FRANÇOIS CLUZET ■ UN FILM DE CLAUDE CHABROL ■ NILS TAVERNIER ■ MARIE TRINTIGNANT ■ AVEC DOMINIQUE BLANC ET MARIE BUNEL ■ SCENARIO, ADAPTATION ET DIALOGUES DE COLO TAVERNIER O'HAGAN ET CLAUDE CHABROL ■ D'APRES "UNE AFFAIRE DE FEMMES" DE FRANCIS SZPINER ■ ANDRÉ BALLAND ÉDITEUR ■ DIRECTEUR DE PRODUCTION YVON CRENN ■ PHOTO JEAN RABIER ■ UNE PRODUCTION MK2 PRODUCTIONS MARIN KARMITZ ■ FILMS A2 ■ FILMS DU CAMELIA ■ LA SEPT ■ EN ASSOCIATION AVEC LA SOFICA SOFINERGIE



No



Vertical text from an adjacent page, including a column of small print and a large vertical title.

# Le Monde

## FESTIVAL D'AUTOMNE

Le Festival d'automne poursuit sa ligne de recherche. Paris étant une capitale où les manifestations artistiques sont nombreuses, touffues, concentrées sur des dates ciblées, il s'agit de lancer la première saison et d'offrir pendant trois mois à des publics qui ne sont pas en manque un panorama international haut de gamme.

Au long des ans, le Festival s'est forgé une identité. Un style où se fondent les goûts des personnalités chargées de la programmation. Michel Guy d'abord — père fondateur et directeur actif. — Marie Collin, Joséphine Markovitch, plus quelques associés comme les Cahiers du cinéma.

Pas plus que tout autre festival, celui-ci n'a les moyens d'assurer seul la production des spectacles qu'il

présente — les subventions, même complétées par la générosité des sponsors que le prestige intéresse, n'y suffisent pas. Le Festival permet à ses spectacles d'être vus dans des lieux adaptés. Ce n'est déjà pas une mince affaire que de trouver par exemple où peut être installé le décor des Trois sœurs par la Schaubühne de Berlin, ou une date à laquelle Stockhausen peut venir diriger son œuvre Montag aus Licht et des stases...

Ayant abandonné l'ambition de produire, le Festival assure une fonction d'entraînement, d'information, d'approfondissement. Les responsables manifestent une sorte de fidélité envers les artistes à qui ils font confiance et dont, ainsi, les spectateurs peuvent suivre l'évolution. A

partir de là, l'assurance de relations continues avec le Festival est un stimulant.

Enfin, si le Festival ne peut provoquer de miracles, il est à l'affût de ce qui se passe, prêt à saisir les occasions d'ouverture.

Ainsi, pour tous ceux qui n'ont pas eu le loisir de passer le rideau de fer, ou même de profiter du printemps de Gorbatchev pour aller à Moscou et à Leningrad, le Festival invite les spectacles jugés par les Soviétiques comme les meilleurs ambassadeurs d'une culture qui provoque l'intense curiosité du public occidental. C'est là où, par comparaison, on peut juger du changement de mentalité et se rendre compte du temps perdu à s'ignorer.

C.G.

## Nouvelles du théâtre soviétique



L'AUTOMNE est la saison du théâtre russe et soviétique. Après Avignon est été, après la rencontre et les lectures avec les auteurs dramatiques les plus en vue à la Bibliothèque nationale au printemps dernier, le Festival d'automne réunit un ensemble de productions de différentes époques, de différentes générations, de différentes orientations esthétiques : le Théâtre d'Art de Moscou invité par Antoine Vitez à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Stanislavski avec deux « classiques » de Tchekhov montés et revus selon la tradition, la Mouette et Oncle Vanja, une de ses plus belles nouvelles, la Salle numéro 6, dans la mise en scène d'un homme de théâtre encore inconnu chez nous, Viouri Eriomine ; ainsi que deux spectacles considérés par la critique et le public comme les plus importants et les plus réussis : le Cercueil, de Victor Slavkine, dans la mise en scène d'Anatoli Vassiliev, le Moscovite, l'expérimentateur dont on a pu voir au Festival d'Avignon une relecture très personnelle de Six personnages en quête d'auteur, de Pirandello ; et Frères et sœurs, d'après Fedor Abramov, par le directeur artistique du Petit Théâtre dramatique de Leningrad, Lev Dodine, qui vient pour la première fois présenter son travail en France.

Pour ma part, je regrette que les Emigrants, de Mrozek, ou que Cinsano, de Ludmila Petrouchevskaïa — les grands succès du mois de théâtre russe à Munich au printemps dernier — n'aient pas trouvé une petite place pour

se glisser dans la saison russe. Un jour, peut-être. A moins que ces spectacles paraissent dépassés aux responsables de la nouvelle Union des gens de théâtre, qui, désormais, travaille avec Gockonec en ce qui concerne les tournées à l'étranger.

Et que de tournées : Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Canada, États-Unis, Japon, Grèce, Italie, Yougoslavie, etc. L'URSS exporte son théâtre sur tous les fronts... Avec le Cercueil, de Vassiliev, que René Gonzalez va montrer à Bobigny, avec Frères et sœurs (1), spectacle-phare de Lev Dodine, le Festival d'Automne a fait le pari de nous montrer les travaux de metteurs en scène jeunes, encore inconnus et il y a peu, et qui ont mérité déjà une exposition rétrospective au musée du Théâtre Bakhrouchine, réservé jusque-là à la génération de Chaliapine ou Meyerhold.

Nous reparlerons en son temps (6 au 19 décembre) de l'importante mise en scène que Vassiliev apporte à Bobigny, une sorte d'« anti-Cercueil » revu par des Soviétiques de quarante ans. Un cercueil qui enferme l'homme futur et lui ôte la force de vivre d'idéal. Il abandonne sa maison, sa terre, sa « datcha », sa « cerisaie », renonçant à ce qu'il ne sait plus maîtriser. Un symbole occupe tout l'espace : le jeu de volants (appelé en russe « cerceau »...), que chacun des comédiens reçoit sur deux tiges et qu'il renvoie comme s'il devait vite s'en débarrasser.

Bizarrement, mais ce sont les disponibilités des salles parisiennes qui en sont la cause, c'est

Trois portraits (de gauche à droite) : Oleg Efremov, le plus institutionnel, directeur du fameux Théâtre d'Art de Moscou, vient à Chailot avec deux classiques de Tchekhov, la Mouette et Oncle Vanja. Viouri Eriomine, le moins connu, vient à Bobigny, avec lui aussi un texte de Tchekhov, l'adaptation d'une nouvelle, fort célèbre, elle, Salle n° 6. Anatoli Vassiliev, le plus exotique, dont le look sombre a fasciné le dernier Festival d'Avignon, vient lui aussi à Bobigny avec une œuvre contemporaine : le Cercueil. (Photos Enguand)

A l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication

### THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE

Cinquième saison  
Octobre 1988  
Juin 1989

CHORÉGRAPHES INVITÉS

Maguy MARIN\*, Dominique BAGOUET, Kazuo SAPORTA, Josef NADJ\*, Philippe TRESSERRA, Angelin PREJOCAJ\*, Jean-Claude GALLOTTA\*, Régine CHOPINOT, Elsa WOLLASTON, Hervé JOURDET, Valérie RIVIERE/Olivier CLEMENTZ, Jeannette DUMEIX/Marc VINCENT, Sidonie ROCHON, Jean-François DUROURE, Catherine DIVERRES

\* Dans le cadre de la programmation de la Mairie des Arts de Cliché en ce Théâtre de la Ville

A B O N N E Z - V O U S

De 6 à 10 spectacles : 55 F la place - Plus de 10 spectacles : 50 F la place

Pour recevoir gratuitement le programme veuillez retourner ce bulletin au : Théâtre Contemporain de la Danse - 9, rue Geoffroy-l'Asnier 75004 Paris

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

dans les velours et les balcons dorés du plus beau théâtre à l'italienne de la capitale, l'Opéra-Comique, que le Petersbourgeois Lev Dodine va recréer le kolkhoze de Pekachino, quelque part dans le Grand Nord, un spectacle de près de huit heures (joué en une seule fois ou en deux soirées). Une fresque sur la collectivisation dans une interprétation et une mise en scène superbes. Un spectacle qui joue la difficulté en parlant d'un sujet terrible et presque exotique pour nous Français, et qui rend justice à la fois au théâtre et à un romancier trop tôt disparu, Fedor Abramov, en 1983, à soixante-trois ans.

Un vrai humour qui pétille dans le regard, une barbe noire, Lev Dodine a ancré depuis cinq ans son théâtre, son école et sa compagnie à Leningrad, loin de Moscou et de ses modes. Quelques temps avant la réfection totale du Mali Dramaticheskî Teatr (le petit théâtre dramatique), nous lui avons demandé de parler de lui et de son travail.

— Comment le public français va-t-il accueillir deux fois quatre heures au kolkhoze ?

— Nous cherchons la vérité. Ce n'est pas très modeste de dire ça, mais, quand même, c'est une recherche.

— Vous avez commencé comme comédiens...

— J'ai commencé des études de comédien mais très vite je me suis dirigé vers la mise en scène, même pendant les études. Je faisais partie de groupes d'étudiants et nous avons commencé à travailler ensemble. J'ai terminé mes

études comme metteur en scène, en 1966.

J'ai commencé par faire des films pour la télévision, puis j'ai travaillé au Théâtre des jeunes spectateurs. J'ai notamment monté là un de mes spectacles préférés : une pièce d'Ostrovski. J'ai commencé, presque tout de suite après la fin de mes études, à être professeur à l'Institut théâtral (mon travail est très lié avec la pédagogie et c'était une chose importante pour moi).

Ensuite pendant dix ans, j'ai été un artiste libre (« à la pige ») dans différents théâtres. Il y avait aussi des périodes sans travail, mais je garde une grande reconnaissance à ce temps-là parce que je travaillais chaque mise en scène comme si elle devait être la dernière, en me demandant toujours si on allait ou non prolonger mon contrat ; et en même temps, puisque ce pouvait être le dernier, je devais y mettre tout ce que je voulais dire, très sincèrement.

Je n'ai jamais rien monté que je ne voulais pas, ni dans ce temps-là, ni maintenant, c'est pourquoi, j'ai eu la possibilité de travailler dans des bons théâtres, le Théâtre d'Art notamment. Chaque spectacle est un morceau de ma vie, et quand avec ma femme on évoque le passé, on se dit, c'était « à l'époque de la pièce de Font-Vézins, ou bien de la Rose tatouée.

NICOLE ZAND,

(Lire la suite page 20.)

(1) En français, sous le titre de Chroniques de Pekachino, Albin Michel.

هكذا من الأصل

# LES SOVIÉTIQUES

## Koulechov, pionnier, satiriste

**Dégel, « glasnost », « perestroïka », les artistes soviétiques arrivent. Hommes de théâtre traditionnels ou non, comme Anatoli Vassiliev, la star du dernier Festival d'Avignon, ou Lev Dodine, qui dirige une petite salle à Leningrad. Le cinéma est présent avec trois films « libérés », plusieurs rétrospectives, l'œuvre intégrale d'un pionnier qui admirait les Américains, Lev Koulechov. Il est des circonstances où le temps perdu peut se rattraper.**

UN an et demi après Quimper, Paris va enfin découvrir Lev Koulechov, que l'on peut considérer comme le fondateur du cinéma soviétique et son premier théoricien.

L'avancée de la fameuse « glasnost » devrait contribuer à remettre à l'honneur ces premiers artistes soviétiques qui, œuvrant avec le sentiment de tout chambouler dans l'ordre bourgeois, ont créé une légende où il est bien difficile de séparer la réalité du rêve.

Lev Koulechov a joué un rôle capital par la manière dont il a « pensé » le cinéma, art encore balbutiant, et malgré le torrent d'invectives qui se sont abattues sur lui à propos de plusieurs essais jugés insuffisamment « révolutionnaires ».

Lev Koulechov naît à Tambov juste un an avant le début du siècle, le 1<sup>er</sup> janvier 1899, dans une famille petite-bourgeoise — père commis aux écritures, mère institutrice. A seize ans, Koulechov émigre avec sa mère, devenu veuve, à Moscou. Il s'inscrit à l'École des beaux-arts, fréquente les ateliers de peintre, dessine des closons, des artistes. Adolescent précoce, il entre dès 1916 aux studios Khanonkov comme décorateur, travaille avec Evguéni Bauer, un des bons cinéastes de l'époque tsariste. Après la chute du tsar, en février 1917, il accompagne Bauer en Crimée. Il est à la fois décorateur, assistant, et même acteur dans son nouveau film, *A la recherche du bonheur*. Il publie ses premiers articles de critique en 1917.

Dès 1918, il réalise lui-même deux films pour l'industrie privée, dont le *Projet de l'ingénieur Priglit*, sur un scénario de son frère Boris qui tient également le rôle principal. Il est le premier, en Russie, à utiliser systématiquement le gros plan et le montage court, dit montage américain par référence à Griffith et Mack Sennett. Les acteurs sont tous ama-

teurs. Koulechov raconte une bagarre entre deux hommes, le méchant qui menace avec une bouteille, et l'autre, Boris, le frère, qui la brise d'un coup de revolver en une série de huit photographies. Le producteur congédie Koulechov pour « futurisme ».

**Le chien fou sur le front**

Ce côté chien fou habite le réalisateur pendant toute sa carrière. Le 27 août 1919 Lénine signe le décret de nationalisation du cinéma. De 1918 à 1920, Koulechov est sur le front avec le grand opérateur Tissé (l'un tenait la caméra, l'autre, la mitraillette). Ils réalisent ainsi des *agitkas*, petits films de propagande tournés « tout près de la bataille ». Entre temps s'est ouverte la première école de cinéma, en 1919, sous la direction du metteur en scène Gardine. Et Koulechov se passionne. Il n'a que vingt ans, et on le charge de diriger un cours de rattrapage pour de mauvais élèves qui s'appellent Poudovkine, Boris Barnet... C'est un triomphe, il est embauché. Il ne quittera plus l'enseignement jusqu'à sa mort, le 29 mars 1970, tout en dirigeant, non sans difficulté, une dizaine de films. Le dernier date de 1944.

Aussitôt nommé, Koulechov crée un collectif, qui durera de 1919 à 1926. Dès 1920, il réalise *Sur le front rouge* avec ses élèves. Il y mélange documentaire et séquences jouées, s'inspire beaucoup des films-poursuites américains. Il appelle ça « film poétique révolutionnaire ». On reste frappé par l'importance qu'il accorde aux Américains. Le premier, il affirme que « le montage est l'essence du cinéma ». Il réalise, un jour de 1918 ou de 1920, on ne sait plus très bien, une expérience

devenue fameuse et à laquelle il a donné son nom : un gros plan d'Ivan Mosjoukine, célèbre acteur russe du muet, pris dans un film d'époque, est accolé successivement à une assiette de soupe chaude, à une jeune femme morte dans un cercueil et à une fillette qui court dans un champ. Le public à qui l'on propose ce montage croit lire sur le visage de Mosjoukine la plus large gamme d'émotions, de la faim à l'angoisse, à la tendresse. Le message du cinéma est définitivement installé. Dans son « laboratoire », Koulechov poursuit ses expériences : un homme et une femme se rencontrent dans un lieu totalement imaginaire ; une femme unique est reconstituée à l'aide de gros plans empruntés à diverses femmes.

En 1920, Alexandra Khokhlova s'intègre au collectif Koulechov et devient l'interprète privilégiée du réalisateur qui a mis au point une théorie du jeu de l'acteur. En réaction contre la technique et les théories de Stanislavski au Théâtre d'art, le comédien doit s'adapter au nouvel art mécanique, produit typique du vingtième siècle.

Koulechov, écrit Barthélémy Ameugnal dans le programme de Quimper, se propose d'introduire le montage jusque dans l'être intime de l'acteur, physique et psychique... Super-marionette, modèle vivant, l'acteur n'exprime pas, s'extériorise pas. Il produit, à la demande, ce qu'exige le réalisateur, ce que commande le montage... Dans quelle mesure les spectateurs d'aujourd'hui seront-ils sensibles à ces recherches, les reconnaître-t-ils ? Quelques films importants serviront de test.

En 1924, après quatre ans de silence, Koulechov réalise enfin avec son collectif *Les Aventures extraordinaires de Mister West au pays des solistes*, qui connaît un énorme succès populaire. L'absence de pellicule avait pen-

dant quatre ans empêché le collectif de travailler sur de vrais films. Koulechov inventa « le film sans film », affirma sur scène le jeu et les réflexes des comédiens. *Mister West* retourne les méthodes du cinéma hollywoodien pour pasticher, avec un entrain convaincant, la phobie américaine envers la jeune Union soviétique. Mr. West, sénateur, débarque à Moscou bourré d'idées préconçues. Des bandits le prennent en main, lui font croire que la police l'a arrêté, le jugent le condamnant à mort. Puis il s'évade grâce à ces mêmes bandits, qu'il récompense, avant de tomber victime d'une seconde machination, dont cette fois la vraie police le tirera. Histoire insensée qui s'achève par Mr. West criant « Vive les bolcheviks ! » sur la place Rouge. Khokhlova est une fausse comtesse, Poudovkine, un chef de bande, l'homme chargé de protéger Mr. West ne peut être qu'un cow-boy (l'athlétique Boris Barnet). Le poète Nikolaï Asseliev, ami de Malakovski, a écrit le scénario.

**En ce temps-là commencent les critiques**

Avec *Dura Lex* (1926), Koulechov, qui commença à être attaqué pour ses excentricités, doit tourner à l'économie. Le critique et historien Victor Chklovski adapte une nouvelle de Jack London, située en Alaska. Découragé au minimum, trois personnages seulement au sein de l'action. Cinq chercheurs d'or, deux sont tués, le coupable passe en jugement devant les deux derniers membres du groupe. A travers l'Europe, on applaudit. Ce film aujourd'hui semble préfigurer, par une certaine conception du cadrage, par la direction des

acteurs, le style de la *Jeanne d'Arc* de Dreyer. A Moscou, on reproche au réalisateur de revenir, après les avoir combattus, au mélodrame et au film psychologique. Alors que Eisenstein, Poudovkine célébraient la révolution en fanfare, Koulechov se perd dans les mondaines ! Quant à Khokhlova, au physique si particulier, on la trouve en haut lieu insupportable, laide, on ne veut plus la voir à l'écran.

*Le Grand Constat* (1933) est, selon l'auteur, sa meilleure œuvre, « pour la composition, le sujet, le montage, les interventions sonores, la synchronisation ». En collaboration avec le journaliste Alexandre Kours, Koulechov adapte à sa façon la vie et l'œuvre du romancier humoristique américain O'Henry. Il mélange le vrai O'Henry, qui passa trois ans en prison dans l'Ohio pour détournement de fonds, et des personnages sortis de ses contes. Ceux-ci interpellent sur la vision un peu rose qu'il propose à travers ses écrits. Certains lisent à mots couverts une fable sur le réalisme socialiste, qui commence à s'imposer en Union soviétique sous l'impulsion de Jdanov et Staline. Étrangement, une fois de plus, avec une rare maîtrise, Koulechov recrée cette Amérique qui le fascine ; une fois de plus, il met en cause le processus de la justice.

La grande période d'expérimentation, de liberté totale de l'artiste, responsable d'à-bord devant sa conscience et non face à l'État, s'achève par une fin de non-recevoir. Koulechov tournera encore trois films, sans autre conséquence.

**LOUIS MARCORÈLES.**

\* Bibliographie : *Chânières du cinéma*, Russie années 20, numéro double, mai-juin 1970 ; « Koulechov », *Anthologie du cinéma n° 77*, mars 1974 ; *Koulechov on Film*, University of California, 1974 ; « L'Ère Khokhlova », *Russica special* d'été, 1<sup>er</sup> trimestre 1986.

### Nouvelles du théâtre

(Suite de la page 19.)

» Toute ma vie est ainsi jalonnée, mais peut-être que je tiens plus à certains classiques russes comme *La Femme douce* de Dostoïevski au Grand Théâtre dramatique de Leningrad et au Théâtre d'art de Moscou, *Viz et souviens-toi* de Raspoutine et surtout Abramov, *Frères et Surs*, qui appartiennent à la grande littérature russe.

» J'ai travaillé pendant deux ans à Moscou chez Efremov, mais, tout d'un coup, à Leningrad, on a décidé de me donner une salle. Il me fallait choisir ; j'ai choisi le Petit Théâtre (Mali Teatr), parce que cela me donnait la possibilité de travailler là avec certains de mes élèves et d'autres qui terminaient leurs études. C'est pourquoi la troupe est essentiellement formée par mes élèves de plusieurs générations, unique possibilité de travailler de manière sérieuse.

» Quand on enseigne, on a la possibilité de changer. Maintenant, j'ai un nouveau cours et j'espère que cette année on va

monter avec eux une pièce d'après un roman que j'aime beaucoup de Trifonov : *Le Vieux* (*Starik*, en russe) (2).

— Ce théâtre avait une histoire ?

— Il n'y a pas eu de chance. C'était un marchand très riche de Pétersbourg, qui avait acheté ce bâtiment pour sa maîtresse, une comédienne de café chantant qu'on appelait alors « Baba yaga ». A l'époque soviétique, plusieurs troupes y ont travaillé : ce Mali Teatr a été créé en 1944. Son existence était assez difficile. Mon prédécesseur a commencé à vouloir fonder une troupe, trouver un style, et il m'a souvent donné la possibilité de réaliser des mises en scène, même si elles différaient de ses conceptions. Je suis là depuis 1983. Je termine ma cinquième saison.

**Là où le nouveau chasse l'ancien**

— Comment avez-vous choisi ce texte qui me rappelle, dans une tout autre esthétique les *Chevaux de bois* que Lioubimov avait monté à la Taganka il y a longtemps...

— J'aime beaucoup les *Chevaux de bois*. Je pense que des écrivains comme Abramov, comme Trifonov, qui approfondissent l'idée des racines, nous font comprendre l'état d'âme d'un homme russe. Ils nous en donnent l'analyse sur le plan physiologique, psychologique, biologique, spirituel, dans la tradition de la grande littérature russe. Ces écrivains posent des questions extrêmes, sur le sol d'un pays, d'un morceau de terre très spécifique, avec les problèmes très concrets d'une région au nord de la Russie où il y a le mélange de l'ancien et du nouveau, où subsis-



Lev Dodine.

— J'ai commencé à le répéter tout de suite après la mort d'Abramov. Dans une première version avec les étudiants, quand nous sommes allés pour la première fois à Verkola, son village natal. J'ai monté ensuite son dernier livre, *La Maison*. Quand nous sommes devenus amis, il a tenu à ce que nous revenions d'une façon plus détaillée à *Frères et Sœurs*. A vrai dire, ce spectacle est le symbole même de notre théâtre.

— Mais le fait d'une représentation longue rend peut-être plus difficile la tournée à l'étranger ?

— Alors, tout est perdu (il rit)... Mais je crois sincèrement que l'engagement des acteurs dans le théâtre doit entraîner le même engagement du côté du public. D'abord, on nous a regardés comme des fous ; un spectacle sur le kolkhoze et, en plus, en deux soirées. C'était une façon de faire comprendre certaines difficultés au public.

— Vous affirmez que le théâtre crée sa réalité. Et on a vu un autre aspect du réalisme de votre travail avec les *Étoiles de ciel nuageux* de Gladine, d'une conception radicalement opposée, où vous avez voulu créer une autre forme de réalisme avec des moyens qui ont pu être jugés ici « scandaleux ». On ne voit pas beaucoup de femmes nues dans le théâtre soviétique, et de prostituées.

— Quand je monte un spectacle, je ne pense pas au côté scandaleux. Je pense que l'ironisme n'a rien à voir avec le fait d'être habillé ou dévêtu. En ce qui concerne les prostituées, il n'y a pas encore de syndicat, mais c'est une chose dont tous les journaux parlent. Je ne sais pas si vous avez remarqué que, dans le spectacle, se déshabiller doit montrer la pureté. Ces filles qu'on a obligées à quitter Moscou pendant les Jeux olympiques pour que la ville soit « propre » ont été rejetées par

la vie et nous amènent à une question : pourquoi la féminité, la beauté éternelle sont-elles devenues méprisables ?

» Pour moi, l'important, c'est de rappeler que l'humain est vivant dans tous les êtres et que nous sommes tous responsables de tout ; c'est ce que j'appelle l'humanisme.

**Lioubimov, Vitez, Brook...**

Après Paris, Lev Dodine part pour une tournée au Japon. Il brûle pourtant de retrouver son petit théâtre dramatique pour monter Trifonov, et d'autres qu'il tient secrets. Anatoli Vassiliev espère, quant à lui, obtenir une vraie salle qui remplace enfin le lieu minuscule, dans un arrière-cour, où il travaille difficilement et misérablement malgré une réputation grandissante.

Après un passage de quelques jours à Moscou en mai dernier, Iouri Lioubimov, le fameux fondateur de la Taganka, déchu de la nationalité soviétique et désormais citoyen israélien, pourrait à la demande de ses compatriotes, revenir en URSS pour un « séjour de longue durée », afin de monter, vingt-cinq ans après, la première production, *La Vie et la Mort* de Fedor Koutskine, de Mojaev. Spectacle qui n'avait jamais obtenu l'accord de la censure...

Les échanges s'annoncent. Les plus marquants : Antoine Vitez montait *Phèdre* de Racine avec Alla Demidova ; Peter Brook, au printemps, apportait *La Cerisaie*, avec Natacha Parry dans le rôle principal.

Propos recueillis par NICOLE ZAND.

**Chailot!**

Dans le cadre du Festival d'Automne à Paris

Théâtre d'Art de Moscou  
TCHERKHOV/OLEG EFREMOV

LA MOUETTE  
DU 27 SEPTEMBRE AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE

ONCLE VANIA  
DU 4 OCTOBRE AU 8 OCTOBRE

GRAND THÉÂTRE 47278115  
SPECTACLES EN LANGUE RUSSE  
THÉÂTRE NATIONAL DE CHEMLAY

(2) Traduit sous le titre : *Femmes et Bolcheviks* vers le soir (Stock).



## entrée des artistes



FESTIVAL D'AUTOMNE  
 CENTRE ACANTHES  
 FESTIVAL D'AVIGNON  
 PIERRE BOULEZ  
 PATRICE CHERÉAU  
 JEAN DUBUFFET  
 ÉCOLE DES COMÉDIENS  
 DE NANTERRE-AMANDIERS  
 GALERIE - CARTE BLANCHE -  
 15 QUAI VOLTAIRE  
 UNE COLLECTION DE 40 JEUNES PEINTRES  
 FRANCK HAMMOUTENE  
 ROY LICHTENSTEIN  
 OLIVIER MESSIAEN  
 LE MARTYRE DE SAINT SÉBASTIEN  
 VILLA MÉDICIS  
 DISQUES MONTAIGNE  
 QUATUOR ALBAN BERG  
 PIERRE ROMANS  
 THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES,  
 RÉNOVATION ET PROGRAMMATION  
 KARLHEINZ STOCKHAUSEN

La Caisse des dépôts et consignations a pour mission première de gérer, en toute sécurité, les fonds privés qui lui sont confiés. Banque de dépôts, elle est aussi la banque du logement social et du développement local. Institution financière au service de l'intérêt général, la Caisse des dépôts considère comme une respiration naturelle l'active politique de mécénat engagée depuis 1983. Qui, mieux qu'elle, peut se réjouir d'avoir le profil du mécène, après la rénovation somptueuse du Théâtre des Champs-Élysées ?

Ce mécénat culturel est aussi un mécénat de la pédagogie et de la création. Du centre Acanthes, avec Messiaen ou Boulez, à l'école de jeunes acteurs du Théâtre des Amandiers avec Patrice Chéreau, ce sont les professionnels de demain qui bénéficient de la plus haute formation. De même, dans les arts plastiques ou dans le mobilier contemporain, l'ouverture et l'accueil aux jeunes créateurs sont un souci constant. Point d'orgue : la commande de deux œuvres majeures, les premières sculptures à Paris de Jean Dubuffet et de Roy Lichtenstein.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le profil d'un mécène.

هكذا من الأصل

# LES ALLEMANDS

# Peter Stein, l'artiste

**La curiosité mutuelle pour ne pas dire la fascination entre intellectuels allemands et français ne date pas de notre siècle. Elle s'est développée avec les progrès de la communication. Et comme si les artistes avaient voulu effacer les mortels dommages des guerres, comme s'ils avaient éprouvé l'urgence de s'en démarquer. Depuis sa fondation, le Festival d'automne prend en compte échanges et confrontations entre metteurs en scène, auteurs, compositeurs, danseurs... Cette année, avec Peter Stein, Peter Zadek, Stockhausen...**

**E**N France comme en Allemagne, parmi les gens de théâtre, Peter Stein est un modèle. Ses choix, sa morale, ses méthodes et l'organisation du travail ont influencé la plupart des metteurs en scène de sa génération — celles qui a eu vingt ans vers 1968. Bien qu'il ne soit pas un « homme public », bien qu'il se montre rarement, que rarement il s'évade de sa fonction de « metteur en scène responsable », Peter Stein possède un fort pouvoir d'entraînement, c'est un chef. Avec toute l'autorité nécessaire.

Arrivé à Berlin au tout début des années 70, il a pris la direction de la Schaubühne — qui se trouvait alors à Kreuzberg, dans une salle genre préfabriqué. Il a pris la tête de la troupe, alors organisée en collectif, avec comme acteurs : Bruno Ganz, Otto Sanders, Edith Clever, Jutta Lampe... Et Botho Strauss qui a travaillé longtemps comme dramaturge, avant d'écrire lui-même... Puis sont venus les metteurs en scène Luc Bondy, Klaus Grüber.

La Schaubühne qui a beaucoup contribué à faire de Berlin une capitale théâtrale, est devenue le théâtre-phare de l'Europe. Peter Stein a amené à Paris le Prince de Hombourg, à l'Odéon. Ensuite, pour le Festival d'Automne, les Estivants de Gorki, Grands et Petits de Botho Strauss, l'Orestie d'Eschyle, les Nègres de Genet en 1984 et il revient cette année avec les Trois Sœurs de Tchekhov. Il a également mis en scène l'Or du Rhin à l'Opéra, mais, en somme, ce n'est pas beaucoup. Etant donné ses méthodes fouillées et rigoureuses, Peter Stein ne crée pas plus d'un spectacle par an. Il ne se démène pas pour les faire voyager. Il faut qu'on vienne le chercher. Et on y va. Les « premières » à la Schaubühne sont souvent très parisiennes.

Le théâtre s'est déplacé de Kreuzberg au centre-ville, s'est agrandi, comporte plusieurs salles d'architecture mobile — qui ont servi de modèle au nouveau théâtre de Gennevilliers.

D'où une masse de charges supplémentaires, et, il y a deux ans, Peter Stein a démissionné. « J'étais, dit-il, devenu « intend » par nécessité, parce qu'il est nécessaire de faire participer le responsable artistique à l'administration, mais j'étais accablé. Il y a quelque chose d'humiliant dans ces problèmes quotidiens à résoudre. Moi, je suis metteur en scène et je continue à créer des spectacles à la Schaubühne. »

Depuis qu'il est parti de la Schaubühne, Peter Stein a vécu un an à Paris, six mois à Rome — pour perfectionner son italien. J'ai donné des conférences à propos de l'Orestie devant des étudiants et je crois que je vais continuer avec un travail pratique, une sorte de mise en scène, sur la base du séminaire. Il a également monté deux opéras de Verdi à Cardiff, Otello en coproduction avec la Monnaie de Bruxelles l'an dernier et récemment Falstaff. « Je voulais établir un pont entre les deux villes, faire d'abord Otello à Cardiff et l'amener à Bruxelles puis le contraire avec Falstaff, mais ça n'a pas marché. »

### Faire preuve de patience et d'amour

Peter Stein s'adapte difficilement aux mentalités des pays latins, qui pourtant le fascinent. Il supporte mal le brouhaha fait autour de lui, du théâtre, de la « crise des années 80 » : « On doit se montrer patient, dit-il. On ne peut pas demander un chef-d'œuvre tous les mercredis, ni inventer des nouvelles formes deux fois par an comme les couturiers. On ne peut pas se comporter de cette manière avec l'art. Il faut faire preuve de patience et d'amour. Ce que les jeunes attendent du théâtre est faussé parce qu'influencé par les convictions développées à la fin des années 60, pendant ce temps très bref où le mouvement du théâtre et celui de la politique se sont



Peter Stein.

rejoints. C'est quelque chose qu'on ne peut pas recréer artificiellement. La situation a changé et elle n'est pas encourageante.

« Nous avions dit que le théâtre devait changer le monde. Qu'il est le miroir de la société, et on en a fait la prolongation du journal télévisé. Qu'il est une thérapie, un service thérapeutique et social susceptible d'aider les chômeurs, les désemparés. Qu'il doit se décentraliser et être le même pour

ces principes ne sont pas des idioties, ils ont porté nos espoirs.

« Et maintenant ? Nous attendons que les jeunes attaquent. Ce n'est pas à nous, à notre âge, de « faire la révolution ». Nous serions puérils. Nous devons savoir quand le charme est fini, quand une période s'achève. Le théâtre est une vieille, vieille histoire faite de traditions, enrichie par des vérités qui deviennent des erreurs, qui se transforment en d'autres vérités. Et c'est une discipline, c'est-à-dire une exigence.

« Quand on est jeune, le cœur explose dans tous les sens. On a tendance à se situer en périphérie, à aller d'une forme à l'autre, à les mêler. Mais dès que l'on veut construire, se recentrer géographiquement, mentalement, est indispensable. Ce n'est pas grave, c'est un passage nécessaire. Nous pouvons apporter avec notre expérience, le sérieux. A mes débuts, mes spectacles possédaient un certain charme. Quelques-uns disent que, depuis, je me dégrade. Je ne suis pas de leur avis, sinon je me fliingerais. Je possède aujourd'hui d'autres moyens — et pas seulement des moyens financiers. Je peux donner davantage aux acteurs. Je sais aussi plus précisément ce que je dois refuser.

« Je ne me sens pas physiquement vieux. Je n'ai pas peur de vieillir, je n'ai pas peur de la jeunesse. Enfin, je veux être la jeunesse. Jusqu'à présent j'ai refusé d'enseigner, de travailler avec des élèves. Je pense que c'est trop risqué pour eux. Ils ne sont pas armés pour résister à la manipulation, à la fascination qu'exerce sur eux un metteur en scène de haut niveau. Ce que je veux faire à Rome se passe sur un temps réduit, donc reste touristique.

A cause de ses conférences à Rome, de Falstaff à Cardiff, du tournage pour la télévision de sa récente mise en scène de Phèdre, Peter Stein n'a pas eu le temps de créer un nouveau spectacle à la Schaubühne, c'est pourquoi il a repris les Trois Sœurs, avec deux changements de rôle, et quand même deux mois de travail. Dans la première version, la scénographie réclamait un plateau de 50 mètres de profondeur, et toutes les disponibilités de la Schaubühne. On ne pouvait pas présenter d'autre production en même temps, ni faire voyager le spectacle. Si bien qu'il n'a été joué qu'une centaine de fois en dépit de son triomphe auprès du public et de la presse. Peter Stein dit qu'il a réalisé deux choses importantes, l'Orestie et les Trois Sœurs.

# Stockhausen

**L**ORS d'une récente table ronde sur Stockhausen organisée par la revue Diapason (et publiée dans le numéro de septembre), l'un des participants rappelait, pour la regretter, que, dans le Rêve de Lucifer, la pianiste « met ses fesses sur le piano ». C'est ce qu'on disait déjà, en termes plus ou moins crus, il y a sept ans, au lendemain de la création de l'œuvre à Metz. Pourtant ce n'est pas tout à fait exact : c'est également avec la cuisse que Majella Stockhausen attaque le clavier à un moment donné, selon une progression musicale bien engagée.

La cuisse ou le postérieur, dirait-on, c'est tout un, surtout ni l'interprète est jolite et — circonstance aggravante — qu'elle est la fille du compositeur. Qu'elle soit avant tout une excellente pianiste capable de maîtriser cette partition d'une demi-heure n'a pas frappé ceux qui voudraient que Lucifer fasse des rêves sans équivoques...

Les rêveurs, à coup sûr, ce sont eux, et il est heureux que Stockhausen n'ait jamais pris l'avis de ceux qui lui veulent du bien avant de livrer ses œuvres au public : on n'en aurait probablement jamais entendu une note. « Lorsque j'ai commencé à composer ma musique, rappelle-t-il, mes amis ne l'ont pas comprise ; alors j'ai eu la certitude que j'étais dans la bonne direction : il fallait que je continue à réaliser ce que j'étais seul à pouvoir concevoir. »

Depuis cette époque, Stockhausen a continué, en effet, et loin de jeter la pierre à ceux qui manifestent de bonne foi leur incompréhension à l'égard de ses œuvres récentes, on doit leur reconnaître le mérite d'être toujours sensibles à la charge explosive, sinon provocatrice, contenue dans chacune de ses compositions. Il en a toujours

été ainsi et ceux qui n'ont pas été régulièrement dérotés par les créations qui se sont succédées depuis bientôt quarante ans n'y ont probablement rien compris.

L'exemple du Rêve de Lucifer nous a paru particulièrement significatif. Mais bien d'autres œuvres de Stockhausen montrent ce même dédain singulier des tabous. Dans ce cas précis, il est intéressant de constater que le geste seul est blâmé, pas le résultat sonore de cette attaque massive de toute une partie du clavier : produit avec une grande règle plate (ou avec quelque autre objet « noble ») cet accord monstrueux aurait beaucoup moins choqué au fond que les nombreuses consonances et polarisations tonales qui, par ailleurs, ont fait juger l'œuvre rétrograde. A bien y regarder, le véritable tabou est dans ce « retour en arrière » présumé. Mais ce tabou-là est si profond qu'on s'est bien gardé généralement de l'évoquer : une œuvre nouvelle doit forcément innover ! Et plutôt que de soutenir que Stockhausen n'est pas un novateur, on préfère refuser de le prendre au sérieux.

Si le compositeur allemand semble souvent braver les tabous, il serait plus juste de dire qu'il les rencontre inévitablement sur son chemin ; car ce sont eux qui, toujours, empêchent à un certain moment d'aller au plus profond des choses, ce qu'il a toujours fait. On a parlé à ce sujet de son radicalisme, de cette volonté de pousser la démarche jusqu'à ses ultimes conséquences, volonté qui excuse, en quelque sorte, les pots cassés. Ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit. Il ne semble pas que Stockhausen ait jamais opté, a priori, pour la provocation mais que, chaque fois qu'il s'est senti engagé dans une direction, guidé



Karlheinz Stockhausen.

- A ENTENDRE**
- Zyklus, par S. Guada, Erato STU 70 603.
  - Klavierstücke I à XI par H. Henck, Wergo 80 135/136 (2 compacts).
  - Stimmung, par le Singoïrcle, Hyperion CDA 66 115 (compact).
  - Mantra, par les frères Kontarsky, DG 2 530 208.
  - Donnerstag (quatrième journée de Lumière) DG 423 379-2 (4 compacts).
- A LIRE**
- Entretiens de Stockhausen avec J. Cott (traduits par J. Drillon), éditions Jean-Claude Lattès, 280 pages, 100 F.
  - Numéro 9 de la revue Contrechamps, 190 pages, 90 F.
  - éditions l'Age d'homme et programme du Festival d'automne : 130 pages.
  - Numéro spécial de la revue Silences, 386 pages, 200 F.
  - Dossier Stockhausen dans le Monde de la musique de septembre.

par une force irrésistible, il n'ait pu en sortir qu'en allant toujours de l'avant, quoi qu'il arrive.

Au milieu des années cinquante, la tendance dominante chez les compositeurs d'avant-garde était d'organiser à l'extrême des musiques aux structures assez complexes pour que l'oreille ne puisse s'y orienter comme autrefois. Stockhausen fut parmi les premiers à comprendre qu'une certaine dose de hasard peut être plus efficace que de savants calculs pour créer cet irrationnel vers lequel, en fait, tendait l'esthétique de l'époque.

Dans Zyklus (1959) pour percussions, l'interprète peut commencer l'exécution de la partition où il veut (arrivé à la fin il enchainera avec le début et s'arrêtera où il avait commencé) ; les rythmes, les hauteurs, les intensités, sont notées de façon plus allusive que précise, en outre les pages sont lisibles dans les deux sens... On pouvait, à l'époque, se demander « où » était le compositeur dans tout cela, si même l'œuvre existait ; comment décrire ce qui change à chaque exécution ? Comment s'attacher affectivement à un morceau qui ne se présentera jamais sous la même forme ?

Ce sont là des questions qui semblent absurdes à présent, car ceux qui ont pu entendre régulièrement cette œuvre insaisissable sont capables de l'identifier d'oreille. Grâce à elle, on sait au moins que non seulement une œuvre de cette esthétique n'est pas la somme des détails, mais jusqu'à quel point ces détails sont interchangeables sans que le profil spécifique de l'ensemble en soit profondément modifié ; à condition qu'il y en ait un, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des compositions de l'époque.

Dans Moments (1962), Stockhausen allait pousser encore plus loin cette prise en compte des réalités de la perception de la musique nouvelle : il allait insister sur le fait que, dans des œuvres de grandes dimensions, l'oreille se fixe essentiellement sur le moment présent, avec seulement de vagues souvenirs du passé et une absence presque totale de conscience de la forme générale.

### L'œil du piéton qui découvre les lieux

Ainsi que tant de compositeurs voyaient la forme de ce qu'ils écrivaient comme l'aviateur survolant une ville, Stockhausen adoptait le point de vue du piéton qui découvre les lieux en passant d'une rue à l'autre. Cela remettait en cause la plupart des fondements de l'analyse et de la composition musicale, et il faut bien dire que la leçon est loin d'en avoir été communément tirée.

Avec Stimmung (1968), Stockhausen allait donner un nouveau coup de pied dans la fourmière de l'avant-garde : pendant plus d'une heure, six chanteurs maintiennent un accord en suspension en l'animant seulement par des broderies et des variations. Cet accord a beau être celui de la résonance naturelle des corps sonores (donc une échelle bien antérieure au système tonal), on l'a depuis longtemps désigné dans les ouvrages spécialisés comme « neuvième de dominante » et, à ce titre, il était exclu depuis un bon demi-siècle de la musique moderne. A l'audition pourtant, il faut convenir que le résultat est neuf, bien davantage même que le petit catalogue de dièses, toujours les mêmes.

# LES ALLEMANDS



Peter Zadek.

## Zadek l'insolent

RIEN n'échappe au regard de Peter Zadek : le mouvement, l'harmonie, le détail qui cloche. Sa voix est douce, nonchalante. Pourtant sa décharge de lui une énergie diabolique. Comme s'il était toujours sur le point de saisir sa dernière chance, saisir l'humour de la situation, afin de ne pas sombrer dans le noir.

Pour la première fois, le Festival d'automne accueille le metteur en scène allemand Peter Zadek, avec la *Lulu* de Wedekind (le Monde du 17 février), et c'est également la première fois qu'il présente un spectacle à Paris. Il est en effet venu à Nancy avec un mémorable *Roi Lear*. L'histoire se passait dans un cirque miteux, le tonpé qui secoue la terre était figuré par un chapeau à plume projeté sur la piste comme par un ouragan, le Fou et Cordelia étaient une seule et même actrice. Et qui l'a vue ne peut oublier l'image finale de Lear portant sur l'épaule le cadavre nu de sa fille... Il y eut ensuite à Nantaise un *Othello* sauvage (qui désignait sur Deadémone), dans un coin décalé d'une colonie anarchronique. Puis en 1987 la Duchesse d'Amalfi à Lyon, au Théâtre du VIII sur l'invitation de Jérôme Savary. Les deux hommes ont plusieurs fois travaillé ensemble.

Peter Zadek ne ressemble à aucun autre metteur en scène allemand. « Il est notre seul artiste », dit de lui Höbner, qui, au début des années 70, alors directeur du Théâtre de Brême, a fait quasiment débiter Peter Stein, Klaus Gruber et quelques autres. Zadek est l'un des rares, et peut-être effectivement l'un des seuls en Allemagne, à manier délibérément la provocation par le sarcasme, une sorte d'anarchisme furieux, de rage désespérée. D'autres construisent leurs spectacles, même les plus cruels, selon une logique imparable qui peut mener au bout du néant. Zadek procède autrement.

Il donne l'impression de ne rien avoir à prouver, mais de vouloir à tout prix démontrer le chaos de la vie. « Cela ne correspond pas à une quelconque sophistication intellectuelle, dit-il, plutôt à des courants irrationnels ». Il dit aussi éprouver de la nostalgie pour l'harmonie de l'enfance, « pour la chambre fermée où on peut jouer à sa qu'on veut, où les parents entrant soudainement quand ils apportent des bonbons. La vie n'est pas comme ça, elle cherche à imiter ce paradis... Derrière mes insouciances, il y a cette nostalgie de ce qui est pur, arrier, de ce qui n'est pas brisé ».

Il parlait ainsi voilà quelques années, mais ces paroles peuvent exactement s'appliquer à sa *Lulu* — file sans détour qui d'un homme à l'autre se brise — et la violence triviale du spectacle va forcément surprendre. Il est joué en allemand, français et anglais, puisque l'itinéraire de *Lulu* la conduit de Berlin, à Paris, et à Londres, où elle meurt sous le couteau de Jack l'Éventreur...

Ce sont les trois langues que parle Peter Zadek, né à Berlin en 1926 de parents juifs. En 1933, ils partent pour l'Angleterre. L'enfant grandit à Londres, traverse la guerre, le Blitz, a fait quasiment un jeu d'aventures. Une bombe — allemande — détruit sa maison. Ses parents l'envoient à Oxford. A dix-sept ans, il doit choisir : s'engager dans l'armée ou accomplir une tâche d'utilité publique. Déjà enar, il refuse l'armée, et devient instituteur. Après la guerre, il retourne à Oxford, entre dans une troupe universitaire. Puis il suit les cours à l'école de l'Old Vic où enseigne Michel Saint Denis, disciple de Jacques Copeau, adepte d'un langage clair de signes et de gestes. Mais les goûts de Peter Zadek le portent plutôt vers l'expressionnisme.

Il est engagé au fin fonds du Pays de Galle, dans un de ces théâtres où se joue un spectacle différent chaque semaine. Il y reste deux ans puis va tenter sa chance à Londres. Il y monte les *Bonnes*. Jean Genet vient, aime, lui donne les droits du *Balcan* pour Londres — c'est Peter Brook qui les obtient pour Paris.

Le *Balcan* fait scandale, Peter Zadek travaille mais souffre de déracinement. En 1958, un agent littéraire allemand qui veut faire jouer *Capitaine Bada*, de Jean Vauthier, à Cologne prend contact avec lui. C'est ainsi que Peter Zadek revient sur sa terre natale où il continue à souffrir de déracinement. Il est accueilli comme un hôte anglais, ne sait plus l'allemand et travaille avec un interprète. Après quatre semaines, sa langue maternelle lui revient comme s'il n'avait jamais cessé de la parler. A Ulm, Brême, Bochum, Cologne, Hambourg, Berlin, Munich, son irrespect grinçant secoue spectateurs et journalistes. A plusieurs reprises, il est nommé intérimaire à Bochum et à Hambourg, où *Lulu* est sa dernière production.

Le spectacle a été formidablement applaudi. « Pour une fois », dit Peter Zadek qui n'aime pas se laisser aller à l'auto-satisfaction, il dérange trop pour ne pas avoir été souvent attaqué. Il n'a pas toujours travaillé selon ses choix, mais a profité de tout pour enrichir son expérience. Il ne s'attarde pas sur les regrets. Comme les personnages qu'il met en scène, il cherche le point d'innocence et demande au public de chercher avec lui. Il se bat pour garder le don du rêve, et aussi celui de la provocation — ce que bien entendu il nie absolument. « Provoquer qui, contre quoi ? »

Il met actuellement en scène le *Marchand de Venise* au Burgtheater de Vienne.

C. G.

### La place de Wagner ou celle de Meyerbeer

Pour prendre une comparaison dans le passé, on ne saurait dire si la vraie place de Stockhausen correspond à celle d'un Wagner ou à celle d'un Meyerbeer. Indéniablement, l'un et l'autre étaient à la pointe de la musique de leur temps et l'ont fait avancer; le génie du premier était seulement plus apte à résister à l'épreuve du temps.

Si l'on a tout de même quelques raisons de croire à la pérennité du génie de Stockhausen, c'est là une certitude sans importance puisqu'elle ne regarde que la postérité. Il y a mieux à faire à présent: s'ouvrir notamment au souffle d'une musique qui est peut-être la seule à respirer si ample. Peu de compositeurs, en cette seconde moitié du vingtième siècle, se sont autant attachés à prendre en compte les réalités de la perception humaine et à tenter en même temps un dépassement vers la spiritualité. C'est pour cela que Stockhausen fascine et qu'on s'en mêle; c'est pour cela aussi qu'il stimule autant.

GÉRARD CONDÉ.

## en modèle

Pendant notre première phase de travail ont été publiées à Moscou les notes de Stanislavski. Il était trop tard pour nous en servir. Naturellement, nous avions lu tout ce qui pouvait concerner Tchekhov, la Russie de son époque, ce qui a été écrit sur lui en Russie, nous avons vu les films qui ont été tournés, et les écrits de Stanislavski. Mais ce sont des énigmes. On peut les interpréter de bien des façons. D'ailleurs, ils ont été complètement déformés. Ses notes à propos de pièces sont forcément plus concrètes. Nous les avons utilisées pour cette nouvelle version. Et je vais continuer. L'an prochain, nous montons *La Cerisaie*.

Tchekhov, Racine ou un auteur vivant avec qui on travaille. « Il s'agit de découvrir tout ce que le texte dit et ce qu'il cache, ensuite prendre une décision. Il s'agit, concrètement, de déterminer l'endroit où les acteurs vont jouer — on ne peut pas ignorer, par exemple, que la tragédie se donnait en plein air. Le scénographe doit en tenir compte, même si le spectacle se donne à l'intérieur d'une salle. Il s'agit de savoir ce dont les acteurs ont besoin. On ne peut pas jouer au tennis sans filet, au théâtre, c'est la même chose. Si on a besoin d'un samovar, il faut un samovar. En tant que spectateur, je peux voir avec plaisir des objets utilisés comme signes, ou symboles. En tant que metteur en scène, il me faut du réel ».

### Rassembler les informations et choisir

Stanislavski est l'inventeur du metteur en scène, Tchekhov le père du théâtre contemporain. Pour un acteur, jouer Tchekhov est l'épreuve suprême. Avec lui, on ne peut pas se cacher derrière des masques, des spéculations intellectuelles. Il faut interpréter simultanément les différents niveaux d'un texte qui joue la banalité, dont la structure est fine, fragile.

« Quel que soit l'auteur, nous nous trouvons devant un choix: l'approche immédiate, l'identification à un problème actuel ou personnel (écrire, c'est moi). Ou bien nous nous posons des questions. Nous cherchons dans quelles circonstances la pièce a été écrite, pourquoi. Et comment le public l'a reçue et ce que les interprétations successives au long des siècles lui ont apporté. Sur la tragédie grecque, on ne peut pas répondre. On peut lire les centaines de livres qui tentent de résoudre la grande énigme, retrouver quelques éléments disparates — dont les citations faites par Aristophane dans ses comédies. Mais, de toute façon, le processus est le même qu'avec

« Par exemple, dans *Orestie*, on a besoin d'une porte. Un mur avec une porte qui s'ouvre, et on voit ce qui se passe derrière. Depuis deux mille ans, on se demande s'il s'agissait d'une machinerie ou quoi. J'ai recueilli le maximum d'informations et nous avons essayé de résoudre le problème en restant au plus près. Nous avons fabriqué une plateforme à roues. Au moment voulu, la porte s'ouvrait, la plateforme avançait comme d'elle-même, portant le cadavre d'Agamemnon. Nous avions même aménagé une petite pente afin que le public puisse tout voir de partout. De même, je voulais marquer le caractère particulièrement sanglant de la trilogie. Le sang devait être là, présent. Nous avons installé un réseau de fins tuyaux d'où, à la fin de chaque partie, s'échappait du sang artificiel ».

« Nous avons également tenu compte de l'écriture. Le texte du *choeur*, particulièrement important dans Agamemnon, était un distique dorique, incompréhensible pour le public d'Eschyle. Il a fallu recréer ce distique. De même pour *Phèdre*. Racine est intraduisible en allemand. En français, tous les mots rimant. En allemand, on doit complètement tordre la syntaxe, utiliser des

expressions archaïques. A la fin, c'est lourd, et même risible. Donc j'ai demandé à une jeune poète de retrouver la fluidité, le dépouillement de la langue racinienne sans tenir compte de l'alexandrin ».

### Tchekhov est notre morale

Tchekhov, en revanche, se traduit aisément. Son langage est modeste. Il n'y a rien d'ambigu ni de compliqué. On doit le moderniser un peu pour que l'étonnement du spectateur ne se déplace pas sur des formules hors d'usage. La difficulté n'est pas là. Elle est dans la façon de donner la multitude de sentiments qu'un mot déclenche dans la tête, dans le cœur. L'écriture de Tchekhov répond à nos mentalités, à la société de la seconde révolution industrielle. A une époque où, faute de maturité, faute d'Église, on demande à l'artiste de dominer, de donner l'exemple, d'établir ses règles du jeu. On lui demande presque de se conduire en prêtre...

Tchekhov a refusé ce rôle. Il a considéré la vie en médecin, avec une distance attentive. Son théâtre lutte contre l'injustice — il rend justice à tous ses personnages, il n'y a pas un héros unique. Il a combattu le mensonge — ce qui ne veut pas dire qu'il cherche la vérité — à travers des personnages fluctuants, dont les paroles cachent ce qui ne peut pas s'exprimer. Ils ne peuvent pas ou ne veulent pas dire leur vérité. Trouver s'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas est intéressant. Tchekhov a pratiqué cette morale dans sa vie et, pas seulement dans ses livres. Sa présence est perceptible derrière chaque phrase. Il exige quelque chose de toi. Il t'oblige à se poser des questions sur son propre comportement, sur sa propre morale artistique. Et, quotidiennement, quand je travaille sur un texte de Tchekhov, je me sens clair. Je ne suis pas le seul à réagir de cette manière. Les acteurs connaissent bien la force de

## Stockhausen court toujours

qu'on emploie machinalement depuis l'abandon de la tonalité.

On voulait croire cependant que c'était seulement l'exception qui confirmait la règle. « L'accord de *Stimmung* » fit rapidement école, mais quand on entendit *Mundra* (1970) pour deux pianos, on fut tout aussi étonné par les harmonies « passistes » qui semblaient s'y trouver. Certes, on ne pouvait cette fois reprocher à Stockhausen de ne plus écrire de musique, de se remettre à l'intuition de ses interprètes comme au cours des dix années écoulées : tout était aussi précisément noté que dans une partition classique ou romantique. On s'en prit donc au langage harmonique. Stockhausen, disait-on en substance, nous emmène à présent dans un dernier ponsseux. Oui, peut-être, mais pour mieux percevoir un coin de ciel à travers les ouvertures du toit!

« Or presque personne ne voulait vraiment voir. On persistait à s'attacher au « comment » pour juger s'il était assez neuf, sans s'intéresser au « pourquoi » qui, à l'évidence, préoccupait de plus en plus le compositeur. Dans ses œuvres suivantes, il allait s'attacher encore davantage à faire de sa musique le véhicule d'un idéal spirituel qui réagissait au second plan les critères esthétiques ou techniques traditionnels. Sans doute pour répondre à ceux qui l'accusaient de n'être plus aussi novateur que par le passé ou de se laisser aller à la facilité, Stockhausen insiste toujours sur la complexité de ses œuvres récentes, sur les couches de temps superposées, fort difficiles à percevoir en effet, mais il ne faut pas s'y tromper : cette volonté de dépassement est ici plus que jamais au service de cette dimension sacrée que le compositeur a toujours attachée à

sa musique plus ou moins explicitement.

On pourrait dire d'ailleurs que chacune de ses œuvres est moins une pièce de concert qu'un rituel qui, d'une façon ou d'une autre, échappe à la pratique routinière des exécutions musicales publiques. Seuls quelques *Klavierstücke* (le numéro 9 en particulier) ou certaines œuvres instrumentales peuvent être entendues dans des programmes « indifférents »; mais l'écoute de Stockhausen réclame la plus souvent un cadre propice, où la magie des sons puisse opérer, où la réciprocity des auditeurs soit stimulée, où l'on retrouve la capacité de s'émerveiller.

### Une douceur envoûtante trop « autoritaire »

Un émerveillement qui, pour certains, ressemble un peu trop à de la fascination. Déjà *Stimmung* avait semblé suspect; une fois même, à Amsterdam, l'exécution en avait été interrompue par des auditeurs qui trouvaient trop « autoritaire » cette douceur continue et envoûtante. On a parlé de musique fasciste. Bien sûr, *Inor* (1974), pour orchestre, qui déroule en l'espace d'une heure une seule mélodie de treize sons à l'avant-scène, mime des gestes de prière, allait provoquer les mêmes réactions de rejet, d'autant que le sacrilège et un orientalisme supposé aggravait le cas. Il n'était guère question de l'étonnant voyage à travers le son, de l'expérience sensible à laquelle l'auditeur était ainsi conduit : on voulait décidément rester à l'extérieur, résister à ce qui semblait suspect.

Les choses devaient encore empirer avec *Sirius* (1977), musique électronique avec trompette, soprano, clarinette basse et voix de basse. Ce furent, cette fois, les costumes d'extraterrestres, le ciel étoilé projeté au plafond pendant l'exécution, l'allusion aux mythes musicaux des habitants de l'étoile Sirius qui formaient d'abord les oreilles d'une partie de l'auditoire. Le compositeur, disait-on, donne à présent dans la science-fiction; il avait donc abandonné toute pensée, toute spéculation sérieuse; en outre, il mettait en scène son fils (trompette) et sa dernière épouse (clarinette basse), cela n'était plus qu'une histoire de famille... On oubliait seulement que ces deux interprètes étaient remarquables et que, depuis ses débuts, Stockhausen n'avait jamais séparé son œuvre de sa vie, l'une se nourrissant de l'autre et l'empêchant de sombrer dans un formalisme stérile.

Enfin, quand on sut, vers 1978, que Stockhausen allait vouer les vingt années à venir de son activité créatrice à un opéra en sept journées, *Lumière*, où l'archange Michaël, Lucifer, Eve et d'autres figures bibliques seraient mises en scène avec la participation essentielle de ce que certains appellent désormais le « clan » Stockhausen — ses enfants et ses interprètes féminines de prédilection — la polémique frisa la diffusion. Le compositeur envoya une lettre circulaire aux journaux allemands. Il dénonça sans peine la malveillance dont son œuvre et ses musiciens étaient victimes.

En dehors du respect dû à un créateur de cette envergure, il n'est pas question, encore une fois, d'attendre une compréhension immédiate de cette œuvre (*Licht*) dont nous ne connaissons

ein, l'artiste

Stockhausen

هكذا من الأصل

# LES FRANÇAIS

## «Bram Van Velde», rencontres

**Que se passe-t-il quand un metteur en scène et un auteur se découvrent... Claude Regy monte «Le Criminel» de Leslie Kaplan et Jeanne Champagne et Jeanne Champagne «Rencontres avec Bram Van Velde» de Charles Juliet, deux textes qui n'ont pas été écrits pour le théâtre. De part et d'autre, il y a eu coup de foudre. En fait, on assiste à un chassé-croisé de générations. Jeanne Champagne, comédienne qui signe sa quatrième mise en scène, a sensiblement le même âge que Leslie Kaplan. Claude Regy a débuté dans la mise en scène dans les années 60, quand Charles Juliet, connu pour son «Journal» et ses poèmes, commençait à écrire.**

**U**N jour blanc de neige, en janvier 1987, Jeanne Champagne, actrice, metteur en scène, lit *Rencontres* avec Bram Van Velde, de Charles Juliet. Elle commence et ne quitte plus le livre, sans penser à le porter sur scène. Elle court voir et revoir les toiles du peintre, en France et à l'étranger.

Quelques mois plus tard, dans sa boîte à lettres, Jeanne Champagne trouve la lettre d'une inconnue, qui avait vu à Avignon ses deux spectacles d'après Peter Handke, *le Malheur indifférent* et *l'Enfant*. Elle lui posait les *Rencontres* avec un mot: «Ce livre est fait pour vous». Ce jour-là, Jeanne Champagne avait décidé de joindre Charles Juliet. La rencontre s'est faite autour d'une passion commune pour Bram Van Velde «peintre du retrait, du silence, du grand chemin intérieur», disent-ils.

### JEANNE CHAMPAGNE :

«Quand une amie peintre, Catherine Viollet, m'a fait lire ces *Rencontres*, ce fut pour moi comme le jour où la grotte de Lascaux a été révélée au monde. Comme un univers resté jusqu'alors enfoui. Employer des grands mots, des mots mystiques, est ennuyeux, mais c'est ainsi quand arrivent les moments où on est prêt à rencontrer telle ou telle personne. Hors de ces moments, on ne la voit pas. Pour un livre, pour une œuvre, c'est pareil. Je venais de monter les deux textes de Peter Handke, j'étais en pleine traversée du désert. La peinture de Bram Van Velde, ses mots sont arrivés juste à ce moment de silence, très important pour moi.

«Puis j'ai trouvé la lettre. Personne ne savait mon désir de faire quelque chose avec ce livre! Charles Juliet a aimé cette histoire, il m'a dit: «Vous êtes en chemin avec le livre». Je l'ai rencontré. Je n'étais pas prête, mais j'ai plongé. Si on se préserve trop, il ne se passe rien. Plonger. C'est un mot de Bram Van Velde.

«Le chemin de Bram van Velde, comme celui de



Bram Van Velde et Charles Juliet

Charles Juliet est d'une telle exigence! Je pensais qu'il fallait d'abord, en retour, donner aussi quelque chose. Après, peut-être, on pourrait parler. Il a eu la même attitude que Peter Handke quand je lui avais raconté mon désir de monter *le Malheur indifférent* et *l'Enfant*. Il m'a dit: «C'est vous maintenant, votre lecture, votre vérité». Il me renvoyait à moi-même.

«Mais il ne fallait pas en rester là. Le travail sur le texte a été difficile. Chacune des rencontres, qui ont duré de 1964 à 1981, a été importante. Je voulais retrouver leur force, et leurs silences. Puisque, comme le raconte Charles Juliet, ils passaient des après-midi entiers sans parler. Ce peintre devait avoir une aura extraordinaire. Et ce jeune garçon qui veut écrire, encore captivé dans l'obsession du suicide, écoute, ammagasine, cherche et ne sait pas, revient parfois sur les mêmes questions. Pour cette raison, je crois, Bram Van Velde a pu parler: il était

devant quelqu'un qui veut apprendre. Le livre s'appelle *Rencontres* et non *Conversations*.

«Je peux rester des heures devant une toile de Bram Van Velde, je chemine à l'intérieur. Son silence me mène loin. Chacune a une urgence, comme si, à chaque fois, c'était la dernière. Bram dit dans ces *Rencontres* cette chose très belle: que ses toiles ne désespèrent pas. Qu'il a toujours cherché la vie. Il n'a pas besoin de nous, mais nous avons besoin de lui. Besoin de réentendre ce qu'il dit sur l'art, la création. Il m'a amené aussi à revoir Beckett, son ami. Cette lecture m'a éclairée, et je me rends compte que tout ce que j'ai fait, ce que j'ai cherché tourne autour de l'apprentissage, du «chemin». Apprendre. J'aime bien ce mot.

### CHARLES JULIET :

«Bram Van Velde se méfiait des mots, mais savait dire des choses très percutantes. Elles jaillissaient du plus profond de lui.

Elles peuvent concerner celui qui est en chemin. Le spectacle, même si l'idée m'en a d'abord semblé insolite, peut avoir cette utilité. Je l'imagine avec une grande concentration, une grande énergie intérieure.

«Bram vivait dans le silence, le retrait. Il m'a appris qu'il faut savoir se livrer, se donner, hors de tout narcissisme, de tout exhibitionnisme, avec cette retenue qui fait que le don n'est plus une manière d'attirer l'attention sur soi. Mais une manière de transmettre ce que l'on possède de meilleur. Si on ne se livre pas, que peut-on donner, en amitié, en amour, dans la peinture, l'écriture...

«J'ai noté ses paroles, parfois de mémoire. Mais fidèlement, sans penser à en faire un livre. Simplement parce que je ne voulais pas les perdre. Je n'avais aucun effort à faire. Ce que Bram disait était tellement fort, j'en éprouvais à cette époque un tel besoin, que chaque mot s'imprimait en moi. Plus tard, j'ai

pensé que j'avais retranscrit «mon» Bram Van Velde.

«J'avais treize ans quand je l'ai rencontré. L'enfant de troupe que j'avais été venait d'entrer en écriture. Il a provoqué chez moi une telle remise en cause que je ne pouvais le mettre à distance. Mais toute rencontre passe sans doute par la perception de l'autre à travers sa propre sensibilité. Et si Bram m'a parlé, c'est bien qu'il y avait accord. Certains mystiques disent que lorsqu'ils ont vécu une seule fois un moment bouleversant, ils consacrent leur vie à essayer de le retrouver. Bram était de cette famille-là. Son seul besoin était de rester disponible, à la merci de ce qui pouvait advenir.

«Moi aussi, j'avais vécu sans la choisir une très grande solitude. Quand je l'ai rencontré, j'avais l'impression de pouvoir parler pour la première fois avec quelqu'un. Même sans retour vers moi. J'étais en pays de connaissance. Il disait: «Le voulu révèle très vite ses limites. La difficulté est de ne plus vouloir maîtriser, dominer les choses». L'écriture aussi exige cet état de réceptivité. Il faut se laisser traverser. Et le chemin est long. Même si l'on sait dans sa tête, il faut beaucoup de temps pour se reconstruire, se réordonner.

«Pour cette raison, je crois, un grand nombre d'artistes ont peiné ou écrit le meilleur de leur œuvre après cinquante ans. Pour moi, Bram a peint ses plus belles toiles après soixante-dix ans. C'est dire le long chemin à parcourir pour atteindre une liberté intérieure. «Seule la main qui efface peut écrire la chose vraie», dit Maître Eckhart. C'est-à-dire: «Seul celui qui s'efface peut écrire la chose vraie». Bram Van Velde a su s'effacer. Il disait: «Je suis assis, sans défense». C'était vrai.

### ODILE QUIROT.

«Les *Rencontres* avec Bram Van Velde sont parues chez Fayard. Outre son *Journal* (chez POL), Charles Juliet a publié des *Rencontres* avec Samuel Beckett. Se pièce *Ecoute la nuit* est disponible chez Michel Charvat, Maison du Livre de Pérignon (78-62-88-99).

### Cosmopolite

## Geoffrey Madge à la conquête

**G**EOFFREY MADGE, c'est l'inconnu du programme musical de ce Festival. Il est pourtant très célèbre aux Pays-Bas, sa patrie d'adoption. Ce pianiste est d'origine australienne, comme Roger Woodward (autre invité cette année). Comme ce dernier, il donne beaucoup de concerts de musique contemporaine. Mais il enseigne paisiblement au Conservatoire de La Haye, joue volontiers Beethoven ou Schubert, et travaille sous le regard profond de Bartok dont la photo attend d'être accrochée dans son salon.

Il n'a rien d'un original. Ni d'un marié des entreprises pianistiques risquées. De grandes mains? Non. Méryennes et potelées. Un entraînement de sportif du clavier? Ni arpegges ni gammes chaque matin mais beaucoup de lecture de partitions, de travail à la table, de réflexion, de discipline et de concentration. Pourquoi d'ailleurs poser ces questions?

Parce que Geoffrey Madge, qui donnera son premier concert en France le 9 octobre, apportera dans ses bagages une partition de deux cent cinquante-deux pages (le longueur approximative de seize sonates de Beethoven) dont l'exécution, coupée de deux heures environ.

Performance? Plutôt un hommage filial. Geoffrey Madge se réjouit de faire ce soir-là découvrir à la France un compositeur dont le nom n'y avait à peu près jamais été prononcé: Kiskhoeru Shapuri

Sorabji, Anglais d'origine indienne, virtuose glorieux dans les années 30, auteur d'œuvres nombreuses et généralement injouables — grand-messe de mille pages, symphonie démesurée, sept concertos pour piano, — vieux monsieur aujourd'hui retiré du monde à plusieurs encablures de Londres, messie pour quelques spectacles qu'il s'est toujours employé à écarter, pour n'en sélectionner qu'une poignée en cinquante ans. Car on ne joue Sorabji que si l'on a obtenu son autorisation!

Geoffrey Madge, après vingt ans à peu près de mise en condition, a passé l'épreuve du feu avec succès. Il est donc désormais autorisé à affronter en public les étagement polyphoniques vergeteux (écrits sur trois, cinq, voire six portées), les fusées de pure virtuosité enroulées dans un contrepoint rigoureux, les polyrythmies diaboliques, les clusters et nuages de notes inanimés sur les clés de papier de l'Opus clavicembalisticum, somme de toutes les audaces pianistiques répertoriées.

«Une œuvre physique, dit l'interprète, mais également une vaste construction intellectuelle: un édifice en trois parties, progressant avec des paliers jusqu'à la dernière fugue à quatre sujets. Toutes ces fugues sont évidemment abstraites, mais l'interprète est invité simultanément à un engagement corporel sans équivalent dans la littérature pianistique.

«Comme dans les *Trente-trois Variations Diabelli* de Beethoven, il faut exécuter une forme fragmentée sans jamais perdre conscience, trois heures et cinquante minutes durant, des lignes de force et de la construction d'ensemble. Cette durée sans précédent dans une œuvre pour piano seul la rend infiniment plus difficile à jouer que la *Deuxième sonate* de Boulez ou les *Klavierstücke* de Stockhausen. Comme chez Xenakis, mais aussi comme dans les grandes œuvres pour orgue de Bach, certains passages de virtuosité sont des objets visuels, figurations symboliques, purs graphismes.

«L'influence impressionniste de Debussy ou de Scriabine, est néanmoins sensible. Les annotations écrites entre les portées évoquent fréquemment les phénomènes naturels («volcanique», «comme un éclair»). A ces indications laconiques se mêlent à l'occasion de vrais textes écrits.

«Très influencé dans sa jeunesse par Busoni et par Rachmaninov, lui-même très bon pianiste, Sorabji est en fait le continuateur des grands virtuoses du dix-neuvième siècle. Mais le son de sa musique est très différent de celui de Godowsky ou de Liszt. Piano orchestral, c'est vrai, comme celui des transcriptions de Liszt, mais piano orchestré avec plus de tempérament et de gourmandise pour les timbres eux-mêmes: on peut dire que Sorabji est un peu le Beethoven du piano.



Geoffrey Madge

«A la tradition du siècle passé appartient encore son goût pour les paraphrases et les jeux de miroir. Sa dernière œuvre, qui m'est destinée, est une paraphrase de l'*Arlecchino* de Busoni, lui-même parodie d'opéra...

«Mon professeur de piano avait très bien connu Busoni. Adolescent, je jouais Brahms. «Joue plutôt du Busoni», m'a-t-elle dit. Elle m'a donné la partition de la *Tocatta*, m'a expliqué comment l'auteur la jouait, m'a dit de revenir quand je la saurais. Il m'a fallu quelques semaines pour y arriver. «Si tu peux jouer cela, m'a-t-elle alors déclaré, tu peux jouer aussi Sorabji.»

«Sur Sorabji, je ne savais que ce que les encyclopédies recon-

taient: figure pianistique légendaire dans les années 30; interdiction de jouer ses œuvres sans autorisation. Je vivais encore en Australie. Impossible de me procurer ses partitions. J'ai tout de même déniché un catalogue de son éditeur anglais — quinze œuvres avaient été publiées avant guerre. J'ai écrit.

«Un matin, j'ai reçu un gros paquet. C'était l'*Opus clavicembalisticum*. J'envisageais d'acquiescer, me mère m'a traité de fou, je lui ai donné raison. Puis j'ai lu la dédicace, elle m'a intrigué (1). J'ai ouvert la partition à la première page et j'ai essayé de la jouer.

«Il faisait très chaud, mes fenêtres étaient ouvertes, mes voisins ont dû souffrir. Car à la fin

de la journée, je n'étais toujours pas arrivé à la jouer, cette première page. J'ai abandonné.

«Un an plus tard, un ami pianiste m'a lancé un défi: «C'est tout simplement injouable. Partiens que dans un an tu n'auras toujours pas progressé». Alors je me suis inventé de nouvelles méthodes de travail (ma façon d'enseigner est aujourd'hui héritée), toutes sortes de monnaies de s'entraîner, des exercices particuliers. Chaque jour, je lisais la partition pour m'en imprégner. Plus j'avancais, moins je doutais qu'il y avait là une œuvre immense.

«A la fin de l'année, je jouais l'*Opus clavicembalisticum* en entier. Il me fallait plus de cinq

## le Crim

## l'Him

... (textes fragmentés et illisibles)



# LES FRANÇAIS

## « Le Criminel », une attente

LES LIE KAPLAN dit ne pas aller souvent au théâtre, mais le jour où Claude Regy a pris contact avec elle, elle avait vu deux de ses spectacles : *Le Parc*, de Botho Strauss, et *Intérieurs*, de Maeterlinck.

C'est par l'intermédiaire de Marguerite Duras que Claude Regy a rencontré Leslie Kaplan. En lisant un entretien des deux écrivains paru dans *L'Autre Journal*, c'est Leslie Kaplan qui lui a fait découvrir le poète Wallace Stevens, dont il a monté en juin dernier *Trois voyageurs regardent un lever de soleil*.

**CLAUDE REGY :**

« Marguerite Duras, à propos de *l'Excès, l'usine*, le premier livre de Leslie Kaplan, parle d'une écriture presque mallarméenne et de la violence sous-jacente dans cette économie de mots, dans ces phrases qui laissent des blancs. J'ai acheté les trois livres parus à l'époque. J'ai commencé par *Le Criminel* qui m'a beaucoup impressionné. Puis *Le Livre du ciel*, un poème d'amour avec en contrechamp une force destructrice. Dans *l'Excès, l'usine* j'ai beaucoup aimé le retrait, cette façon de ne pas parler de la condition ouvrière, mais d'en faire un lieu de non-humanité, au-delà de la souffrance, un lieu où la douleur elle-même est confisquée.

« Je cherchais alors un texte à l'écart du théâtre, avec l'idée non pas d'adapter un livre pour la scène, mais de continuer à creuser un système que j'avais un peu découvert avec Marguerite Duras dans *Eden cinéma*. Dissocier des voix de l'image, organiser des images muettes plus ou moins en correspondance avec un texte dit dans un micro, pour que la voix sonne « intérieure » comme un texte lu ou en train de s'écrire.

« On pourrait penser que je renie le théâtre, mais j'ai plutôt l'impression d'un retour aux sources. Ce type de recherche m'intéresse plus qu'une pièce écrite avec des personnages plus ou moins psychologiques, et des dialogues qui orientent vers un naturalisme, un réalisme de la conversation.

« La substance même du *Criminel*, ce ne sont pas tellement les mots que les prolongements imaginaires, les souvenirs mêlés

composant une matière fluide qui réunit plusieurs personnes. Ici un parricide, un jardinier dont on subodore qu'il a tué sa femme, une fille détruite par sa mère abusive. Ils vivent en collectivité dans ce qui est désigné comme le « château », vraisemblablement une clinique pour malades mentaux. On y retrouve les racines primitives de l'humanité que sont le meurtre et l'inceste. On touche là à des secrets absolus dont grand nombre d'auteurs, Bataille en premier, ont parlé. Dont on sait bien, si on ne vit pas la tête sous le sable pour sauvegarder une morale apparente, qu'ils sont en nous.

« Dans le *Criminel*, le mot est pris au sens générique, il n'y a pas de crime, mais le souvenir de tous les crimes. Peter Handke et Botho Strauss, eux aussi, font revenir de grands pans mythiques sous le quotidien le plus absolu. « Il y a une grande violence partout, neutre et sans acte, une attente ». Cette phrase de Leslie Kaplan est presque une définition de mon travail.

« Leslie Kaplan m'a fait confiance. On a beaucoup parlé de ses livres. Elle m'a apporté

des illustrations, des reproductions du Musée de l'art brut, un poème de Wallace Stevens, *Une chandelle une sainte* dans lequel il est question de la nuit, de la folie, d'une image archaïque de la femme. Selon elle, la folie est d'abord un lieu d'ouverture où tout est possible, mentalement.

« Elle m'a laissé la responsabilité de l'adaptation. Elle ne voulait pas écrire un *Criminel* bis, alors que Marguerite Duras, par exemple, adore ça. Nous étions convenus qu'elle ne viendrait pas aux répétitions. »

**LESLIE KAPLAN :**

« J'ai souvent des difficultés avec le théâtre, mais justement, c'est autour de cette difficulté que j'ai rencontré Claude Regy. Au théâtre, dans la littérature en général, je n'aime pas ce que j'appellerais le naturalisme, un héritage du dix-neuvième siècle. C'est-à-dire qu'il entend mettre en scène, ou écrire, la réalité objective, avec ce que cela comporte de savoir, de maîtrise sur ce que l'on croit connaître. La psychologie, la sociologie avec leurs catégories, enfermement les gens, esti-

mant par exemple qu'un ouvrier doit penser de telle façon...

« Le réel et non la réalité m'intéresse au théâtre comme dans mon écriture. Le réel laisse toujours place à l'étonnement, à l'inattendu, à la rencontre. Entre l'écrivain et le lecteur, entre le spectateur et le metteur en scène. Avec le réel, rien n'est jamais donné à l'avance. On ne gave ni le spectateur ni le lecteur. Tout peut arriver, c'est évidemment très précaire, mais cela vaut la peine.

« Dès que j'ai commencé à parler avec Claude Regy, j'ai vu qu'il avait saisi ce que je veux faire passer. Donc je lui fais confiance. En même temps, il reste un lecteur, avec sa vision. Mais cette liberté devant le texte fait partie de ce que je souhaite.

« Dans mon parcours, *Le Criminel* a été pour moi le moment où la parole pouvait exister, alors que mes deux premiers livres étaient silencieux. L'idée de mettre en scène ce moment précis m'a certainement plu. Claude Regy m'a posé des questions sur le château, le criminel... Bien sûr, j'avais une demande, une exigence. Elle fait partie de l'échange ! Il faut, quand même s'accorder sur l'essentiel. La folie ne devait pas être surdramatisée, mais au contraire minime, comme un petit dérèglement inquiétant.

« La représentation va certainement me provoquer. C'est pour cela que je l'ai souhaitée. Comment la voix, le corps, sont-ils placés ? Avec quelles lumières, quels sons, quels objets ?

« Qu'est-ce qu'un crime ? Une transgression ? Une parole ? Je recoupe sans cesse ces questions, et je crois que le théâtre peut être un lieu où on les entend de façon particulière. Il fait partie pour moi de la littérature ; et sur ce point aussi je sais que je rencontre Claude Regy.

« En écrivant *Le Criminel*, j'ai lu et relu *Hamlet*. Et cet été *La Mouette*, parce que je trouve nouvelle cette phrase de Tchekhov : « Bon ça se passe autour d'un lac, on parle beaucoup littérature et il y a cinq tonnes d'amour. »

O. G.

\* *Le Criminel* est paru aux Editions POL.



Le mousteau, 1962

### Etienne Martin, le mage

**A**u commencement il y eut des figures de *Nuits* et de *Couples*. Puis il y eut des pièces dont l'aspect complexe d'architectures alvéolées annonçait, dans les années 50, la première *Démora*. C'est avec celle-ci, sorte d'habitat troglodyte, que l'œuvre d'Etienne Martin a pris l'ampleur d'une construction mentale, d'un lieu de mémoire exploratoire, sigillographe consciemment, pièce après pièce, avec ses ombres et ses recoins, ses caves et ses terrasses, ses murs et ses ouvertures, ses couloirs, ses passages ; avec ses habitants, mortels et divins.

« Je me suis souvenu de mon enfance et j'ai dessiné ma maison. Une maison. Cette maison, c'est moi. Moi avec mes contradictions, et les pièces sont le cheminement de ma pensée, de ma vie avec toutes les époques », dira un jour le sculpteur. Pour l'anecdote, on peut ajouter que la source autobiographique dont découle l'œuvre depuis trente ans et plus, que cette maison de la naissance (en 1913) et de l'enfance était une grande bâtisse à Loriol, un village de la Drôme, où Etienne Martin a vécu avant d'aller faire les Beaux-arts à Lyon.

Célébrée dans les années 70 aux Etats-Unis et en Europe, en particulier en Allemagne jusqu'à la *Documenta V* (Kassel, 1972), puis étrangère à toute une génération, celle des années 70, qui l'a envoyée aux oubliettes de l'école de Paris, avec celle de Stanij et de quelques autres, l'œuvre d'Etienne Martin, qui est l'homme Etienne Martin, personnage singulier, et néanmoins académicien, sorte de mage, a toujours eu des fidèles.

Son œuvre tournée, retournée vers le dedans et toujours en perpétuel mouvement d'attachement vers le dehors, est polymorphe. Tour à tour coque, cocon, ventre, coquille délatée, ruine d'église, puits et source, montau (de tissu, de cordes, d'oripeaux estroptueux, qui s'enflent comme un poncho), maison, paysage et arbre, tantôt modelé dans le plâtre blanc grumeleux, abrupt et grossier, tantôt extraite de la racine tourmentée de l'arbre dont le ciseau du sculpteur a suivi le mouvement de croissance naturelle, cette œuvre n'a pas forcément « belle » apparence. Mais toujours elle rayonne d'énergie.

GENEVÈVE BREERETTE.



Leslie Kaplan

## de l'Himalaya

heures, sans compter les arrêts, mais je la jouais. J'en ai donné quelques extraits lors d'un concours au Conservatoire, les professeurs ont quitté leur siège pour venir regarder la partition de près, ils étaient tout intrigués. Mais impossible de révéler l'identité de l'auteur : Sorabji ne m'avait toujours pas donné son autorisation.

« Puis j'ai reçu un prix en Australie, j'ai gagné l'Europe, composé des programmes avec les *Variations Diabelli* et le *Deuxième Sonate* de Boulez. En 1968, le directeur du Festival de Hollande m'a invité à donner un concert. Je me suis mis sérieusement à rêver : et si j'avais à l'obtenir, cette autorisation ?

« Le hasard m'a favorisé, une soprano anglaise m'a présenté à un proche de Sorabji, qui a promis de m'aider. Dès le lendemain, cette personne me téléphonait : « Le maître vous a entendu jouer du Busoni et de l'Alkan. Il veut vous voir rapidement. Venez dans quinze jours avec l'*Opus clavicembalisticum* en entier. »

« Jusqu'alors, j'avais eu de la chance. Mais j'ai senti venir le claque décisive. Entre Boulez, Stockhausen et Busoni, je me suis remis à Sorabji, j'ai travaillé tous les soirs. Puis j'ai sollicité les conseils de cet ami qui m'avait aidé. Je suis arrivé chez lui à 11 heures du soir. On a travaillé jusqu'à 6 heures du matin. A 8 heures, nous avons pris le train pour gagner la propriété où Sorabji vit retiré. C'était en 1981.

« Sorabji nous avait prévenus qu'une minute de retard ou une minute d'avance le rendait furieux. Nous sommes arrivés pile. J'étais fatigué, il m'a fait asseoir et a versé du vin dans un verre : « Il va falloir tout jouer. Voulez-vous vous mettre tout de suite au piano ou boire d'abord ? » J'ai évidemment refusé le verre.

« Dans la pièce, il y avait deux pianos, un Steinway de 1874 et un piano américain de 1905. « La Steinway, a-t-il dit, je la destine à des circonstances particulières, c'est un instrument magnifique... jouez sur l'autre. » Il avait alors quatre-vingt-cinq ans. Il a été assis et il a écouté.

« Bien plus tard, il m'a regardé : « My dear boy ! Très bon contrôle de la forme !... » Et l'autorisation ? », a risqué l'ami.

J'ai commencé à transpirer. « Mais comment donc ! s'est exclamé Sorabji, aucune objection. ! »

C'est là qu'il m'a raconté que l'œuvre n'avait plus été exécutée intégralement depuis 1930, qu'à l'époque il l'avait jouée lui-même à Glasgow (c'était dans une semaine de musique contemporaine où jouaient également Bartok et Messiaen), même lui en était sorti brisé.

« C'est quelqu'un de mystique par nature. Un mysticisme comparable à celui de Scriabine et de Szymanowski. Sa façon d'écrire, qu'il s'agisse de notes ou de

mots, procède du taoïsme. Le fait qu'il compose une musique si difficile n'est qu'une conséquence de son envergure spirituelle. Il ne recherche pas la difficulté pour elle-même. C'est sa pensée — il pense trois fois plus vite que tout le monde — qui se concrétise naturellement dans la difficulté. On peut donc comparer l'*Opus clavicembalisticum* à l'*Ulysse* de Joyce.

« Moi non plus, je ne recherche pas systématiquement les œuvres difficiles. Celle-ci, je sais que dans trois ans je ne pourrai plus la jouer pour des raisons de simple résistance physique. Mais Schubert, d'une autre façon, est aussi difficile. Et il se peut que la sonate « Hammerklavier », l'*Opus 106* de Beethoven, ait paru aussi inaccessible aux pianistes de 1816 que l'*Opus clavicembalisticum* le paraît aux pianistes d'aujourd'hui. Cette sonate n'a d'ailleurs été exécutée que quarante ans après avoir été composée.

« Pourquoi puis-je jouer Sorabji : pourquoi d'autres pianistes, avec une technique égale, n'y parviennent-ils pas ? Je pense que ce qu'on appelle « technique » n'est qu'une illusion. L'un joue plus vite que les autres, l'autre domine plus facilement les difficultés polyphoniques, un troisième brille par sa musicalité et sa sonorité. L'*Opus clavicembalisticum* fait appel simultanément à ces trois facultés.

« J'ai appris à force de fréquenter cette musique, en rapport direct avec ce qu'a vécu Busoni,

que ce n'est pas l'ego qui fait la technique. C'est au contraire en s'oubliant soi-même, en se déconnectant intérioriquement, en se détachant, en se libérant, qu'on découvre ses possibilités.

« Quand j'ai finalement exécuté en public l'*Opus clavicembalisticum*, c'était en 1982 au Festival de Hollande. Le concert était enregistré en direct (2) et télévisé. Deux pianos m'attendaient sur la scène : derrière étaient cachés des serviettes, de l'eau, des boissons remontantes. Le producteur de l'émission avait très peur que j'aie une attaque. Au premier entracte, il s'est précipité pour me porter.

« L'émission a finalement dépassé l'horaire qui lui était réservé : les applaudissements ne voulaient pas s'arrêter. Un ministre a été alerté. Il a donné son autorisation pour que le journal télévisé soit retardé. »

Propos recueillis par ANNE REY.

(1) « A mes deux amis (à en faire deux) Hugh et David et C. M. Corliss, en geste de gloire éternelle des rares hommes béni et sanctifiés, et dans l'exécution de ceux, nombreux, dont la louange mérite la damnation éternelle. »

(2) Un enregistrement hollandais paru chez Royal Conservatory Series. (PO Box 324, 2501 CH, La Haye), Geoffrey Madge & Co, autre part, enregistré « Live », l'intégrale de l'œuvre pour clavier de Busoni - 1 coffret de 6 CD Philips.

### La Fondation Crédit National

parraine l'un des grands spectacles du Festival d'Automne à Paris 1988 :

*"je ne reviendrai jamais"*

de Tadeusz KANTOR

au centre Georges Pompidou

**Fondation Crédit National**

45, rue Saint-Dominique Paris 7ème

سكوا من الأصل

**THEATRE**

**OLEG EFREMOV**  
Théâtre d'Art de Moscou  
LA MOUETTE - ONCLE VANIA  
Anton Tchekhov

**LEO DODINE**  
Théâtre Maly de Leningrad  
FRERES ET SŒURS  
Fedor Abramov

**ANATOLI VASSILIEV**  
Théâtre Studio de Moscou  
CERCEAU  
Victor Slavkin

**IOURI ERIOMINE**  
Théâtre Pouchkine de Moscou  
LA SALLE N° 6  
Anton Tchekhov

**PETER STEIN**  
LES TROIS SŒURS  
Anton Tchekhov

**TADEUSZ KANTOR**  
JE NE REVIENDRAI JAMAIS

**PETER ZADEK**  
LULU  
Frank Wedekind

**PATRICE CHEREAU**  
LE RETOUR AU DESERT  
Bernard-Marie Koltès

**CLAUDE REGY**  
LE CRIMINEL  
Leslie Kaplan

**JEAN-CLAUDE FALL**  
PAR LES VILLAGES  
Peter Handke

**JEANNE CHAMPAGNE**  
RENCONTRES AVEC  
BRAM VAN VELDE  
Charles Juliet

**CHRISTIAN COLIN**  
SIMPLEMENT COMPLIQUE  
Thomas Bernhard

**JOEL JOUANNEAU**  
MINETTI  
Thomas Bernhard

**JEAN-PIERRE VINCENT**  
LE FAISEUR DE THEATRE  
Thomas Bernhard

**ENZO CORMAN**  
**PHILIPPE DELAIGUE**  
LES DERNIERS  
JOURS DE L'HUMANITE  
Karl Kraus

**SAMI FREY**  
JE ME SOUVIENS  
Georges Pérec

**KLAUS MICHAEL GRÜBER**  
**JEANNE MOREAU**  
LE RECIT DE LA  
SERVANTE ZERLINE

**MUSIQUE**

**KARLHEINZ STOCKHAUSEN**  
MONTAG AUS LICHT  
Opéra en trois actes  
version de concert  
CYCLE DE MUSIQUE DE CHAMBRE  
Dix Concerts

**OLIVIER MESSIAEN**  
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN  
PIERRE BOULEZ

**ROGER WOODWARD**  
**CECIL TAYLOR**  
BARRAQUE TAKEMITSU XENAKIS  
CECIL TAYLOR

**KAIKHOSRU SORABJI**  
OPUS CLAVICEMBALISTICUM  
GEOFFREY DOUGLAS MADGE

**FESTIVAL  
d'AUTOMNE  
à  
PARIS 1988**

**DANSE**

**MERCE CUNNINGHAM**

**DANA REITZ**  
CIRCUMSTANTIAL EVIDENCE

**SUSANNE LINKE**  
HOMMAGE A DORE HOYER

**CINEMA**

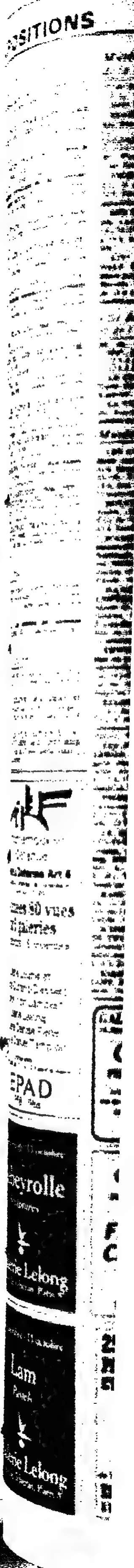
**LUCA RONCONI**  
ORLANDO FURIOSO

**CYCLE CINEMA SOVIETIQUE**  
FILMS LIBERES  
NOUVEAUX CINEASTES  
RETROSPECTIVE  
LEV VLADIMIROVITCH KOULECHOV  
L'ACTEUR DE THEATRE  
DANS LE CINEMA MUET  
INTEGRALE  
SERGUEI PARADJANOV  
INTEGRALE  
AKI ET MIKA KAURISMAKI  
LA SEMAINE DES CAHIERS  
DU CINEMA

**SIGMAR POLKE**  
**ETIENNE-MARTIN**

**LOCATION**  
DANS LES THEATRES  
PAR TELEPHONE AU  
FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS  
42 96 96 94  
A L'OPERA COMIQUE  
42 96 12 20

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, OPERA-COMIQUE, THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT, THEATRE DE LA BASTILLE, THEATRE DE LA VILLE, ATHENEES, CENTRE GEORGES POMPIDOU, THEATRE MOGADOR, THEATRE RENAUD-BARRAULT, MC 93 BOBIGNY, NANTERRE-AMANDIERS, CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, ARC MUSEE D'ART MODERNE.  
Le Festival d'Automne à Paris est subventionné par le Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Biotenaire, Service des Affaires Internationales; le Ministère des Affaires Etrangères, Secrétariat d'Etat aux Relations Culturelles Internationales, Association Française d'Action Artistique; la Ville de Paris.  
Avec l'aide du Ministère de la Culture de l'URSS, l'Union des Gens de Théâtre, France-URSS, Ministère des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne, Sénat de Berlin, Institut Culturel Autrichien, Grèce Instana.  
Avec le concours de la Fondation Louis Vuitton pour l'Opéra et la Musique, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Fondation Crédit National, la Fondation Mercedes-Benz, Yves Saint Laurent, Air France, Midland Bank, Banque Worms.



EXPOSITIONS

**Centre Georges Pompidou**

Plaza Kaulbach, rue Saint-Martin (42-77-23-33). Les mer. au dim. de 10 h à 18 h.

**LES ANNÉES CINQUANTE - DES IMAGES ET DES VOIX.** Studio 5 - information Col. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

**LES ANNÉES CINQUANTE.** Etais-tu là ? Les années 50. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

**ABCH-TRAIN.** Atelier des enfants. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 24 septembre.

**BERLIN - LES AVANT-GARDÉS DU MOBILE.** Galerie des Livres Col. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 3 octobre.

**DES MAISONS COMME DES TABLEAUX.** Habitat populaire du Nord-Ouest. Centre d'Information Col. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 3 octobre.

**DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990.** Poème. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**DESSINS DE VALÉRIE KANTON.** Petit foyer. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

**LA HUNE.** Salle d'art graphique. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

**IMAGES DE PAPIER - LES BRÊTES COMPLÈTES DES ANNÉES CINQUANTE.** Salle d'actualité. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**IMAGES D'UNE GUERRE.** Galerie centrale. Jusqu'au 21 novembre.

**SUPPRESSION DANSE.** Vidéo des années 50. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**LE PETIT LAROUSSE (BOGUSSE).** DE LA TRAVERTIN A L'ÉLÉPHANT. Musée de la RTT. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

**PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1942.** Galerie du Forum. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

**Musée d'Orsay**

Quai Anatole France, place d'Orléans (46-09-44-44). T.J. et dim. de 9 h à 19 h. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 21 novembre.

**CEZANNE.** Les années de jeunesse 1869-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er janvier.

**Palais du Louvre**

Entrée principale sur le quai des Tuileries (46-09-36-36). T.J. et dim. de 9 h à 17 h.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**YAN V : DESSEINS DES GRANDS MAÎTRES.** Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Entrée : 20 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**NOUVEAUX ACOUPLÉS DES SCIENCES.** 1984-1987. Pavillon de Flore (2<sup>e</sup> étage). Jusqu'au 26 septembre.

**Musée d'Art moderne de la Ville de Paris**

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.J. et dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

**EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG.** Art. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 septembre.

**Grand Palais**

**VIERA DA SILVA.** (42-89-54-10). T.J. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 22 F (16 F le mar.). Du 24 septembre au 21 novembre.

**MON ET LES AUTRES.** PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.J. et dim. de 10 h à 12 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

**XIV<sup>e</sup> BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES.** Avec le Salon des Antiquaires et la Livre Rare. Balcôn. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

**LES ANNÉES ELA.M.** L'Union des artistes modernes de 1920 à 1950. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**BOUCHERON.** Musée Jacquemart-André. 158, Bd Haussmann (42-89-04-91). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 octobre.

**FRANÇOIS A. GONIAZ.** Musée des Médailles et Antiques. 58, rue de Richelieu (47-03-43-30). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

**DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671.** Musée de l'Histoire de France. Archives nationales. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 octobre.

**ERWIN ERZEL.** Peintures, dessins, objets en terre paravert. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**ÉLMOY ERWITZ.** Palais de Tokyo. 13, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 22 F (coprésente l'exposition Robert Maillol). Du 23 septembre au 30 novembre.

**LES ÉTÉS AU JARDIN DES TULIÈRES (1621-1914).** Musée de l'Orangerie. 191, av. des Champs-Élysées (42-97-48-16). T.J. et dim. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

**PIERRE GATIER.** 1879-1944. Musée Carnavalet. 23, rue de Sévigné (42-72-13-13). T.J. et dim. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988.** Musée de l'Art Moderne. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

**RAOUL GUÉRIN.** Musée de Montmartre. 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**COINES DE BULGARIE, ÉCOLES DE TRAYVANA.** Galerie nationale des musées historiques. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**KIKOINE-YANKEL-CHANA OBLOFF.** Peintures-objets. Musée Bourdon. 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-63-11). T.J. et dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**LES ANNÉES ELA.M.** L'Union des artistes modernes de 1920 à 1950. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**BOUCHERON.** Musée Jacquemart-André. 158, Bd Haussmann (42-89-04-91). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 octobre.

**FRANÇOIS A. GONIAZ.** Musée des Médailles et Antiques. 58, rue de Richelieu (47-03-43-30). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

**DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671.** Musée de l'Histoire de France. Archives nationales. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 octobre.

**ERWIN ERZEL.** Peintures, dessins, objets en terre paravert. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**ÉLMOY ERWITZ.** Palais de Tokyo. 13, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 22 F (coprésente l'exposition Robert Maillol). Du 23 septembre au 30 novembre.

**LES ÉTÉS AU JARDIN DES TULIÈRES (1621-1914).** Musée de l'Orangerie. 191, av. des Champs-Élysées (42-97-48-16). T.J. et dim. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

**PIERRE GATIER.** 1879-1944. Musée Carnavalet. 23, rue de Sévigné (42-72-13-13). T.J. et dim. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988.** Musée de l'Art Moderne. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

**RAOUL GUÉRIN.** Musée de Montmartre. 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**COINES DE BULGARIE, ÉCOLES DE TRAYVANA.** Galerie nationale des musées historiques. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**KIKOINE-YANKEL-CHANA OBLOFF.** Peintures-objets. Musée Bourdon. 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-63-11). T.J. et dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**LES ANNÉES ELA.M.** L'Union des artistes modernes de 1920 à 1950. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**BOUCHERON.** Musée Jacquemart-André. 158, Bd Haussmann (42-89-04-91). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 octobre.

**FRANÇOIS A. GONIAZ.** Musée des Médailles et Antiques. 58, rue de Richelieu (47-03-43-30). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

**DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671.** Musée de l'Histoire de France. Archives nationales. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 octobre.

**ERWIN ERZEL.** Peintures, dessins, objets en terre paravert. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**ÉLMOY ERWITZ.** Palais de Tokyo. 13, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 22 F (coprésente l'exposition Robert Maillol). Du 23 septembre au 30 novembre.

**LES ÉTÉS AU JARDIN DES TULIÈRES (1621-1914).** Musée de l'Orangerie. 191, av. des Champs-Élysées (42-97-48-16). T.J. et dim. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

**PIERRE GATIER.** 1879-1944. Musée Carnavalet. 23, rue de Sévigné (42-72-13-13). T.J. et dim. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988.** Musée de l'Art Moderne. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

**RAOUL GUÉRIN.** Musée de Montmartre. 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**COINES DE BULGARIE, ÉCOLES DE TRAYVANA.** Galerie nationale des musées historiques. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**KIKOINE-YANKEL-CHANA OBLOFF.** Peintures-objets. Musée Bourdon. 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-63-11). T.J. et dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**LES ANNÉES ELA.M.** L'Union des artistes modernes de 1920 à 1950. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**BOUCHERON.** Musée Jacquemart-André. 158, Bd Haussmann (42-89-04-91). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 octobre.

**FRANÇOIS A. GONIAZ.** Musée des Médailles et Antiques. 58, rue de Richelieu (47-03-43-30). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

**DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671.** Musée de l'Histoire de France. Archives nationales. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 octobre.

**ERWIN ERZEL.** Peintures, dessins, objets en terre paravert. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**ÉLMOY ERWITZ.** Palais de Tokyo. 13, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.J. et dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 22 F (coprésente l'exposition Robert Maillol). Du 23 septembre au 30 novembre.

**LES ÉTÉS AU JARDIN DES TULIÈRES (1621-1914).** Musée de l'Orangerie. 191, av. des Champs-Élysées (42-97-48-16). T.J. et dim. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

**PIERRE GATIER.** 1879-1944. Musée Carnavalet. 23, rue de Sévigné (42-72-13-13). T.J. et dim. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988.** Musée de l'Art Moderne. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

**RAOUL GUÉRIN.** Musée de Montmartre. 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 décembre.

**COINES DE BULGARIE, ÉCOLES DE TRAYVANA.** Galerie nationale des musées historiques. Hôtel de Soubise. 60, rue de France-Saint-Germain (42-71-11-07). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**KIKOINE-YANKEL-CHANA OBLOFF.** Peintures-objets. Musée Bourdon. 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-63-11). T.J. et dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

**LES ANNÉES ELA.M.** L'Union des artistes modernes de 1920 à 1950. Musée des Arts décoratifs. 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 25 septembre au 12 octobre.

**BOUCHERON.** Musée Jacquemart-André. 158, Bd Haussmann (42-89-04-91). T.J. et dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 2

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-94-24-24)

MERCREDI

Le Chan du marin (1931), de Carmine Gallone, 16 h; Albert Camus (1973), de Paul Vecchiali, 19 h; Avec sentiments (1987), de Paul Vecchiali, 21 h.

JEUDI

Deux fois vingt ans (1930), de Charles-Félix Tavano, 16 h; Le Café des Jules (1988), de Paul Vecchiali et Jacques Nolot, 19 h; In Front dans les nuages (1988), de Paul Vecchiali, 21 h.

VENREDI

Le Grillon du foyer (1933), de Robert Boudriez, 16 h; Le Quartier et l'Union (1956, v.a.s.), de Grigori Tchoukraï, 19 h; Mouton Ripoux (1954), de René Clément, 21 h.

SAMEDI

La Foire aux chimères (1946), de Pierre Chenal, 15 h; Quarante-deuxième Rue (1953, v.a.), de Lloyd Bacon, 17 h; Tout le plaisir est pour moi (1954-1955, v.a.s.), de H.C. Potter, 19 h; Les Dames du Bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 21 h.

DIMANCHE

La Fiancée des ténébres (1944), de Serge de Poligny, 15 h; Démoniaque (1956, v.a.), de Georges Stevens, 17 h; Cantique des cantiques (1933, v.a.), de Rouben Mamoulian, 19 h; Identification d'une femme (1982, v.a.s.), de Michelangelo Antonioni, 21 h.

LUNDI

Rédicible.

MARDI

Fort-Delovex (1938), de René La Héral, 16 h; Tonnerres lointains (1973, v.a.s.), de Satyajit Ray, 19 h; Je t'aime, je t'aime (1968), de Alain Resnais, 21 h.

SALLE GARANCE

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des années cinquante; le Boulanger de Valorgue (1932), d'Henri Verneuil, 14 h 30; le Garçon sauvage (1951), de Jean Delannoy, 17 h 30; les Arrivés (1960), de Louis Daguerre, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante; Trois télégrammes (1950), d'Henri Decoin, 14 h 30; la Femme et le Fantôme (1938), de Julien Duvivier, 17 h 30; Notre-Dame, cathédrale de Paris (1978), de Georges Franju, la Tête contre les murs (1958), de Georges Franju, 20 h 30.

VENREDI

Le Cinéma français des années cinquante; les Dragées (1959), de Jean-Pierre Mocky, 14 h 30; Broadway By Light (1957), de William Klein, Ascenseur pour

l'échafaud (1957), de Louis Malle, 17 h 30; les Diaboliques (1954), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante; Topaze (1950), de Marcel Pagnol, 14 h 30; Touchez pas au grès! (1954), de Jacques Becker, 17 h 30; de René Clair (1955), de Sacha Guitry, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des années cinquante; Un dimanche à Pékin (1957), de Chris Marker, Lettre de Sibérie (1956), de Chris Marker, 14 h 30; Razza sur le champ (1955), d'Henri Decoin, 17 h 30; le Journal d'un curé de campagne (1950), de Robert Bresson, 20 h 30.

MARDI

Le Cinéma français des années cinquante; Le Cinéma Français (1988) d'Alain Cavalier, Falbala (1944) de Jacques Becker, 14 h 30; Ouverture de l'Europe; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

SAMEDI

Paris: un arrondissement par jour; Actualités Gaumont, 12 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques Monty, 14 h 30; le Journal d'un curé de campagne (1950), de Robert Bresson, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris: un arrondissement par jour; Actualités Gaumont, 12 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques Monty, 14 h 30; le Journal d'un curé de campagne (1950), de Robert Bresson, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (49-28-34-30)

MERCREDI

Paris: un arrondissement par jour; 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements; la Mouffe, Opéra-Comique (1958) d'André Varda, le Boulanger de Valorgue (1932) de Henri Verneuil, Rue Montfermé (1959) de Jacques Krier et Jean-Claude Bergeret, 14 h 30; Actualités anciennes; Actualités Gaumont, 16 h 30; Près des quais; Shakespeare and Company (1978) de Jean-Claude Auriel, l'Amour c'est du papier (1973) de Michel Leeb, les Mots en un sens (1970) de Chris Marker, les Mômes du Neveu (1958) de Philippe Emmanuel, 18 h 30; Rive gauche; Gallimard et le quartier du livre (1981) de Pascal Kane, les Anêtres (1973) d'Hugo Santiago, 20 h 30.

JEUDI

Paris: un arrondissement par jour; 7<sup>e</sup> arrondissement; la Grande Dame; la Tour Eiffel en folie (1982) d'un groupe d'enfants, Superman II (1980, v.a.), de Richard Lester, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

SAMEDI

Paris: un arrondissement par jour; 8<sup>e</sup> arrondissement; Faubourg Saint-Denis; l'École de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rostaing, Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 9<sup>e</sup> arrondissement; Rue des Italiens; le Monde du Floreb (1982) de H. Lachiza, G. Goldman, P. Bouloger, l'Homme fragile (1980) de Claire Couston, 14 h 30; le Grand Magasin; le Paroissien (1950) de Jacques Monty, 14 h 30; le Journal d'un curé de campagne (1950), de Robert Bresson, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 10<sup>e</sup> arrondissement; Faubourg Saint-Denis; l'École de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rostaing, Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 11<sup>e</sup> arrondissement; République; l'École de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rostaing, Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 12<sup>e</sup> arrondissement; Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 13<sup>e</sup> arrondissement; Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 14<sup>e</sup> arrondissement; Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 15<sup>e</sup> arrondissement; Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

mont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Paris: un arrondissement par jour; 16<sup>e</sup> arrondissement; Jean-Pierre Rostaing, 14 h 30; le Parc Monceau (1978) de Patrick Bonnard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30; A l'Elysée; Actualités Gaumont, le Répertoire (1988) d'Alain Cavalier, la France officielle une film (1957) de la presse Minis, l'Elysée... au-delà du péron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audébert, 18 h 30; Jazz du côté des champs; le Paroissien (1950) de Jacques

LES FILMS

NOUVEAUX

LA COMMISSAIRE. Film policier de Jean-Louis Verstraële, v.a.: Forum Opéra, 5 (47-94-24-24); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); v.l.: Paramount Opéra, 9 (47-94-24-24); UGC Normandie, 1 (45-63-16-16); UGC Normandie, 2 (45-63-16-16); UGC Normandie, 3 (45-63-16-16); UGC Normandie, 4 (45-63-16-16); UGC Normandie, 5 (45-63-16-16); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); UGC Normandie, 7 (45-63-16-16); UGC Normandie, 8 (45-63-16-16); UGC Normandie, 9 (45-63-16-16); UGC Normandie, 10 (45-63-16-16); UGC Normandie, 11 (45-63-16-16); UGC Normandie, 12 (45-63-16-16); UGC Normandie, 13 (45-63-16-16); UGC Normandie, 14 (45-63-16-16); UGC Normandie, 15 (45-63-16-16); UGC Normandie, 16 (45-63-16-16); UGC Normandie, 17 (45-63-16-16); UGC Normandie, 18 (45-63-16-16); UGC Normandie, 19 (45-63-16-16); UGC Normandie, 20 (45-63-16-16); UGC Normandie, 21 (45-63-16-16); UGC Normandie, 22 (45-63-16-16); UGC Normandie, 23 (45-63-16-16); UGC Normandie, 24 (45-63-16-16); UGC Normandie, 25 (45-63-16-16); UGC Normandie, 26 (45-63-16-16); UGC Normandie, 27 (45-63-16-16); UGC Normandie, 28 (45-63-16-16); UGC Normandie, 29 (45-63-16-16); UGC Normandie, 30 (45-63-16-16); UGC Normandie, 31 (45-63-16-16); UGC Normandie, 32 (45-63-16-16); UGC Normandie, 33 (45-63-16-16); UGC Normandie, 34 (45-63-16-16); UGC Normandie, 35 (45-63-16-16); UGC Normandie, 36 (45-63-16-16); UGC Normandie, 37 (45-63-16-16); UGC Normandie, 38 (45-63-16-16); UGC Normandie, 39 (45-63-16-16); UGC Normandie, 40 (45-63-16-16); UGC Normandie, 41 (45-63-16-16); UGC Normandie, 42 (45-63-16-16); UGC Normandie, 43 (45-63-16-16); UGC Normandie, 44 (45-63-16-16); UGC Normandie, 45 (45-63-16-16); UGC Normandie, 46 (45-63-16-16); UGC Normandie, 47 (45-63-16-16); UGC Normandie, 48 (45-63-16-16); UGC Normandie, 49 (45-63-16-16); UGC Normandie, 50 (45-63-16-16); UGC Normandie, 51 (45-63-16-16); UGC Normandie, 52 (45-63-16-16); UGC Normandie, 53 (45-63-16-16); UGC Normandie, 54 (45-63-16-16); UGC Normandie, 55 (45-63-16-16); UGC Normandie, 56 (45-63-16-16); UGC Normandie, 57 (45-63-16-16); UGC Normandie, 58 (45-63-16-16); UGC Normandie, 59 (45-63-16-16); UGC Normandie, 60 (45-63-16-16); UGC Normandie, 61 (45-63-16-16); UGC Normandie, 62 (45-63-16-16); UGC Normandie, 63 (45-63-16-16); UGC Normandie, 64 (45-63-16-16); UGC Normandie, 65 (45-63-16-16); UGC Normandie, 66 (45-63-16-16); UGC Normandie, 67 (45-63-16-16); UGC Normandie, 68 (45-63-16-16); UGC Normandie, 69 (45-63-16-16); UGC Normandie, 70 (45-63-16-16); UGC Normandie, 71 (45-63-16-16); UGC Normandie, 72 (45-63-16-16); UGC Normandie, 73 (45-63-16-16); UGC Normandie, 74 (45-63-16-16); UGC Normandie, 75 (45-63-16-16); UGC Normandie, 76 (45-63-16-16); UGC Normandie, 77 (45-63-16-16); UGC Normandie, 78 (45-63-16-16); UGC Normandie, 79 (45-63-16-16); UGC Normandie, 80 (45-63-16-16); UGC Normandie, 81 (45-63-16-16); UGC Normandie, 82 (45-63-16-16); UGC Normandie, 83 (45-63-16-16); UGC Normandie, 84 (45-63-16-16); UGC Normandie, 85 (45-63-16-16); UGC Normandie, 86 (45-63-16-16); UGC Normandie, 87 (45-63-16-16); UGC Normandie, 88 (45-63-16-16); UGC Normandie, 89 (45-63-16-16); UGC Normandie, 90 (45-63-16-16); UGC Normandie, 91 (45-63-16-16); UGC Normandie, 92 (45-63-16-16); UGC Normandie, 93 (45-63-16-16); UGC Normandie, 94 (45-63-16-16); UGC Normandie, 95 (45-63-16-16); UGC Normandie, 96 (45-63-16-16); UGC Normandie, 97 (45-63-16-16); UGC Normandie, 98 (45-63-16-16); UGC Normandie, 99 (45-63-16-16); UGC Normandie, 100 (45-63-16-16); UGC Normandie, 101 (45-63-16-16); UGC Normandie, 102 (45-63-16-16); UGC Normandie, 103 (45-63-16-16); UGC Normandie, 104 (45-63-16-16); UGC Normandie, 105 (45-63-16-16); UGC Normandie, 106 (45-63-16-16); UGC Normandie, 107 (45-63-16-16); UGC Normandie, 108 (45-63-16-16); UGC Normandie, 109 (45-63-16-16); UGC Normandie, 110 (45-63-16-16); UGC Normandie, 111 (45-63-16-16); UGC Normandie, 112 (45-63-16-16); UGC Normandie, 113 (45-63-16-16); UGC Normandie, 114 (45-63-16-16); UGC Normandie, 115 (45-63-16-16); UGC Normandie, 116 (45-63-16-16); UGC Normandie, 117 (45-63-16-16); UGC Normandie, 118 (45-63-16-16); UGC Normandie, 119 (45-63-16-16); UGC Normandie, 120 (45-63-16-16); UGC Normandie, 121 (45-63-16-16); UGC Normandie, 122 (45-63-16-16); UGC Normandie, 123 (45-63-16-16); UGC Normandie, 124 (45-63-16-16); UGC Normandie, 125 (45-63-16-16); UGC Normandie, 126 (45-63-16-16); UGC Normandie, 127 (45-63-16-16); UGC Normandie, 128 (45-63-16-16); UGC Normandie, 129 (45-63-16-16); UGC Normandie, 130 (45-63-16-16); UGC Normandie, 131 (45-63-16-16); UGC Normandie, 132 (45-63-16-16); UGC Normandie, 133 (45-63-16-16); UGC Normandie, 134 (45-63-16-16); UGC Normandie, 135 (45-63-16-16); UGC Normandie, 136 (45-63-16-16); UGC Normandie, 137 (45-63-16-16); UGC Normandie, 138 (45-63-16-16); UGC Normandie, 139 (45-63-16-16); UGC Normandie, 140 (45-63-16-16); UGC Normandie, 141 (45-63-16-16); UGC Normandie, 142 (45-63-16-16); UGC Normandie, 143 (45-63-16-16); UGC Normandie, 144 (45-63-16-16); UGC Normandie, 145 (45-63-16-16); UGC Normandie, 146 (45-63-16-16); UGC Normandie, 147 (45-63-16-16); UGC Normandie, 148 (45-63-16-16); UGC Normandie, 149 (45-63-16-16); UGC Normandie, 150 (45-63-16-16); UGC Normandie, 151 (45-63-16-16); UGC Normandie, 152 (45-63-16-16); UGC Normandie, 153 (45-63-16-16); UGC Normandie, 154 (45-63-16-16); UGC Normandie, 155 (45-63-16-16); UGC Normandie, 156 (45-63-16-16); UGC Normandie, 157 (45-63-16-16); UGC Normandie, 158 (45-63-16-16); UGC Normandie, 159 (45-63-16-16); UGC Normandie, 160 (45-63-16-16); UGC Normandie, 161 (45-63-16-16); UGC Normandie, 162 (45-63-16-16); UGC Normandie, 163 (45-63-16-16); UGC Normandie, 164 (45-63-16-16); UGC Normandie, 165 (45-63-16-16); UGC Normandie, 166 (45-63-16-16); UGC Normandie, 167 (45-63-16-16); UGC Normandie, 168 (45-63-16-16); UGC Normandie, 169 (45-63-16-16); UGC Normandie, 170 (45-63-16-16); UGC Normandie, 171 (45-63-16-16); UGC Normandie, 172 (45-63-16-16); UGC Normandie, 173 (45-63-16-16); UGC Normandie, 174 (45-63-16-16); UGC Normandie, 175 (45-63-16-16); UGC Normandie, 176 (45-63-16-16); UGC Normandie, 177 (45-63-16-16); UGC Normandie, 178 (45-63-16-16); UGC Normandie, 179 (45-63-16-16); UGC Normandie, 180 (45-63-16-16); UGC Normandie, 181 (45-63-16-16); UGC Normandie, 182 (45-63-16-16); UGC Normandie, 183 (45-63-16-16); UGC Normandie, 184 (45-63-16-16); UGC Normandie, 185 (45-63-16-16); UGC Normandie, 186 (45-63-16-16); UGC Normandie, 187 (45-63-16-16); UGC Normandie, 188 (45-63-16-16); UGC Normandie, 189 (45-63-16-16); UGC Normandie, 190 (45-63-16-16); UGC Normandie, 191 (45-63-16-16); UGC Normandie, 192 (45-63-16-16); UGC Normandie, 193 (45-63-16-16); UGC Normandie, 194 (45-63-16-16); UGC Normandie, 195 (45-63-16-16); UGC Normandie, 196 (45-63-16-16); UGC Normandie, 197 (45-63-16-16); UGC Normandie, 198 (45-63-16-16); UGC Normandie, 199 (45-63-16-16); UGC Normandie, 200 (45-63-16-16); UGC Normandie, 201 (45-63-16-16); UGC Normandie, 202 (45-63-16-16); UGC Normandie, 203 (45-63-16-16); UGC Normandie, 204 (45-63-16-16); UGC Normandie, 205 (45-63-16-16); UGC Normandie, 206 (45-63-16-16); UGC Normandie, 207 (45-63-16-16); UGC Normandie, 208 (45-63-16-16); UGC Normandie, 209 (45-63-16-16); UGC Normandie, 210 (45-63-16-16); UGC Normandie, 211 (45-63-16-16); UGC Normandie, 212 (45-63-16-16); UGC Normandie, 213 (45-63-16-16); UGC Normandie, 214 (45-63-16-16); UGC Normandie, 215 (45-63-16-16); UGC Normandie, 216 (45-63-16-16); UGC Normandie, 217 (45-63-16-16); UGC Normandie, 218 (45-63-16-16); UGC Normandie, 219 (45-63-16-16); UGC Normandie, 220 (45-63-16-16); UGC Normandie, 221 (45-63-16-16); UGC Normandie, 222 (45-63-16-16); UGC Normandie, 223 (45-63-16-16); UGC Normandie, 224 (45-63-16-16); UGC Normandie, 225 (45-63-16-16); UGC Normandie, 226 (45-63-16-16); UGC Normandie, 227 (45-63-16-16); UGC Normandie, 228 (45-63-16-16); UGC Normandie, 229 (45-63-16-16); UGC Normandie, 230 (45-63-16-16); UGC Normandie, 231 (45-63-16-16); UGC Normandie, 232 (45-63-16-16); UGC Normandie, 233 (45-63-16-16); UGC Normandie, 234 (45-63-16-16); UGC Normandie, 235 (45-63-16-16); UGC Normandie, 236 (45-63-16-16); UGC Normandie, 237 (45-63-16-16); UGC Normandie, 238 (45-63-16-16); UGC Normandie, 239 (45-63-16-16); UGC Normandie, 240 (45-63-16-16); UGC Normandie, 241 (45-63-16-16); UGC Normandie, 242 (45-63-16-16); UGC Normandie, 243 (45-63-16-16); UGC Normandie, 244 (45-63-16-16); UGC Normandie, 245 (45-63-16-16); UGC Normandie, 246 (45-63-16-16); UGC Normandie, 247 (45-63-16-16); UGC Normandie, 248 (45-63-16-16); UGC Normandie, 249 (45-63-16-16); UGC Normandie, 250 (45-63-16-16); UGC Normandie, 251 (45-63-16-16); UGC Normandie, 252 (45-63-16-16); UGC Normandie, 253 (45-63-16-16); UGC Normandie, 254 (45-63-16-16); UGC Normandie, 255 (45-63-16-16); UGC Normandie, 256 (45-63-16-16); UGC Normandie, 257 (45-63-16-16); UGC Normandie, 258 (45-63-16-16); UGC Normandie, 259 (45-63-16-16); UGC Normandie, 260 (45-63-16-16); UGC Normandie, 261 (45-63-16-16); UGC Normandie, 262 (45-63-16-16); UGC Normandie, 263 (45-63-16-16); UGC Normandie, 264 (45-63-16-16); UGC Normandie, 265 (45-63-16-16); UGC Normandie, 266 (45-63-16-16); UGC Normandie, 267 (45-63-16-16); UGC Normandie, 268 (45-63-16-16); UGC Normandie, 269 (45-63-16-16); UGC Normandie, 270 (45-63-16-16); UGC Normandie, 271 (45-63-16-16); UGC Normandie, 272 (45-63-16-16); UGC Normandie, 273 (45-63-16-16); UGC Normandie, 274 (45-63-16-16); UGC Normandie, 275 (45-63-16-16); UGC Normandie, 276 (45-63-16-16); UGC Normandie, 277 (45-63-16-16); UGC Normandie, 278 (45-63-16-16); UGC Normandie, 279 (45-63-16-16); UGC Normandie, 280 (45-63-16-16); UGC Normandie, 281 (45-63-16-16); UGC Normandie, 282 (45-63-16-16); UGC Normandie, 283 (45-63-16-16); UGC Normandie, 284 (45-63-16-16); UGC Normandie, 285 (45-63-16-16); UGC Normandie, 286 (45-63-16-16); UGC Normandie, 287 (45-63-16-16); UGC Normandie, 288 (45-63-16-16); UGC Normandie, 289 (45-63-16-16); UGC Normandie, 290 (45-63-16-16); UGC Normandie,

CINEMA

INSOUTENABLE LÉGERETÉ DE... LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles... LA LOI DU DÉSIR (Esp. v.a.) : Les Trois Lurons... MAINTIENS (Fr.) : Gaumont Les Halles... MASQUERADE (A. v.a.) : Forum Horizon... MÈRE TERESA (Brit. v.a.) : Épée de Bois... MEURTRE A HOLLYWOOD (A. v.a.) : Elysees Lincoln... MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit. v.a.) : 14 Juillet... LES MODERNES (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel... NEUF SEMAINES ET DEMIE (A. v.a.) : Le Triomphe... NICCO (A. v.l.) : Hollywood Boulevard... NUIT ITALIENNE (L. v.a.) : Les Halles... OULIF (Hol. v.a.) : Reflet Logis... LA PETITE AMIE (Fr.) : Forum Horizon... PRESIDIO (A. v.a.) : Gaumont Les Halles

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Gaumont Opéra... LES CONQUÉRANTS DANS LE CINEMA ARABE (A. v.l.) : Institut du monde arabe... LUIS BUNUEL (v.a.) : Les Halles... ADOLFO ARRIBERA : Studio 43... CINEMA JAPONAIS (v.a.) : Maisons de l'Europe... CLAUDE CHABROL : Le Triomphe... GINEMA JAPONAIS (v.a.) : Maisons de l'Europe... ERIC ROHMER : Reflet Logis... ERNST LUBITSCH (v.a.) : Le Champ... FRANÇOIS TRUFFAUT : LES FILMS DE SA VIE... LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.a.) : Action Écoles... L'AMÉRICAIN (A. v.a.) : Grand Pavois

BAMBÉ (A. v.l.) : Cinépolis... BASHI DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.l.) : Debut... BEAUFORT (A. v.a.) : Grand Pavois... LA BOHÈME (Fr. v.a.) : Grand Pavois... LES 101 DALMATIENS (A. v.l.) : Grand Pavois... CERTAINS L'AMANT CHAUD (A. v.a.) : Action Christian... CHAMBRE AVEC VUE (Brit. v.a.) : Cinépolis... LA CITÉ DES FEMMES (L. v.a.) : Studio des Ursulines... DE BRUIT ET DE FUREUR... LE DERNIER NAUFRAGE (A. v.a.) : Studio des Ursulines... HELLER, UNE CARRIÈRE (A.L.) : Studio 43... JOUR DE COLÈRE (Dan. v.a.) : Debut... MAURICE (Brit. v.a.) : Cinépolis... MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit. v.a.) : Cinépolis... L'ŒUF MAGIQUE (A. v.l.) : La Grotte... PARIS VU PAR... PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : République Cinéma... PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.a.) : Studio Galande... PINK FLOYD THE WALL (Brit. v.a.) : Grand Pavois... QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A. v.a.) : Studio des Ursulines... LE RETOUR A LA BÉNÉDICTINE (Fr.) : Le Berry Zébre

En DOLBY STEREO dans les salles équipées

40 ÉTAGES EN OTAGE
BRUCE WILLIS
PIEGE DE CRISTAL
DIE HARD

V.F. : UGC YVELY - ORAY UGC URS - MARNE LA VALLÉE Arval - SARCELLES Héméra... VAL D'YVERNY - PANTIN Carrefour - ENGHEN Françoise - CRYEL Arval... GAMBETTA - UGC LYON BASTILLE - 3 SECRETAN - UGC MAILLOY - MISTRAL

Les séances spéciales

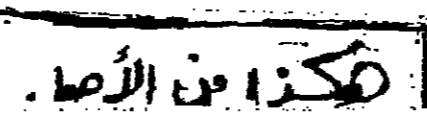
VOTRE TABLE CE SOIR
DINERS
RIVE DROITE
RIVE GAUCHE
SOUPEURS APRÈS MINUIT
LA TOUR D'ARGENT

ACTUELLEMENT

CANNES 88
Grand Prix Spécial du Jury
Prix D'interprétation Féminine
Barbara Hershey
Un Monde à Part
(A World Apart)
Chris Menges
"La sensation forte du Festival."
"Excellent!"
"Enfin un film indiscutable. Du vrai cinéma comme nous l'aimons."

VERSION INTEGRALE • COPIE NEUVE
ENFIN... MANON DES SOURCES
Un film écrit et réalisé par MARCEL PAGNOL
SEUL CHAMPO

هكذا من الأصل



THÉÂTRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)
JE NE REVIENDRAI JAMAIS. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) (mar.), 21 h, dim. à 15 h (19).

ANTOINE - SIMONE-BERBAU (42-06-97-71) (mar.), 20 h 30, dim. à 15 h (20).
ARCANÉ (43-38-19-70). O Le Mosaïque de Molly Bloom; 20 h 30, dim. 17 h.

STUDIO 5 AU CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). O Paul Collin Des voix et des images Lectures-Réécrites; 18 h 30, D Samuel Beckett Des voix et des images Lectures-Réécrites; 18 h 30, E-M. Clouet Des voix et des images; dim. 18 h 30.

MUSIQUE

Classique

ALPHA DU LION. Pascal Desmares, 23 h Haute-croix, T. Maurocard (piano).
AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE. I. Solisti Veneti, 20 h 45 mar. Dir. Claudio Scimone. Œuvres d'Albinoni, Vivaldi, Rossini, Paganini, Rêles, 20 h 45.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoletto, jusqu'au 19 octobre, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guingot (sam. 24), Alain Lombard (lu. 26). Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Aron, Yves Tassin, N. Sidioui (soprano), M. Mammone (alto), A. Fedary (ten.), C. Barbeux (bass.), A. Ferrary (bass.), J. S. Jules César jusqu'au 19 octobre, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30. Opéra en trois actes de Georges Bizet. Dir. musicale Jean-Claude Malgouyres. Mise en scène Nicholas Hyman. Avec G. Pasche, M. Philippe, G. Laurens, S. Quintanilla; 3 h 15.

Ballets

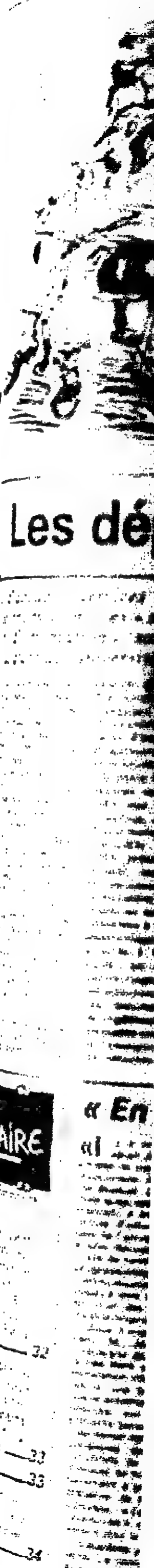
AUDITORIUM DES HALLES. Maïach-laya, 20 h 30, jeudi, ven. - Deshauteurs - choral dansé de l'Isle de la Reine. K. Maïachilidze.
CAFÉ DE LA DANSE (43-37-05-35). Dion. Jusqu'au 1er octobre, 20 h mar. Chor. Barbara Gauthier. Compagnie Kallias.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-32-38). Haydée Aïda, 22 h 30, mar. - Au, chœur, argentin, tango. François Chessexpille, 18 h, dim., trompette, A. Mattei (piano), J. Bury (contrebasse), O. Johnson (batterie).
ARIACO (43-35-43-10). Virginia Macreiro (jusqu'au 30 septembre), 22 h, mar., jeu., ven., sam., dim., mar. Avec son orchestre de samba.

BASTILLE 13 47 42 14
TEMPORAIREMENT ÉPUISE
TEXTE ET MISE EN SCÈNE : HUBERT COLAS
du 14 septembre au 15 octobre à 19 h 30
dimanche à 15 h relâche lundi

PHILIPPE ADRIEN
DRAMES DE LA VIE COURANTE
cami
THÉÂTRE DE LA Tempête
CARTOUCHERIE LDC 42 28 50 99 4 MAR



# Le Monde CAMPUS



## Le boom d'HEC

*Longtemps considérée comme une école de seconde zone, HEC est devenue l'une des « grandes » écoles. Marc Nouschi raconte l'histoire de cette spectaculaire mutation.*

DANS un pamphlet récent sur la « malformation des élites », Jean-Michel Gaillard fustigeait ce qu'il appelait « le carré d'as des grandes écoles » : Polytechnique, Normale supérieure, l'ENA et HEC (1). Que, avec le recul historique, HEC puisse ainsi être associée, dans la même vindicte, à ses trois augustes consœurs représente une sacrée victoire.

Comme le rappelle Marc Nouschi dans son livre *Histoire et pouvoir d'une grande école : HEC*, l'école des « épiciers », créée en 1881, ne fut, pendant les deux tiers de sa longue existence, qu'un établissement de second rang, accueillant les fils de famille désireux de se donner un petit vernis et du bon temps, en attendant de reprendre le négoce de papa. Rien à voir avec les prestigieuses grandes écoles qui formaient les ingénieurs et les cadres de la nation.

Tout a basculé en 1957, lorsque la chambre de commerce de Paris, sous la pression de l'aile moderniste du patronat, décida de secourir la vieille dame du boulevard Malesherbes et d'en faire une véritable école de managers. Menée tambour battant par un directeur énergique, Guy Lhéruault, cette réforme s'inspirait des principes suivants : renforcement de la sélection ; transfert de l'établissement dans le campus de Jouy-en-Josas ; formation d'un corps professoral permanent ; et, surtout, alignement de la pédagogie sur le modèle américain (études de cas, travail en petits groupes, internationalisation).

**FREDÉRIC GAUSSEN.**  
(Lire la suite page 32.)

(1) Tu seras président, mon fils, Jean-Michel Gaillard, Ruzsay, 1987.

## Les dépanneurs des facs

*Bureaux d'accueil, services de placement, agences de promotion... les « services d'information et d'orientation » sont un peu les Maîtres Jacques des universités.*

« J'ai vu de faire une maîtrise de neurosciences... mais ça va être dur, même plus. Je pourrais peut-être préparer une agrég de maths... Comment faire ? » « Ma fille a préparé deux fois sans succès la première année de médecine. Elle veut d'échouer en licence de chimie. Est-ce que vous pourriez m'indiquer un stage de formation rapide qui lui permettrait de trouver du travail ? » « Ma copine est à Nantes. J'aimerais bien la rejoindre. Est-ce que ma filière de mathématiques appliquées aux sciences sociales existe aussi là-bas ? » « J'ai fait trois ans de socio. La recherche ne m'intéresse pas. Qu'est-ce que vous me conseillez ? » « J'ai oublié de me présenter à un parti. Vous ne savez pas qui pourrait me fournir un certificat médical pour justifier cette absence ? »

« Ces questions et mille autres sont le lot quotidien des cellules d'information et d'orientation qui existent désormais dans chacune des soixante-trois universités françaises. Lancées, il y a une quinzaine d'années, ces cellules ont progressivement acquis, sinon leurs lettres de noblesse, du moins une place à part entière dans le paysage universitaire. La loi de 1984 leur accorde le statut de « service » ; son annexe universitaire d'information et d'orientation (SCUIJO). Un décret de février 1986 précise leurs missions : conseil, orientation et insertion professionnelle des étudiants. Et le ministère de l'Éducation leur a fourni les moyens minimum indispensables à leur fonctionnement : quatre-vingt enseignants ont été affectés à la direction des services ; un contingent de cent quatre-vingt emplois de personnel administratif fournit, selon les cas, documentalistes, secrétaires ou ingénieurs d'études ; et cent cinquante conseillers d'orientation de l'enseignement secondaire ont été détachés à mi-temps par les

académies pour étoffer, modestement, ces cellules.

« Au départ, notre mission est claire, explique Anne-Marie Martin, au SCUIJO de l'université d'Aix-Marseille II. Il s'agit d'aider les étudiants, tout au long de leur cursus, à se repérer dans le maquis des formations. » Ce qui est loin d'être évident. La foisonnement de nouveaux diplômes d'université, la diversification des spécialisations, la professionnalisation des filières, la décentralisation des formations dans les villes moyennes, sans parler de l'urgence d'un secteur privé d'enseignement supérieur : tout contribue à transformer en véritable casse-tête le choix d'un itinéraire, et la mise à jour constante d'une documentation fiable.

Mais le problème est d'autant plus complexe, ajoute Anne-Marie Martin, que « les nombreux étudiants forment des demandes très floues. Beaucoup se sont embarqués dans des études sans trop savoir ce qu'ils pourraient en vouloir faire plus tard. Avant de les aiguiller dans telle ou telle direction, il faut les aider à se mettre au clair, à s'interroger sur leur désir, à formuler un projet ». Bref, avant de s'interroger sur le « comment », il faut réfléchir au « pour-

quoi ». Or, dans les universités, la cellule apparaît comme l'un des rares lieux, sinon le seul, où l'on peut parler d'individu à individu et répondre aux SOS en tous genres lancés par les étudiants.

« C'est notre petit côté travailleurs sociaux », estiment les uns avec humour et d'autres avec quelque lassitude. Mais les animateurs de SCUIJO sont de plus en plus nombreux à insister sur la dimension pédagogique, formatrice de leur action. Comme celle conseillère d'orientation de Clermont-Ferrand qui suit régulièrement tous les étudiants de langues étrangères appliquées, afin de faire le point chaque année sur leur parcours et leurs projets.

À la complexité croissante du système universitaire et à la multiplicité - assez logique finalement - des demandes des étudiants, s'ajoute désormais la pression constante du marché du travail. Ainsi les trois quarts environ des SCUIJO organisent systématiquement des sessions d'aide à la recherche d'emploi, qui durent en moyenne deux jours et s'adressent principalement aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

**GÉRARD COURTOIS.**  
(Lire la suite page 32.)

## Tour de vis

ON serre la vis à HEC. Le nouveau règlement pédagogique qui entre en vigueur à cette rentrée institue un jury de fin de première année, chargé de contrôler le passage en deuxième année. Le cas de chaque élève sera examiné, et ceux qui ne seront pas admis automatiquement seront invités soit à rattraper leurs lacunes pendant l'été, soit à aller voir ailleurs au cas où ils ne paraîtraient pas à leur place à l'école. Cette décision, qui renoue avec une pratique fort ancienne emportée par la bourgeoisie libérale de 1888, manifeste le souci de la direction de revenir à un contrôle plus strict des études et de lutter contre un certain dilétantisme. Cette préoccupation était déjà apparue avec la création, il y a quelques années, de la « ligne du président », destinée à distinguer les élèves les plus brillants, ce qui était une façon élégante de ressusciter le classement de sortie.

Deux autres mesures prendront effet à la rentrée. Désormais, les candidats à l'admission directe en deuxième année (une quarantaine de places chaque année) n'auront plus à passer une épreuve de gestion. Ils seront interrogés uniquement sur leur spécialité, ce qui devrait faciliter le recrutement de candidats d'origines très diverses (mathématiques, économie, droit, sciences humaines ou de la vie...). D'autre part, tous les élèves devront avoir acquis à la fin de

leur scolarité la maîtrise orale et écrite de deux langues vivantes, dont l'anglais.

Mais la direction de HEC envisage aussi une réforme beaucoup plus ambitieuse, qui pourrait prendre effet en 1990 et qui consisterait à couper la scolarité en deux cycles, séparés par une année d'expérience professionnelle. La première année serait conçue comme un prolongement de la formation générale donnée en classes préparatoires et offrirait un enseignement fondamentalement centré sur l'environnement économique et sociologique des entreprises. Les élèves seraient ensuite confrontés à la réalité professionnelle par un long stage d'un an, puis reviendraient acquiescer deux années de formation, avec des programmes profondément ramifiés : l'une, générale, sur le management ; l'autre comportant une spécialisation.

Cette formule est déjà expérimentée dans un programme dit « jeune manager », qui touche une douzaine d'étudiants et va être étendue à une cinquantaine. On la trouve également, à titre expérimental, à l'École supérieure de commerce de Lyon. Mais si la direction de HEC est très favorable à sa généralisation, la décision est loin d'être prise et fait l'objet de vifs débats à la chambre de commerce de Paris.

**F. G.**

### SOMMAIRE

Bernard Hirsch vient de mourir. Fondateur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, il était, depuis 1983, directeur de l'École nationale des Ponts et Chaussées. 32

Il est passif, agité ou insolent. C'est l'élève tête à claques, la terreur des enseignants. Philippe Jubin lui consacre un livre. 33

Courrier. 33

Bibliographie. Revues/Europe : « la vocation des universités » ; livres. 34

Bloc-notes. 34

### « En direct » de Besançon

« Il y a cinq ans, le journal se serait planté. Mais après des années de travail sur l'insertion professionnelle, les mentalités finissent par évoluer. Le terrain universitaire mais aussi celui de l'entreprise commencent à être prêts. » Entré à la cellule d'information et d'orientation de l'université de Besançon à une douzaine d'années, économiste de formation, René Didi s'est progressivement orienté vers la communication et l'audiovisuel. Jusqu'à être à l'initiative, il y a un an, d'un des journaux d'université les plus originaux, intitulé *En direct*.

Sous l'impulsion de son président, M. Jean-François Robert, l'université de Franche-Comté s'est lancée dans une politique de communication très ciblée. Pour les étudiants, une brochure épurée explique le schéma général des filières et précise, sur chaque point, les contacts personnels qui permettent d'en savoir davantage. Pour les responsables économiques et institutionnels de la région, le journal mensuel de huit pages, diffusé gratuitement à cinq mille exemplaires, présente, de manière très dense et concrète, « l'énorme gisement de ressources » que représente l'université pour la région.

Deuxième pari : le professionnalisme. La conception de la brochure et du journal, ainsi que de tous les supports de présentation de l'université (papier à lettres, cartes de visite...), a été confiée à des maquettistes : mise en page aérée, graphisme nerveux et original, logo qui a surpris et agacé plus d'un universitaire mais, au bout du compte, s'une image forte qui symbolise l'université ». Quant au journal, il a été préparé et est réalisé par Madeleine Lafaurie, une journaliste professionnelle bien implantée dans la région.

*En direct* est financé par tous les partenaires de la région. Le budget de 530 000 F par an (comprenant le salaire de la rédactrice) est pris en charge par l'université (150 000 F), la direction régionale de l'Industrie et de la recherche (100 000 F par an pendant trois ans), le conseil régional et les conseils généraux des quatre départements de Franche-Comté. En organisant des rencontres régulières entre le président de l'université, des enseignants et des responsables locaux, le journal est devenu le vecteur d'une communication active. Y compris à l'intérieur de l'université. En quelques mois, il a suscité la conclusion de quatre contrats de recherche appliquée entre des laboratoires universitaires et des entreprises. Il ne pouvait mieux prouver son efficacité.

**G. C.**  
\* *En direct*, université de Franche-Comté, 30, avenue de l'Observatoire, 25030 Besançon Cedex. Tél. : 81-50-81-21.

## ÊTES-VOUS DÉCIDÉ A ALLER PLUS LOIN ?

Plus loin pour être compétitif ?  
L'ESIAE vous y prépare. Chaque année, elle vous plonge dans le bain de l'entreprise pour affûter vos compétences.

Plus loin en Europe ?  
L'ESIAE vous y engage. En 3<sup>e</sup> année, c'est une exclusivité ESIAE, vous partez 5 mois pour Londres, Madrid ou Trévès, maîtriser l'international, école/entreprise.

Plus loin dans vos spécialités ?  
L'ESIAE vous y encourage. Avec une 4<sup>e</sup> année axée sur la spécialité de votre choix parmi : Banque/Bourse, Vente/Négociation Internationale, Publicité/Promotion, Création d'Entreprise. Un stage de pré-emploi de 4 mois et la possibilité de préparer un MBA. Avec l'ESIAE, décidez d'aller plus loin dans vos émotions pour aller plus loin dans votre carrière. (Salaire moyen d'un débutant : 135 000 F.)

Conditions d'admission : Bac + concours d'entrée : 5-6/10  
Aide au financement total des études

### 46.51.51.26

**DERNIERE SESSION**

École Supérieure Internationale d'Administration des Entreprises  
**L'ÉCOLE DES MANAGERS**  
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Commercial  
83, Bd Exelmans 75016 PARIS | 13, rue des Augustins 69001 LYON  
Tél. (1) 46 51 51 26 | Tél. 78 27 92 90

كندا من الأصل





CAMPUS/ÉCOLE

# La tête à claques

Il est passif, agité ou insolent. C'est l'élève tête à claques, la terreur des enseignants. Philippe Jubin lui consacre un livre.

Il ne faut pas plus de quelques heures à un enseignant expérimenté pour repérer au milieu des vingt-cinq nouveaux visages de sa classe le petit personnage qui va lui empoisonner la vie: l'élève « tête à claques ». De la maternelle à la terminale, il hante tous les niveaux de la scolarité. C'est lui — ou elle — qui gâche l'ambiance du cours, exaspère le maître, le pousse parfois à la violence ou le conduit à la dépression. Tout le monde le connaît, mais peu oserait en parler. Dans les réunions d'instituteurs, comme dans les conseils de classe, c'est un sujet tabou. La tête à claques est, en effet, le symbole d'un triple échec: de la relation entre le maître et l'élève; de l'enseignant; et même de l'enseignement.

Philippe Jubin, un instituteur de trente-cinq ans, a osé rompre le silence. Après une quinzaine d'entretiens non directifs avec des maîtres, il a expédié un questionnaire à huit cents enseignants de la banlieue parisienne. Cent quarante-quatre seulement ont répondu, mais leurs témoignages lui ont permis de dessiner le portrait-robot de « l'élève tête à claques ».

Il s'agit le plus souvent d'un garçon, mais on peut être aussi une adolescente. Physiquement, rien ne le caractérise, et ses résultats scolaires ne sont pas forcément mauvais. Il arrive même que ce soit un brillant élève. Entre Fodieux bambin de cinq ans et le potache musclé de dix-huit ans, on trouve toutes les variétés.

En réalité, l'élève tête à claques ne peut être caractérisé que par son comportement. Philippe Jubin distingue au gros trois personnalités types. Il y a d'abord le gosse passif, qui traîne les pieds pour entrer en classe, tarde à ouvrir son cartable, soupire ostensiblement et refuse tous les essais de dialogue. C'est un poids mort que l'on a envie de houspiller, mais qui se dérobe sans cesse.

Le deuxième cas est, à l'inverse, un enfant agité, bavard, broyant, qui s'installe au dernier rang, sème le désordre et ricane derrière son manuel. L'envoie-t-on au tableau? Il fait le pire dans le dos du professeur. Avec lui, pas un instant de répit. Qu'elle l'approuve ou le condamne, selon les circonstances, la classe entière en est troublée, nerveuse.

Enfin le plus exaspérant peut-être est le jeune morveux, astucieux mais paresseux, sûr de lui, qui a réponse à tout. Il essaie de se distinguer par l'insolence, plus que par l'excellence. Amos, professeur d'histoire dans un collège du Val-de-Marne, se souvient d'un blondinet de quatorze ans qui entrait en classe et disait *mezza voce*: « On va encore s'ambier pendant une heure. » Puis il s'assoyait en prenant un air de martyr et toisait tout le monde avec hauteur. Mais il se gardait bien de commettre l'irréparable et jouait les saintes-gigouches en cas d'observation. « Avec quel plaisir j'ai eu quand j'ai mis ma main dans la figure », dit-elle.

Tous les enseignants sont d'accord: l'élève tête à claques ne fait pas que troubler la classe. Il pousse le maître à bout, car il recommence inlassablement. Contre lui les punitions sont inopérantes: il se moque d'être expédié en permanence, bâcle les lignes qu'on lui inflige et se laisse coller avec un mépris d'enfer. Les pires finissent devant les « juges » du conseil de discipline, qui, excédés, appliquent parfois la peine maximale: l'exclusion définitive de l'établissement. L'échec total, en somme.

### « J'ai la gorge qui se noue »

Car devant une tête à claques, l'enseignant ne sait plus à quel saint se vouer. Il se sent usé physiquement et psychiquement à la fin du cours. « J'ai la gorge qui se noue », avoue une institutrice. Il faut que je sorte. On connaît des profs qui préfèrent simuler une grippe et déserter quelques jours, plutôt que de craquer. Beaucoup se croient obligés de répondre à la provocation. Il y va de leur autorité et de leur image aux yeux de la classe tout entière. « Quand je repère un prétentieux qui me narque, je le mouche immédiatement », raconte Amos. Sinon la situation risque de devenir dangereuse. Ses copains attendent sa réaction.

Constatant leur incapacité à comprendre ce qui motive l'enfant et à gérer la situation, certains profs, les plus fragiles, se mettent à douter de leur compétence. La tentation de la violence n'est pas loin. Quatre-vingt-treize pour cent des instituteurs qui ont répondu à l'enquête de Philippe Jubin avouent qu'ils ont eu envie de malmené: « leur » tête à claques.



L'un des cent gosses de « la Guerre des boutons », d'Yves Robert.

Les trois quarts l'ont déjà fait. Pour les filles, on leur tire les cheveux; pour les garçons, on leur botte le derrière. Mais le geste lui-même est ressenti comme un échec. « Le maître n'est plus maître en tout », explique Philippe Jubin. S'il peut encore maîtriser le contenu de son enseignement, il ne maîtrise plus l'élève, et surtout il ne se maîtrise plus lui-même.

Comment sortir de l'impasse? Aucune instance n'est prévue pour évoquer ces problèmes. « On

n'en parle qu'entre soi, à mots couverts, pendant les récré, dit une enseignante. Il faudrait donc ouvrir ces dossiers en conseil de classe. En attendant, peut-on imaginer un vade-mecum du prof placé devant une tête à claques? Selon Philippe Jubin, il pourrait tenir en quelques prescriptions: « Ne pas perdre son sang-froid; accepter le fait qu'on puisse éprouver de l'antipathie pour un élève; se poser des questions sur

ses propres phobies; solliciter l'intervention d'un intermédiaire. » Dans un collège parisien où la guerre était déclarée entre un élève et son prof de maths, la simple intercession d'un délégué de classe a entraîné, sinon la réconciliation, du moins un armistice honorable pour les deux parties. Juste ce qu'il fallait pour que la classe achève l'année en paix.

MARC AMBROISE-RENDU.  
\* PHILIPPE JUBIN, *l'élève tête à claques*, les éditions ESF.

### Ulm l'oubliée

Comme, sans doute, beaucoup de normaliens devenus maîtres ou administrateurs. Elle trouve aujourd'hui le renfort du pseudo-rossinisme qui prétend que, plus un homme est instruit, moins il est capable d'humanité. Mais cette méfiance vaut peut-être encore mieux que la pur et simple onth dans lequel commencent à sombrer les normaliens et leur école. Dans la société actuelle, où les diplômés variés se sont multipliés, le titre de normalien est à la fois fort rare et presque complètement inutile: allez expliquer, après cela, que le concours d'entrée est pourtant plus difficile que celui de la plupart des grandes écoles! Qui sait encore que les enseignants, comme les administrateurs, les archivistes, les militaires, les ingénieurs, les cadres commerciaux, etc., ont leurs grandes écoles? Est-ce de la provocation que de suggérer que la « revalorisation de la condition enseignante » passe peut-être aussi par la revalorisation des Ecoles normales supérieures?

JEAN-CLAUDE LARRAT, ancien élève de l'École normale supérieure (promotion 1969-Lettres.)

La « méfiance » à l'égard des normaliens est encore, certes, très

vivace dans le monde des enseignants et de leurs nombreux administrateurs. Elle trouve aujourd'hui le renfort du pseudo-rossinisme qui prétend que, plus un homme est instruit, moins il est capable d'humanité. Mais cette méfiance vaut peut-être encore mieux que la pur et simple onth dans lequel commencent à sombrer les normaliens et leur école. Dans la société actuelle, où les diplômés variés se sont multipliés, le titre de normalien est à la fois fort rare et presque complètement inutile: allez expliquer, après cela, que le concours d'entrée est pourtant plus difficile que celui de la plupart des grandes écoles! Qui sait encore que les enseignants, comme les administrateurs, les archivistes, les militaires, les ingénieurs, les cadres commerciaux, etc., ont leurs grandes écoles? Est-ce de la provocation que de suggérer que la « revalorisation de la condition enseignante » passe peut-être aussi par la revalorisation des Ecoles normales supérieures?

JEAN-CLAUDE LARRAT, ancien élève de l'École normale supérieure (promotion 1969-Lettres.)

### UNIVERSITÉ DE PARIS-IV SORBONNE

- Le magistère de gestion et aménagement de l'espace et des collectivités territoriales prépare en trois ans à des emplois de cadres supérieurs.
- Admission niveau DEUG.
- Renseignements et inscriptions avant le 8 octobre 1988: UFR de géographie Paris-IV, 191, r. Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél.: 43-29-01-47.



### Un grand érudit

Dans votre numéro du 26 août, M<sup>me</sup> Barret-Kriegel rend un juste hommage à Michel Villey « philosophe du droit » et cite dans son courtoisement familial « la philosophie Emile Boutroux » et « les Poètes ».

Nous aurions aimé qu'on n'oublie pas qu'il était d'abord le fils du professeur Pierre Villey, qui fut le plus grand spécialiste de Montaigne jusqu'à ce jour, dont la thèse sur les Sources et l'évolution des Essais de Montaigne (1908) est restée un ouvrage fondamental et dont l'Édition des Essais (1924-PUF) « reste la meilleure ».

Ajoutons que le grand professeur, le grand humaniste, le grand érudit que fut Pierre Villey était aveugle de naissance. Il est mort dans une catastrophe ferroviaire vers 1937. On imagine que c'est un foyer paternel que Michel Villey a reçu ses premiers et plus riches enseignements.

LIONEL MARMIN (Orléans).

### INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES (I.E.R.I.)

12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS  
Tél.: 42 96 51 48

Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux

### CARRIÈRES INTERNATIONALES

L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les cours se répartissent sur 4 années. Le diplôme donne accès aux études du 3<sup>e</sup> cycle (DEA et DESS), ainsi qu'aux diplômes des universités étrangères (MBA, MIA, MIR, etc.).

Baccalauréat exigé - Recrutement sur dossier après entretiens. Statut étudiant.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

### POUR MOI L'ESSENTIEL C'EST CURSUS

CURSUS, c'est une nouvelle collection universitaire qui répond à vos besoins. Les volumes sont présentés par vos professeurs, avec tous les éléments de réflexion dont vous avez besoin pour apprendre, comprendre et réussir.

avec CURSUS, prenez le bon chemin dans vos études.

12 titres parus en 86 en biologie, philosophie et sciences humaines.

ARMAND COLIN

### E.I.S.T.I.

#### L'ÉCOLE DES CHEFS DE PROJETS. LA DEUXIÈME SESSION DU CONCOURS D'ADMISSION SUR TITRES

réservée aux titulaires d'un DEUG, DUT..., en première année d'une licence ou maîtrise en deuxième année, aura lieu les 4 et 5 octobre prochain à CERGY-PONTOISE.

Pour tous renseignements: 30-32-27-88.

E.I.S.T.I. Immeuble des Trois-Fontaines - 95000 CERGY. Établissement d'enseignement supérieure technique privé du groupe EDHEC.

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

#### Institut Technique de Prévision Economique et Sociale

- FORMATION A LA GESTION PRÉVISIONNELLE
- Depuis 1962, l'Institut forme et perfectionne aux techniques modernes de la gestion prévisionnelle, économique et sociale, aide à la décision, management et planification, études de marchés.
- En cours du soir et le samedi matin, le programme de formation s'étend sur deux ans, suivi d'une année d'études de cas et de recherche appliquée concrétisée par la soutenance d'un mémoire. Il est sanctionné par le diplôme de I.T.P.E.S. inscrit au niveau II (maîtrises des Sciences et des Techniques...).
- STAGES FC PRÉVISIONS ET MANAGEMENT
- 1. MÉTHODES DE GESTION INDUSTRIELLE pour techniciens et cadres de production (102 heures, 17 journées d'octobre à juin).
- 2. INITIATION A LA PLANNIFICATION ET AU MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE pour ingénieurs et cadres appelés à des responsabilités de gestion (102 heures, 17 journées de novembre à mars).
- 3. MÉTHODES RÉCENTES DE PRÉVISIONS ET DE DÉCISIONS pour cadres et dirigeants d'entreprises - comment prévoir l'imprévisible et gérer l'ingérable (72 heures, 12 journées de janvier à mars).

I.T.P.E.S.  
Secrétariat et renseignements: 2, rue Conté - 75003 PARIS.  
Bureaux 37.2.56 (avec une permanence le samedi matin)  
☎ 40.27.25.23.

كذا من الأصل

كذا من الأصل

# REVUES

## EUROPE

# La vocation des universités

**Pour la Conférence des recteurs européens, la pression de la demande économique ne doit pas détourner les universités de leur vocation sociale et culturelle.**

**R**ÉSEAU d'information et de coopération entre les responsables de 360 universités de 22 pays européens, de l'Ouest comme de l'Est, la Conférence des recteurs européens (CRE) fait peau neuve. Le signe le plus évident de cette volonté de rénovation est le lancement d'une revue, *CRE action*, qui remplace l'ancien bulletin de la conférence. Comme l'explique Catherine Fayat dans le premier éditorial: « Avec la création des prochaines années d'une vaste zone de circulation des hommes et des idées en Europe, c'est à une redistribution des cartes que les universités vont contribuer, aussi bien dans les pays de la Communauté que dans le reste du continent... »

L'Université espagnole est également en plein chantier. Après des décennies de décentralisation et d'isolement, elle est confrontée à une explosion de ses effectifs étudiants, à une révision profonde de son organisation et de ses cursus, et à la nécessité de s'adapter au développement d'une société moderne.

La France, on le sait, semble décidée à doubler rapidement le nombre de ses étudiants, sans avoir trouvé pour autant les moyens d'augmenter le rendement de ses premiers cycles universitaires. Le système italien est soumis aux sollicitations pressantes d'un patronat qui souhaite établir un partenariat universités-entreprises beaucoup plus actif.

aujourd'hui — et auront plus encore demain — des profils de qualification de leur population active très comparables, comme le souligne Friedrich Buttler, de l'Institut de l'emploi de Nuremberg.

Ils sont, d'autre part, soumis les uns et les autres à une pression très forte de la demande de formation. De la part des entreprises qui ont besoin de cadres et d'employés de plus en plus qualifiés: selon la formule de Giancarlo Lombardi, membre du Conseil de la confédération italienne de l'industrie, « l'enseignement supérieur tend dans certaines limites à devenir la variable stratégique du développement économique et social ». Mais la demande n'est pas moins forte de la part des jeunes et de leurs familles: partout les diplômés de l'enseignement supérieur apparaissent comme la meilleure protection contre le chômage.

De ce fait, et malgré une baisse de la pression démographique, la plupart des universités européennes sont confrontées à la perspective d'un gonflement constant de leurs effectifs. Aucun des grands pays de la Communauté n'échappe à ce dilemme: la quantité et la qualité sont-elles conciliables en matière d'enseignement supérieur?

### Des enjeux

#### COMMUNS

L'Autriche elle-même s'inquiète de la capacité de son modèle universitaire, très académique, pour répondre aux besoins sociaux et économiques du pays. Quant à la Pologne, la crise économique qu'elle traverse depuis le début des années 80 a sérieusement déséquilibré un enseignement supérieur auparavant dynamique.

Pourtant, au-delà de cette mosaïque, le premier numéro de *CRE action* fait clairement ressortir les enjeux communs auxquels doivent faire face ces différents systèmes universitaires. Les pays européens ont

diplômés aux aléas d'un marché de l'emploi dont personne ne se risque à prévoir les évolutions fines? Enfin, ce défi quantitatif contraindra-t-il les Universités à modifier leurs modes de gestion et de financement, leurs rapports à la recherche, ou leurs relations avec les partenaires économiques?

Autant de questions posées à Paris ou à Londres, à Barcelone ou à Göttingen. Mais ce n'est pas le seul débat commun aux responsables universitaires européens. Une interrogation plus fondamentale traverse la plupart des contributions (rédigées en anglais) de ce premier numéro de *CRE action*. Alain Bienaymé, de l'université de Paris-Dauphine, la formule sans détour: « Un pays qui concentre tous ses efforts en matière d'éducation sur la compétition technologique et commerciale internationale ne détourne-t-il pas l'éducation d'une part importante de sa mission? »

« Le problème de la qualité et de la quantité des formations supérieures ne doit pas seulement être vu dans la perspective limitée du marché du travail des diplômés, ajoute Gabriel Fragnières, directeur du Centre européen du travail de Maastricht. Les institutions d'enseignement supérieur ne sont pas de simples agents économiques, mais des institutions essentielles dans la vie politique et démocratique des sociétés contemporaines. »

Or sur ce point il est clair, note en conclusion Friedrich Buttler, que « nous n'avons pas encore défini les besoins culturels des sociétés postindustrielles ». Le débat, on le voit, est loin d'être clos.

G.C.

\* *CRE action*, 1988-1, 108 pages (Conférence des recteurs européens: 10 rue du Conseil-Général, CH 1211, Genève 4 - Suisse).

# LIVRES

## MATHÉMATIQUES

### Une science abusive

« **A**RGENT, mécanisme, algèbre. Les trois monstres de la civilisation actuelle. Analogie complète. » Philip Davis et Reuben Hersch développent cette pensée de Simone Weil (*Le Pasantier et la Grâce*) dans une critique iconoclaste et pleine d'humour de l'influence des mathématiques et de leurs applications dans l'univers économique et culturel. D'après les auteurs, eux-mêmes mathématiciens, le pouvoir des mathématiques influence de manière croissante les secteurs les plus variés: sciences sociales, économie, gestion, stratégies politique et militaire, arts... le monde est devenu « l'Empire mathématique ». Mai utilisées, elles peuvent induire une croyance abusive dans le pouvoir prédictif de modèles réduits. Les auteurs soulignent aussi les dangers du formalisme, le rôle sélectif des mathématiques dans l'enseignement, la numérisation omniprésente dans la vie sociale, l'abus des statistiques, des sondages et des tests peu significatifs (comme le OI).

Ce pouvoir des mathématiques ne date pas d'hier, mais depuis une trentaine d'années elles ont multiplié leur efficacité, grâce à leur bras séculier: l'ordinateur. L'informatique permet, en effet, d'appliquer les mathématiques, de plus en plus vite, à des situations de plus en plus complexes (marchés financiers, communication, « guerre des étoiles... »).

Il faudrait mentionner les nombreux sujets que ce livre aborde sans préjugés — mais parfois avec une certaine naïveté —, comme le temps et les mathématiques; ou encore: la découverte de la géométrie non euclidienne a-t-elle porté un coup à la religion?

JEAN-MICHEL KANTOR.

\* PHILIP DAVIS et REUBEN HERSCH: *L'Empire mathématique*. Gauthier-Villars, 336 p., 240 F.

## DROIT

### Les Biens.

par Frédéric Zénot.

Ce manuel, qui s'attache davantage aux mécanismes de base du droit des biens qu'à ses applications privilégiées, traite des différentes catégories de biens (corporels et incorporels, meubles et immeubles...) et des relations des personnes avec les biens, dont la forme principale est la propriété.

\* Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental, droit civil », 397 p., 123 F.

## GÉO-POLITIQUE

### L'Etat du monde 1988-1989. Annuaire économique et géopolitique mondial.

290 articles, 17 chronologies thématiques, 190 tableaux et 40 cartes offrent un panorama complet des événements politiques, diplomatiques, économiques et sociaux qui ont marqué l'année. Avec un dossier complémentaire sur le thème des droits de l'homme et de la démocratie.

\* Editions La Découverte, 633 p., 130 F.

## La Crise

### des Nations unies.

par Pierre de Senarcles.

L'auteur, qui fut directeur de la division des droits de l'homme et de la paix de l'UNESCO au début des années 80, analyse les fondements idéologiques, politiques et institutionnels du déclin de l'ONU dans ses missions fondamentales, et trace les contours d'une réforme nécessaire, mais « sélective ».

\* Presses universitaires de France, collection « Perspectives internationales », 234 p., 148 F.

## PSYCHOLOGIE

### Psychologie et enseignement (2 tomes).

par Desyre Weiller.

Conçu à l'intention des enseignants et des éducateurs, cet ouvrage développe les théories de base de la psychologie moderne (I, 1), puis s'attache à la question du développement de l'enfant, avec notamment une étude approfondie sur le problème de la scolarité des enfants déficients mentaux, ou soumis à l'éducation surveillée (t. 2).

\* Armand Colin-Borelier, 143 p., 75 F le tome.

## Un défi

### quantitatif

L'ouverture au plus grand nombre des portes de l'Université modifie-t-elle en profondeur les objectifs et le niveau des formations et des diplômés? Implique-t-elle une diversification croissante des filières de formation professionnalisées? Ou, au contraire, le renforcement des cursus classiques et des disciplines de base, afin de préparer les futurs

### BLOC NOTES

L'Espace Jeunes du musée de l'Institut du monde arabe organise des activités pour les jeunes: jeux-concours, jeux vidéo, spectacles, et visites-explorations...

\* I.M.A. Quai Saint-Bernard, 75005 Paris M. Al Izest. Tél.: 46-34-25-25 poste 40 75.

### PRÊTS D'HONNEUR

La Fondation de France accorde des prêts de 25 000 F aux jeunes de 18 ans à 30 ans ayant des projets originaux dans l'art ou l'artisanat, la recherche, les sciences et techniques, la culture ou l'action sociale.

\* Ecrire avant le 31 octobre à la Fondation des prêts d'honneur aux jeunes, Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

### COMMUNICATION IMAGE ET SON FORMATIONS 88

Responsables de communication, formateurs et animateurs dans entreprises, collectivités, éducation, L'Ecole Normale Supérieure peut assurer votre formation.

**vidéo-son nouvelles technologies**

de janvier à juin 89 en modules de 7 à 20 semaines

Renseignements et inscriptions: 6, Grande-Rue, 92370 Sèvres 45-07-02-52

### PSYCHODRAME

L'Association française de psychanalyse et de psychothérapie analytique organise, à partir d'octobre, un cycle de formation par le psychodrame, psychanalytique en groupe destiné aux étudiants en fin d'études et aux professionnels de l'action sociale: assistants sociaux, éducateurs, psychologues, infirmiers des hôpitaux généraux et psychiatriques...

\* Renseignements et inscriptions à l'AFPSY, 19, rue Fabre-d'Eglantine, 75012 Paris. Tél.: 46-28-98-53.

### DÉPORTATION

Un voyage d'études à Auschwitz est organisé du 27 au 31 octobre par l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz à l'intention des personnels de l'éducation nationale. Voyage en avion aller-retour — Prix en chambre double 3 700 F.

\* Tous renseignements à l'Amicale d'Auschwitz, 10, rue Leroux, 75116 Paris. Tél.: 45-01-92-55.

### ANGLAIS

Les Editions Milan lancent *Mil Kids*! un magazine mensuel pour les élèves de sixième et de cinquième qui apprendront l'anglais. Cette publication comprend quatre cahiers (loisirs et activités; monde contemporain; vie quotidienne, histoire et civilisation) et une cassette.

\* Editions Milan, 300, rue Lécoultrieux, 31101 Toulouse Cedex 100. Le n° 35 F.

# CREEZ ET GAGNEZ!

votre entreprise au capital de 100.000 F, 30.000 F et la réalisation de votre projet

**Le Monde**

Concours National d'Adaptation

Organisé avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il primera le meilleur projet de création en vidéo, informatique, bande dessinée, spectacle vivant, etc. conçu à partir d'un livre de jeunesse.

17 - 18 - 19 - 20 novembre 1988

Demandez votre dossier de participation à ces concours à: Carrefour Média, Jeunesse de Nîmes - Hôtel de Ville - 75002 Paris Cedex ou 3614 Mail

# LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir **assistant-réalisateur** **scripte** **monteur-monteuse**

Cours directs (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année)  
Cours par correspondance (1<sup>re</sup> année théorique seulement)

**CLCF**  
16, rue du Delta, 75009 Paris  
Tél (1) 48.74.65.94  
Documentation M sur demande

# IEMI INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

POUR LES MANAGERS EUROPEENS DE 1992

FACE A LA MONDIALISATION DES AFFAIRES

**2<sup>e</sup> CYCLE**

LICENCE EUROPEENNE DES AFFAIRES en association avec le Centre de Management aux Affaires de Genève

10 MOIS de Management et de Missions Professionnelles Européennes

Admission: Jeunes cadres. Licence, DEUG, DUT, BTS ou diplômes CEE équivalent.

**(1) 42 66 66 82**

CANDIDATURE A LA SESSION SEPT/OCT INSCRIPTION IMMEDIATE

ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EUROPEEN

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

NIVEAU D'ETUDES \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_

**IEMI**  
71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - TEL: (1) 42.66.66.82

# Citez le premier fournisseur de guichets automatiques de banque en Europe

# FAUX



**S**i vous ignoriez que la bonne réponse était Nixdorf, n'incriminez pas votre système d'information, mais plutôt le nôtre.

Nous avons à ce jour investi beaucoup d'énergie, d'argent et de talent à servir nos clients, et peu à communiquer vers l'extérieur.

Pourtant, plus de 50% des banques européennes travaillent avec Nixdorf. Pourtant, la qualité de cette collaboration a fait de nous le premier

fournisseur de cette profession en Europe.

Les performances de nos terminaux bancaires y sont sûrement pour quelque chose. Mais il y a plus. L'originalité de Nixdorf, c'est d'approcher chaque problème «globalement». Donc en termes de réponse à un ensemble de besoins.

L'offre Nixdorf couvre matériel ET logiciel.

Siège ET succursale. Fourniture ET services. Dans l'immédiat ET pour l'avenir. Concerne la maintenance

ET la formation. Prend en compte performance ET retour sur l'investissement. Dans le jargon international, cela s'appelle le «Nixdorf Bankware». Un

mot-valise dont la traduction française la plus proche serait «savoir-faire Nixdorf en informatique bancaire».

Quand on a installé 150.000 postes de travail et 14.000 terminaux libre-service, dans des dizaines de banques dans le monde, on a bien le droit d'inventer un mot, non?

Nixdorf Computer S.A.

7-13 Boulevard de Courbevoie

92200 Neuilly-sur-Seine, Téléphone: 47471270

Nixdorf Computer Lyon S.A.

2 Avenue Georges Pompidou, 69003 Lyon

Téléphone: 72349600

**NIXDORF**  
**COMPUTER**

Fiabilité allemande, esprit français.

ES

ne science abusive

IEMI

2<sup>e</sup> CYCLE

(1) 42 66 66 83

مركزنا من الأصل

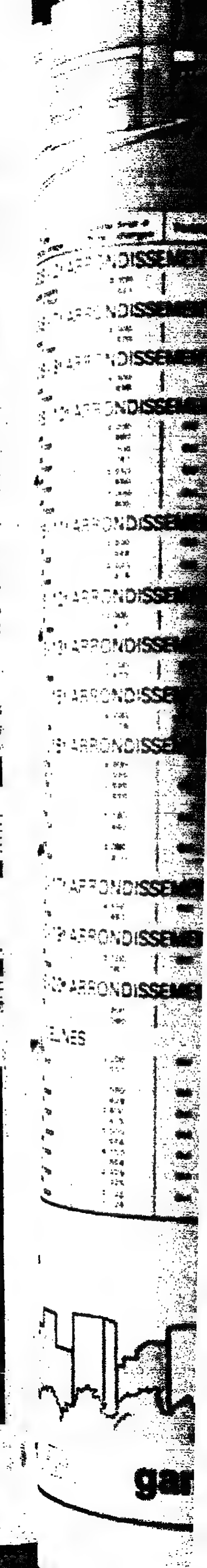
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

Real estate listings categorized by location (Paris, Hauts-de-Seine, etc.) and type (apartments, houses, offices). Includes contact information and prices.

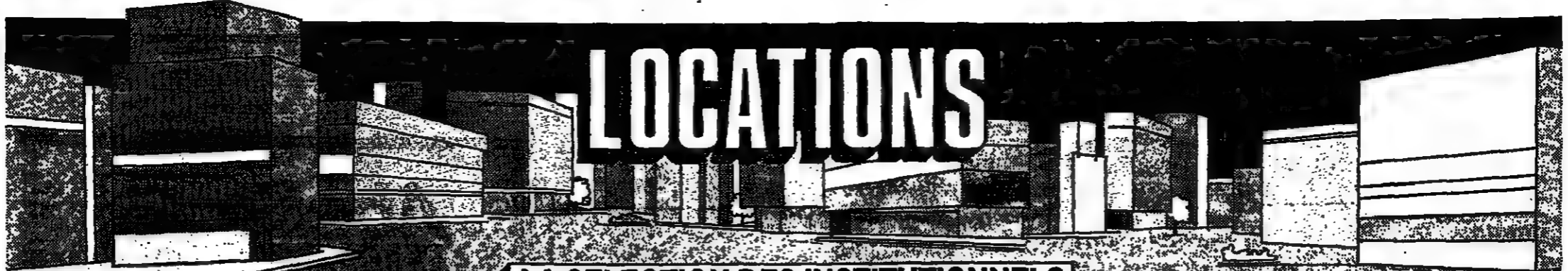
UNIQUE VELIZY (Zone d'activités) - Vente par propriétaire: 35 400 m2 de terrain, 20 000 m2 à usage de bureaux.

EXCEPTIONNEL PARIS - Vente par propriétaire: IMMEUBLE INDEPENDANT DE BUREAUX 5 600 m2.

Costa Brava VIZCONDADO DE CABANYES - Votre villa dans un domaine de grand standing, face à la baie de Palamos.



REPRODUCTION INTERDITE



### LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisse de Retraites  
 La sélection des appartements de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations	Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations	
<b>PARIS - 2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>91 - ESSONNE</b>					
5 Pièces duplex 116 m <sup>2</sup> , 8/7 <sup>e</sup> étage	9 300 1 851		10, rue St-Augustin AXA 40-75-59-28	Proche Bourse	2 Pièces 65 m <sup>2</sup> , r.-de-ch. Studio 36 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	3 100 758 3 150 370	OUI OUI	Rocquencourt, 13, r. des Erables SGI/CNP 47-42-17-81 Saint-Germain-en-Laye 40 bis, rue des Ursules AGF 42-44-00-44	Via./r.v.	
<b>PARIS - 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>92 - HAUTS-DE-SEINE</b>					
3 Pièces 122 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	18 000 1 870		48, av. de la Bourdonnais AXA 40-75-59-28	Refait à neuf	3 Pièces 68 m <sup>2</sup> , r.-de-ch. 2 Pièces 80 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage Studio 51 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	8 250 680 2 880 890 2 600 680	OUI OUI OUI	Saint-Germain-en-Laye 9 av. de la Rochequeuille AGF 42-44-00-44 Versailles, 27, r. Chps-Lagarde SGI/CNP 47-42-17-81 Versailles, Grand Sâcle Promenade Mona-Lisa AGF 42-44-00-44	Via./r.v.	
<b>PARIS - 8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>93 - SEINE-SAINT-DENIS</b>					
2 Pièces 46 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	4 300 885		18, rue de la Ville-Eviloyes AXA 40-75-59-28	Poss. parking Refait à neuf	4 Pièces 80 m <sup>2</sup> , 10 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 80 m <sup>2</sup> , 11 <sup>e</sup> étage	3 400 1 300 3 400 1 300		Massy, 7, sq. Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44 Massy, 7, sq. Yves-du-Manoir AGF 42-44-00-44	Poss. parking en plus. Via./r.v. Poss. parking en plus. Via./r.v.	
<b>PARIS - 10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>94 - VAL-DE-MARNE</b>					
4 Pièces 82 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	8 200 880	OUI	88-70, quai de Jarnages SVF 40-34-38-50	Immeuble neuf, standing	2 Pièces 66 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage Studio 27 m <sup>2</sup> , 6 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 89 m <sup>2</sup> , 10 <sup>e</sup> étage 3 Pièces 76 m <sup>2</sup> , 14 <sup>e</sup> étage 2 Pièces 46 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	3 800 1 688 3 500 1 327 2 170 828		Boulogne, 1, r. du Château SGI/CNP 47-42-17-81 Boulogne, 228, bd Jean-Jaurès GCI 40-16-27-00 Courbevoie, 1, square Vividil SVC 47-78-15-88 Courbevoie, 1, square Vividil SVC 47-78-15-88 Courbevoie, 42, terrasse de l'Iris SGI/CNP 47-42-17-81 Issy-les-Moulineaux, 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44 Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-28 Neuilly, 5 bis, bd Richard, Walloo SGI/CNP 47-42-17-81	Imm. récent, face à Neuilly Imm. récent, face à Neuilly	
<b>PARIS - 11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>95 - VAL-D'OISE</b>					
4 Pièces 88 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	5 800 948	OUI	5, impasse Carrière-Maingot SGI/CNP 47-42-17-81		4 Pièces 83 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage 2 Pièces 72 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 77 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	4 200 1 220 4 800 1 315	OUI OUI OUI	Suresnes, 13, av. G.-Pompidou (ex-rue Kéighey) SVC 47-78-15-88 Suresnes, 13, av. G.-Pompidou (ex-rue Kéighey) SVC 47-78-15-88	Imm. neuf, standing, chauff. en plus Imm. neuf, standing, chauff. en plus	
<b>PARIS - 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>96 - SEINE-SAINT-DENIS</b>					
5 Pièces 108 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	10 000 1 477		100, quai de la Rapée AXA 40-75-59-28	Refait à neuf	4 Pièces 88 m <sup>2</sup> , 11 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 88 m <sup>2</sup> , 12 <sup>e</sup> étage	6 210 900 3 180 1 230	OUI OUI	Pierrefitte, 52-64, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44 Pierrefitte, 52-64, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Via./r.v.	
<b>PARIS - 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>97 - VAL-DE-MARNE</b>					
4 Pièces 66 m <sup>2</sup> , 12 <sup>e</sup> étage	5 100 1 470	OUI	184, av. de Choisy SVM 47-42-44-44	Prox. square de Choisy	4 Pièces 88 m <sup>2</sup> , 7 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 84 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	4 100 620 1 080 1 880	OUI OUI	Cachan, 34, av. Carnot AGF 42-44-00-44 Charenton, 71, r. de Paris AXA 40-75-59-28 Nogent-sur-Marne 4 bis, rue Hoche SVM 47-42-44-44 Nogent-sur-Marne, 31, rue du Port SVM 47-42-44-44 Saint-Maur-des-Fossés, 195, boulevard de Créteil GCI 40-16-27-00	Via./r.v. Chauff. individuel Port de Nogent, récent standing, chauff. en plus Port de Nogent, récent standing, chauff. en plus	
<b>PARIS - 15<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>98 - VAL-DE-MARNE</b>					
2 Pièces 66 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	4 200 774	OUI	45, rue de la Quintinie SVM 47-42-44-44	MP Vaugliard, standing, récents	2 Pièces 57 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 67 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	4 200 1 220 4 350 1 218	OUI OUI OUI	Thiais, Rés. de Grignon 1, allée de Normandie AGF 42-44-00-44	Via./r.v.	
<b>PARIS - 16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>99 - VAL-DE-MARNE</b>					
2 Pièces 48 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage 3 Pièces 73 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	4 800 985 7 895 985	OUI	10, av. Victor-Hugo AXA 40-75-59-28 46, rue Claude-Terrasse LPE 40-50-14-17	Chauff. individuel proche Ecole S/P 11 h-19 h sauf mardi et dimanche, chauff. électrique S/P 11 h-19 h sauf mardi et dimanche chauff. électrique S/P 11 h-19 h sauf mardi et dimanche, chauff. électrique	4 Pièces 88 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 88 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	5 480 850 4 150 572 5 032 586	OUI OUI OUI	Cergy-Préfecture 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-28 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44	Gare Cergy-Préfecture Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v.	
<b>PARIS - 17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>100 - VAL-DE-MARNE</b>					
2 Pièces 43 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	4 800 462	OUI	128, rue de Tocqueville GCI 40-16-27-00	1 <sup>er</sup> location, apr. rénov. chauff. électrique	2 Pièces 57 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 67 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	4 800 480 4 350 1 218	OUI OUI OUI	Cergy-Préfecture 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-28 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44	Gare Cergy-Préfecture Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v.	
<b>PARIS - 19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>101 - VAL-DE-MARNE</b>					
3 Pièces 68 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	3 100 1 057	OUI	12, rue de Cambrai AXA 40-75-59-28		2 Pièces 56 m <sup>2</sup> , 14 <sup>e</sup> étage 2 Pièces 56 m <sup>2</sup> , 12 <sup>e</sup> étage	3 384 480 4 350 1 218	OUI OUI OUI	Cergy-Préfecture 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-28 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44	Gare Cergy-Préfecture Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v.	
<b>PARIS - 20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>					<b>102 - VAL-DE-MARNE</b>					
3 Pièces 85 m <sup>2</sup>	2 900 1 080		153-155, r. de Ménilmontant AXA 40-75-59-28	Poss. parking en plus	2 Pièces 56 m <sup>2</sup> , 12 <sup>e</sup> étage	2 200 900 2 200 900	OUI OUI	Cergy-Préfecture 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-28 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44	Gare Cergy-Préfecture Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v.	
<b>78 - YVELINES</b>					<b>103 - VAL-DE-MARNE</b>					
3 Pièces 70 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	3 200 857	OUI	Le Chesnay, Part II 5, square Raphaël AXA 40-75-59-28	Chauff. individuel	2 Pièces 56 m <sup>2</sup> , 14 <sup>e</sup> étage 2 Pièces 56 m <sup>2</sup> , 12 <sup>e</sup> étage	2 493 1 202 2 200 900	OUI OUI	Cergy-Préfecture 3, rue des Galeries AXA 40-75-59-28 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44 Saint-Germain Allée des Raguenaets Tour 18, bd G.-Agutte AGF 42-44-00-44	Gare Cergy-Préfecture Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v. Via./r.v.	
3 Pièces 85 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage 3 Pièces 85 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 104 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 83 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage Studio 40 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage 4 Pièces 87 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	3 550 428 3 400 475 5 000 664 4 150 864 2 328 325 3 132 1 128	OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI	Le Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-28 Le Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-28 Le Chesnay, 27, r. de Versailles AXA 40-75-59-28 Le Chesnay, 40, bd St-Antoine SGI/CNP 47-42-17-81 Le Chesnay, 25, r. de la Colle SGI/CNP 47-42-17-81 Poiivy, 5, av. des Ursules SGI/CNP 47-42-17-81	Chauff. individuel Chauff. indiv., libre au 30/11/88 Chauff. individuel, libre au 31/10/88						

AVA

gan

GENERALI

MUTUELLE

SGI-CNP

AGF

A proximité immédiate  
de la Défense

مكنا من الأصل

مكتبة من الأصل

**Le Monde INTERNATIONAL**



**LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**  
 organise deux concours généraux pour la constitution d'une réserve de recrutement de:

**TRADUCTEURS (m/f) \*** ET **TRADUCTEURS ADJOINTS (m/f) \***  
 \* économiques \* juridiques \* scientifiques

**DE LANGUE PRINCIPALE FRANÇAISE.**

**VOULEZ-VOUS DEVENIR TRADUCTEUR A LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES A BRUXELLES OU A LUXEMBOURG?**  
 Êtes-vous ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté? Êtes-vous en possession d'un diplôme universitaire (niveau maîtrise)? Votre langue principale est-elle le français? Possédez-vous, en outre, une connaissance approfondie d'au moins deux des langues suivantes: allemand, anglais, danois, grec ou portugais?

Dans l'affirmative, vous pouvez postuler à ces concours et vous procurer l'avis de concours et le formulaire de candidature obligatoire, encartés dans le Journal Officiel des Communautés européennes N° C 291 du 7.3.1988, en écrivant avant le 10 octobre 1988, de préférence sur carte postale, en mentionnant la référence COM/LA/1662-648-2.

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.  
 Bureau de Presse et d'Information des Communautés européennes: 61 rue des Beaux-Arts, 75782 Paris Cedex 16; 2 rue Henri Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES**

Traducteurs LA 7-6 COM/LA/643  
 \* économiques \* juridiques \* scientifiques  
 Au moins deux années d'expérience professionnelle post-universitaire, dont, pour les détenteurs d'un diplôme autre qu'un diplôme de langue, au moins 12 mois dans la traduction.  
 Être né(e) après le 14 octobre 1952.  
 N.S. Date limite pour la présentation des candidatures: 14 octobre 1988.  
 La Commission met en œuvre une politique dans le but de garantir l'égalité des chances des femmes et des hommes dans toutes les professions.

Traducteurs adjoints LA 8 COM/LA/644  
 Aucune expérience professionnelle n'est requise. Le diplôme donne accès au concours dès lors qu'il est acquis après le 14 octobre 1988.  
 Être né(e) après le 14 octobre 1952.

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**  
 l'Ecole de Traduction et d'Interprétation  
 ouvre une inscription pour un poste de

**PROFESSEUR  
 A L'UNITÉ DE FRANÇAIS**

**CHARGE :**  
 Poste à charge complète (10 heures hebdomadaires) comprenant l'enseignement de la traduction générale d'espagnol en français pour les étudiants francophones, de la traduction d'italien en français et de l'étude de textes français pour les étudiants non francophones.

**EXIGENCES :**  
 Doctorat ou grade équivalent. Langue maternelle et de culture française. Langues de travail: l'espagnol et l'italien; connaissance de l'anglais souhaitée.  
 Expérience de l'enseignement au niveau universitaire et de la traduction professionnelle.

**ENTRÉE EN FONCTION :** 1<sup>er</sup> octobre 1990.

Les dossiers de candidature doivent être adressés, avant le 30 novembre 1988, au Secrétariat de la Présidence de l'Ecole de Traduction et d'Interprétation, Place des Augustins 19, CH-1206 Genève, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

**ÊTES-VOUS CAPABLE DE DIRIGER  
 LE PROGRAMME LINGUISTIQUE  
 D'AMNESTY INTERNATIONAL ?**

- Avez-vous une solide expérience de la direction de programmes d'information destinés à un public de cultures et de langues diverses?
- Connaissiez-vous les problèmes auxquels ont à faire face les traducteurs et interprètes?
- Avez-vous les compétences nécessaires pour diriger des équipes de traducteurs, des volontaires et des services de production dans divers pays, qui, tous, comme vous, travaillent sous pression?

Si vous remplissez les conditions ci-dessus, vous pouvez poser votre candidature au poste de chef du nouveau service linguistique d'Amnesty International au Secrétariat International à Londres. Ce service de huit personnes comporte des équipes de traduction en arabe, espagnol et français, et une équipe qui coordonne la traduction et l'interprétariat dans une cinquantaine de langues.

**TRAITEMENT ANNUEL :** de £ 15 987 à £ 16 770 en avril 1989.  
**DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES :**  
 11 novembre 1988.  
**LES ENTREVUES AURONT LIEU LA SEMAINE  
 DU 12 DÉCEMBRE 1988.**

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à: Amnesty International, service du personnel, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne). Téléphone: 837 3805 (24 h/24).

**amnesty international**

**Industry Experts**

The International Finance Corporation, an affiliate of The World Bank, is increasing its activities in financing private sector projects in developing countries. The IFC is recruiting new staff members for its Washington, D.C. headquarters to evaluate investment proposals and promote business in developing countries around the world.

Applicants should have formal qualifications including practical training in a major branch of engineering. This should have been followed by at least ten years business experience with demonstrated managerial responsibility in a sector of manufacturing industry such as: pulp & paper, iron & steel, capital goods manufacturing or light industry/electronics. Some resident experience in developing countries and working knowledge of French or Spanish would be an asset; the ability to write concisely in English is essential. Applicants must be willing to travel world wide.

IFC offers a competitive benefits package including relocation expenses upon appointment and provision to maintain cultural ties with home country. Please send detailed curriculum vitae, in English to: Katherine Louthood, Recruitment Officer, International Finance Corporation, 1818 H Street, N.W., Room 1-2001, Washington, D.C. 20433.

**IFC International Finance Corporation**

**Abeille ASSURANCES** GROUPE VICTOIRE

L'un des tout premiers groupes d'assurances du secteur privé recherche

**ADJOINT AU DELEGUE GENERAL EN COTE D'IVOIRE**

Vous prendrez en charge:

- la production IARD sous ses aspects (commercial, technique et administratif)
- la gestion des sinistres des catégories dommages.

Vous participerez à l'animation et à la gestion d'une petite équipe.

A votre expérience (dans l'inspection commerciale en France ou à l'étranger), vous associez des qualités d'animation, d'autonomie et le goût des responsabilités.

Rémunération motivante + avantages liés au statut d'expatrié.

Réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 2130 AD/CD, à Mme IMBERT, Service Emploi 82, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

**MANAGEMENT CONSULTANT TRAINEES**

WE ARE A WORLDWIDE organization with over 30 years of proven success enabling major international companies to improve their effectiveness in a wide variety of fields.

YOU ARE YOUNG, success oriented, possessing excellent communication and interpersonal skills. You have probably graduated and gained relevant work experience.

**WE PROVIDE:**

- \* Exciting and rewarding career development.
- \* High earning potential.
- \* Extensive training.
- \* Initial income approximately \$ 25,000 Per Annum.

**IN ADDITION:** We have immediate vacancies for persons with previous consultancy experience.

IF YOU ARE INTERESTED in furthering your development and your career in a new field, contact us in English to:

PETER LLOYD  
 PO BOX 527  
 St. Helier  
 JERSEY (Channel Islands).

**Important complexe de formation  
 polytechnique supérieure en Côte-d'Ivoire**

**RECHERCHE**

- son RESPONSABLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ;
- son RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION ;
- son RESPONSABLE DE L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE ;
- son RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Dans un complexe neuf, largement équipé, groupant écoles d'ingénieurs et de managers en phase d'organisation.

Vous serez les collaborateurs directs du Directeur général.

De formation supérieure, avec une expérience dans le secteur privé et une expérience soutenue de l'environnement socio-économique africain, vous êtes motivé pour participer à un projet de développement.

Notre offre intéresse également les cadres fonctionnaires.

Contrat de 2 ans, renouvelable.

Merci d'envoyer lettre et C.V. à:  
 l'Ambassade de Côte-d'Ivoire,  
 Ministère de l'Enseignement Technique,  
 8, rue Daumont-Durville, PARIS-16<sup>e</sup>,  
 à l'attention de M. Nicolas.

**Information Dimensions**

**LEADER DU DÉVELOPPEMENT LOGICIEL**

INFORMATION - DIMENSION est une filiale de l'Institut Beteille. C'est la plus grande organisation privée de recherche qui a développé BASS, un système sophistiqué de gestion d'information binaire. Les études de marché ont révélé que nous sommes la compagnie leader dans ce domaine avec un support d'utilisation international.

**POSTE DE DIRECTION STIMULANT**

**DIRECTEUR DES VENTES EN EUROPE 40.000F/Mois**

Ceci est un nouveau poste stimulant basé en Europe et entraînant de nombreux déplacements. Nous recherchons une personne ayant une connaissance approfondie des marchés européens aussi bien qu'une aptitude pour les langues. Une parfaite maîtrise de l'Anglais et du Français est essentielle et une bonne connaissance de l'Allemand utile.

Vous assisteriez le Directeur Général en Europe dans le développement de l'organisation des ventes en France, Suisse, Allemagne, Italie et Grande-Bretagne ou qui implique le développement d'une stratégie commerciale des ventes, ainsi que la mise en place de méthodes efficaces d'organisation des ventes.

Vous devez avoir fait preuve d'une expérience de cinq à huit ans dans l'organisation des ventes dans le domaine informatique.

Flexibilité, mobilité et dynamisme sont des atouts pour ce poste qui offre un excellent salaire à la personne qualifiée.

Actual Téléphonez en mentionnant la référence C324 pour plus de renseignements  
 Tél: 19.44.717.3151 FAX: 39.44.7322.48.8136  
 Interact Associates Ltd - 62A High Street - Putney Bar - Berkshire RG9 5AR  
 Angleterre  
 après consultation des postes, le directeur, le sélection, formation et développement.

**interact**

**SEDRI, groupe français de dimension internationale fabriquant et commercialisant des produits high tech (leader en réseaux ciblés, vidéosculpture KREON, médical...)**

**recherche**

**CHEF DE PRODUITS CONFIRMÉ**

Sur base d'orientations stratégiques que lui indiquera la direction du marketing et assisté par une équipe de chefs de produits, le candidat sera chargé de manager la naissance et l'évolution de la vie de nos produits.

Il sera à l'écoute de nos marchés tels:

- de faire évoluer les produits de l'entreprise et d'en créer de nouveaux en collaboration avec le service RD et la force de vente;
- de s'assurer d'une stratégie de rentabilité financière de nos nouveaux produits avec la direction financière du groupe;
- d'élaborer et de superviser la commercialisation des produits du groupe en collaboration avec l'assistance clientèle support et avec nos conseils extérieurs.

Nous recherchons un candidat d'envergure, de formation et/ou d'expérience commerciale ayant une bonne capacité d'assimilation technique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) à  
**BERNARD AUTHOIS CONSULTANTS**  
 Rue des Pâquerettes 57, 1030 BRUXELLES.

**LOHR**

Constructeur de véhicules industriels recherche

**Un ingénieur mécanicien**

pour occuper la direction d'une filiale aux USA (Côte Est).  
 Ce poste s'adresse à un meneur d'hommes capable de prendre en charge la production et la gestion.  
 Une expérience aux USA serait appréciée.  
 Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. M8 à:  
 Direction des Ressources Humaines, Société LOHR,  
 29 rue du 14 Juillet, 67380 HANGENBETEN.

LOUS  
 D

ASSOCIÉE MAY...

administrateurs des...

...uel économ...

...taire Général

...édaction

...le Monde

...ES RENDE

...LES METIER

...ON DE POINT D

# ND NOUS VOUS PROPOSONS

# ETRE UN CHEF DE PUB RECONNU

**DE TRAVAILLER. BEAUCOUP. D'ECOUTER ET COMPRENDRE LES BESOINS DE VOS CLIENTS. DE GERER EN PLEIN STRESS. DE PLANIFIER AVEC LOGIQUE. D'IMAGINER POUR LES AUTRES. D'ECRIRE AVEC TALENT ET Celerite. DE VENDRE QUALITATIVEMENT. DE GARDER LE SOURIRE. D'APPRENDRE EN EQUIPE. DE GAGNER. D'AIMER VOTRE METIER.**

BAC + 4/5  
3/4 ANS D'EXPERIENCE

XAVIER DE FOUGERES  
1, PLACE DU PALAIS-ROYAL - 75 001 PARIS. TEL: 42.96.12.92

### BORIE-SAE RHONE-ALPES

Filiale régionale de la branche Génie Civil/Ouvrages d'Art d'un groupe français de dimension internationale (CA 22 Milliards FF, 25 000 personnes), recherche dans le cadre de son développement lié aux JO, un

## INGENIEUR TRAVAUX Génie Civil

Rattaché à la Direction Régionale, vous prendrez en charge la gestion complète (technique, budgétaire, contractuelle) d'importants chantiers ; ceci en totale autonomie et dans le respect d'objectifs négociés.

Ingenieur Génie Civil, idéalement âgé de 28 à 35 ans, vous bénéficiez d'une formation de type INSA, ESTP ou équivalent valorisée par une expérience Travaux d'environ 5 ans.

Une bonne maîtrise de la gestion, le sens du management et une aptitude au travail d'équipe sont vos qualités premières.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 703 L 117 M à notre conseil Geneviève CADOT qui le traitera en toute confidentialité.

EMPLOI **centor** 17, rue Louis Coërin  
69626 VILLEURBANNE CEDEX

Vous souhaitez allier réussite professionnelle et qualité de vie, optimiser votre carrière dans la région à laquelle vous êtes attaché. Notre cabinet, leader dans le domaine du conseil juridique et fiscal, vous offre cette opportunité.

Participez à notre développement au sein de l'un de nos bureaux, rattachés à 23 pôles régionaux ou dans notre filiale en Afrique du Nord. Nous recherchons des :

### CONSEILS SPECIALISES

- en Droit des Sociétés
- en Fiscalité.

Expérience minimum exigée : 3 ans.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, localisation géographique, prétentions) à :

KPMG - FIDAL  
2 bis, rue de Villiers  
92309 LEVALLOIS-PERRET,  
à l'attention de Mme LECLERCO.

KPMG FIDAL  
FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE

### L'ASSEMBLEE NATIONALE

recrute par concours externe

#### 4 administrateurs des services

(hommes ou femmes)

Fonctionnaires de l'Etat, les administrateurs des services ont des fonctions et une carrière comparables à celles des administrateurs civils.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité française, titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés des candidats au concours externe de l'ENA et âgés de 20 à 40 ans (sous réserve d'éventuelles dérogations).

Date limite de retrait des dossiers : 14 octobre 1988.  
Date de clôture des inscriptions : 22 octobre 1988.  
Epreuves d'admissibilité : 12, 13, 14 décembre 1988.  
Epreuves d'admission : mars 1989.

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de l'Assemblée nationale,  
233, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.  
Téléphone : 40-63-87-05 et 40-63-87-07.

### CHEZ NOUS NE CHÔME PAS I...

Cabinet de Conseil en Recrutement et Formation Commerciale, spécialisé dans le recrutement de cadres supérieurs recherche rapidement :

#### 2 CONSULTANTS SENIOR

3 ans d'expérience du recrutement en cabinet ou SSII

#### 1 RESPONSABLE FORMATION

Apte à gérer et développer notre activité

Connaissances secteur informatique INDISPENSABLE. Ambitieux, autonome et sympathique ; rejoignez-nous, vous ne serez pas Gédé !

Contactez Christian CADET, Directeur Général,  
Cadet Conseil Communication, 137 rue de Valenciennes, 75160 Le Chesnay

### Paris Mensuel économique

recherche

#### Secrétaire Général de rédaction

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3794 à PLAIN CHAMPS - 37, rue Froidevaux - 75014 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre de la création de son département prévoyance

### CAISSE PROFESSIONNELLE RECHERCHE

#### UN RESPONSABLE DES VENTES

rattaché au responsable de la prévoyance, pour la diffusion de produits d'assurance collective :

- auprès des entreprises,
- auprès des comités d'entreprises.

Dans le cadre d'objectifs définis avec la direction :

- il participe à la conception des actions promotionnelles,
- anime une équipe d'inspecteurs,
- conduit les négociations les plus importantes.

Profil :

- expérience de la vente des produits d'assurance collective,
- sensibilité aux problèmes de gestion,
- grand dynamisme et esprit d'équipe.

Si vous êtes intéressé, envoyez cur. vitæ + photo et prétentions à n° 8747, LE MONDE PUBLICITE - 5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS.

### AUDITEUR

The Walt Disney Company (France) S.A.

recherche pour sa division finance, un auditeur.

Rendront compte au Directeur Financier, il sera chargé de veiller au respect des engagements contractés par les différents partenaires de cette Société.

Ce poste nécessite de nombreux contacts avec des fabricants de biens de consommation de toutes tailles et appartenant à des secteurs d'activités très variés, utilisant la marque WALT DISNEY pour promouvoir leurs produits auprès du grand public.

Outre une solide pratique de la vérification des systèmes d'information comptable et de gestion, l'auditeur que nous recherchons par son sens psychologique (évaluation des partenaires) et sa bonne culture industrielle, sera capable d'apprécier la cohérence des résultats économiques annoncés à THE WALT DISNEY COMPANY, tout en s'assurant qu'il n'existe aucune distorsion en matière de communication avec les valeurs qui sont celles attachées au nom de WALT DISNEY.

Ce poste très riche et évolutif s'adresse à un jeune Sup de Co mobile, souhaitant faire une carrière internationale. Il aura acquis pendant deux ans au moins une expérience de l'audit des systèmes d'information, dans un contexte de même nature (concession de marques), ou chez l'un des «big Eight».

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable. La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Ecrire à notre Conseil Hervé ZEBROWSKI - 6, rue Victorien Sardou - 69007 LYON - qui répondra en toute confidentialité.

# LES RENDEZ-VOUS EMPLOI

OPERATION SPECIALE

## LES METIERS DE LA DISTRIBUTION

lundi 26 daté 27 septembre 88

LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS

### CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL

à vocation internationale recherche POUR SON DEPARTEMENT CONSEIL

## UN CONSULTANT EN ORGANISATION

formation grande école.

2 ans d'expérience minimum, pour conception et mise en place de systèmes informatiques de traitement de données comptables et de contrôle de gestion.

Qualités requises : - sens du contact - autonomie.

Nous proposons une rémunération attractive et de nombreuses possibilités d'évolution.

Envoyer lettre + C.V. à notre Conseil en Recrutement qui traitera les candidatures de façon confidentielle E.P.S.A.  
6 bis, avenue Mac Mahon 75017 PARIS.

**Abeille ASSURANCES**

**ADJOINT AU DELEGUE GENERAL EN COTE D'IVOIRE**

**MANAGEMENT CONSULTANT**

**RESPONSABLE DES SALES**

**RESPONSABLE DU CONTRÔLE**

**RESPONSABLE DE L'INVESTISSEMENT**

**RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

**OHA**

**ingénierie économique**

كذا من الأصل

Le Monde CADRES

DEMANDES D'EMPLOIS

Courtier spécialisé sur les marchés à terme, filiale d'une grande banque internationale, recherche... 1 OPÉRATEUR SPÉCIALISTE ACTIONS... 1 OPÉRATEUR MATIF...

BANQUE INTERNATIONALE recherche pour sa DIRECTION DES MARCHÉS... Jeune Assistant Gestionnaire Actions... Operateur de Marché debutant...

MANAGER 40 ans DES économie + IFG trilingue anglais/allemand. Expérience : presse/formation/conseil. Etude toutes propositions.

CHEFS D'ENTREPRISE L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs : INGENIEURS toutes spécialisations...

Société High Tech performante sur marché international dans domaines électronique artificielle, systèmes, recherche son... DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT...

GRUPE PROGRESSOR recherche pour son département MAIRING GROUPE CGIAUX(ALES)... THÈSE DOCTORAT INFORMATIQUE... MARCHÉ ASCENDANT...

Laboratoire de RECHERCHE SPATIALE recherche pour son centre d'application de Luchon (65)... TECHNICIEN MESURES PHYSIQUES...

FORMATION PROFESSIONNELLE

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AU COMMERCE ET A LA DISTRIBUTION (C.P.CO.DI.) VOTRE OBJECTIF Acquérir les moyens de la performance commerciale...

INVESTISSEZ 0,73 F C'est le prix de votre appétit pour découvrir : un organisme important dans un marché porteur...

SEATRAGE GROUPE MAINTIENS RECHERCHE RESPONSABLE CCIAL POUR SON AGENCE PARIS...

RECHERCHE SECURITE STENO-DICTYLO de coordination : culture générale et artistique, rédaction, secrétariat...

ANIMAUX CLUB VACANCES DES ANIMAUX... PENSION CHIENS CHATS... Bijoux LES LES BIJOUX ANCIENS...

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES/PRESSE, 26 ans, formation ISERP, CFJ + MTS communication, anglais courant... DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT, 41 ans, diplôme ECCIP...

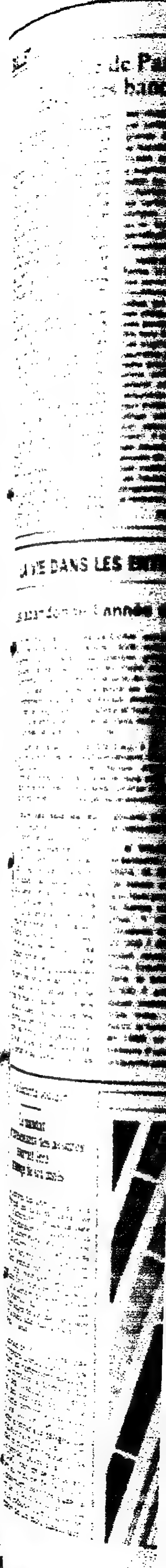
CADRE SUPERIEUR, double nationalité française, britannique, 45 ans, 25 ans expérience commerciale et gestion PME et multinationales... DIRECTEUR COMMERCIAL, 53 ans, 15 ans expérience...

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE VAL-D'OISE/YVELINES offre 3 sessions de « FORMATION-ACTION » à des « Managers et cadres expérimentés »...

ACHTAT BIJOUX Or ancien et moderne, bijoux, pierres précieuses, PERPORD bd des Filles, OPERA A, chaussée d'Antin, ETOILE 37, av. Victor-Hugo...

Jeune fille au pair Ch. J. Ft. au pair p. voit anglais pour enfant 11 ans. Adr. lettre, photo, passeport, 15h 7511 Bispérone LN Park Land PL 33 087 USA...

ANPE ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09 TEL : 42-85-44-40, poste 27.





# Économie

## BILLET

### La boîte de Pandore des cartes bancaires

Les banques vont-elles pouvoir reformer la boîte de Pandore qu'elles ont elle-mêmes ouverte ? Il n'est pas un détenteur de compte qui n'ait été sollicité pour l'attribution d'une Carte bleue, ou de toute autre carte bancaire grâce à laquelle on peut dépenser sans trop compter, le débit se faisant le mois suivant en la banque assurant le découvert.

« Payez, nous ferons le reste », ont pensé indignement le plupart des clients, à commencer par ces jeunes à qui l'on proposait la fameuse carte au moment même où ils ouvraient leur premier compte.

Aujourd'hui, seize millions et demi de Français utilisent ce moyen de paiement, ayant opté, en 1987, 910 millions de transactions grâce à lui et peut-être un milliard cette année. Car, loin de vouloir jouer les Crépus, les Français, qui ont avec l'argent - c'est connu - des rapports névrotiques, se sont mis à user de leur carte de crédit pour leurs moindres dépenses, ce qui ne fait qu'alourdir les frais de gestion. Il en coûterait un milliard de francs par an au GIE (groupe-ment des banques éditrices).

Les commerçants, qui se voient garantir le recouvrement de leurs créances, ne souhaitent pourtant pas que l'on augmente le taux de commission qui leur

est réclamé sur les transactions par cartes. Aussi bien, quelques grands établissements, comme la Société générale, la BNP et le Crédit lyonnais ont-ils décidé d'augmenter de 14 % à 35 %, selon les services proposés, les cotisations annuelles payées sur les cartes par les détenteurs de compte. On s'aperçoit en outre qu'ils s'orientent l'argent de leur portefeuille pour toute somme n'excédant pas 150 F.

Voilà résumée, sous une autre forme, la guerre de la tarification des services bancaires, dans des conditions aussi obscures que celles qui ont prévalu à propos des chèques il y a un an. Peu de voix parviennent à se faire entendre face à la puissance bancaire. Ces augmentations de tarifs sont peut-être justifiées, mais le client reste préoccuper devant ces décisions unilatérales. Il ne peut obtenir, par exemple, que soient rémunérés les dépôts qu'il ne peut éviter de faire (puisque la loi oblige son entreprise à verser son salaire dans un établissement). Il se sent piécé et poigné là où il ne veut pas que l'on accorde de pratiquer une tarification incohérente de ses services. Les hausses qui viennent d'être programmées n'ont pas de quoi rassurer.

FRANÇOIS SIMON.

## LA VIE DANS LES ENTREPRISES

### Kodak abandonne l'année de treize mois

A partir de 1990, les salariés de Kodak, aux États-Unis, vont cesser de travailler... treize mois par an. Depuis 1928, selon une tradition lancée par George Eastman, le premier groupe mondial de matériels photographiques, l'année se divisait en treize mois de vingt-huit jours. Ce calendrier permettait d'éviter les variations du nombre de jours d'un mois à l'autre et facilitait les comparaisons entre les résultats financiers mensuels. Ainsi, le département financier de Kodak établissait un rapport toutes les quatre semaines de vingt jours ouvrables et huit jours de week-end. Tous les cinq ou six ans, une semaine supplémentaire était ajoutée pour retrouver une correspondance avec le calendrier normal.

George Eastman était même allé jusqu'à demander au gouvernement fédéral d'adopter son mode de fonctionnement. Mais sa proposition avait été repoussée. Considérant qu'il est temps d'harmoniser le calendrier, l'entreprise Kodak devrait rentrer dans le rang en 1990. Mais il a fallu pour cela créer un comité de direction spécial, chargé d'« amoindrir les effets de ce choc culturel », explique-t-on au siège de la société, à Rochester.

● Expression des salariés au GAN. Des négociations sur le droit d'expression des salariés sont en cours dans les établissements du GAN-Vie et du GAN-Incendie-accidents. La direction veut rapprocher les groupes d'expression des cadres de qualité. Un accord-cadre signé le 12 avril avec la CFDT, la CFTC, la CGC, permet aux directions de proposer des thèmes de réflexion aux salariés. Pour la direction, c'est un moyen de relancer les groupes d'expression, dont le déclin constaté en 1987 (une dizaine de groupes peu actifs contre une centaine en 1984), est dû, selon elle, à l'absence de thèmes de réflexion, autant qu'aux délais ou à l'absence de réponses des directions aux questions posées, ou encore au manque d'organisation matérielle, invoqués par les salariés. A la demande des syndicats, les

groupes pourront être décloisonnés et déborder le cadre d'un service.

● Mécanisme pour chômeurs créateurs. Un employeur du Mans, M. Raymond Vannucci, vient de fonder une institution qui porte son nom pour aider les chômeurs de la Sarthe voulant créer leur entreprise. 1 million de francs seront consacrés au total à cette action, 20 000 F étant versés pour chaque projet retenu, dans un délai d'un mois. Ensuite, l'institution apportera, dans la limite de six embauches, 5 000 F par contrat de travail à durée indéterminée signé dans les trois mois. Marie-Dominique Vannucci, la femme du fondateur, a créé, en 1986, sa propre société d'accompagnement d'eau, qui emploie deux cent cinquante personnes.

■ Le gouvernement a examiné le projet de budget pour 1989, qui prévoit une augmentation de 4,7 % des dépenses publiques par rapport à 1988 (lire ci-dessous). ■ Que va devenir le « 1 % patronal ».

cette contribution des employeurs au logement de leurs salariés ? M. Bérégovoy, en s'y attaquant de nouveau, suscite la grogne de tous, de la CGT à la FNB (lire page 42).

■ La Commission de la CEE ne paraît pas disposée à abandonner sa demande de modification du statut de la région Renault sans compensation. Il n'y a toutefois pas unanimité en son sein (lire page 44).

## SOMMAIRE

### Au conseil des ministres

## La loi de finances pour 1989 prévoit une quinzaine de milliards de francs de réduction d'impôts

Les dépenses publiques atteignent 1164 milliards de francs dans le projet de budget pour 1989 que le gouvernement a examiné, mercredi matin 21 septembre. Ce chiffre est en augmentation de 4,5% par rapport à celui qui avait été retenu il y a un an à la même époque par l'équipe Balladur-Juppé pour 1988. Si l'on ajoute aux dépenses définitives du budget général les charges incluses dans les comptes spéciaux du Trésor, qui sont des opérations temporaires (prêts et avances consentis à des entreprises, à des collectivités publiques, à certains États étrangers...), on arrive à un total de 1167,7 milliards de francs de dépenses, en hausse de 4,68% sur l'année précédente.

Les recettes (fiscales et non fiscales) progressent, quant à elles, de 6,7% atteignant 1067,4 milliards de francs contre 1000,5 milliards de francs dans la loi de finances initiale pour 1988. Le déficit budgétaire prévu pour l'année prochaine est ramené à 100,3 milliards de francs contre 115 milliards en 1988 (estimations) et 120 milliards en 1987 (chiffre après exécution). En 1985, le déficit avait atteint un niveau maximum avec 153,3 milliards de francs. Il représentait alors 3,2% du PIB ; ce

pourcentage devrait être ramené à 2,1% cette année et à 1,7% en 1989.

Les dispositions fiscales contenues dans le projet de loi de finances bénéficient aux entreprises et aux ménages. Pour les premières, le taux de l'impôt sur les sociétés est ramené de 42 à 39% sur les bénéfices réinvestis (coût pour l'Etat 3,9 milliards de francs), cette mesure prenant effet dès la fin de l'année. La taxe sur les encours bancaires, créée il y a dix ans, est supprimée (coût : 1,5 milliard de francs), de même que sont réduites les taxes sur les contrats d'assurance industriels (800 millions). Les droits d'enregistrement sur les cessions de fonds de commerce passent de 16,60% à 14,60% et même à 14,20% si les collectivités locales (départements et communes) locales elles aussi leur prélèvement (coût pour l'Etat : 800 à 900 millions) ; l'indexation des tranches du barème de la taxe sur les salaires cotisés, quant à elle, 300 millions de francs.

Ce sont donc au total 7,4 milliards de francs d'allègements qui vont bénéficier aux entreprises, auxquels s'ajoutent une réduction de 2,5 milliards de francs de charges sociales contenues dans le plan emploi, annoncé il y a une semaine, soit 10 milliards de francs.

Les particuliers vont, quant à eux, bénéficier de plusieurs mesures d'allègement. Les principales concernent la TVA : suppression du taux réduit de 7% et regroupement des biens et services qui l'ont concerné (transports, spectacles, livres, chambres d'hôtel, repas dans les cantines...) sur le taux super-réduit de 5,5% (2,3 milliards de francs) ; baisse de la TVA de 33,3% à 18,6% sur les cassettes vierges et les cassettes vidéo - vierges et enregistrées - pour un coût de 900 millions. (On se souvient que M. Chirac avait déjà réduit de 33,3% à 18,6% la TVA sur les disques et les cassettes son enregistrées). La taxe à la valeur ajoutée est également réduite sur les abonnements au gaz et à l'électricité (18,6% à 5,5%), pour un coût de 2,4 milliards de francs, sur les appareils pour handicapés (taux passé de 18,6% à 5,5%) pour un coût de 200 millions de francs.

An total l'allègement atteint 5,8 milliards de francs auquel on peut ajouter la baisse de TVA sur les boissons non alcoolisées décidée fin juin (18,6% à 5,5%) représentant un coût de 2 milliards de francs en année pleine. Le gouvernement a également décidé quelques allègements de l'impôt sur le revenu : relèvement de 10 000 à 12 000 francs du plafond de déduction

fiscale pour la garde des enfants âgés de moins de sept ans ; déductibilité des cotisations versées aux syndicats dans la limite de 1% de la rémunération. Enfin, les taxes sur l'essence sans plomb vont être réduites de 20 centimes.

Au total, c'est une réduction de 7 milliards de francs environ dont bénéficient les particuliers (1) qui pourront en outre - s'ils créent une entreprise - voir pendant les cinq premières années leur impôt sur les bénéfices fortement réduit : 100% les deux premières années, 75% la troisième année, 50% la quatrième année, 25% la cinquième année.

Il faut déduire de ces allègements - 15 ou 17 milliards selon les modes de calcul - le prélèvement au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) soit 4,1 milliards de francs. Restent donc 11 à 13 milliards de baisse effective. Le gouvernement a annoncé des chiffres un peu supérieurs : 24,6 milliards d'allègements (dont 14,5 pour les ménages et 10,1 pour les entreprises), soulignant que sur cette somme, 16,6 milliards seulement représentent des mesures nouvelles, les 8 autres milliards ayant été engagés par le gouvernement Chirac.

(1) Non compris les 2 milliards de réduction sur les boissons alcoolisées.

## Les ressources de la nation

	1987 (milliards)	1988 (estimations)	1989 (projections)
● Ressources de la nation (en volume et en pourcentage)			
1) Produit intérieur brut marchand	2,2	3,2	2,7
2) Importations	8,5	7,6	5,3
● Emploi des ressources de la nation			
1) Consommation des ménages	2,3	2	2,2
2) Investissement total	4,1	6,5	4,9
dont : investissement des entreprises	4,9	5	6,5
3) Exportations	2,4	6,7	5,1
● Hausse des prix (en pourcentage)			
- En glissement (décembre à décembre)	3,1	2,8	2,2
- En moyenne annuelle	3,1	2,6	2,4
● Pouvoir d'achat (en pourcentage)			
- De salaire moyen par tête	0,8	1,3	1,3
- Des prestations sociales	1,3	3,2	2,5
- Des revenus disponibles brut	1	2,4	2,2

NB : les volumes sont estimés aux prix de l'année précédente.

Le tableau ci-dessus montre à quel point la croissance aura été forte cette année en France. Il montre aussi que c'est l'investissement qui l'a tiré (+ 9%) de même que les exportations (+ 6,7%), ce qui est un très bon signe. La consommation des ménages augmente de 2% en volume, ce qui n'est pas négligeable, et cela malgré une réduction du taux d'épargne de 12 à 12,5% du revenu disponible. En fait, le pouvoir d'achat après plusieurs années de quasi-stagnation recommence à augmenter dans le secteur privé (+ 2,4% en 1988, + 2,2% en 1989), les prélèvements obligatoires restent quasi stables sur les trois années 1987-1989 (44,6% à 44,7%).

La hausse des prix pour 1988 pourra difficilement être contenue à 2,8%, car les prix alimentaires jusqu'à présent très calmes manifestent quelques tensions. La baisse du prix du pétrole va heureusement limiter les dégâts causés par le dérapage des prix des services. L'objectif de 1989 (+ 2,2% en glissement) est extrêmement ambitieux. Ce sera le grand combat de M. Bérégovoy qui veut maintenir la parité franco-DM.

## 3 milliards tentants

La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ne paraît-t-elle pas du « défilé » du gouvernement ? C'est l'inquiétude des partenaires sociaux, même chez les plus chauds partisans du principe de « défilé ».

En effet, le taux de 7% retenu pour la nouvelle cotisation « défilée » entraînera une perte d'environ 3 milliards de francs pour la CNAF (l'équilibre se situant à 7,35% environ). Pour la compenser, on avait même envisagé au ministère de l'Économie la prise en charge par l'État d'une prestation précise, comme on le fit en 1982 pour l'allocation d'adulte handicapé. La proposition la plus en faveur était l'allocation de parent isolé, qui devrait coûter 3,4 milliards de francs cette année, d'autant qu'un pro-

blème d'articulation va se poser avec le futur revenu minimum d'insertion.

Finalement, le gouvernement a retenu le versement d'une simple subvention égale au manque à gagner en 1989 : pour la suite, un mode de compensation plus durable doit, dit-on, être trouvé. Mais les partenaires sociaux craignent que cette subvention ne soit supprimée pour 1990. En effet, selon les dernières estimations, la branche famille serait excédentaire de 3 milliards de francs en 1989 : tentation bien forte pour le budget de l'État. Ils ont donc protesté mardi 20 septembre, lors du conseil d'administration de la CNAF. Et l'Union nationale des allocations familiales réclame avec vigueur « une garantie de financement de la branche famille ».

**Le Monde**  
PUBLICITÉ FINANCIÈRE  
Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4330

## A la Sécurité sociale

### Le mandat des représentants des assurés pourrait être prolongé de six mois

Les élections des administrateurs représentant les salariés dans les conseils d'administration des caisses d'assurance-maladie et d'allocations familiales auront-elles lieu, comme prévu, en octobre 1989, six ans après celles de 1983 ? Le gouvernement semble sur le point de prendre une première décision. M. Claude Evin, ministre de la santé, de la sécurité et de la protection sociale, pourrait, dans un premier temps, prolonger de six mois le mandat des actuels administrateurs (Le Monde du 11 août).

La décision de M. Evin n'est pas facile à prendre. Lorsqu'il avait reçu récemment les partenaires sociaux, il avait pu constater la diversité des positions des syndicats sur cette question des élections. FO et la CFDT (cette dernière ayant ainsi infléchi son attitude) se prononcent pour le retour à la désignation des administrateurs. La CGT demandait le maintien des élections à la date prévue. Quant à la CFTC et à la CGC, tout en se déclarant favorables au principe de l'élection, elles se montraient ouvertes quant à un report de la date du scrutin. La CFTC avait indiqué qu'elle accepterait un report de six mois maximum.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

# SNCF

## EMPRUNTS SEPTEMBRE 1988 3 MILLIARDS DE FRANCS EN 2 TRANCHES - OBLIGATIONS DE F 5 000

EMPRUNT 8,80% ASSIMILABLE LE 2 FÉVRIER 1989 À L'EMPRUNT 8,80% MARS 1987  
MONTANT : 2 milliards de francs.

DURÉE : 11 ans et 122 jours.

PRIX D'ÉMISSION : 98,96%, soit F 4 948 par obligation.

JOUISSANCE ET RÉGLEMENT : 3 octobre 1988.

INTÉRÊT ANNUEL : 8,80%, soit F 440, payable le 2 février de chaque année ;  
1<sup>er</sup> terme d'intérêt payable le 2 février 1989 : F 147.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL au 3 octobre 1988 : 8,97%.

AMORTISSEMENT NORMAL : en trois tranches sensiblement égales, chacune des années 1988 à 2000.

- soit par remboursement au pair

- soit par rachats en bourse.

Pour information, à cet emprunt public vient s'ajouter un emprunt à taux variable TROP 1 mois d'un montant d'un milliard de francs, d'ores et déjà entièrement souscrit.

Une fiche d'information (visa COB n° 88-308 en date du 13 septembre 1988) est tenue à la disposition du public, sans frais, sur demande. Balé du 19 septembre 1988.

Souscrivez, dans les banques, dans les sociétés de Bourse, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste, les Caisses d'Épargne, les Caisses de Crédit Agricole Mutuel.

SNCF - Direction Financière - 17, rue de Londres 75009 Paris.

كذا من الأصل

كذا من الأصل

Econo

# Économie

## BUDGET

### Les députés socialistes veulent que le revenu minimum d'insertion soit un droit absolu

Le bureau du groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait arrêter, le mercredi 21 septembre, la position des députés PS sur le revenu minimum d'insertion (RMI).

Passé un peu au second plan pour cause de débat sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la discussion n'en est pas moins vive entre les élus socialistes et le gouvernement. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu, le mardi 20 septembre, pour mettre au point les amendements que les commissaires socialistes de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales souhaitent déposer.

La semaine dernière, le président de la commission, qui est également le rapporteur du texte, M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier), avait regretté que le projet présenté par le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, soit encore trop « flou ».

Les députés socialistes en pointe sur ce débat (M<sup>me</sup> Lecuir, M<sup>me</sup> Suenr, Battisti Boulard et Derosier) ont préparé plusieurs dizaines d'amendements pour améliorer le texte du gouvernement. Ils veulent notamment que le projet affirme, sans ambiguïté, que le RMI est un droit absolu, c'est-à-dire que le revenu minimum (2 000 francs par personne, 3 000 francs pour un couple, 600 francs par enfant) n'est pas conditionné par l'insertion. Compte tenu de l'état dans lequel se trouvent les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées auxquelles s'adresse le RMI, nombre de députés socialistes jugent impossible

de faire de l'insertion la condition sine qua non de l'octroi du revenu minimum. Se pose en outre un problème de faisabilité : comment, dans un laps de temps court, mettre en place des mesures d'insertion pour les 800 000 personnes les plus concernées par le RMI ?

#### Un objectif et non une condition

Les députés socialistes se défendent de vouloir tomber dans l'assistanat. Ils sont partisans de l'insertion, mais espèrent amener le gouvernement à mieux prendre en compte une réalité complexe sur le terrain qui se coïncide mal dans des textes trop contraignants. M. Michel Rocard avait rappelé lui-même, à Vienne, lors des journées parlementaires socialistes (le Monde du 14 septembre) que l'insertion devait rester un objectif et non une condition.

Concrètement, les personnes ayant bénéficié du revenu minimum seraient ensuite « branchées » sur une commission locale d'insertion. Dans le cas où l'intérêt ne respecterait pas son engagement d'insertion, le revenu minimum ne serait pas coupé, mais pourrait être versé à un tiers (une personne ou un organisme), de façon à alléger le processus un peu brutal d'interruption du versement prévu par le projet de loi.

Les commissaires socialistes souhaitent, en outre, que, dans le calcul des revenus d'une personne - calcul

qui permettra de savoir si l'intéressé a droit ou non au RMI - les allocations familiales soient prises en compte pour éviter un télescopage avec le SMIC. En effet, si on ne le faisait pas, le revenu minimum pour une famille de trois enfants, par exemple, dépasserait le montant du SMIC. En revanche, l'allocation logement ne serait pas enregistrée dans le calcul des ressources.

Par ailleurs, le débat sur la décentralisation de la gestion des dossiers a été au cœur des discussions de la commission des lois, présidée par M. Michel Sapin, qui a entendu, mardi, le ministre de la solidarité, M. Claude Evin. C'est M. Jean-Pierre Worms (PS, Seine-et-Loire) qui sera le rapporteur pour avis de la commission. On semble s'orienter vers une coprésidence (préfet-président de conseil général) des commissions départementales d'insertion.

Une autre solution a été avancée : le conseil général pourrait passer une convention avec l'autorité préfectorale. M. Evin a fait part de son inquiétude devant les risques de clientélisme ou de démagogie qui pourraient apparaître si les collectivités locales avaient, seules, la responsabilité de l'insertion. Pour éviter, des députés de différents groupes suggèrent que les collectivités locales participent elles-mêmes au financement du RMI, afin de les responsabiliser.

PIERRE SERVENT.

## SOCIAL

### Le financement du logement

### La bataille du « 1 % » patronal

Pour financer les aides à la personne (aide personnalisée au logement ou APL, allocation-logement sociale et allocation-logement familiale), M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a envisagé d'opérer un nouvel abaissement de la contribution des entreprises à la construction, - le fameux « 1 % » patronal, qui n'est plus que 0,72 % des salaires - et il souhaiterait le ramener à 0,57 %, tout en augmentant une nouvelle fois le taux des cotisations au Fonds national d'aide au logement ou FNAL.

(financé à 80 % par l'Etat et à 20 % par les entreprises). L'enjeu ? 1 milliard de francs pour alléger le poids des aides personnelles, devenu insupportable pour le budget. L'opposition du ministre de l'équipement et du logement, M. Maurice Faure, à la procédure choisie, l'annulation des partenaires sociaux contre ce projet, des raisons de procédure aussi bien que d'équilibre du système, ont conduit le ministre de l'économie et des finances à réduire ses ambitions. Le nouveau taux proposé est maintenant de 0,62 %.

Le 1 % logement prend de plus en plus l'allure d'une peau de chagrin. Créée en 1953, cette contribution des entreprises privées de plus de dix salariés au logement de ceux-ci est collectée par environ deux cents CIL (comités interprofessionnels du logement), par les cent trois chambres de commerce et d'industrie (1) et par des SIN (sociétés immobilières filiales d'entreprises nationales). Elle a été réduite déjà trois fois : ramenée à 0,90 % à la fin de 1978, à 0,77 % à la fin de 1985 (dans la loi de finances pour 1986, déjà par M. Bérégovoy et déjà avec un glissement vers le FNAL) et à 0,72 % à la fin de 1987 (dans la loi de réforme du 1 %).

L'intention, rue de Rivoli, cet été (le Monde du 5 août) était d'abaisser de 0,15 point le 1 %, les deux tiers de cette baisse étant récupérés grâce à une suppression des cotisations au FNAL et au tiers alléguant les charges des entreprises. Le tollé fut général, à l'exception de l'Institut La Botz (2), qui se prononça pour une « contribution volontaire de l'entreprise au CIL de son choix ». Protestations à la fois sur la procédure et sur les effets prévisibles de cette décision sur la construction et l'emploi, mais aussi sur le devenir de cette institution spécifique à la France qui n'a pas son équivalent chez ses voisins européens. On enregistrera ainsi les protestations plus ou moins véhémentes

des grandes centrales syndicales (CGT, FO, CGC, CFDT, CFTC) que l'on trouve rarement unanimes, certaines (CGT et FO) réclamant même un retour au taux de 1 %. C'est que le 1 % est souvent considéré comme un salaire différé et que les syndicats sont associés, plus ou moins étroitement, à la gestion des organismes collecteurs.

#### Unanimité complète

Les fédérations spécialisées des syndicats de salariés (et notamment de la CGE, de la CGC, de FO) insistent sur les risques qu'une telle mesure faisait courir à l'emploi dans le bâtiment, tandis que la FNB (Fédération nationale du bâtiment) chiffrait à 4,165 milliards de francs la perte de chiffre d'affaires pour les entreprises, à 12 000 logements la baisse des mises en chantier, à 14 000 le nombre de emplois supprimés, dans une profession qui commence à peine à respirer. La Confédération nationale du logement (association de locataires très présente dans les HLM) écrit que la suppression du 1 % d'ici à 1992 « augmentera les loyers moyennant un droit de réservation de logements locatifs pour les salariés des entreprises cotisantes. Un apport indésirable. L'unanimité fut complète sur la procédure, et M. Maurice Faure est monté en première ligne. En effet, la loi du 31 décembre 1987, qui reformait le 1 %, a mis en place l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction, un établissement public industriel et commercial, dont le conseil d'administration est paritaire et qui est, notamment, chargé de proposer « aux ministres intéressés les éventuelles adaptations de taux » de la collecte. Il fallait au moins la consultation d'autant que, lors de la discussion de cette loi, le Parlement avait refusé un amendement visant à inclure dans les lois de finances l'éventuelle modification annuelle de ce taux... On a consulté donc, mais, mise en place en mai dernier, l'agence a aussi été chargée par le

gouvernement d'un rapport annuel sur l'évolution des sommes investies. Il ne sera prêt qu'à la mi-novembre, et le président de l'agence, M. Etienne Guéan, désigné au logement social du CNPE, est catégorique : « En aucun cas je n'accepterai qu'on le bécote », dit-il. Au mieux pourra-t-il fournir aux parlementaires des « éléments pour éclairer le débat budgétaire ».

#### 60 milliards de francs

Chaque année, les fonds dont disposent les organismes collecteurs s'élevaient à quinze ou seize milliards de francs, provenant essentiellement de la collecte « fraîche » et pour l'autre de remboursement des prêts. Actuellement, les encours de prêts atteignent près de 60 milliards de francs, dont les deux tiers ont été « engrangés » dans les années de forte croissance économique et de forte inflation. La diminution du taux est donc compensée par le « retour » de sommes d'autant plus importantes qu'elles ont été prêtées quand la collecte était importante. L'inertie du système est telle que ce n'est que dans quelques années que l'effet des diminutions successives du taux de collecte deviendra tangible, par une baisse des sommes distribuées par les CIL. Certains experts évaluent que l'équilibre du système et la survie de l'insertion, à terme, sont garantis si le taux de collecte en 1989 est de 0,63 % de la masse des salaires...

Etant donné la conjonction des oppositions de tous bords à son initiative, tout a fait justifiée par son souci de rigueur budgétaire, M. Bérégovoy, tout comme son ministre délégué chargé du budget, M. Michel Charasse, doit s'attendre à subir un tir croisé lors du débat budgétaire.

JOSEF DOYÈRE.

(1) Regroupés pour la plupart dans l'UNIL (Union nationale interprofessionnelle de logement).

(2) Institut de recherche politique, économique et sociale créé en 1979 à l'initiative de M. Bernard de La Rochefoucauld, il regroupe cinquante grandes entreprises.

(3) Le conseil social HLM, qui regroupe les partenaires des HLM (associations d'usagers, les cinq grands syndicats de salariés, des associations socio-professionnelles et des associations d'anciens locataires) affirme que « l'imputation envisagée compromettrait chaque année le logement de 20 000 à 30 000 familles ». Il a élu le 7 septembre à sa présidence M. Etienne Guéan.

### L'impôt de solidarité sur la fortune amendé par la commission des finances

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 septembre, le projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Les députés socialistes et communistes ont voté pour. Les députés UDF, RPR et UDC ont voté contre. L'aménagement d'une tranche d'imposition supplémentaire à 1,1 % sur les patrimoines supérieurs à 20 millions de francs a été adopté.

Les députés socialistes ont trouvé, mardi matin 21 septembre, sur leur bureau, un rappel à l'ordre de leur président de groupe, M. Louis Mermaz. L'alerte fut donnée mardi matin : à la première réunion de la commission des finances qui devait étudier le projet d'impôt de solidarité sur la fortune, seuls huit députés socialistes étaient présents contre une douzaine d'élus de l'opposition. Un communiqué sibyllin, diffusé en fin de matinée, expliquait qu'« en raison du nombre et de l'importance des amendements déposés », le rapporteur général, M. Alain Richard (PS), souhaitait « approfondir sa réflexion » et reportait donc la discussion à l'après-midi.

A 15 heures, le « coup de semonce » de M. Louis Mermaz ayant produit son effet, une vingtaine de communistes socialistes répondirent docilement à l'appel, aux côtés de six députés de l'opposition.

La Commission des finances adopta quatre principaux amendements. Conformément aux vœux du groupe

socialiste, et en dépit du désaccord de M. Michel Rocard, qui ne souhaitait pas dépasser la « seule psychologique » de 1 %, la commission déposera un amendement créant une tranche d'imposition à 1,1 % pour les patrimoines supérieurs à 20 millions de francs (1). En « échange », députés socialistes et communistes ont voté le relèvement du seuil de déclenchement de l'ISF de 4 millions à 4,5 millions de francs. Ils ont également accepté de placer à 70 % (contre 80 % dans le projet initial du gouvernement) la barre maximale d'imposition sur un ménage, se rapprochant ainsi du souhait du groupe centriste UDC, qui avait fixé ce seuil à 66 %.

Enfin, surprise de dernière minute, la majorité a déposé un amendement tendant à une exonération - plafonnée à 1 million de francs - des salariés actionnaires de leur propre entreprise.

La Commission a repoussé les amendements proposés par les élus communistes, qui souhaitaient fixer le seuil de déclenchement de l'ISF à 2,5 millions de francs, établir des taux progressifs d'imposition jusqu'à 2 %, et introduire les actifs professionnels dans le calcul du patrimoine.

La proposition d'amendement de M. Michel Ormano (UDF) de ne voter l'ISF que pour une durée d'un an a également été rejetée.

En revanche, certaines des propositions de l'UDC, visant pour la plupart à l'élargissement des exonérations sur les biens professionnels ou à la prise en compte du nombre d'enfants, ont été retirées - cette fois, réellement, pour « approfondir la réflexion » - et pourraient être abordées en séance.

selon la procédure prévue par l'article 88 du règlement de l'Assemblée, qui permet la discussion d'amendements n'ayant pas été antérieurement soumis à la commission.

Si le groupe RPR s'est déclaré hostile au principe même de cet impôt, l'UDF et l'UDC ont, laissez entendre qu'elles n'y étaient pas hostiles sur le fond mais qu'elles ne pouvaient voter un texte n'allant pas dans le sens des amendements avancés par leur groupe.

Au cours d'une conférence de presse, mardi après-midi, M. Mermaz a précisé que les membres de son groupe avaient approuvé à l'unanimité, les amendements proposés. M. Mermaz, à qui l'on demandait si les socialistes ne s'efforçaient pas ainsi de plaire tant aux communistes (création d'une tranche supplémentaire) qu'aux centristes (établissement du taux maximum d'imposition), a répondu : « L'ISF est un texte équilibré, correspondant au souci de l'intérêt général ». Il est vrai que deux Français sur trois se sont déclarés favorables à cet impôt.

PASCASLE ROBERT-DIARD.

(1) L'impôt sur les grandes fortunes (IGF) voté en 1981, prévoyait un taux d'imposition de 2 % pour les patrimoines supérieurs à 20,6 millions de francs.

La préparation de la convention médicale. - En vue du renouvellement de la convention entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie et au titre des enquêtes de représentativité sur les syndicats va être ouvert le 5 octobre par le ministre de la santé et de la solidarité; elle s'achèvera le 5 janvier 1989. Selon la jurisprudence, seuls les syndicats réunissant au moins 5 % des médecins libéraux et implantés dans un nombre suffisant de départements peuvent participer aux discussions conventionnelles. En 1984 deux organisations seulement avaient été reconnues représentatives : la Confédération des syndicats médicaux français, créée en 1967 (sept mille adhérents) (environ 20 % des praticiens) et la Fédération des médecins de France, créée de huit mille cinq cents (10 %). La nouvelle fédération des médecins généralistes MG France, qui déclare réunir cinq mille généralistes dans soixante-cinq départements, va poser sa candidature selon son président, le docteur Richard Bouron, pour « rendre aux généralistes leur droit d'expression ».

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1988

### "PACTE" DU GROUPE CIC: 1 MILLIARD DE F A 8,80%\* UN NOUVEAU PRODUIT POUR LES PMI.

- Entreprises concernées :** - Entreprises industrielles ou de services à l'industrie à croissance rapide, innovatrices et performantes.
- Chiffre d'affaires inférieur à 100 Millions de F.
- Modalités pratiques :** - \*Taux - prêt à 1 an : 8,80 % - prêt au-delà d'1 an : 9,10 %.
- Montant : suivant les dossiers présentés.
- Remboursement : par trimestrialités constantes.

**Informations :** Auprès de votre banque du Groupe CIC.  
Ces ressources ont été collectées par les banques du Groupe CIC dans le cadre des CODEVI.

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS, LYONNAISE DE BANQUE, BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE, CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST, SOCIÉTÉ NANCÉENNE VARIN-BERNIER, BANQUE SCALBERT DUPONT, CREDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE, BANQUE REGIONALE DE L'OUEST, SOCIÉTÉ BORDELAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, BANQUE REGIONALE DE L'AIN, BANQUE TRANSATLANTIQUE, UNION DE BANQUES REGIONALES POUR LE CREDIT INDUSTRIEL, BANQUE BONNASSE, CIO-UNION EUROPEENNE, INTERNATIONAL ET CIE, BAIL EQUIPEMENT.



COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC  
52, rue de Monceau - 75008 - PARIS

### La dette du tiers-monde domine la préparation des assemblées du FMI et de la Banque mondiale

La préparation des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui s'ouvrent officiellement le mardi 27 septembre à Berlin a été dominée par le problème de la dette du tiers-monde.

A la conférence ministérielle de la zone franc, le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré à Paris que la France portait son aide publique au développement à 0,54 % de son produit national brut en 1989, contre 0,51 % en 1987. L'ambition française reste de « parvenir dans les meilleurs délais à l'objectif internationalement reconnu de 0,7 % », a précisé le ministre. Les participants à la conférence n'ont pas caché leur préoccupation face à l'effort de l'effort fourni par les pays industriels et ont exprimé le vœu que l'aide européenne soit renforcée et que le système de stabilisation des recettes à l'exportation, le Stabex, soit accru en volume. Sur ce point, le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, a appelé les quatre pays africains membres de la zone franc à se mobiliser pour soutenir la France, qui « se trouve assez isolée dans son souci de préserver et même de renforcer » le Stabex. Cet appel

est particulièrement pressant sur la proposition de la Commission européenne de « créer une facilité nouvelle d'aide hors projet » destinée à alléger le coût des politiques d'assainissement économique des pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP) associées à la CEE par les accords de Lomé.

A Washington, où il participait à une réunion d'experts, M. Tomomitsu Oba, conseiller spécial du ministre japonais des finances, a estimé que le FMI devrait être doté des moyens lui permettant d'aider, par la biais d'un fonds spécial de garantie, les nations endettées à mettre en œuvre des programmes de conversion de dette.

A Hambourg, l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a préconisé, dans une interview à l'hebdomadaire Die Zeit, dont il est un des codirecteurs, le lancement d'un « plan Marshall des pays industriels » dont la direction politique pourrait être confiée au Japon. Ce plan, dénommé « accord général de prêt », permettrait de régler le problème de la dette du tiers-monde sur de nouvelles bases, applicables au cas par cas selon les pays endettés.

REPER  
Econo  
CULTURE  
manifeste  
EN  
GROUPE CIC

# Économie

## REPÈRES

### Conjoncture

#### Croissance de 3% du PNB aux États-Unis au deuxième trimestre...

Après une croissance de 3,4% en rythme annuel au premier trimestre, la progression du produit national brut est revenue à 3% durant le deuxième, annonce le département du commerce, révisant ainsi en baisse sa première estimation de 3,3%. Cette indication est de nature à rassurer ceux qui craignaient qu'une expansion trop rapide de l'activité économique ne fasse remonter les anticipations de relèvement des taux d'intérêt aux États-Unis. Mais les indications sur les prix sont nettement moins encourageantes. L'indice des prix lié au calcul du PNB a augmenté, en rythme annuel, de 5,5%, la plus forte progression depuis le troisième trimestre 1982, contre 1,7% durant les trois premiers mois de 1988. Même si le département du commerce a légèrement revu en baisse la poussée des dépenses de consommation, qui jouent pour les deux tiers dans le revenu national, la décelération de l'activité économique est loin d'être encore évidente.

#### ...recul de 1% du PNB japonais

Au cours du deuxième trimestre, le produit national brut japonais a baissé de 1% par rapport au trimestre précédent, ramenant le rythme de croissance annuel à -3,9% contre 11,2% durant le premier trimestre, indique l'agence gouvernementale de planification économique. Il s'agit du premier fléchissement en neuf mois, selon les experts de l'agence, ce ralentissement, relatif, ne sera que temporaire et devrait être suivi d'une expansion économique « stable » et, au total, vigoureuse. Le tassement du deuxième trimestre est attribué à une baisse — par rapport à un niveau très élevé — des dépenses pour la construction de logements neufs, à

une contraction de 3,8% des exportations et de 3% des investissements publics. Pour sa part, l'organisation japonaise pour le commerce extérieur, Jetro, annonce qu'au cours des six premiers mois de l'année les importations japonaises de produits manufacturés ont augmenté de 49,4% par rapport à la période correspondante de 1987.

### Industrie mécanique : regain d'optimisme

Alors que la production de l'industrie mécanique française avait baissé en volume de 2,2% en 1988, la FIMTM (Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux) attend une progression de 3% pour 1988. La croissance annuelle de la production est même estimée à 4% d'ici l'an 2000, contre 1,6% de 1970 à 1985. Profitant de la reprise globale de l'investissement industriel, les mécaniciens français espèrent un autre devenir le second exportateur européen, derrière la RFA, et le quatrième mondial.

### Taux hypothécaire

#### Relèvement à 12,75% en Grande-Bretagne

Les trois plus grandes sociétés de prêts hypothécaires britanniques ont lancé le mouvement en décidant, le mardi 20 septembre, de relever leurs taux à 12,75% contre 11% à 12% selon les cas, auparavant. Ce relèvement du crédit immobilier applicable au 1<sup>er</sup> octobre était attendu après la hausse à 12%, le mois dernier, des taux de base bancaire en Grande-Bretagne. Compte tenu de la précédente hausse, en août, les Britanniques seront confrontés à la plus vive remontée des taux hypothécaires depuis 1978. Le poids de ce type de prêts dans l'indice des prix étant d'importance, l'accélération de l'inflation, sensible en août avec une progression de 5,7% sur douze mois — risque de persister, dans un premier temps tout au moins.

## AGRICULTURE

### Pour obtenir le paiement immédiat d'une prime compensatrice

#### Les éleveurs ovins manifestent en Limousin

LIMOGES  
de notre correspondant

Reprise de l'agitation dans les campagnes du Centre-Ouest. Vendredi dernier, 16 septembre, les responsables des organisations ovines de Limousin, Périgord, Poitou-Charentes et du Berry-Bourbonnais se sont réunis à Bellac (Haute-Vienne) au centre géographique de la première zone française de production d'agneaux de boucherie.

A la veille de deux échéances européennes importantes, la réunion, le vendredi 23 septembre, du comité de gestion de la viande ovine et celle, le lundi 26, du conseil des ministres de la CEE, les éleveurs de moutons ont décidé de maintenir la pression pour ne pas laisser oublier leur revendication actuelle : le paiement immédiat de la prime compensatrice.

Dès le lundi 19 septembre, des manifestations nocturnes ont réveillé Bellac et Limoges : feux de pneumatiques, rues barrées, pétards et feux de Bengale, manifestations qui se sont déroulées sans incident, les forces de police étant restées invisibles.

La prime compensatrice a été instituée en 1980 par Bruxelles pour pallier les distorsions de concurrence induites par les accords préférentiels Grande-Bretagne-Nouvelle-Zélande, qui permettent l'entrée en Angleterre et donc dans la CEE de viande ovine à bas prix. Elle représente aujourd'hui, selon les éleveurs de moutons limousins, 9 F par kilo

d'agneau carcasse et devrait être payée en avril 1989.

Ces derniers jours sur les foires régionales, les cours de l'agneau sont tombés de 34 F à 28 F le kilo carcasse. Les éleveurs demandent, pour contrebalancer les effets désastreux de cette chute sur leur trésorerie, le paiement anticipé de la prime. Le ministre de l'Agriculture a promis d'appuyer à Bruxelles cette revendication. Les responsables ovins du Centre-Ouest ont décidé, en conséquence, d'attendre jusqu'à la fin septembre avant de passer à des actions plus vives si cette revendication n'était pas entendue.

Les manifestations de ces derniers jours relancent une agitation qui avait commencé dans le Centre-Ouest l'été 1987 : des interceptions de camions importateurs, des barrages de route et de voies ferrées avaient entraîné l'inculpation de six responsables et militants syndicaux paysans limousins, inculpations qui se sont terminées voici deux semaines sur un non-lieu.

GEORGES CHATAIN.

## EN BREF

• Journée d'action des cadres CGT le 15 novembre. — L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT organise, le 15 novembre, une journée nationale d'action consacrée à « l'expression particulière » de ces catégories, et annoncé son secrétaire général, M. Alain Obadia, le 20 septembre. L'UGICT participera aussi à la journée d'action de la CGT, le 27 septembre, sur la protection sociale. Pour M. Obadia, les ingénieurs et cadres jouent un rôle « de plus en plus actif dans le développement de l'action », et leurs revendications « convergent totalement avec celles de l'ensemble des salariés ».

• Grève des techniciens de l'aviation civile. — Le Syndicat autonome des techniciens de l'aviation civile (SATAC) a appelé à la grève, le 21 septembre, pour protester contre l'évolution des négociations avec le ministère des transports. Les deux griefs essentiels du SATAC portent sur le statut et les primes des techniciens. Ils estiment que le niveau de connaissances exigé d'eux est supérieur à celui des contrôleurs de la navigation aérienne, mieux payés qu'eux de 3 000 à 4 000 F par mois.

(Publicité)

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**Avis de consultation pour concession autoroute Casablanca-Rabat-Kenitra**

La Direction des routes (DRCR) lance une consultation pour la concession de l'autoroute Casablanca-Rabat-Kenitra.

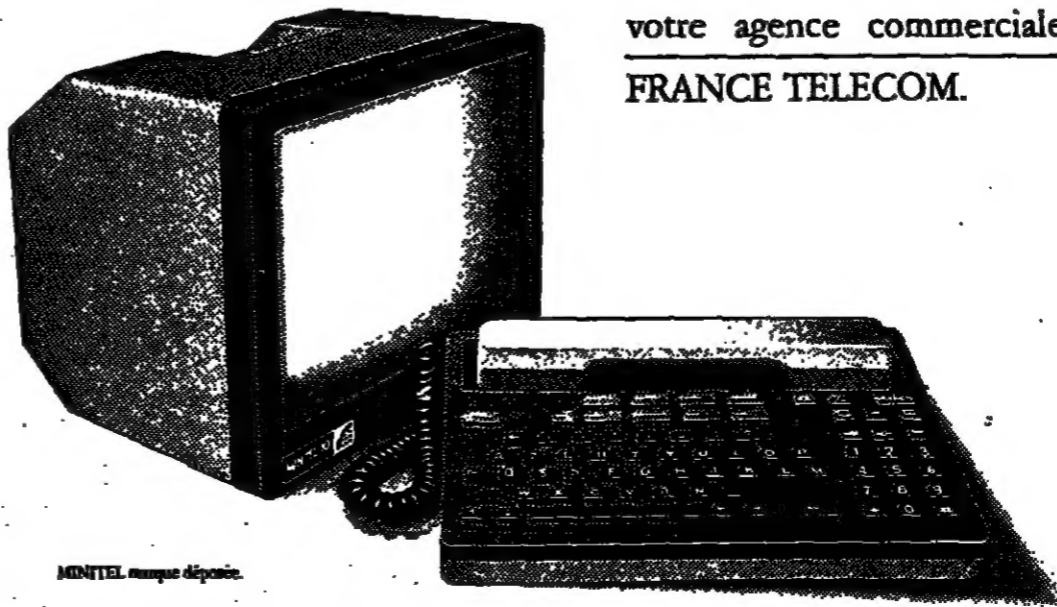
Retrait du dossier :  
CID, avenue John-Kennedy,  
Rabat - Tél. : 32844M.

Dépôt des offres :  
DRCR, BP 6226, Rabat Institut,  
avant le 1<sup>er</sup> novembre 1988  
à 10 heures

# 36 16 ET 36 17

## DEUX ACCÈS PLUS QUE JAMAIS A L'HEURE PROFESSIONNELLE.

Avec les 3616 et 3617, on peut s'informer, informer, décider, gagner du temps, des marchés et de l'argent... Avec ces deux nouveaux accès du kiosque télématique réservés aux professionnels, vous disposez sans abonnement ni investissements préalables, de banques de données et de services financiers, marketing, juridiques, informatiques. Une source d'informations très performantes à des coûts très intéressants. 3616 et 3617, des services à très haute valeur ajoutée pour vous permettre plus que jamais de taper fort en affaires. Pour connaître les nouveaux services professionnels, tapez 3616 MGS puis **Sommaire**. Pour tous renseignements complémentaires, consultez votre agence commerciale **FRANCE TELECOM.**



MINITEL marque déposée.

**TAPER MINITEL, C'EST TAPER FORT EN AFFAIRES.**



مكثرا من الأصل



Marchés financiers

BOURSE DU 21 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 57

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and 20/9.

Comptant (selection)

SICAV (selection)

Comptant and SICAV tables listing various financial instruments, their values, and market movements.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for exchange rates and gold market prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten note: كذا من الأصل

كنا من الأصل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 A Bruges, M <sup>me</sup> Thatcher a plaidé pour une Europe des patries et libérale.	9 La campagne pour les élections cantonales et la tradition des potentats.	12 Justice : la Dernière Tentation du Christ devant les juges.	SPECIAL FESTIVAL D'AUTOMNE 19 et 20 Les Soviétiques. 22 et 23 Les Allemands. 24 et 25 Les Français.	41 La loi de finances pour 1989. 42 Le revenu minimum d'insertion. - L'impôt de solidarité sur la fortune. 44 M. Faureux rouvre avec Bruxelles le dossier du statut de Renault. 44-45 Marchés financiers.	Abonnements ..... 2 Annonces classées ..... 36 à 40 Campus ..... 31 à 34 Cartes ..... 12 Météorologie ..... 17 Mots croisés ..... 17 Radio-Télévision ..... 17 Expositions ..... 27 Spectacles ..... 28 à 30	• Petits ou gros patrons, le nouveau service-Bourse est prêt à partir ..... BOURSE • Le marché de l'art sur internet ..... ARTLINE 36-15 tapez LEMONDE • LES JEUX OLYMPIQUES EN DIRECT. 36-15 tapez LM

## Au conseil des ministres M. Mitterrand se félicite d'un budget 1989 qui « prépare l'avenir »

La réunion du conseil des ministres de mercredi 21 septembre a été essentiellement consacrée à l'adoption du projet de budget pour 1989. M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement, a indiqué, à la sortie du conseil, que M. François Mitterrand avait lui-même dégagé les « deux points forts » de ce budget : selon le président de la République, c'est « un budget qui prépare l'avenir », c'est aussi « un budget qui poursuit l'effort de maîtrise des finances publiques, et dont l'objectif est de créer un environnement économique favorable ».

M. Evin a indiqué que le président de la République s'était félicité de retrouver, dans ce projet de budget, les priorités qu'il avait définies pendant la campagne présidentielle : éducation, emploi, recherche, solidarité, culture.

Le porte-parole du gouvernement a, encore, précisé que M. Mitterrand avait exprimé son « total accord » avec ce projet de budget, tout en souhaitant qu'il ne donne pas lieu à débat au conseil à propos de ce budget. Le président a donc demandé, a ajouté M. Evin, que les ministres n'expriment ni « récriminations » ni « louanges » excessives.

## M. De Benedetti a envisagé de céder les assurances Latina à AXA-Midi

L'assurance européenne est actuellement le lieu de grandes manœuvres, dans la perspective de la suppression des frontières intra-communautaires qui, dans ce secteur, prendra effet dès le 1<sup>er</sup> juillet 1990. C'est dans ce cadre que se sont déroulées des conversations entre le groupe De Benedetti et la Compagnie du Midi de M. Bernard Pagzy, désormais allié au groupe AXA de M. Claude Bébear. Le premier possède en Italie Latina, une

## Dans la perspective du marché unique M. De Benedetti a envisagé de céder les assurances Latina à AXA-Midi

compagnie jugée de dimension trop modeste et dont il souhaiterait se défaire. La seconde est présente dans la péninsule par deux filiales représentant un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs, une taille également considérée comme insuffisante. D'où l'idée de se renforcer en acquérant Latina.

Cet éventuel rapprochement a en tout cas justifié des rumeurs de rachat qui ont couru la semaine dernière en Italie et entraîné une hausse généralisée du cours de Bourse des sociétés du groupe De Benedetti. L'édition européenne du Wall Street Journal du 21 septembre va plus loin en écrivant que M. De Benedetti aurait envisagé d'échanger tout ou partie de la participation qui lui reste dans la Société générale de Belgique (16 %) contre une participation non déterminée dans la Compagnie du Midi. L'homme d'affaires italien se dégageait ainsi de la première holding belge, dont il avait tenté de prendre le contrôle en 1987, face à la Compagnie financière de Suez, pour prendre pied dans une société jugée plus rentable.

## Sur le vif A la bonne vôtre !

Vous avez vu un peu la vente du siècle, hier, à Drouot ? Cent soixante mille bouteilles de pinard dispersées à coups de marteau par le commissaire-priseur chargé de vider la cave de je ne sais plus quel grand restaurant ? C'est pas fini. Et c'est pas fini. Il y en a encore pour une dizaine de jours. A 2 000 balles la bouteille de cheval-blanc - et encore, c'est donné ! - va y en avoir pour trois millions de dollars.

Ne me demandez pas combien ça fait en vers. Aucune idée. Hier, les Japs, ils ne pensaient qu'à leur empuer, se sont inclinés devant les Allemands. Un certain M. Cellier, pardon, M. Keller, au nom présidentiel, négociant à Vogteburg-Oberbergen, a sifflé, rien qu'en levant le coude et sans ouvrir les lèvres, des lots très avantageux : à peine 1 800 francs pour douze megruns de saint-émilion premier cru, revendus la triple dans les restaurants. A 120 francs la gorgée, j'espère que les clients le trouveront assez corsé. Parmi les pièces de collection inscrites au catalogue, je vous signale, ce

peut vous tenter, sept millésimes de pébrus, douze de monton-rotschid et de mersgaut et dix-sept de haut-léon.

Vous les auriez vus, ce matin, au journal. Ils faisaient la fine queue : c'est quoi qu'ils achètent, ces cons-là, des farin ou des châteaufort ? faut comprendre, ils sont inquiets. Ils se demandent si ces amateurs accourus des quatre coins de la planète auront encore assez de liquidité pour pousser les enchères de la vente organisée à la cantine du Monde avant notre départ définitif rue Falguère. C'est pas pour vous faire venir le vin à la bouche, mais, franchement, on a la cave la plus prestigieuse de Paris. Des quarts de vin « le Campagnard », mise à prix 2,80 francs. Des flacaps de kilous-de-pif distillés en 1884. Des cubitains de gros rouge qui tache estimés 16 dollars le lot de douze. Et des chéras-le-pompe appellation non contrôlée mise en bouteille dans les collectes du premier.

CLAUDE SARRAUTE.

## M. Gemayel à Damas

Le président Amine Gemayel s'est rendu mercredi 21 septembre à Damas, à la veille de la réunion du Parlement libanais qui doit désigner son successeur. M. Gemayel est source autorisée à Beyrouth. Il s'agit du premier voyage en Syrie du chef de l'Etat libanais depuis janvier 1986.

Le « camp chrétien », qui est opposé à l'influence de la Syrie au Liban, a rejeté la candidature d'un député maronite, M. Mikhaïl Daher. Fruit d'un accord syro-américain, et le processus de désignation d'un nouveau président est dans l'impasse.

M. Soleiman Frangie, candidat maronite (pro-syrien), le président du Parlement libanais, M. Hussein Hussein (chite) et le premier ministre par intérim, M. Salim Hoas (sunnite), ont eux aussi quitté Beyrouth, mercredi, à destination de Damas. - (AFP).

## Grève annulée à Air Inter Une filiale pour quoi faire ?

Le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) d'Air Inter a retiré, le 20 septembre, le préavis de grève de quarante-huit heures qu'il avait déposé pour les 25 et 26 septembre. Ce syndicat, qui représente 40 % des commandants de bord et des copilotes de la compagnie, n'est pas hostile au pilote à deux des Airbus A-320, à la différence de son concurrent, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), mais il s'est ému du développement de la

## Les Jeux olympiques

**LUTTE gréco-romaine Catégorie des 52 kg**

1. J. Romlingen (Nor.).
2. A. Miyakura (Jap.).
3. L. Jae-Suk (Corée du Sud).

Le Français Serge Robert a été éliminé au troisième tour.

**Catégorie des 74 kg**

1. K. Young-Nam (Corée du Sud).
2. D. Tourykhov (URSS).
3. J. Tracz (Pol.).
- (...) 5. M. Mischler (Fra.).

**Catégorie des 100 kg**

1. A. Wronski (Pol.).
2. G. Himmel (RFA).
3. D. Kosowski (E.-U.).

## PENTATHLON MODERNE

**Classement individuel après quatre épreuves**

1. V. Iagorachvili (URSS), 4 217 pts.
2. J. Marjuak (Hon.), 4 188 pts.
3. C. Masullo (Ita.), 139 pts.
- (...) 10. C. Ruer (Fra.), 4 029 pts ; 11. J. Bouzou (Fra.), 4 027 pts ; (...) 35. B. Génard (Fra.), 3 795.

**Classement par équipes après quatre épreuves**

1. Italie 12 232 pts.
2. Hongrie 12 208 pts.
3. URSS 11 905 pts.
4. France 11 851 pts.

## TENNIS Messieurs 1<sup>er</sup> tour

H. Leconte (Fra.) bat V. Amritraj (Ind.), 4-6, 6-4, 6-4, 3-6, 6-3.

• RFA : la Fraction armée rouge revendique l'attentat de Bonn. - Le groupe terroriste ouest-allemand Fraction armée rouge (RAF) a revendiqué, mercredi 21 septembre, dans une lettre reçue par le bureau de l'AFP à Bonn, l'attentat perpétré la veille à Bonn contre le secrétaire d'Etat aux finances, M. Hans Tietmeyer. - (AFP).

## A Mulhouse

**La sortie du film de Martin Scorsese aura lieu après la visite du pape**

Mulhouse. - La société Gaumont a décidé de reporter la sortie à Mulhouse (Haut-Rhin), et à Metz (Moselle) du film controversé de Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ*, après la visite que le pape doit effectuer dans ces villes, s'il est approuvé mercredi de source officielle.

Lundi soir, le maire de Mulhouse, M. Joseph Klifa, avait annoncé son intention de signer un arrêté municipal reportant la sortie du film au 12 octobre, si aucun accord n'intervenait, « afin d'éviter des troubles de l'ordre public ».

## La CGT appelle à une paralysie du transport aérien le 27 septembre.

« Nous n'avons pas l'intention de faire du trafic régulier de passagers avec Interargo. Ce ne sera pas l'Aéromaritime d'Air Inter. Mais, comme le transport aérien évolue, nous ne pouvons rester les bras croisés et rater le marché du fret de nuit. » Cette argumentation semble avoir rasséréiné le syndicat. A. F.

La CGT appelle à une paralysie du transport aérien le 27 septembre. - Pour protester contre l'ultimatum lancé par M. Michel Delebarre, ministre des transports, aux navigants grévistes et à la direction d'Air Inter, la fédération des transports CGT appelle à une journée de grève, le mardi 27 septembre, dans les transports aériens. Ce mot d'ordre est adressé aux personnels au sol et aux personnels navigants d'Air Inter, d'Air France, d'UTA, d'Aéroports de Paris, de la navigation aérienne et des douanes. Il est destiné à défendre le droit de grève, que le ministre aurait mis en cause, selon la CGT, en décidant, le 13 septembre, que l'Airbus A-320 serait piloté par deux hommes et que la grève des navigants pour obtenir un équipage à trois devait cesser.

## La modernisation des quotidiens

### « Libération » ne participera pas au pôle d'impression prévu autour du « Monde »

Les attentes des lecteurs et l'évolution du marché publicitaire ont incité, ces deux dernières années, la presse quotidienne nationale à entreprendre la modernisation de son impression, notamment en introduisant le quadrichromie et le découpage en cahiers. Trois grands pôles d'impression sont en voie de constitution : l'imprimerie ultra-moderne que construit, à Iry, le Monde en coopération avec le groupe Hachette, et qui aura une pleine capacité de production au début de l'année prochaine ; le site d'impression que prépare le groupe de M. Robert Hersant à Roissy et qui sera prêt un an plus tard, et un projet du patron de presse britannique Robert Maxwell.

Libération, client potentiel de ces nouvelles imprimeries (ses capacités de financement l'empêchent d'en construire une), s'était joint, en juin dernier, aux négociations déjà engagées entre le Monde, le groupe Hachette et le groupe Amury (le Parisien, l'Equipe) dans la perspective d'un projet industriel commun. Le 20 septembre, la direction de Libération a annoncé son retrait de ce projet.

Le retrait est dû essentiellement au fait que Libération aurait dû passer de son format actuel (tabloïd) au format « berlinois » (47 x 32 cm) proche du format actuel du Monde. Selon le communiqué de la direction du quotidien, « l'avis de nos lecteurs est aussi massif que constant : le format tabloïd reste le plus moderne et le plus pratique. (...) Il correspond mieux à ce que les journalistes de Libération attendent réaliser chaque jour. » La direction de Libération indique également : « Plusieurs imprimeries ont annoncé ces dernières semaines qu'elles s'approprieraient à investir dans du matériel moderne et à mettre en service des rotatives en mesure de satisfaire les demandes de Libération. Dans les jours qui viennent, Libération s'efforcera de trouver avec l'un d'entre eux un accord pour pouvoir fournir à ses lecteurs, dès le printemps 1990, une formule modernisée faisant largement appel à la couleur. »

Pour leur part, les trois autres parties prenantes aux négociations ont publié, mercredi 21 septembre, le communiqué suivant : « Les groupes de presse le Monde, Hachette et Amury ont pris acte de la décision de Libération concernant le plan global Paris-province. Ils étudient les conditions d'adaptation de leur projet à cette nouvelle situation. »

**MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !**



**14 900 F HT**

ECHANGE de votre Macintosh Plus pour un Macintosh SE  
disque dur 20 Mo interne

**INTERNATIONAL COMPUTER**  
La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4<sup>e</sup> • 42.72.26.26  
64, av. du Prado Marseille 6<sup>e</sup> • 91.37.25.03

Les meilleures marques  
**TRECA EPEDA SIMMONS PIRELLI** Les meilleurs prix

**CAPÉLOU**

DISTRIBUTEUR  
37, Av. de la République 75001 PARIS  
Tel. 45-46-53 • Métro: PARMENTIER

Profession : COMMUNICATION relations presse, journalisme publicitaire, relations publiques.  
**COMM'INSTITUTE**  
Tél. : 42-25-38-25

Profession : PRODUCTEUR audiovisuel, TV, ciné, radio, publicité  
**PRODUCTION INSTITUTE**  
Tél. : 42-25-70-98

Formation internationale. Plusieurs niveaux d'admission. Stages garantis.  
**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE**  
7, rue d'Artois, 75008 Paris.

**DÈS JANVIER USA ETUDIEZ AUX USA**

Dans une grande université de Californie ou Floride, soit pour améliorer votre anglais, soit pour y commencer des études (BA, MBA, Master, Ph.D.). Cours, hébergement, repas, un semestre à partir de 5.400 \$-Doll. contre 50 timbres.

**UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, INC.**  
USA-French-Office, 67, rue Châteaufort, 92200 Neuilly. 47-22-94-84

**eslca**

**3<sup>e</sup> CYCLE SPÉCIALISÉ EN "TRADING"**

Formation professionnelle de haut niveau débouchant sur une nouvelle fonction de management particulièrement adaptée à l'Europe d'après 1992. Du négoce international aux dernières techniques financières et boursières et au risk management.

Pédagogie et corps professoral : Spécialistes experts et entreprises partenaires. Début des cours : octobre 88. Renseignements et inscriptions : Philippe GINSBERG.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES**

Fondée en 1949 - reconnue par l'État  
1, rue Bougainville - 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45 51 32 59

